TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — Nº 11775 — MERCREDI 8 DÉCEMBRE 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Un attentat fait dix-huit morts en Irlande du Nord

LIRE PAGE 4

BULLETIN DU JOUR

PARIS ET PRETORIA

Quarante-huit heures après l'arrivée en France du poète et peintre sud-africain Breyten Breytenbach, les causes de sa libération continuent de nourrir les spéculations. Officiellement, il s'agit d'une remise de peine pour bonne conduite. Et toute la presse sud-africaine, qu'il s'agisse des journaux anglophones d'opposition ou des quotidiens conservateurs afrikaners, se félicite de la décision prise à l'égard d'un homme dont le cas avait, à l'étranger, pris valeur de symbole.

Pretoria veut en fait accréditer la thèse d'un assouplissement de sa politique répressive. Il est vrai que quelques prisonniers politiques ont déjà fait l'objet de libérations anticipées sur parole, mais il ne semble pas que d'autres *libérations* soient *actuellement* envisagées, et l'on s'inquiète toujours en Europe du sort de nombreux détenus noirs, parmi *lesquels le plus* connu est le nationaliste Nelson Mandela.

Fatigué, profondément traumatisé par ses années de détention, *M.* Breyten Breytenbach préfère ne pas s'expliquer, dans l'immmédiat, sur la réalité des engagements qu'il aurait pu prendre à l'égard de ses anciens geôliers. En annonçant publiquement qu'il renonce à l'action politique, celui qui faisait hier encore figure de champion de la lutte anti-apartheid a d'ores et déjà suscité quelques déceptions dans les rangs de ses propres amis.

Le rôle prêté à la France dans cette affaire est à l'origine de controverses encore plus âpres. A M. Cheysson qui évoque les *« interventions insistantes »* de la diplomatie française en faveur de M. Breyten Breytenbach, M. Kobie Coetzee, ministre sud-africain de la justice oppose un démenti formel, n'hésitant pas à parler de *« tissu d'absurdités »*.

De même que pour le poète cubain Armando Valladares, le gouvernement français a invoqué le respect des droits de l'homme en vue d'obtenir la remise en liberté d'un homme condamné pour ses opinions politiques. Depuis mai 1981, la politique française à l'égard du régime de Pretoria n'a cessé de s'infléchir dans le sens d'un durcissement : accentuation des pressions au sein du groupe de contact des Cinq pour accélérer le processus d'accession de la Namibie à l'indépendance ; apppui accru aux mouvements nationalistes de la SWAPO et de l'A.N.C., qui ont renforcé leurs rapports avec les responsables du parti socialiste ; ouverture en direction de l'ensemble des États de la Ligne de front où se sont rendus en visite à plusieurs reprises, soit des membres du gouvernement, soit de proches collaborateurs du président de la République, dont M. Guy Penne, conseiller pour les affaires africaines.

Restent les relations purement commerciales entre la France et la République Sud-Africaine. Déficitaire depuis 1976, par suite de la décision française d'embargo sur les ventes d'armes, la balance commerciale est de nouveau bénéficiaire depuis l'an dernier. La construction et la vente par Framatome de deux réacteurs destinés à la centrale nucléaire de Koeberg expliquent ce redressement. Aussi certains cèdent-ils à la tentation d'établir un rapport *entre la libéraion de* M. Breytenbach et les projets de construction d'une deuxième centrale nucléaire en Afrique du Sud. Mais on consteste dans les milieux autorisés que ce rapprochement soit fondé, puisque aussi bien aucun appel d'offres sud-africain n'est prévu avant 1984.

L'Arabie Saoudite apporte à la France un soutien financier

La baisse du dollar continue

L'Arabie Saoudite a accepté de mettre à la disposition des autorités monétaires françaises, sous forme notamment d'un dépôt de *2 milliards de dollars dans une banque parisienne*, d'importantes ressources en devises dont le total (grâce à des facilités de tirage supplémentaires) pourrait dépasser le double de cette somme.

Le dollar était encore en baisse ce mardi matin 7 décembre, cotant à Paris 6,8150 F. Le deutschemark valait 2,83 F, en recul sur son cours de la veille.

Pour défendre le franc, d'ici aux élections municipales, le gouvernement n'est pas dépourvu de munitions, bien qu'après la dévaluation du 12 juin les réserves de la Banque de France n'aient été que très par*tiellement reconstituées* par des afflux spontanés de capitaux.

L'emprunt de 4 milliards de dollars auprès des banques internationales ne constitue qu'une partie des nouvelles ressources qu'il s'est procurées afin de pouvoir faire face à toute éventualité.

Des négociations ont eu lieu depuis septembre avec l'Arabie Saoudite par l'intermédiaire notamment du directeur du Trésor, M. Michel Camdessus. Elles ont abouti dans le courant de novembre à un accord, en vertu duquel ce pays a fait un dépôt auprès d'une banque française de 2 milliards de dollars. Ce dépôt est-il ou non complété par une *ligne* de crédit qui permettrait aux autorités monétaires françaises, en cas de besoin, de tirer en sus 2 ou même 4 milliards de dollars ? C'est probable, mais on n'en a aucune confirmation. Les milieux officiels se refusent à donner la moindre information sur l'ensemble de cette affaire.

A *la suite de la publication* d'un article à ce sujet par *le Quotidien de Paris* du 7 décembre, le ministère de l'économie et des finances se borne à rappeler dans un communiqué que la visite que M. Delors devait faire à Ryad, du 22 au 24 novembre, a été différée parce qu'il était souffrant et qu'il s'y rendra du 20 au 22 décem*bre pour s'entretenir* avec *son* collègue saoudien, dans le cadre des relations amicales entre les deux pays, à la fois des questions monétaires internationales et des affaires bilatérales économiques et financières.

Ce n'est pas la première fois que l'Arabie Saoudite apporte son soutien financier à un pays européen. *En 1980, quand Bonn connaissait un* très fort déficit de sa balance des paiements et que le deutschemark montrait des signes de faiblesse, l'agence monétaire d'Arabie Saoudite (qui fait office d'institut d'émission), la Semaa, lui avait consenti un prêt de 3,2 milliards de dollars. Simultanément, la R.F.A. avait emprunté 1 milliard de dollars aux États-Unis. Dès que la rumeur avait couru que ces deux opérations étaient en cours, le porte-parole du gouvernement du chancelier Schmidt n'avait fait aucune difficulté pour les confirmer et pour fournir des précisions sur leurs modalités.

Bien que le secret diplomatique *ne fasse pas non plus* partie de la tradition socialiste française, force est de constater que le gouvernement Mauroy, pour tout ce qui concerne la sauvegarde du franc, affaire sérieuse s'il en est, se montre plus que circonspect. Tout ce qui a trait aux emprunts extérieurs et à l'endettement vis-à-vis de l'étranger est *tenu systématiquement* à l'abri de la curiosité d'une opinion qui a pourtant le droit d'être informée.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 45.)

Le chef de l'armée rouge durcit le ton à l'égard de Washington

Tandis que M. Shultz a commencé mardi 7 décembre par un séjour à Bonn sa première tournée européenne depuis sa nomination à la tête de *la diplomatie américaine (il participera dans les jours qui viennent* à Bruxelles à la réunion ministérielle de l'alliance atlantique), la polémique Est-Ouest à propos des armements a été relancée par la promesse faite par M. Oustinov, ministre soviétique de la défense, de répliquer par *« un nouveau missile intercontinental »* au programme américain de missiles MX, annoncé le 22 novembre par M. Reagan.

Pour sa part, M. Cheysson a réaffirmé, lundi devant la presse anglo-américaine, le soutien de la France à la décision prise par l'OTAN en 1979 d'installer en Europe des missiles américains à moyenne portée si les négociations de Genève n'aboutissent pas. Ce problème fait de 1983, a dit le ministre français des relations extérieures, *« l'année la plus difficile depuis longtemps rencontrée »*, mais *« l'avenir s'annonce mal pour nous si nous n'appliquons pas cette décision »*.

Le maréchal Oustinov a jugé bon de s'exprimer à deux reprises au cours de la seule journée du lundi 6 décembre. Une première fois, devant les membres du parti de la région militaire de Moscou, pour exiger *« que nous soyons doublement, triplement vigilants »* devant *« la menace de guerre de la part des pays impérialistes, qui disposent d'un énorme potentiel économique et militaire »*. Une seconde fois, sous la forme de déclarations faites à l'agence Tass, pour répondre d'abord aux accusations américaines selon lesquelles Moscou rechercherait la supériorité sur les État-Unis. Le ministre de la défense affirme à ce propos qu' *« aucun avantage manifeste »* n'existe en faveur de l'U.R.S.S., que le Kremlin *« n'a jamais pensé à la supériorité »* et que *« la seule chose dont nous nous sommes occupés dans les années 60 et 70 »* a été de *« veiller à la parité »*.

Il poursuit en dénonçant violemment le programme de missiles intercontinentaux MX (dit *« gardien de la paix »*), annoncé récemment par M. Reagan, affirmant que ce programme *« représente mille ogives nucléaires d'une puissance de 600 kilotonnes »* et *« déstabilise la situation stratégique globale »*. En outre, ce programme américain, selon lui, *« serait une violation flagrante d'une des clauses centrales des ententes soviéto-américaines, plus précisément de l'engagement de ne pas construire de silos supplémentaires de missiles intercontinentaux »*.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

« L'état de rigueur » en quête d'un projet social

A la veille des élections prud'homales, les syndicats achèvent leur campagne électorale. Lors d'un meeting à Paris, le 6 décembre, M. Edmond Maire a critiqué *« la marche cahotante »* du gouvernement tout en marquant son *« approbation nette »* de certaines orientations. Au même moment, M. Viannet (C.G.T.) accusait le secrétaire général de la C.F.D.T. de *« franchir un degré supplémentaire dans la contribution »* apportée à *« l'offensive idéologique en faveur d'une gestion de gauche de la crise »*. *« La collaboration de classe c'est cela »*, a-t-il ajouté. M. Bergeron a fêté pour sa part le trente-cinquième anniversaire de F.O. Au moment où la politique sociale du gouvernement suscite des interrogations, une nouvelle réunion salariale à E.D.F.-G.D.F. a amené les directions de ces entreprises à proposer l'introduction d'une *« clause de sauvegarde »*, à discuter fin 1983.

par MICHEL NOBLECOURT

Les uns — qui ne sont pas tous des opposants politiques — n'y vont pas par le dos de la cuiller et parlent déjà de *« régression sociale »*. D'autres, des syndicalistes surtout, s'interrogent avec inquiétude. La C.F.D.T. se demande quelle politi*que sociale est sous-tendue par la* rigueur. La C.G.T. semble perplexe sur la voie, peut-être teintée de social-démocratie, qui pourrait s'imposer au lendemain des élections municipales. Et la C.F.T.C. met en cause une politique sociale *« restrictive »* dans tous les domaines. Parce qu'il privilégie, économiquement à *juste titre*, la *lutte* contre l'inflation et contre le chômage, et donc le redressement de l'économie, le gouvernement manquerait-il pour *autant d'un second souffle social* ? La rigueur économique, nécessaire, est-elle socialement et politiquement supportable sans un projet social clairement énoncé ? Question paradoxale, pour un pouvoir qui se réclame du socialisme autogestionnaire.

Certes, MM. Mitterrand et Mauroy ont donné beaucoup de gages au changement social au cours de la première phase de leur action. Les nationalisations ont eu lieu et M. Auroux, après avoir fait adopter trois de ses quatre lois sur les droits des travailleurs, s'apprête à défendre *son projet sur la démocratisation* du secteur public. A n'en pas douter, il s'agit d'une réforme sociale capitale qui a toutes chances de changer sensiblement les relations dans l'entreprise sans pour autant la transformer en forum permanent. L'égalité professionnelle hommes-femmes est en vue, du moins dans les textes... A petits pas, la réduction de la durée du travail a été engagée et les trente-neuf heures octroyées par la voie législative ont permis effectivement de faire descendre la durée moyenne hebdomadaire en dessous des fatidiques quarante heures. Si elle parvient à contourner les récifs *qui entourent encore son* application, la retraite à soixante ans est à portée de la main...

De même les revalorisations, justifiées, qui ont été apportées dès le début du septennat au SMIC et aux prestations familiales, permettent au gouvernement de pouvoir encore garder la tête haute face à certaines catégories défavorisées, malgré les coups de frein du second semestre 1982. C'est ce qui a amené le secrétaire d'État chargé de la famille à assurer récemment — malgré les contestations sur ce point de l'UNAF et de la C.F.T.C. — que entre mai 1981 et janvier 1983, le pouvoir d'achat des allocations familiales a augmenté de 11 à 40 % suivant la taille de la famille. C'est ce qui pousse le ministère du travail à *souligner que du 1er mai 1981 au* 1er décembre 1982, le SMIC porté de 15,20 F à 20,29 F a augmenté de 33,49 % (17,46 % pour les prix) soit un gain de pouvoir d'achat sur cette période de 13,6 %.

(Lire la suite page 44.)

POINT

Fuites

Les militaires sont astreints au secret. Ils en mettent partout, de même que, selon une longue tradition, les ministres socialistes des armées. Toute indiscrétion fait alors figure d'atteinte à l'arche sacrée de la défense.

Les lettres des trois chefs d'état-major des armées au général Lacaze font partie d'un scénario qui remonte, ou presque, à Louvois. Toute diminution des crédits militaires amène les responsables en uniforme — et c'est leur rôle — à démontrer que toute diminution de leur dotation met la France en péril.

Ce qu'il y a d'exceptionnel dans l'affaire des chefs d'état-major, ce n'est pas l'existence ni le contenu des lettres, c'est leur divulgation. Le quotidien qui les publie n'est pas en cause : il a joué son rôle. Mais ses sources.

Deux hypothèses sont possibles. L'hypothèse classique : dans la hiérarchie militaire, on a vu dans cette publication le seul moyen de sauver les crédits en péril. Dans tous les pays occidentaux — et notamment aux États-Unis, — la lutte pour le budget se fait à coups d'indiscrétions et d'informations apocalyptiques sur les forces d'en face.

Seconde hypothèse. L'indiscrétion a un but strictement politique : jeter le discrédit sur le ministre de la défense, qui avait jusqu'à présent évité, non sans concessions, de mécontenter [illegible] l'armée — nous ne sommes plus à l'époque de la guerre d'Algérie, — du moins certains militaires. C'est là thèse développée, lundi par M. Pierre Mauroy à Fontainebleau, d'une « opération montée, tendant à mettre en doute la volonté du gouvernement de poursuivre l'effort de défense du pays ».

S'il en est ainsi, ce n'est plus d'un simple rebondissement du débat normal entre l'opposition et le pouvoir qu'il s'agit, mais d'une tentative de déstabilisation. L'armée, depuis le 10 mai 1981, a conservé son calme et sa discipline. Y encourager la grogne, c'est la conduire à la hargne. Il n'est pas besoin d'invoquer l'histoire récente pour savoir que le jeu est dangereux.

(Lire nos informations page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Traitement

Une date dans l'histoire des mœurs et des techniques : un Américain condamné à mort, Charlie Brooks, a été exécuté chimiquement — au penthotal — lundi, dans une prison du Texas. C'est la première fois qu'un homme bénéficie d'un tel traitement.

Il a dit une prière. Il a été allongé sur une civière. On lui a fait une perfusion. Quelques minutes se sont écoulées. Le produit a lentement fait son effet. Tout s'est passé, pendant quelques instants, comme s'il s'était agi de ramener un mourant à la vie.

BRUNO FRAPPAT.

LOISIRS ET CULTURE

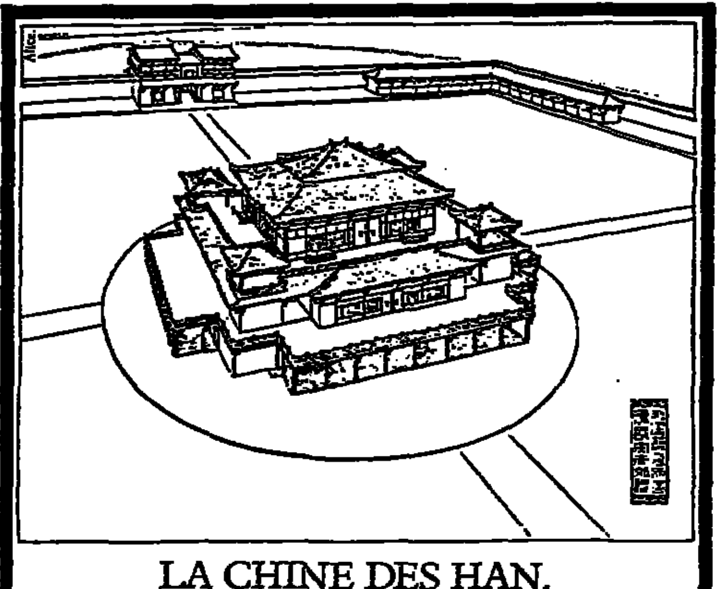
Le comportement des Français

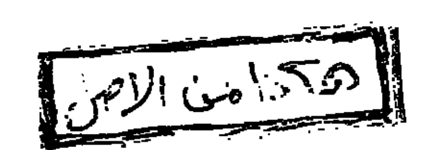
Téléspectateurs toujours assidus, citoyens plus actifs et ouverts, courant davantage mais chassant moins, *adeptes massifs des promenades en* campagne ou en forêt, boudent un peu les pique-niques mais pas la cuisine, bardés *désormais* d'appareils sophistiqués : tels apparaissent les Français à travers *un sondage sur les* « pratiques culturelles » effectué en décembre 1981 et janvier 1982 par le service des études et recherches du *ministère* de la culture.

La même enquête avait été menée en 1973. La comparaison met en lumière une évolution globale, mais on arrive au même constat : mieux vaut être un homme, jeune cadre parisien, qu'une femme de plus de soixante ans, *provinciale* et n'ayant pas fait d'études. Ces inégalités inhérentes au champ culturel traditionnel sont *cependant moins importantes* dans le secteur de la communication.

Se distraire, se cultiver : on a ici la photographie de comportements, mais au-delà de ces termes, il y a un enjeu fondamental pour la société française, analysé par un des groupes chargé de la préparation du IXe Plan, qui devait rendre public son rapport final — *l'impératif culturel* — ce mardi 7 décembre. — Cl. G.

(Lire page 13 l'article de CLAIRE DEVARRIEUX et le point de vue de M. AUGUSTIN GIRARD.)





idées

Les élections prud'homales

Les syndicats aiguisent leurs derniers arguments pour les élections prud'homales qui se déroulent le mercredi 8 décembre. Leurs représentants exposent ici les thèmes centraux de leur campagne : André Bergeron pour Force ouvrière, Jean Bornard pour la C.F.T.C., Jean Dréan pour la C.G.T., Edmond Maire pour la C.F.D.T., et Paul Marchelli pour la C.G.C.

Une mission importante

par ANDRÉ BERGERON (*)

LE 8 décembre, plus de 13 millions de salariés sont donc invités à élire leurs conseillers prud'hommes. La consultation est importante à plusieurs titres. D'abord, elle doit permettre de choisir des femmes et des hommes capables d'assumer une fonction difficile. Ce n'est en effet pas simple de rendre la justice ! Naturellement, cela suppose pour les élus une bonne connaissance des textes conventionnels et de la législation sociale, et, en tout cas, la volonté et la capacité d'apprendre l'essentiel.

En choisissant leurs candidats, les organisations Force ouvrière ont, dans toute la mesure du possible, tenu compte de cet impératif. Mais elles ont aussi – et peut-être surtout – cherché des candidats préparés à remplir une fonction qui ne consiste pas seulement à prononcer des sentences, mais aussi à concilier ceux qu'un différend oppose pour une raison ou une autre.

Dans cet esprit, l'expérience montre que les conseillers prud'homaux, qu'ils soient d'origine patronale ou salariale, acquièrent très vite un état d'esprit qui fait qu'il est difficile de découvrir leur origine, conscients qu'ils sont, les uns comme les autres, de la nature de leur mission. Cette constatation est somme toute réconfortante lorsqu'on sait l'âpreté des débats sociaux et politiques – les uns et les autres s'interpénètrent d'ailleurs étroitement – dans un pays comme la France. C'est un peu ce que l'on vit dans les instances gestionnaires des régimes paritaires de protection sociale, qu'il s'agisse de l'UNEDIC et des ASSEDIC, des caisses de retraites complémentaires de certains systèmes de formation professionnelle.

D'une certaine manière, c'est aussi ce qui explique la détermination de Force ouvrière à préserver la politique conventionnelle. Cela est certes une autre affaire, mais justifie la conviction que l'auteur de ces lignes porte en lui, à savoir qu'il croit de moins en moins aux vertus des systèmes et de plus en plus aux hommes.

Il va de soi que les conseillers prud'hommes doivent écarter toutes considérations partisanes pour ne considérer que le différend qui leur est soumis. Chacun sait que telle est l'opinion des candidats présentés par Force ouvrière, puisque c'est un des aspects essentiels de la philosophie générale de la Confédération à laquelle ils appartiennent.

D'autre part, sans doute n'est-il pas inutile de souligner que la pratique des conseils de prud'hommes en tant que conseiller ou comme « avocat » plaidant la cause d'un salarié est une merveilleuse école de formation. Les connaissances ainsi acquises donneront aux militants syndicaux une dimension nouvelle qui leur permettra de mieux défendre leurs camarades de travail.

Et puis, des résultats de la consultation du 8 décembre, on ne manquera pas de tirer toutes sortes de conclusions concernant la représentativité des diverses confédérations syndicales. Force ouvrière est naturellement consciente de cela. C'est pourquoi elle a mis en œuvre de gros moyens de propagande et mobilisé tous les militants de l'organisation. La première condition du succès était de présenter le maximum de candidats. Elle est remplie, puisque ceux de Force ouvrière figureront pratiquement partout.

Nul ne peut dire qu'il n'aura jamais de problème avec son employeur. La juridiction prud'homale est un instrument irremplaçable auquel chacun peut faire appel en cas de nécessité. La procédure est plus simple et plus rapide que celle des tribunaux ordinaires. Les conseillers prud'hommes, employeurs ou salariés, vivent quotidiennement les réalités du travail. Ils sont par conséquent plus aptes que quiconque à concilier ou à juger.

C'est pourquoi, le 8 décembre, les ouvriers, employés, techniciens ou cadres doivent aller voter.

S'ils choisissent les candidats Force ouvrière, ils éliront des femmes et des hommes qui rempliront bien leur importante mission.

(*) Secrétaire général de Force ouvrière.

C.F.T.C. : un syndicalisme de vérité

par JEAN BORNARD (*)

DEPUIS quelques années, et surtout quelques mois, quel invraisemblable chassé-croisé de positions sur le plan politique aussi bien que syndical ! A la veille des élections prud'homales, la C.F.T.C., devant ce gigantesque ballet, demande tout simplement aux travailleurs : qui leur a dit la vérité ? A qui peuvent-ils faire confiance ? Or que chacun juge : elle est particulièrement fondée à solliciter leurs suffrages, car elle n'a jamais tenu deux langages.

● FACE AUX RETOURNEMENTS DE POLITIQUES.

Il y a dix-huit mois, qui ne se rappelle les grandes ouvertures sociales présentées au pays : la relance par la consommation ; les trente-cinq heures ; la retraite à soixante ans ; la revalorisation des bas salaires et des prestations familiales.

Or de quoi est faite l'actualité sociale aujourd'hui ? C'est l'austérité qui succède à la générosité dans tous les domaines : blocage des salaires et grave crise de la politique contractuelle ; remise en cause des modalités d'indemnisation du chômage compte tenu de l'aggravation de celui-ci ; rabotage des prestations de la Sécurité sociale et des prestations familiales, etc...

● FACE AUX VIREVOLTES SYNDICALES.

Dans ce climat nouveau, certaines organisations prétendent se refaire une vertu en donnant des leçons de responsabilité, de solidarité et pourquoi pas de civisme ! Elles ont oublié que pendant des années elles ont dénoncé ceux qui signaient des « accords au rabais », ou des accords cherchant à associer les travailleurs à la définition des conditions de travail. Et aujourd'hui, elles sont prêtes à cautionner des accords, notamment un cran au-dessous de ceux qu'elles considéraient hier comme honteux !

∴

Face à de tels comportements, la C.F.T.C. dénonce sans complaisance tous ceux dont le langage était politique avant d'être syndical. Comment veut-on que les salariés s'y retrouvent si le jugement qu'on porte sur un accord dépend non seulement de son contenu mais de la couleur de l'interlocuteur.

Aux politiques de s'expliquer s'ils ne veulent pas qu'il y ait des déçus de la politique. Mais la C.F.T.C. refuse tout alignement, elle ne veut pas qu'il y ait des déçus du syndicalisme. De toutes ses forces, elle rappelle que l'avenir du syndicalisme dépend de sa capacité de défendre les salariés face à quelque pouvoir ou à quelque interlocuteur que ce soit, en toute indépendance.

Cette attitude a souvent fait accusé la C.F.T.C. d'on ne sait quelles obscures complicités, ou pour le moins de timidité. La C.F.T.C. ne visait qu'à serrer les réalités de près et n'a pas attendu 1982 pour découvrir ni la crise ni des contraintes de l'économie. Dans ces accords, elle a accepté de lier l'évolution du pouvoir d'achat à celle de la PIB ou de la productivité pour lutter contre l'inflation.

Elle n'a jamais nié que dans la sidérurgie, les charbonnages et bien d'autres secteurs, certaines adaptations étaient inévitables et que la véritable attitude syndicale devait être non l'immobilisme, mais la négociation avec les salariés des conditions de ces transformations et la recherche des relais de l'emploi au plan régional et local.

Langage difficile, et qu'elle n'a pas souvent l'occasion d'expliquer sur les antennes, qui préfèrent les grandes proclamations ou les slogans faciles. Mais seul langage valable pour ceux qui veulent rester honnêtes et réalistes et conserver au syndicalisme sa crédibilité.

∴

Au 1er novembre 1982, la C.F.T.C. enregistrait un mois d'avance de rentrées de cotisations syndicales par rapport au 1er novembre 1981. C'est la preuve que le courage des positions paie et que les salariés savent faire la différence entre ceux qui ont abusé des promesses, qui changent de langage sans vergogne et ceux qui savent garder une ligne syndicale et continue.

C'est pourquoi la C.F.T.C. a confiance dans le choix des travailleurs le 8 décembre. En votant C.F.T.C., ils ne feront pas de marché de dupes, ils voteront : pour l'indépendance et le refus de la politisation syndicale ; pour la vérité, donc pour l'efficacité ; pour la solidarité entre toutes les catégories ; pour la liberté.

Ils voteront syndical.

(*) Président de la C.F.T.C.

Une juridiction d'esprit autogestionnaire

par EDMOND MAIRE (*)

CERTES, les élections prud'homales vont être l'occasion de tester la représentativité des organisations syndicales. S'en tenir à cette approche serait pourtant singulièrement réducteur. Si la C.F.D.T. est attachée à la juridiction prud'homale, si elle s'est tant battue, pratiquement seule, pour obtenir sa rénovation il y a trois ans, c'est parce que celle-ci correspond à une conception des rapports sociaux allant dans le sens d'une plus grande diffusion des responsabilités. Des juges élus pour se prononcer sur des litiges survenus au sein de l'univers dans lequel ils passent la majeure partie de leur vie, voilà bien le fait d'une démarche autogestionnaire, une démarche étendant le champ des responsabilités de la société civile et réduisant celui du pouvoir d'État comme des magistrats professionnels. En dépit des difficultés que rencontre encore dans la pratique le justiciable, compte tenu de l'insuffisance des moyens mis à la disposition des prud'hommes, le principe de base est bien de permettre aux travailleurs et aux travailleuses d'exercer une fonction essentielle : celle de pouvoir protéger eux-mêmes leurs droits.

Le deuxième aspect important des prud'hommes réside dans le fait qu'ils permettent de bien distinguer la responsabilité du salarié de celle des organisations syndicales et qu'ils éclairent les rapports entre défense individuelle et défense collective. Il est non seulement sain, mais indispensable, que tout salarié, syndiqué ou non, puisse avoir recours individuellement à une juridiction dont la caractéristique est d'être bâtie autour de la connaissance concrète des réalités du monde du travail.

Si, en revanche, il n'est pas indispensable, du moins juridiquement, de faire appel, en cas de conflit, aux services d'une organisation syndicale, l'expérience que confère à celle-ci la pratique quotidienne du terrain est un atout majeur. En effet, l'expérience du syndicat dans la défense des salariés, ses compétences juridiques, la formation de ses conseillers, sa logique d'interprétation des textes du point de vue des droits des travailleurs, sont un gage d'efficacité face à des employeurs disposant d'importants moyens pour tenter d'imposer la logique patronale d'interprétation des mêmes textes au profit des droits du propriétaire et du pouvoir patronal.

Dans tous les cas, le salarié reste maître de son dossier ; son expression doit être respectée : le caractère paritaire de l'institution constitue pour tous une garantie d'équité et de crédibilité.

On le voit, l'enjeu des élections prud'homales dépasse de très loin les résultats électoraux.

Paritaires et populaires dans leur principe, les tribunaux de prud'hommes doivent, dans leur fonctionnement, devenir plus proches des travailleurs. Aux conseillers élus de se battre, avec l'appui de leur organisation syndicale, pour une justice plus rapide, plus accessible et plus humaine.

De ce point de vue, nous ne pensons faire preuve ni de vanité ni d'esprit de boutique en affirmant que le label C.F.D.T. constitue une garantie de probité, d'indépendance d'esprit, de dévouement et de compétence.

Voter le 8 décembre, c'est d'abord, pour les salariés, affirmer leur volonté de se défendre et d'être défendus. La C.F.D.T. n'a pas d'autre ambition que de proposer les services de ses militants, qui ne désirent qu'une chose : être les meilleurs défenseurs possibles de droits qui sont la propriété de tous.

(*) Secrétaire général de la C.F.D.T.

Tranquillement et sereinement

par PAUL MARCHELLI (*)

AU fur et à mesure que la date du 8 décembre se rapproche, toutes les organisations syndicales se mobilisent fébrilement pour essayer d'obtenir de meilleurs résultats qu'en 1979. L'enjeu est de taille.

En effet, il s'agit, pour chaque organisation, d'accroître le nombre de ses élus de façon que la qualité de la justice prud'homale en soit améliorée. Chaque organisation pense que des juges à ses couleurs ne peuvent que servir les travailleurs dans les conflits qu'ils ont avec leur chef d'entreprise. La compétition sera donc rude, car les prémices de la campagne montrent bien que les cinq organisations représentatives au plan national sont décidées à ne pas se faire de cadeaux.

A cela, il faut ajouter la présence de différentes listes de candidats indépendants qui s'efforceront, ici et là, de brouiller les cartes, comme, par exemple, dans la section encadrement de la région parisienne et de la région lyonnaise.

Les affiches et les tracts apparaissent pour inciter les indifférents, c'est-à-dire les abstentionnistes de 1979, à voter.

Ainsi, certaines organisations se sont présentées dans leurs plus beaux atours en promettant tout et n'importe quoi, à l'image de ce que font les politiciens lorsqu'ils sont en campagne électorale pour les législatives ou toute autre échéance importante.

L'importance de ces prud'homales du 8 décembre est d'autant plus grande que nous serons après plus d'un an et demi de « changement » et que les organisations révolutionnaires qui soutiennent le gouvernement, à savoir la C.G.T. et la C.F.D.T., entendent, à l'évidence, donner une résonance politique à leurs résultats, surtout s'ils sont en progrès sur ceux de 1979.

La C.G.C., quant à elle, aborde ces élections avec calme et sérénité. En 1979, elle n'avait pu présenter des candidats partout et, de ce fait, avait perdu un nombre considérable de voix. Cette année, ses listes sont nombreuses, très nombreuses. Naturellement, la C.G.C. couvre l'ensemble des sections encadrement, mais elle est aussi présente dans la plupart des sections industrie, commerce, activités diverses et agriculture. C'est la réponse qu'elle apporte à la décision du gouvernement qui a refusé, comme son prédécesseur d'ailleurs, à tous les agents de maîtrise, à tous les techniciens et à tous les V.R.P., le droit de voter dans la section encadrement.

La confédération française de l'encadrement C.G.C. s'est donc vue dans l'obligation d'aller chercher ses adhérents et ses sympathisants dans l'ensemble des sections où les pouvoirs publics les ont volontairement dispersés. Il est intéressant de noter, à ce propos, que les gouvernements passent, mais se ressemblent finalement sur certains points : aujourd'hui comme hier, ils ont peur du personnel d'encadrement et s'efforcent de l'affaiblir en dispersant ses composantes et en essayant de les noyer dans la masse des autres salariés.

Qu'attend la C.G.C. de la consultation du 8 décembre ? Beaucoup. A coup sûr, une progression par rapport à ses résultats de 1979, car elle se présente aujourd'hui comme une organisation syndicale combative et responsable.

La campagne que la C.G.C. mène depuis plus d'un an pour essayer d'obtenir du gouvernement une bonne politique économique et sociale, pour faire apparaître une véritable stratégie industrielle, a profondément marqué l'opinion des salariés.

La C.G.C. est devenue la « force tranquille » du syndicalisme, une force capable d'apporter, après mûre réflexion, des réponses sérieuses aux grands problèmes de notre temps. Ainsi est née sa « Charte pour l'avenir » et ainsi a-t-elle pu formuler des propositions cohérentes dans le domaine économique et social face au vide et à la dispersion des efforts de ceux qui nous gouvernent.

En progressant de mois en mois et en n'hésitant pas à prendre vigoureusement position en lançant de grandes manifestations de rue, la C.G.C. est devenue aussi une organisation combattante à laquelle de plus en plus de salariés, membres du personnel d'encadrement, font confiance. Voilà pour quelles raisons nous allons tranquillement et sereinement aux prud'homales du 8 décembre 1982.

(*) Délégué général de la confédération française de l'encadrement C.G.C.

C.G.T. : c'est plus sûr !

par JEAN DREAN (*)

LA C.G.T., ses élus sortants, tout comme ses candidates et candidats se présentent comme les plus compétents pour assurer efficacement la défense des intérêts des salariés, leurs droits et libertés, leur dignité devant la juridiction prud'homale. Le bilan d'activité des 2 950 élus C.G.T. sortants en témoigne : Des dizaines de milliers de dossiers défendus par la C.G.T., dans tous les conseils et sections, de l'industrie à l'encadrement, plus de 50 milliards de centimes récupérés aux patrons qui se sont livrés à de multiples et diverses violations des droits, de la législation, des conventions collectives.

Trop de personnes, hormis les bénéficiaires, ignorent encore cette activité considérable qui est à porter au crédit de la C.G.T. et de ses élus.

C'est contre vents et marées qu'ils ont depuis des décennies maintenu et amélioré cette juridiction d'un caractère tout à fait particulier.

L'efficacité des conseillers prud'homaux C.G.T. tient à leur compétence, à leur formation, mais surtout au fait qu'ils jugent avec un état d'esprit qui se confond avec les intérêts des salariés et qu'ils parlent au nom de la première centrale syndicale nationale, ce qui n'est pas sans répercussions sur la nature et le contenu de leurs argumentations et de leur jugement.

Un seul exemple parmi d'autres illustre notre propos. Au conseil de prud'hommes de Troyes, voici le bilan : en trois ans, la C.G.T. introduit et défend 124 dossiers et récupéré pour les salariés 80 749 900 AF, la C.F.D.T. 25 dossiers et 6 470 001 AF, F.O. 1 dossier et 704 700 AF.

Qui pourrait s'étonner de l'intérêt que la C.G.T. a porté et porte encore à la préparation et au déroulement démocratiques de cette élection, à la nécessaire possibilité pour tous les salariés d'avoir le droit de voter le 8 décembre, d'assurer la régularité du scrutin par la présence de représentants et d'assesseurs C.G.T. rémunérés pour toutes les opérations électorales.

Seule comme centrale syndicale, nous avons, en demandant le report de la date de clôture des inscriptions, permis à l'immense majorité des salariés d'être inscrits et donc de voter. Une injustice criante persiste et demeure inacceptable pour nous. A peine 10 % des demandeurs d'emploi pourront voter. Privés du droit de travailler, seront-ils privés du droit de vote ? Nous avons une tout autre conception des droits de l'homme !

La C.G.T., avec 9 780 candidats, sera présente dans toutes les sections, dans tous les conseils. Nombre d'entre eux sont des jeunes, des femmes, pour au moins 20 %, des ingénieurs, cadres et techniciens, qui, avec des conseillers sortants expérimentés, offrent la meilleure garantie pour les salariés d'être défendus sans complaisance face au patronat.

Tout le monde peut un jour avoir besoin de recourir au conseil des prud'hommes. Chacun doit savoir que même s'il ne partage pas toutes les idées de la C.G.T., il n'en sera pas moins défendu de la meilleure façon par les conseillers C.G.T.

Nous conduisons cette campagne électorale avec les possibilités d'une organisation syndicale. Nous aurions apprécié que les chaînes de télévision et les radios puissent jouer leur rôle. De ce point de vue, la Haute Autorité de l'audiovisuel a pris des décisions dont il n'est pas excessif de dire qu'en accordant quatre minutes d'antenne à la C.G.T., elle est loin de concourir à la démocratie, à la « nouvelle citoyenneté ».

Concernant 13 700 000 salariés, une consultation électorale de cette dimension prend nécessairement une signification de portée générale. A tous égards, les travailleurs ont intérêt à confirmer la C.G.T. comme première organisation syndicale française, à lui conférer une audience dont chacun finalement devra bien tenir compte.

(*) Collaborateur du bureau confédéral de la C.G.T.

Le Monde

étranger

LES RELATIONS ISRAÉLO-AMÉRICAINES ET LA RECHERCHE DE LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Le département d'État a catégoriquement démenti lundi 6 décembre que l'envoyé spécial du président Reagan au Proche-Orient, M. Philip Habib, ait souligné ces jours derniers en Italie la nécessité d'une participation de l'O.L.P. à des négociations dans le cadre d'un processus de paix au Proche-Orient.

M. Habib et son adjoint, M. Morris Draper, sont attendus ce mardi à Washington pour des *« consultations préliminaires »* en vue des *« prochaines étapes »* pour un règlement de la situation au Liban. A ce propos, le porte-parole du département d'État a assuré qu'il n'y avait pas d'impasse dans les négociations visant à aboutir à un retrait de toutes les forces étrangères du Liban.

● A ADEN, la réunion des principaux dirigeants de l'O.L.P. s'est achevée dimanche sur un communiqué qui évite de condamner nommément le *« plan de paix Reagan »*, se bornant à affirmer que *« tous les plans américains et sionistes, et en premier lieu les accords de Camp David, qui ne tiennent pas compte des droits légitimes palestiniens (...), ne sont que des tentatives de briser l'unité du peuple palestinien »*.

La réunion d'Aden n'a pas fixé de date pour la tenue du prochain conseil national palestinien, qui, a-t-on précisé de source palestinienne, ne se réunira pas *« avant deux mois au moins »*.

Jérusalem dénonce l'attitude « inamicale » de l'administration Reagan à propos de l'aide budgétaire

De notre correspondant

Jérusalem. – Le gouvernement entend exploiter le succès qu'il a remporté la semaine dernière contre l'administration Reagan lorsque la commission des attributions budgétaires du Sénat américain a pris la décision de recommander pour le prochain exercice une augmentation de l'aide régulière économique et militaire octroyée annuellement par les Etats-Unis à Israël, sous la forme de prêts et de dons.

S'opposant à l'avis de la Maison Blanche, qui voulait limiter cette aide à un montant de 2,5 milliards de dollars, la commission sénatoriale s'est prononcée pour une rallonge de plus de 100 millions de dollars et surtout pour un accroissement de la part des dons par rapport aux prêts. Cette augmentation – qui serait particulièrement bienvenue pour les Israéliens dont l'économie déjà très fragile doit supporter maintenant le coût de la guerre au Liban – n'est pas encore acquise, car il faudra qu'elle soit approuvée par l'ensemble du Congrès et, entre-temps, un compromis sera vraisemblablement trouvé entre l'administration et le Sénat. Mais, quoi qu'il en soit finalement, le gouvernement de M. Begin a obtenu une victoire de principe qui est loin d'être négligeable.

En effet, la Maison Blanche et le département d'Etat, tentant de combattre l'initiative de la commission, avaient reconnu l'enjeu politique du débat. Le président Reagan et le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, ont fait valoir que, sans envisager des sanctions contre Israël, il ne devait pas être question d'accorder une *« prime »* au gouvernement de Jérusalem au moment où celui-ci s'oppose ostensiblement aux vues de Washington, non seulement au sujet d'un règlement au Liban, mais encore à propos du *« plan Reagan »* pour une solution de l'ensemble du conflit au Proche-Orient. L'envoyé spécial américain au Proche-Orient, M. Philip Habib, qui vient d'essuyer un échec dans sa tentative pour engager les pourparlers entre Jérusalem et Beyrouth afin de préparer un retrait israélien au Liban, est intervenu personnellement auprès de certains sénateurs pour essayer de les faire revenir sur leur décision.

Au cours du conseil des ministres le 5 décembre, le gouvernement israélien a fait le point de ses relations avec Washington. Considérant qu'il venait d'être prouvé que, malgré les critiques soulevées par l'intervention israélienne au Liban, Jérusalem disposait toujours à Washington d'un soutien appréciable, M. Begin et ses ministres en ont conclu que le gouvernement américain venait de recevoir un avertissement, et ils ont manifestement décidé de pousser leur avantage en dénonçant à leur tour l'attitude de l'administration Reagan lors des dernières discussions au Sénat.

Le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, a qualifié cette attitude d'*« inamicale »* et il a souligné que ce n'était pas tant la volonté de limiter l'aide à Israël qui lui paraissait *« grave »*, mais plutôt les arguments employés par la Maison Blanche et le département d'Etat, où l'on avait indiqué qu'un geste en faveur de Jérusalem serait actuellement très mal interprété dans les pays arabes et risquerait de mettre en péril la politique de rapprochement entre les Etats-Unis et ces derniers. Au ministère des affaires étrangères, sans le dire ouvertement, on désigne plus particulièrement M. Shultz comme responsable de la récente détérioration des relations israélo-américaines. On indique que c'est depuis que ce dernier a pris la succession de M. Alexander Haig au département d'État que le gouvernement américain se montre de plus en plus critique à l'égard d'Israël. On ajoute que M. Shultz semble oublier une promesse de toujours faite par les Etats-Unis, celle de ne pas utiliser l'aide financière à Israël comme moyen de pression politique. Dans les milieux proches du gouvernement israélien, avec l'esprit de contre-attaque qui y règne actuellement, on va même jusqu'à soupçonner MM. Shultz et Habib d'envisager de plus en plus sérieusement des contacts avec l'O.L.P., alors que le gouvernement américain s'est depuis longtemps engagé à ne jamais prendre une pareille initiative sans l'approbation du gouvernement de Jérusalem.

FRANCIS CORNU.

« Nous cherchons le moyen de rapprocher le plan Reagan du projet arabe de Fès »

nous déclare un des proches collaborateurs de M. Arafat

Correspondance

Amman. – L'idée d'une participation de l'O.L.P. à de futures négociations de paix au sein d'une délégation jordano-palestinienne n'est plus exclue dans l'entourage de M. Yasser Arafat, où l'on affirme être en quête d'une *« formule acceptable »* par les Etats-Unis. C'est, en tout cas, selon des collaborateurs du chef de l'O.L.P., l'une des options actuellement étudiées par les dirigeants de l'organisation et le comité supérieur jordano-palestinien formé lors de la visite de M. Arafat à Amman, la semaine dernière.

Cependant, une telle délégation devrait satisfaire certaines conditions, nous a précisé M. Nabil Shaath, conseiller de M. Arafat pour la politique étrangère : elle devrait être constituée de *« deux parties distinctes (jordanienne et palestinienne) travaillant conjointement sur un pied d'égalité »*, et non de représentants palestiniens inclus à titre individuel dans une délégation jordanienne. L'identification des représentants palestiniens à l'O.L.P. devrait en outre apparaître clairement, même s'il ne s'agit pas de personnalités officielles de la centrale palestinenne (certains maires de Cisjordanie, par exemple). Ce que n'exclut pas non plus M. Shaath. *« L'O.L.P. représente tous les Palestiniens à l'intérieur comme à l'extérieur des territoires occupés. Par conséquent, pourvu que la délégation soit composée de Palestiniens choisis, autorisés et supervisés par l'O.L.P., tout est possible »*, souligne-t-il.

Une autre option est également examinée : celle d'une délégation arabe. *« Ce pourrait être le comité des Sept créé lors du sommet de Fès, qui comprend l'O.L.P., la Jordanie et la Syrie »*, estime M. Shaath. *« Mais le point sur lequel nous avons été très clairs et que les Jordaniens ont accepté, c'est que l'O.L.P. n'abandonnera pas son rôle et ne donnera de mandat à personne. »*

Le comité supérieur jordano-palestinien est chargé d'élaborer *« des propositions et une action politique dans le cadre de la déclaration de Fès »*, poursuit M. Shaath. *« Nous cherchons le moyen de rapprocher le plan Reagan du projet arabe de Fès, qui contient deux points sur lesquels nous ne pouvons pas faire de concessions : le droit des Palestiniens à l'autodétermination, qui doit conduire à un Etat indépendant, et le rôle de l'O.L.P. en tant que seul représentant du peuple palestinien.*

» Nous envisageons, par exemple, la possibilité d'introduire dans le plan Reagan le principe de référendum pour l'exercice de notre droit à l'autodétermination et celui de la mise en place d'une force multinationale dans les territoires occupés, même avant un retrait israélien, ainsi que le droit au retour, que les Américains ne mentionnent pas dans leurs propositions... »

– Mais le conseil central de l'O.L.P. n'a-t-il pas déjà rejeté le plan Reagan lors de sa dernière session à Damas ?

« Le communiqué du C.C.O.L.P. n'a pas rejeté le plan Reagan, mais seulement ses lacunes en ce qui concerne nos droits », rectifie M. Shaath. Toutefois, ajoute-t-il, *« nombreux sont ceux qui pensent au sein de l'O.L.P. – et je dois dire que j'ai moi-même des doutes, ainsi que Yasser Arafat – que les propositions du président Reagan ne sont pas sérieuses, qu'elles n'ont été faites que pour obtenir davantage de concessions de la part des Arabes et pour accroître les frictions parmi ces derniers. »*

L'attitude des Américains

Ce manque de crédibilité, soutient M. Shaath, a été dramatiquement révélé par les massacres de Sabra et de Chatila à Beyrouth, où *« les Américains ont failli honteusement à leurs obligations à l'égard de la population civile palestinienne »*. Qu'est-ce qui pourrait restaurer cette crédibilité aux yeux de l'O.L.P. ? : *« un gel des implantations israéliennes, par exemple, ou la défense des universités arabes dans les territoires occupés »*, répond M. Shaath.

Evoquant les discussions entre l'O.L.P. et Amman sur les modalités d'une future confédération palestino-jordanienne, discussions qui font également partie des attributions du comité supérieur, M. Shaath affirme d'autre part : *« Nous en sommes encore aux tout premiers pas. Il s'agit de mettre au point un schéma* pro forma *de nos futures relations. Je pense que cela doit être fait dès maintenant même si cela ne doit être appliqué que plus tard. »*

Les entretiens jordano-palestiniens devraient reprendre le 11 décembre. En outre il se confirme que deux des principaux collaborateurs du chef de l'O.L.P., MM. Khalil el Wazir (Abou Jihad) et Hani el Hassan, feront désormais de longs séjours à Amman, où l'un et l'autre ont décidé d'établir leur résidence.

EMMANUEL JARRY.

DIPLOMATIE

Le chef de l'armée rouge durcit le ton à l'égard de Washington

(Suite de la première page.)

Le maréchal Oustinov dénonce au passage le programme d'euromissiles américains et affirme ses *« doutes quant à la sincérité et au sérieux des intentions des États-Unis »* de parvenir à un accord sur ce sujet à Genève, mais il ne précise pas quelle sera la réaction soviétique si ces armes sont installées en Europe.

En revanche, il est tout à fait net sur ce que sera sa réponse au programme MX : *« Si la Maison Blanche*, dit-il, *nous lance un défi et commence à déployer les missiles MX, un nouveau missile intercontinental sera déployé en réponse en Union soviétique et ses caractéristiques ne le céderont en rien au MX. »*

Cette dernière assertion est la plus importante, car elle tranche sur le commentaire qu'avait fait la *Pravda*, le 25 novembre, à la suite du discours de M. Reagan : *« L'Union soviétique*, écrivait le quotidien du parti, *n'a pas l'intention de faire la course avec les États-Unis dans la création de chaque nouveau système d'armes, de les imiter. »*

Sans doute l'auteur – anonyme – ajoutait-il aussitôt : *« Cela ne signifie nullement que l'Union soviétique ne trouvera pas une réponse efficace si les plans de Washington sont réalisés. »* Mais l'on pouvait en conclure qu'une réserve avait été imposée avant de décider un nouveau déploiement en U.R.S.S. et que cette réserve correspondait aux sentiments de M. Andropov – qui ne s'est pas encore exprimé en public sur la question.

Le SS-18, déjà...

Cette réserve était d'autant plus logique que l'U.R.S.S. dispose déjà en fait de beaucoup plus que le MX, au moins en termes de puissance de feu, puisque le SS-18, dans sa dernière version déployée à partir de 1976, a une capacité d'emport double de celle du MX et peut véhiculer huit têtes de 2 mégatonnes chacune. En outre, Moscou a trois cent dix-huit de ces superfusées SS-18, alors que cent exemplaires seulement du MX sont prévus.

On peut se demander d'ailleurs si les événements n'ont pas déjà devancé les prévisions du maréchal soviétique, puisque les États-Unis ont révélé il y a quelques jours qu'un nouveau missile intercontinental avait été testé en U.R.S.S. Aucune précision n'a encore été communiquée sur cet engin, dont l'essai (d'ailleurs infructueux) aurait eu lieu le 22 octobre, soit avant la mort de Brejnev et un mois avant l'annonce officielle de M. Reagan sur le MX. Mais cet épisode montre la différence des situations des deux superpuissances en ce qui concerne l'information militaire. Si les États-Unis s'en étaient tenus aux mêmes règles que Moscou, l'existence même du programme MX serait restée inconnue jusqu'à l'an prochain, date retenue pour les premiers essais du nouvel engin, et il n'aurait pas été question non plus des Pershing et autres euromissiles avant leur apparition sur le terrain dans un an...

La polémique soulevée autour des accords SALT soulève des questions encore plus complexes. Le maréchal Oustinov marque un point en faisant observer que tant l'accord SALT 1 de 1972 (article premier) que le traité SALT 2 de 1979 (article 4), deux documents que les deux parties se sont engagés à respecter bien qu'ils ne soient pas officiellement en vigueur, interdisent pratiquement dans les mêmes termes *« la construction de lanceurs supplémentaires fixes de missiles balistiques intercontinentaux »*. L'accord de 1979 est même plus contraignant encore puisqu'il engage les deux parties à *« ne pas déplacer (relocate) les lanceurs fixes »* de tels engins.

Les Américains n'ont pas explicitement répondu sur ce point, sinon pour affirmer qu'on ne saurait confondre le *« lanceur »* (le terme employé par les traités et qui n'est d'ailleurs pas défini) et son *« silo »* (le terme employé par le maréchal Oustinov) qui n'est, selon M. Weinberger, qu'un *« abri »*. Pourtant l'accord SALT 2 parlait aussi des silos, prévoyant même que la dimension de ceux-ci ne devrait pas être augmentée de plus de 32 % si l'on ne voulait pas avoir à parler de *« nouveau missile »*.

Il reste que M. Carter, quand il a signé le traité SALT 2, entendait bien laisser ouverte l'option du MX et c'est bien pourquoi le même texte autorise chaque partie, dans son article 9, à *« tester et déployer un nouveau type de missile intercontinental léger »* (aussi étrange que cela paraisse, le futur MX est en effet considéré comme *« léger »* au regard du mastodonte SS-18). Et c'est précisément en raison des ambiguïtés du traité SALT 2 que le congrès américain, puis M. Reagan ont refusé de ratifier ce texte. Mais le président américain devra dire plus vite lesquelles de ses dispositions il entend rejeter : à la différence du projet de M. Carter, son missile MX ne sera pas mobile, mais fixe ; il sera bien *« déplacé »* vers un site entièrement nouveau du Wyoming et enfoui dans des silos trois fois plus profonds que son devancier, le Minuteman. Et le traité que devront conclure les deux grands, s'il est possible, sera encore plus complexe que le monument de subtilité technique qu'était déjà l'accord SALT 2.

MICHEL TATU.

● *La France et la République de Kiribati* (ancienne colonie britannique des îles Gilbert) ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs, a annoncé, vendredi 3 décembre, un communiqué du Quai d'Orsay. M. Robert Puissant, ambassadeur de France aux Fidji, est accrédité pour représenter la France à Tarawa, capitale de l'archipel indépendant depuis 1979.

● *M. Callaghan, ancien premier ministre travailliste britannique*, s'est entretenu, lundi 6 décembre, de la situation internationale avec M. Mitterrand, au cours d'un déjeuner à l'Elysée. A sa sortie, M. Callaghan a estimé que le chef de l'État français *« œuvrait avec beaucoup de succès pour faire en sorte que le monde sorte de la paralysie intellectuelle dans laquelle il est plongé devant les problèmes économiques »*. Les relations Est-Ouest et le désarmement ont également été évoqués.

● *M. Cheysson, ministre des relations extérieures*, a inauguré lundi 6 décembre dans la cour du quai d'Orsay une plaque à la mémoire des diplomates français morts en service depuis vingt ans. Parmi les huit noms portés sur cette plaque figurent notamment ceux de Pierre Susini, tué à Hanoï en 1972 sous les bombardements américains et de Louis Delamare, ambassadeur au Liban, assassiné le 4 septembre 1981 à Beyrouth.

● ERRATUM. – Plusieurs « coquilles » se sont glissées dans l'article consacré, dans *le Monde* du 7 décembre, à la réunion du parti populaire européen et du groupe libéral de l'Assemblée européenne à Paris (page 4). Il fallait lire que le P.P.E. avait été constitué le 8 juillet 1976, et que le Fine Gael, parti de M. Fitzgerald, était membre du P.P.E. (et non « R.P.G. », comme une erreur typographique nous l'a fait écrire...).

BIBLIOGRAPHIE

Sabra, Chatila, enquête sur un massacre

d'Amnon Kapeliouk

Un général israélien appelle au téléphone son supérieur, le ministre de la défense, M. Ariel Sharon. *« Nos amis entrent dans les camps... Félicitations ! »* Les quarante heures de massacre de Sabra et de Chatila – trois mille à trois mille cinq cents hommes, femmes et enfants dont un quart de Libanais, selon des chiffres vraisemblables, voués à une interminable et féroce extermination – commencent sur ce dialogue historique.

Dans un petit livre, d'où tout commentaire a été gommé pour laisser hurler les faits et eux seuls, notre collaborateur Amnon Kapeliouk raconte l' « affaire ». Ce récit, déjà connu pour l'essentiel, retrace le déroulement de la tuerie. Il ne maintient guère de doute sur l'existence d'une responsabilité d'Israël, dont l'armée a laissé des unités phalangistes – et non son allié le commandant Haddad comme on l'avait cru tout d'abord – mener leur sinistre besogne à 200 mètres de ses postes d'observation. Ses fusées ont éclairé *a giorno* le massacre. Ses officiers, ses soldats et, bien entendu, leurs supérieurs en ont eu connaissance et n'ont rien fait pour l'arrêter. Il ne s'agissait pas seulement chez les meurtriers d'une explosion de colère après le meurtre de Béchir Gemayel mais, plus probablement, d'un monstrueux règlement de comptes, d'un fantasme vengeur enfin assouvi, dans l'espoir de terroriser et de contraindre à fuir (mais où ?) les Palestiniens du Liban.

« Les circonstances dans lesquelles cet acte atroce a été commis démontrent, de manière irréfutable, la responsabilité d'Israël, indirecte sinon directe, dans la mort de centaines d'êtres sans défense », concluait un éditorial d' *Haaretz* dès le lendemain du massacre.

Les témoignages nombreux et accablants réunis ici confirment ce jugement à chaud. Ils désignent aussi certains éléments des Phalanges comme les auteurs du forfait ou encore, selon un Israélien cité, les *« renards que nous avons laissé entrer dans le poulailler »*. Or, à Beyrouth, la raison d'Etat – en l'espèce la peur de rallumer la guerre civile – les a déjà pratiquement amnistiés. Tant de massacres ont précédé celui-ci que l'opinion est blasée.

Israël, et c'est son honneur, n'a pas esquivé ses responsabilités, réservant l'union sacrée à des causes plus nobles et refusant de serrer les rangs autour d'un scandale. Le présent livre ne peut y être publié avant les conclusions de la commission d'enquêt, mais, d'ores et déjà, il met certains de ceux qui comparaissent devant elle en fâcheuse posture.

P.-J. F.

★ Coll. « l'Histoire immédiate ». Ed. du Seuil, 116 p., 39 F.

Iran

● NOUVELLES EXECUTIONS DE BAHAIS. – Les bahaïs de France viennent de recevoir un nouveau message de leurs coreligionnaires iraniens confirmant l'exécution de M. Yadollah Sepehrarfa, fusillé secrètement à Téhéran, et de M. Manoutchehr Vafai, assassiné dans cette même ville en raison de ses convictions religieuses.

On annonce également que, à Chiraz, M. Habibollah Aouji a été pendu le 16 novembre, et que le docteur Ziaollah Ahrari y a été fusillé le 21 novembre.

Une cinquantaine de bahaïs ont été arrêtés à Chiraz en septembre et sont toujours maintenus en détention. Cinq ont été jugés et condamnés à mort par une cour religieuse et se sont vu offrir trente minutes pour renier leur foi. On peut craindre que plusieurs de ces personnes ne soient secrètement exécutées.

EUROPE

Irlande du Nord

L'explosion d'une bombe dans une taverne a fait dix-huit morts et de nombreux blessés

De notre correspondant

Londres. — Plusieurs dizaines de personnes étaient encore bloquées, ce mardi 7 décembre en fin de matinée, dans les décombres du pub Dropping Well, à Ballykelly, près de Limavady, dans le comté de Londonderry. Il était 23 h 10 lundi soir, quand une bombe de forte puissance explosa dans cet établissement, qui était aussi une discothèque très fréquentée par les soldats d'une caserne de l'armée britannique toute proche. Aucun avertissement préalable n'avait été donné. L'attentat n'a pas encore été revendiqué.

Le bilan provisoire s'élève à dix-huit morts, dont sept soldats, et à soixante-six blessés, certains très grièvement atteints. La plupart des victimes seraient des jeunes femmes horriblement mutilées. Treize corps ont déjà été retirés des ruines du pub, qui a été complètement détruit. Une grue géante a été amenée des chantiers navals de Belfast pour déblayer les décombres et dégager les morts et les blessés.

Cet attentat, qui est le plus meurtrier depuis 1979 en Irlande du Nord, fait partie d'une campagne de violence relancée par les organisations nationalistes paramilitaires depuis les élections à la nouvelle Assemblée provinciale. Il intervient à un moment où une polémique s'est développée à Londres à l'intérieur du parti travailliste à propos de l'Irlande du Nord. Le Conseil du Grand-Londres, dirigé par la gauche travailliste, a, en effet, invité pour mardi prochain MM. Gerry Adams et Danny Morrison, dirigeants du Sinn Fein, branche politique de l'IRA provisoire, qui ont été élus au mois d'octobre dernier à à l'Assemblée d'Ulster. Inquiet des conséquences électorales possibles d'une telle invitation, M. Foot, leader de l'opposition, a pris ses distances en rappelant dans une lettre ouverte au président du Conseil du Grand-Londres que le Labour condamnait *« les méthodes barbares des Provos et autres groupes terroristes »*. Cependant, il n'a pas demandé l'annulation de l'invitation.

Les conservateurs ont également réagi violemment en exigeant de M. Whitelaw, secrétaire du Home Office, qu'il interdise la visite à Londres des deux dirigeants républicains irlandais. Les juristes du ministère de l'intérieur examinent les possibilités d'action. La loi sur la prévention du terrorisme devrait notamment permettre à la police de refouler MM. Adams et Morrison à leur arrivée en Grande-Bretagne.

M. Whitelaw se trouve cependant dans une situation quelque peu délicate. En 1972, alors qu'il était secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, il avait lui-même invité à Londres pour des négociations secrètes M. Adams, qui venait juste d'être libéré de prison. D'autre part, les élus du Sinn Fein, bien qu'ils boycottent la nouvelle Assemblée d'Ulster, ont eu récemment avec un ministre de Belfast des entretiens portant sur les questions constitutionnelles. Seules *des raisons d'opportunité politique* pourraient inciter à leur interdire des contacts avec les élus de la capitale britannique.

D'autre part, l'Assemblée qui a été désignée au mois d'octobre a du mal à se mettre en place. Alors qu'elle est boycottée par les deux partis représentant la communauté catholique, les unionistes tentent d'empêcher un député catholique membre de l'Alliance, parti interconfessionnel, de devenir le président de la commission de l'éducation. Si M. Prior, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord ne parvient pas à convaincre les protestants d'accepter cette candidature, l'Alliance menace de quitter l'Assemblée, portant ainsi un coup fatal à la dernière tentative de dévolution des pouvoirs.

DANIEL VERNET.

DANS *« LE MONDE DIPLOMATIQUE »*

Une « guerre sans fin » en Irlande

Un survol des dix années pendant lesquelles l'Angleterre a vainement multiplié les « plans » pour essager de maîtriser la crise irlandaise conduit Roger Faligot à des conclusions pessimistes après l'échec du « plan Prior » qui a *« accéléré l'effritement des partis modérés (...) au profit des forces plus radicales »*. Ce numéro de décembre du *Monde diplomatique* contient aussi un article de Dora C. Valayer qui décrit le climat de passion en Irlande du Nord, une analyse de la crise économique et des témoignages sur la résistance dans les prisons. Plusieurs poèmes et extraits de textes anciens (parmi lesquels une longue citation de Jules Verne) donnent à ce dossier sa profondeur historique.

Le même numéro s'ouvre sur un article bien documenté de Jean-Marie Chauvier : quels sont les progrès économiques réalisés en U.R.S.S. sous le règne de Leonid Brejnev (le bilan est plus impressionnant qu'on ne l'admet en général) et à quels blocages va se heurter l'action de M. Andropov dans l'appareil de production, dans la relation entre villes et campagnes, dans les scléroses d'une société soulevée par de puissantes aspirations au mieux-être ? Marc Ferro complète ce tableau par une réflexion sur des textes de M. Andropov.

Un grand reportage d'Ignacio Ramonet sur le Mexique dément l'image trop généralement acceptée d'un pays où le rôle déterminant du parti au pouvoir serait peu contesté. Il montre les tensions internes qui travaillent une société où l'armée elle-même ne manque pas de se poser des questions.

Après des articles sur l'Egypte, l'Italie, etc., *le Monde diplomatique* consacre enfin plusieurs pages aux classes ouvrières du tiers-monde, notamment en Afrique noire, en Algérie, en Asie et au Brésil.

Pologne

Les autorités entretiennent l'incertitude sur les modalités du retour à la vie civile

De notre correspondant

Varsovie. — A six jours du premier anniversaire de l'instauration — le 13 décembre — de l'état de guerre, les autorités maintiennent l'incertitude sur les conditions dans lesquelles la Pologne devrait bientôt revenir à la vie civile. La Diète — c'est la seule chose sûre — est appelée à débattre de cette question lundi et mardi prochains. Le général Jaruzelski devrait alors préciser ses intentions. Ce « débat » ne devrait toutefois pas déboucher sur des mesures immédiates. On se contenterait, à ce moment-là, de présenter en première lecture un ensemble de projets de loi d'exception destinés à rester en vigueur jusqu'à la fête nationale du 22 juillet et qui ne remplacerait l'état de guerre qu'à l'issue d'une seconde séance du Parlement, prévue pour le 23 décembre.

Un retour pur et simple à la législation d'avant le coup d'Etat est donc exclu. Reste à savoir si l'état de guerre sera, à la veille de Noël, définitivement levé ou simplement, pour faire planer la menace de sa réinstallation, *« suspendu »* et combien de ses dispositions surtout garderont en habit civil force de loi.

Que faire ?

Le dosage à faire est si complexe qu'il n'est pas impossible que toutes les décisions n'aient pas encore été prises. Il faut en effet que les changements soient tout à la fois assez importants pour traduire les « progrès de la normalisation » ; assez restreints pour conserver à l'armée un rôle politique indispensable en raison de la faiblesse du parti ; et suffisamment mesurés, enfin, pour que la législation n'autorise aucune forme de reprise d'une activité contestataire quelconque.

Sur ce dernier point, la mise hors la loi de Solidarité, la dissolution de l'Association des journalistes, de l'Union indépendante des étudiants (N.Z.S.) et de l'Association des acteurs, ont d'ores et déjà largement aplani les difficultés en faisant place à peu près nette. Il n'en demeure pas moins que rendre à l'état de droit — fût-ce celui d'un régime communiste — ce pays qui ne courbe pas l'échine présente des inconvénients.

Exemple : une loi libéralisant la censure a été votée du temps de Solidarité. Ce texte donne la possibilité de contester *a posteriori* devant les tribunaux le bien-fondé d'une interdiction totale ou partielle de publication d'un article. L'arme que la liberté d'expression devait ainsi retrouver avec la fin de l'état de guerre n'a guère de poids, alors que la presse a été reprise en main et que le climat politique ne favorise aucunement l'indépendance de la justice. Il existe encore, pourtant, quelques petits titres tentés par le persiflage et, surtout, à Cracovie, héritage de 1956, un grand hebdomadaire catholique indépendant. Ils n'hésiteraient pas à utiliser toutes les ressources de cette loi si elle rentrait en vigueur.

Alors ? Abolir la loi ? Ce serait aller contre l'attachement affirmé au « renouveau » et du plus mauvais effet. Le choix est plutôt entre en suspendre l'application et en assumer les risques.

Second exemple : héritage de 1956, il existe en Pologne plusieurs clubs d'intellectuels catholiques, dont le prestige est très grand et qui devraient désormais pouvoir reprendre vie. On peut en contrôler les activités, en interdire telle ou telle réunion, leur faire toutes les difficultés imaginables, ils seront néanmoins là, avec leurs petits locaux et leur grande influence.

Troisième et dernier exemple : l'internement, mesure administrative qui a fait renaître la lettre de cachet, doit disparaître avec l'état de guerre, et tous les internés devraient, en conséquence (mais le conditionnel s'impose), être élargis. Ils ne vont pas se lancer dans la conspiration, et tous les moyens sont là pour les en dissuader éventuellement. On ne pourra pourtant pas empêcher complètement ces hommes de réfléchir, de se rencontrer, de se concerter, de s'exprimer.

L'analyse de M. Bujak

Pour le pouvoir, la difficulté est de devoir retourner à la « normale » — à cette dictature du prolétariat à laquelle il avait dû substituer la dictature tout court, — alors que n'est pas rétablie cette emprise totalitaire qui atomise une société, clot les lèvres, vide le droit de toute réalité et constitue en un mot le fondement du « socialisme réel ».

Faisant, dans une interview publiée samedi 4 décembre par un bulletin illégal (1), le bilan de l'année écoulée, le plus connu des dirigeants clandestins de Solidarité, M. Bujak, est ainsi fondé à expliquer que la *« réussite »* de la Pologne est de ne s'être pas tue. Il ne met nul triomphalisme dans ce constat, soulignant au contraire que cette *« réussite »* ne s'apprécie qu'au regard du sort de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie ; il n'y a pas de défense possible contre la force militaire ; les Hongrois qui avaient pris les armes n'en ont pas moins été défaits, et il est *« impossible de fuir »* cette réalité-là tant que *« Moscou se trouve derrière »*. Cela étant, dit-il, alors que *« là-bas — à Budapest et à Prague — ont été pratiquement détruits tous les grands milieux qui créaient l'opinion et menaient une réflexion politique et indépendante (...), nous avons chez nous réussi, bien qu'imparfaitement peut-être, à créer l'alternative »*.

Alternative entre deux attitudes — la résignation et la volonté de dire non. *« Je ne considère aucune des actions directes — les grèves et manifestations organisées par la clandestinité — comme suffisamment massive pour pouvoir dire qu'elle ait été une victoire, y compris les manifestations du 31 août que je trouve trop faibles pour un syndicat de dix millions de membres »*, dit M. Bujak. Il était pourtant *« indispensable de les entreprendre* — poursuit-il — *pour pouvoir gagner dans d'autres domaines »*, car elles ont constitué *« un point de repère pour la population »*.

Pour l'ancien président de l'organisation varsovienne de Solidarité, les succès sont donc que *« l'honneur, les aspirations et les âmes »* n'aient pas été étouffés ; que le boycottage des nouveaux syndicats soit aussi général, et aussi que la police n'ait pas encore réussi à démanteler la clandestinité malgré les très durs coups qu'elle lui a portés. *« Si nous avons réussi à nous cacher pendant un an et à rester actifs, dit-il, c'est dans une large mesure parce que le nombre des gens prêts à collaborer avec l'autre côté s'est avéré très restreint (...) ; durant cette année, le mythe de l'omniprésence et de l'omnipotence des services de sécurité est tombé, pas complètement mais l'idée que rien ne pourrait leur échapper s'est écroulée. »*

Maintenant, estime M. Bujak, il faut faire en sorte que l'alternative demeure, notamment en suscitant une réflexion autour d'un programme qui ouvrirait des perspectives même lointaines. Il ne devrait pas s'agir d'un programme de conspiration visant à renverser le pouvoir, mais au contraire d'objectifs et de revendications connus visant à un compromis sur la réforme de l'économie, les libertés de la presse et d'expression et l'organisation de l'entraide — toutes activités pour lesquelles, souligne-t-il, il est difficile d'envoyer des hommes en prison.

Une inconnue : l'Eglise

Dans cet esprit, il faudrait, selon M. Bujak, organiser l'examen critique et éventuellement un boycottage des décisions prises dans les entreprises ; jouer peut-être le jeu des institutions officielles d'autogestion ; *lutter pour l'amendement de la loi sur* les syndicats ; faire appel, pour la défense du droit, aux organisations internationales ; bref, *« réclamer tous nos droits et en user »* dès la fin de l'état de guerre, bien que *« nous n'y lions pas de grands espoirs »*, ni sur la libération de tous les internés ni sur l'amnistie de tous les condamnés. Ce qu'il faut entreprendre, dit M. Bujak, c'est *« une lutte pour la possibilité de mener une action ouverte »*, et pour cela, il est nécessaire de conserver les structures clandestines existantes — aussi longtemps en tout cas que les prisonniers politiques n'auront pas été libérés.

Signe des temps, la seule crainte vraiment profonde qu'exprime M. Bujak est que l'Eglise n'ait déjà accepté ou n'accepte demain comme condition à la confirmation de la visite de Jean-Paul II que la clandestinité ne refasse surface en robe de bure. Je crains, dit-il, que l'on fasse de nous une simple *« carte dans la préparation de cette visite »* en nous demandant de nous auto-dissoudre pour que le pape puisse venir.

BERNARD GUETTA.

(1) *Tygodnik Mazowsze* (l'hebdomadaire de Mazovie), qui est l'un des principaux journaux de la clandestinité.

Italie

L'ATTENTAT DU 13 MAI 1981 CONTRE LE PAPE

Les déclarations d'Ali Agca sur le rôle de M. Antonov ont convaincu les enquêteurs

De notre correspondant

Rome. — Le rejet, par le tribunal de la liberté, du recours de mise en liberté provisoire du fonctionnaire bulgare, M. Antonov, soupçonné de complicité dans l'attentat contre le pape, a implicitement confirmé la « piste bulgare » (*le Monde* du 7 décembre). Organisme nouvellement créé par la législature italienne pour examiner la teneur des accusations portées contre les personnes arrêtées, le tribunal de la liberté n'a pas jugé suffisants, au regard du dossier, les éléments fournis par les avocats de M. Antonov pour demander sa liberté provisoire : ceux-ci avaient fondé leur recours sur les témoignages des collègues du fonctionnaire bulgare affirmant que, le jour de l'attentat, ce dernier se trouvait non pas place Saint-Pierre mais à son bureau. Le mandat d'arrêt concernant M. Antonov a donc été confirmé.

Bien que toujours entourée du plus grand secret, l'enquête menée sur M. Antonov par la magistrature italienne semble devoir aboutir sans doute, la semaine prochaine, à une inculpation. Les enquêteurs auraient procédé à la fois à partir des indications venues de l'étranger — notamment de Turquie, mettant l'accent sur les liens existant entre la pègre d'Ankara et la Bulgarie, en particulier pour le trafic des armes — et des déclarations d'Ali Agca, auteur de l'attentat.

Celui-ci est certes un personnage *a priori* peu crédible, comme en témoignent ses premières déclarations après son arrestation, dans lesquelles il affirme tout et le contraire de tout. Cette fois, cependant, il semble avoir convaincu les enquêteurs. Il a en effet fourni plusieurs preuves de ses déclarations concernant ses contacts avec les Bulgares. Il a d'abord reconnu parmi d'autres les photographies des trois personnes mises en cause : MM. Antonov, Kolev et Aivasov. D'autre part, lors d'une reconstitution, il a conduit le magistrat instructeur sur les lieux qu'il fréquenta les jours précédant l'attentat. Sans même savoir le nom exact des rues, il a en particulier conduit le juge devant l'immeuble où habitait M. Antonov. C'est là, selon Ali Agca, qu'aurait eu lieu sa rencontre avec les trois Bulgares quelques jours avant l'attentat. C'est essentiellement sur ces éléments qu'a été mis le mandat d'arrêt contre M. Antonov.

Selon des indiscrétions rapportées par la presse italienne, Ali Agca se serait mis à parler lorsqu'il se serait rendu compte que certains engagements pris par ses complices tardaient à se concrétiser. Ce qui semble surtout l'avoir convaincu, ce sont les éléments rassemblés par les enquêteurs à partir d'informations en provenance de Turquie et d'Allemagne (un des complices turcs d'Ali Agca a été arrêté en Allemagne : il s'agit de Musar Cedar Celibi). Il semble, en outre, selon des informations non confirmées, que l'élimination d'Ali Agca quelques heures après l'attentat faisait partie du plan élaboré par les complices et les mandataires de la tentative d'assassinat contre le pape.

PHILIPPE PONS.

● RECTIFICATIF. — Dans la correspondance de Rome sur l'implication de deux autres fonctionnaires bulgares dans l'attentat contre le pape (*le Monde* du 7 décembre), il fallait lire : « deux *touristes* italiens arrêtés l'été dernier en Bulgarie » (et non pas : deux *terroristes*).

Espagne

L'ETA militaire annonce la poursuite de la lutte armée

Madrid *(A.F.P.)*. — L'ETA militaire a annoncé, lundi 6 décembre, sa décision de poursuivre la lutte armée, portant ainsi un coup sévère aux espoirs suscités par la venue au pouvoir des socialistes d'une prompte pacification du Pays basque espagnol.

« Bien que la réforme et la Constitution (de l'Etat espagnol) *se déguisent en social-démocratie, elles continueront à être les bourreaux du peuple basque »*, affirme un communiqué de l'ETA militaire, qui ajoute : *« L'espoir d'un changement politique, loin de s'affirmer, s'est transformé en un décevant rideau de fumée. »*

L'ETA militaire avait lancé plusieurs invitations au « dialogue » avec Madrid entre les élections du 28 octobre et la prise de fonctions du nouveau gouvernement. Selon elle, les pourparlers devaient s'engager sur la base de plusieurs revendications « minimales », parmi lesquelles la reconnaissance du droit à l'autodétermination et le départ des forces de l'ordre du Pays basque. Lors du débat d'investiture, M. Gonzalez a déclaré, à l'adresse des élus basques, qu'il demeurait disposé au dialogue, mais uniquement *« dans le cadre de la Constitution espagnole et du statut d'autonomie »* dont jouit le Pays basque.

L'ETA militaire aurait interprété cette déclaration comme une fin de non-recevoir à ses avances, comme l'avait déjà laissé entendre, vendredi dernier, à Bilbao, la coalition Herri Batasuna (considérée comme le bras politique de l'ETA militaire). Seule l'ETA politico-militaire « septième assemblée », la fraction la moins dure de cette organisation indépendantiste, a renoncé, il y a quelques mois, à la lutte armée.

AFRIQUE

Maroc

TRENTE ET UN PRISONNIERS POLITIQUES VONT FAIRE LA GRÈVE LA FAIM

(De notre correspondant)

Rabat. — Trente et un détenus politiques ont décidé d'entamer, le mercredi 8 décembre, une nouvelle grève de la faim jusqu'au 17 décembre inclus. Dans une lettre ouverte adressée au ministre de la justice, les détenus qui sont internés à la prison centrale de Kenitra, au nord de Rabat, écrivent, notamment : *« Notre détention depuis huit et douze ans, les peines invraisemblables prononcées contre nous, les conséquences de tout cela, à savoir la dispersion de nombreuses familles privées de soutien matériel, le veuvage des épouses et l'orphelinat des enfants dont les pères sont ensevelis vivants dans les prisons, l'enterrement de dizaines de jeunes Marocains par des condamnations qui dépassent leur âge avant leur arrestation, ces données prouvent, avec éclat, la vérité de ce qu'on a nommé et qu'on nomme toujours « épanouissement » des libertés démocratiques au Maroc.*

» Nous avons exercé non seulement notre droit, mais notre devoir de citoyenneté, le droit syndical et politique pour défendre le pain et la voix du peuple et le résultat a été la vengeance politique à notre encontre (...) ».

La lettre conclut : *« Pour ces raisons, nous avons décidé d'entreprendre une grève de la faim du 8 décembre au 17 décembre inclus. Pour notre droit à la liberté. Ce faisant, nous sommes conscients de participer à la lutte de toutes les forces démocratiques nationales et internationales pour la libération de tous les prisonniers politiques et syndicaux et pour le retour des exilés »*.





EUROPE

Union soviétique

Les premiers pas de M. Andropov

II. – *A la hongroise ?*

De notre envoyé spécial DANIEL VERNET

Dans le premier article (*le Monde* du 7 décembre), notre envoyé spécial a montré comment d'entrée de jeu M. Andropov se distinguait, par le style au moins, de son prédécesseur. Mais en promettant la fermeté, il a aussi inquiété toute une partie des cadres qui se sentaient davantage rassurés par M. Tchernenko.

Moscou. – *« Peser et prendre en considération l'expérience des pays frères. »* Cette petite phrase empreinte de modestie prononcée par M. Andropov devant le comité central du parti communiste soviétique a relancé la discussion sur les leçons que l'U.R.S.S. pourrait tirer du système hongrois pour réformer sa propre économie. Depuis qu'il a été ambassadeur à Budapest, au moment de l'insurrection, le nouveau secrétaire général a constamment manifesté son intérêt pour la Hongrie, où il était encore en visite au mois de décembre 1981. Au secrétariat pour les relations avec les partis frères jusqu'en 1967, puis à la direction même du K.G.B., il a continué à suivre avec bienveillance la politique de M. Kadar.

M. Andropov récuserait certainement l'expression *« communisme du goulash »* inventée par Khrouchtchev, mais il est parfaitement conscient de la nécessité d'améliorer l'efficacité du système économique soviétique pour élever le niveau de vie. De là à penser qu'il pourrait adopter, en tout ou partie, le système hongrois, il n'y a qu'un pas, qu'il ne faut pas franchir. Pour des raisons historiques, géographiques, politiques, etc., la comparaison entre les deux pays ne tient pas (1). Bien plus, la réforme économique a été décidée en Hongrie, après un mouvement de révolte populaire, pour sauver ce qui pouvait l'être du socialisme à la mode soviétique. Moscou n'est nullement confronté au même problème.

En U.R.S.S., la poussée populaire en faveur des réformes est inexistante. Tout le monde est mécontent de la situation actuelle mais la grande majorité – qui n'a d'ailleurs pas voix au chapitre – s'en accommode. Les intellectuels grognent dans leur coin, les gestionnaires lucides sont découragés. Les plus honnêtes ont renoncé à toute idée de changement, les autres tirent profit de la pénurie. Les fonctionnaires du parti voient dans le maintien du *statu quo* la meilleure garantie pour la pérennité de leur pouvoir.

Les « modernistes » sont donc en très petite minorité, mais leurs voix pourraient être d'autant mieux entendues que les principaux bénéficiaires de l'ère brejnévienne, à savoir les militaires, verront leur position mise en cause peu à peu par l'inertie générale de l'économie. Secteur prioritaire, l'industrie militaire (et spatiale) a toujours été séparée du reste de la vie économique. Les cloisons ne sont cependant pas parfaitement étanches. Les retards, les gaspillages, la désorganisation de l'économie « civile », rejaillissent sur le secteur militaire. Le jour n'est peut-être pas loin où le « complexe militaro-industriel » se prononcera pour des réformes économiques au nom de l'efficacité et de la puissance.

Entre l'« anarchie bureaucratique » (2) et la réhabilitation du secteur privé, il y a place pour un dégradé de mesures prudentes propres à améliorer le fonctionnement du système sans pour autant le bouleverser. Le diagnostic a été établi depuis longtemps. On le retrouve dans tous les derniers discours de Brejnev et dans la première intervention de M. Andropov au comité central. Le rythme de la croissance économique diminue, la productivité du travail est trop faible, le rendement des investissements est en chute libre. L'U.R.S.S. manifeste une incapacité structurelle à intégrer le progrès scientifique et technique dans l'économie.

Dans un récent article de la *Pravda*, l'académicien Trapeznikov suggérait d'encourager l'exportation de produits nouveaux vers les pays à technologie avancée, afin d'en tester la qualité. Le leitmotiv des discours officiels est pertinent : l'U.R.S.S. n'a pas réussi le passage d'une croissance extensive à une croissance intensive. Ses structures étaient assez bien adaptées à un développement tout aussi « sauvage » que le capitalisme du dix-neuvième siècle. Elles deviennent un frein dans une économie plus affinée, où les ressources matérielles et humaines se font rares.

Les investissements massifs injectés ces dernières années dans l'agriculture n'ont encore permis de surmonter ni les crimes de Staline contre la paysannerie ni les lubies de Khrouchtchev. Un exode rural massif a transformé en consommateurs une armée de producteurs qui sont venus grossir les queues devant les magasins des villes. Les autorités essaient maintenant d'y remédier en encourageant l'auto-consommation, les lopins individuels, les jardins d'entreprise et, dans une certaine mesure, le marché libre (selon le programme alimentaire adopté au plénum de mai dernier, 10 % de la production des kolkhozes pourront être vendus sur le marché libre, que les objectifs du plan aient été ou non réalisés). Mais l'agriculture soviétique ne parvient toujours pas à nourrir la population, et les tickets de rationnement sont la règle dans toutes le grandes villes en dehors de Moscou, y compris dans les régions traditionnellement agricoles, comme la Géorgie.

Les idées de réforme ne manquent pas. Dans la plupart des cas, leur origine remonte à 1962 ou 1965, quand ce n'est pas à la NEP (Nouvelle politique économique), dont on vante périodiquement les mérites. L'opposition des *apparatchiki* a fait échouer les tentatives précédentes. Leonid Brejnev notamment apparaissait de plus en plus, à la fin de sa vie, comme un obstacle à la réalisation des réformes qu'il avait en principe soutenues. M. Andropov voudra-t-il et pourra-t-il vaincre les pesanteurs du système ? Il a déjà annoncé qu'il fallait *« judicieusement répartir les cadres afin que dans les secteurs décisifs se trouvent des hommes politiquement mûrs, compétents, ayant un esprit d'initiative, possédant des capacités d'organisateurs et le sens de l'innovation »*, ce qui laisse au moins prévoir que les cadres incompétents ne resteront plus intouchables comme sous Brejnev.

Mais le secrétaire général a été très prudent en énonçant les mesures qu'il préconisait. S'il avait le « modèle hongrois » en tête, il n'en a rien laissé paraître. Pour encourager le travail de qualité et l'esprit d'initiative, il compte sur une combinaison de stimulants idéologiques et de stimulants matériels, alors que les premiers ne fonctionnent plus depuis longtemps et que les seconds n'existent pas. Rien ne sert, en effet, de distribuer des primes en espèces, alors qu'il n'existe aucune offre correspondante de marchandise, sinon au marché noir.

Pour sortir de ce cercle vicieux, une réforme des salaires et des prix liée au moins à un échange de billets permettant d'éponger une partie de la masse monétaire serait indispensable. Des idées ont été agitées dans ce sens par les revues économiques spécialisées. L'accroissement de la hiérarchie des salaires, les subventions versées au commerce de détail, qui maintiennent les prix de vente artificiellement bas, ne poussent pas les salariés à chercher des rémunérations plus élevées, qui leur permettraient d'acquérir des biens interdits à la moyenne des travailleurs.

La décentralisation

M. Andropov veut que la productivité du travail devienne *« l'indice principal d'efficacité économique »*, que la gestion économique soit améliorée, que l'autonomie des entreprises soit accrue – *« avec circonspection »* toutefois, – que l'industrie des biens de consommation échappe au Gosplan et soit décentralisée, que les bureaucrates cessent de s'occuper des détails de l'activité agricole que les paysans connaissent d'instinct, pour se consacrer au développement du complexe agro-industriel.

L'académicien Trapeznikov, vieux routier des réformes de 1962 et de 1965, est reparti en croisade dans la *Pravda*. Il a rappelé quelques principes de bon sens : l'indice de la valeur ajoutée doit se substituer à la production brute, les informations doivent remonter du marché vers la production pour éviter le gonflement des stocks d'invendus ou la pénurie, qui provoquent inévitablement une baisse de la qualité des produits. Des stocks doivent être constitués à tous les stades de la production pour éviter les approvisionnements en accordéon. Il convient enfin d'augmenter la marge d'initiative des directeurs d'entreprise par rapport au Gosplan et aux fonctionnaires locaux du parti.

Depuis 1965 toutefois, la décentralisation économique est restée un vœu pieux. L'administration centrale ne parvient pas à se défaire de ses prérogatives. Quand, sous la pression du pouvoir politique, elle lâche du lest d'un côté, elle resserre son contrôle d'un autre. Une récente modification des structures du Gosplan en fournit une nouvelle illustration. En octobre dernier, il a été décidé de favoriser la dimension régionale de la planification et, encore une fois, l'autonomie des entreprises. En contrepartie, le Gosplan a obtenu un renforcement de sa fonction de contrôle. Les Soviétiques paraissent incapables de concevoir la décentralisation sans un gonflement simultané de l'appareil central, comme s'ils craignaient toujours que l'autonomie ne débouche sur l'anarchie.

Sans doute M. Andropov a-t-il insisté également sur le développement de la démocratie socialiste, c'est-à-dire, dans la perspective soviétique, l'augmentation des pouvoirs des syndicats et des organisations de masse. Mais celle-ci ne va pas forcément dans le sens d'une reforme économique fondée sur l'efficacité. Les syndicats restent opposés à une politique de « vérité des prix », au licenciement, à l'élargissement de l'éventail des salaires... Une remise en cause des hiérarchies figées depuis des décennies et des avantages acquis, si maigres soient-ils, risque de provoquer mécontentement et peut-être désordres. Garante du « socialisme réel », l'U.R.S.S. ne peut pas se permettre des expériences risquées. Elle laisse ses alliés essuyer les plâtres, quitte ensuite à profiter de leurs leçons. Une réforme économique enfin serait inévitablement coûteuse. Dans un premier temps au moins, elle pourrait avoir des conséquences négatives sur le budget militaire, à une époque où la détente internationale est invoquée plus que pratiquée.

Prochain article :

RIPOSTE OU COOPÉRATION ?

(1) Cf. l'article de Gérard Duchêne dans « le Monde de l'Economie » du 22 novembre.

(2) L'expression que l'écrivain en exil Lev Kopelev applique à la vie intellectuelle vaut aussi pour l'économie.

HOMMAGE POSTHUME A KOSSYGUINE

L'intention de la nouvelle équipe de moderniser l'économie semble entraîner un regain de faveur pour Alexis Kossyguine, l'ancien chef du gouvernement soviétique, que l'on peut considérer comme le père de la réforme avortée de 1965. La *Pravda* du 1er décembre annonce qu'une *« plaque mémoriale »* en l'honneur de cette *« éminente personnalité du parti communiste et de l'État soviétiques »* a été officiellement dévoilée le 30 novembre sur l'immeuble du n° 3 de la rue Granovski, dans le centre de Moscou, où Alexis Kossyguine a vécu de 1942 à 1968.

Lors des obsèques, en décembre 1980, les honneurs avaient été mesurés pour celui qui avait pourtant dirigé le gouvernement soviétique pendant seize ans, plus longtemps qu'aucune autre personnalité depuis la révolution. Kossyguine avait eu droit à une urne scellée dans le mur du Kremlin, alors que Souslov et Brejnev ont été enterrés dans une tombe « grand format », aux côtés de Staline, de Dzerjinski et d'autres grandes figures du régime.

Il est vrai que Kossyguine, déjà malade, avait été démis de ses fonctions deux mois plus tôt. Cette défaveur partielle a été en tout cas partiellement réparée, comme par hasard, trois semaines après la disparition de Brejnev.

Les relations avec l'Europe de l'Est : des avantages politiques qui coûtent cher

Dans la relation coloniale traditionnelle, la métropole exploite la périphérie en lui achetant à bas prix des matières premières et en lui vendant à prix d'or des produits manufacturés. Les relations entre l'U.R.S.S. et ses alliés d'Europe de l'Est ne correspondent pas à ce schéma. Les Soviétiques fournissent à des tarifs relativement faibles de l'énergie et des matières premières aux démocraties populaires qui leur livrent en échange des produits alimentaires et des biens d'équipement facturés à prix fort.

Ce paradoxe s'explique par les bénéfices politiques, militaires, idéologiques, que Moscou retire de l'existence de son glacis. En termes économiques et financiers, ces avantages lui coûtent cher. Sans doute les « programmes finalisés » mis au point dans les années 70 au sein du Comecon favorisent-ils le développement des secteurs de base en U.R.S.S. où sont situés neuf sur dix des grands chantiers communs. Les alliés financent ces projets avec des crédits à long terme portant 2 % à 2,5 % d'intérêt et remboursables en produits quand les installations commencent à fonctionner. Ils fournissent la technologie et les équipements (surtout pour la R.D.A. et la Tchécoslovaquie, où l'industrie est généralement plus avancée qu'en U.R.S.S.) et parfois la main-d'œuvre (pour la Bulgarie et la Pologne). Ces projets du Comecon en U.R.S.S. représentent 3 % à 4 % des investissements globaux de l'Europe de l'Est.

Mais cet aspect favorable à l'U.R.S.S. ne compense pas les éléments négatifs. L'avantage que les Soviétiques retirent de ce marché captif est limité, car les produits vendus à leurs alliés trouveraient de toute façon preneur sur le marché mondial et pourraient rapporter des devises fortes. Depuis 1975, le prix interne au Comecon du pétrole et du gaz est calculé chaque année à partir de la moyenne mobile du prix mondial sur les cinq années précédentes. Le pétrole soviétique coûte encore, pour les pays est-européens, 30 % moins cher que le prix mondial. En 1980, 80 % des importations d'énergie du Comecon venaient d'U.R.S.S., soit deux tiers de la consommation. Depuis, les Soviétiques ont averti leurs alliés qu'ils ne seraient pas, comme promis, en mesure d'augmenter les livraisons.

Des subventions déguisées

Pour l'U.R.S.S., les termes de l'échange se sont améliorés moins rapidement avec le Comecon qu'avec le reste du monde. Moscou fournit des subventions déguisées à ses alliés du fait du bas prix de l'énergie et des coûts relativement élevés, surtout si l'on tient compte d'une qualité inférieure aux normes internationales, des biens d'équipement qu'elle leur achète. Ces « subventions » s'élèveraient à 5 ou 6 milliards de dollars par an. Cependant, la différence devrait se réduire à partir de l'année prochaine, quand le troisième choc pétrolier va faire sentir pleinement ses effets sur les prix internes du Comecon.

Depuis 1975, la balance commerciale de l'U.R.S.S. avec ses alliés européens, sauf la Roumanie, a un solde positif, mais c'est un excédent qui coûte cher, car les Soviétiques sont obligés d'accorder des crédits à leurs partenaires pour financer leurs déficits. Au cours des dix dernières années, le total des transferts de ressources de l'U.R.S.S. vers les pays européens du Comecon s'est élevé à 110 milliards de dollars (1), mais en 1981 il a atteint 20 milliards, auxquels il faut ajouter l'aide apportée aux membres non européens de la communauté socialiste : Mongolie, environ 350 millions de dollars par an ; Vietnam, 500 millions, et Cuba, 3 milliards. En 1980, ces transferts représentaient 2,8 % du produit national brut de l'Europe de l'Est.

Toutefois, le rapprochement des prix internes au Comecon et des prix mondiaux de l'énergie va obliger l'U.R.S.S. à augmenter son aide à ses partenaires, soit sous la forme de nouveaux crédits à long terme et à bas taux d'intérêt, soit sous la forme d'investissements directs dans des projets destinés à produire des marchandises exportables vers l'U.R.S.S. La dépendance des démocraties populaires envers leur grand voisin s'accroîtra en même temps que le fardeau économique et financier de l'U.R.S.S.

(1) Chiffres cités par Jan Vanous dans *Problems of communism*, juillet-août 1982.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Un condamné à mort a été exécuté par injection intraveineuse

De notre correspondant

Washington. — Pour la première fois aux Etats-Unis un condamné à mort a été exécuté par injection d'un produit chimique dans l'organisme, ce mardi 7 décembre, à la prison de Huntsville (Texas). Il s'agit de Charlie Brooks, un Noir âgé de quarante ans, reconnu coupable d'un meurtre en 1977. On lui a administré une substance à base de penthotal au moyen d'une piqûre intraveineuse faite au bras.

Jusqu'au dernier moment, le condamné — converti à l'islam pendant sa détention — espérait échapper à la peine capitale. Il s'était adressé à la cour d'appel de La Nouvelle-Orléans et à la Cour suprême des Etats-Unis. Cette dernière émit une opinion négative quelques heures seulement avant le moment fixé pour l'exécution. Seul le gouverneur du Texas pouvait alors gracier Charlie Brooks par un simple coup de téléphone à la prison, mais il ne le fit pas.

Plusieurs associations opposées à la peine de mort s'étaient élevées contre cette exécution, qualifiée de « *spécialement répugnante* » par un membre d'Amnesty International, M. Jack Rendler. « *La médecine*, remarquait-il, *est censée défendre la vie humaine, non la détruire.* »

La peine de mort ne fait pas l'objet d'une législation fédérale. Chaque Etat l'organise à sa façon, mais doit toutefois suivre les avis de la Cour suprême, laquelle qualifia, en 1972, d'injustes et inconstitutionnelles certaines dispositions prises par plusieurs Etats pour l'appliquer. La peine capitale existe actuellement dans trente-sept Etats (sur cinquante). Parmi eux, dix-huit ont adopté la chaise électrique, neuf la chambre à gaz, quatre la pendaison, quatre autres l'injection et deux le peloton d'exécution.

Depuis 1976 — date à laquelle la Cour suprême approuva les législations révisées de plusieurs Etats, — six personnes ont été exécutées (Charlie Brooks est le premier Noir), alors que le nombre des condamnés à mort s'élevait à mille trente-huit en août dernier. Cela est dû aux nombreuses procédures d'appel, mais aussi à certaines interventions de la Cour suprême. Elle avait décrété, par exemple, en mai 1981, qu'une personne accusée de crime pouvait refuser de répondre à un psychiatre si celui-ci témoignait ensuite au procès. Cet avis eut pour conséquence immédiate d'invalider trente condamnations à mort au Texas.

Selon un sondage Gallup de mars 1981, deux Américians sur trois seraient favorables à la peine capitale. Une proportion aussi forte n'avait pas été enregistrée depuis 1953. Le président Reagan en est également partisan, pour combattre la criminalité violente, cette « *épidémie qui coûte chaque année la vie à vingt mille Américains* ». Le 28 septembre 1981, dans un discours, il regrettait de n'avoir pas autorisé davantage d'exécutions lorsqu'il était gouverneur de Californie.

ROBERT SOLÉ.

● *Les Droits socialistes de l'homme* organisent, au Grand Palais, à Paris, du 8 au 15 décembre, une série de manifestations et d'expositions sur l'Amérique latine. Les œuvres de deux cent soixante artistes latino-américains seront présentées. Des débats sur la littérature et des concerts de musique sont également prévus. Des hommages seront rendus au Chilien Victor Jara, mort en 1973, et aux Uruguayens Liber Seregni et Raul Sendic.

EN VISITE A WASHINGTON

Le général Zia-Ul-Haq présente son pays comme un garant des intérêts occidentaux

Le président pakistanais, le général Zia-Ul-Haq, est arrivé le lundi 6 décembre, à Washington pour une visite officielle, la première depuis qu'il a pris le pouvoir, en 1977. Dès son arrivée, il a eu un entretien avec le secrétaire d'Etat, M. Shultz, avec lequel il a signé un document destiné à renforcer la coopération économique, culturel et scientifique entre les deux pays. Il devait rencontrer le président Reagan mardi.

Le général Zia-Ul-Ha entend convaincre les dirigeants américains que le Pakistan peut être en même temps un État islamique, non aligné et le meilleur garant des intérêts stratégiques occidentaux face aux visées soviétiques dans la région. Il souhaite obtenir des éclaircissements sur les « *conceptions des États-Unis à l'égard des événements d'Asie du Sud* ». Les Pakistanais attendent notamment de l'administration Reagan qu'elle tienne ses engagements en ce qui concerne le programme d'assistance économique et militaire signé en juin 1981 et actuellement soumis à l'accord du Congrès, d'un montant de 3,2 milliards de dollars, étalé sur cinq ans, et aux termes duquel les États-Unis doivent notamment livrer quarante avions de combat F-16.

La crise afghane figurera au premier plan des entretiens pakistano-américains (*le Monde* du 1er décembre). Les responsables pakistanais voudraient que, le moment venu, Washington soit associé à tout processus de règlement du conflit. Dans une déclaration à l'hebdomadaire *U.S. News and World report*, le général Zia-Ul-Haq a cependant indiqué qu'il ne s'attendait pas à un retrait rapide des forces soviétiques. Il a rappelé que son pays continuait à avoir des discussions « *à la fois sous les auspices des Nations unies et indirectement* » pour déterminer dans quelles conditions l'U.R.S.S. pourrait se retirer d'Afghanistan. « *Je suis très optimiste de nature* », a-t-il ajouté, *mais dans ce cas, je ne vois aucun résultat spectaculaire dans un avenir proche* ».

Le président pakistanais s'efforcera également d'apaiser les inquiétudes de ses interlocuteurs américains sur plusieurs sujets. Il rappellera que le programme nucléaire de son pays est d'une impérieuse nécessité pour des raisons énergétiques mais qu'il n'entend pas se doter d'un armement atomique. Il a, d'autre part, promis, dans une série d'interviews à des journaux américains, que des élections « *auraient lieu d'ici deux ou trois ans* », le temps de renforcer la nature islamique de la société pakistanaise. Cet engagement a été accueilli avec un total scepticisme, selon l'A.F.P., par la plupart des partis politiques. A ce propos, un responsable du parti populaire pakistanais, la formation de l'ancien premier ministre Bhutto, le général Tikka Khan, a déclaré dans une conférence de presse à Rawalpindi, près d'Islamabad, que les Occidentaux, comme les États-Unis, *soutenaient* les régimes de la loi martiale, comme au Pakistan, quand « *cela arrangeait leurs intérêts* » et les dénonçaient « *pour la même raison, comme en Pologne* ».

Avant le départ du chef de l'État pakistanais, cinq personnalités de l'opposition qui étaient gardées en détention préventive ont été relâchées, apparemment parce que le gouvernement craignait des manifestations en leur faveur lors du séjour du président à l'étranger. Il s'agit de MM. Muntaz Ali Bhutto, Ghulam Mustafa Jatoi, Musa Lashari, Khawaja Khairuddine et Mera Mohamed Khan.

Honduras

Le général Sharon en visite officielle

Tegucigalpa (*A.F.P., Reuter*). — Le ministre de la défense d'Israël, M. Ariel Sharon, est arrivé lundi 6 décembre à Tegucigalpa pour une visite officielle de trois jours, accueilli à l'aéroport par le chef des forces armées, le général Gustavo Alvaro Martinez.

M. Sharon doit s'entretenir avec le chef de l'État, M. Roberto Suazo Cordova, le ministre des affaires étrangères, M. Edgardo Paz Bernica, ainsi qu'avec le ministre de la défense, M. José Serra Hernandez. Il a également prévu de visiter des installations militaires honduriennes.

L'ambassadeur d'Israël à Tegucigalpa, M. Dayan, a insisté sur la « *preuve d'amitié et de considération envers le Honduras que constitue la visite du ministre israélien de la défense* », et a renouvelé au président Cordova l'invitation à se rendre en Israël. Le séjour du ministre israélien pourrait être lié à des ventes d'armes israéliennes au Honduras, estime-t-on dans les milieux politiques de Tegucigalpa.

[Israël est l'un des tout premiers pays fournisseurs d'armes en Amérique latine et centrale. Israël avait en particulier pris le relais des États-Unis dans les pays d'Amérique centrale où l'assistance militaire américaine avait été suspendue en raison des violations des droits de l'homme. C'était le cas du Nicaragua de Somoza. Le Guatemala, le Honduras et le Salvador sont actuellement les clients d'Israël, qui offre des hélicoptères, des Ouragan, des Super-Mystère et du matériel militaire, en particulier des fusils d'assaut.]

Argentine

La grève générale a paralysé le pays

Correspondance

Buenos-Aires. — Pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement militaire, le pays a été pratiquement paralysé, le lundi 6 décembre, par une grève générale. Quelque sept millions de travailleurs ont répondu au mot d'ordre lancé séparément par les trois organisations syndicales, toutes d'obédience péroniste, qui se disputent la direction du mouvement ouvrier.

L'arrêt de travail a été total dans les chemins de fer, le métro, les services d'autobus et l'administration, tandis que des équipes réduites assuraient un fonctionnement minimum des services publics autres que les transports. L'absentéisme a été massif dans les établissements industriels. La plupart des magasins sont restés fermés lundi, de même que les salles de spectacles, les cafés et les restaurants. L'absence de transports a contraint bon nombre d'Argentins à rester chez eux.

Le succès de la grève traduit le profond mécontentement de la population devant la dégradation de la situation économique. Ainsi a-t-on vu des ménagères s'en prendre aux rares commerçants qui avaient ouvert leurs portes. « *Il faut montrer aux militaires que le peuple est uni* », leur lançaient-elles, en colère.

C'est, paradoxalement, la C.G.T.-Azopardo, plus modérée, qui a lancé le mouvement, la C.G.T.-Brasil, réputée « dure », et le secteur des « non-alignés » prenant, bon gré mal gré, le train en marche.

Le durcissement de la C.G.T.-Azopardo s'explique, selon ses dirigeants, par le fait que le gouvernement « *n'a tenu aucune de ses promesses* ». Ils lui reprochent en particulier d'avoir renoncé à assurer la maintien du pouvoir d'achat, comme il s'y était engagé au mois d'août, et de tarder à normaliser la situation des syndicats placés sous administration militaire après le coup d'Etat de 1976. Ils réclament la dérogation immédiate de la loi sur les organisations professionnelles, qui interdit la création de confédérations à l'échelon national et retire aux syndicats la gestion des œuvres sociales. Il semble toutefois que les responsables de cette centrale aient surtout voulu prendre leurs distances à l'égard d'un pouvoir militaire complètement discrédité et de plus en plus affaibli.

Le temps n'est plus où les militaires pouvaient lancer de sévères avertissements aux grévistes et incarcérer les leaders syndicaux, comme en avril 1979 et en juillet 1981. Le ministre de l'intérieur, le général Llamil Reston, a affirmé qu'il ne prendrait aucune mesure contre les instigateurs du mouvement, car celui-ci n'était dirigé « *ni contre le gouvernement ni contre les forces armées* ».

La participation massive des Argentins à la grève du 6 décembre va en tout cas aiguiser la combativité des organisations de travailleurs et peut accélérer la réunification de la famille péroniste au sein d'une seule centrale ouvrière.

JACQUES DESPRES.

Nicaragua

Le pape aurait posé des conditions à une éventuelle visite

Le cardinal Mario Casariego, archevêque de Guatemala, vient d'annoncer que Jean-Paul II visitera son pays au printemps prochain, ainsi que d'autres pays d'Amérique centrale. Cette information, qui n'a pas été confirmée par le Saint-Siège, suit de peu l'annonce faite à la mi-novembre par la junte du Nicaragua qu'elle avait invité le pape à visiter ce pays.

D'autre part, selon le *New York Times*, les autorités ecclésiastiques du Nicaragua ont fait savoir que Jean-Paul II a posé comme condition à sa venue dans ce pays la démission du gouvernement nicaraguayen des prêtres catholiques qui en font actuellement partie. En fait, cinq prêtres occupent des positions officielles proches du pouvoir. Il s'agit des PP. Miguel d'Escoto Brockman, ministre des affaires étrangères ; Ernesto Cardenal, ministre de la culture ; Edgar Parrales, ambassadeur nicaraguayen auprès de l'Organisation des États américains ; Fernando Cardenal, président du Mouvement sandiniste des jeunes, et Alvaro Arguello Hurtado, représentant du clergé au Conseil d'État.

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● SEPT PAYSANS SALVADORIENS appartenant à une communauté rurale soutenue par l'Entraide protestante suisse (EPER) ont été assassinés le 21 novembre dans le nord-est du pays par des soldats des forces salvadoriennes, a rapporté lundi 6 décembre un communiqué de cet organisme. Les soldats, au nombre d'une centaine, ont occupé la communauté rurale et pris sept paysans qu'ils ont égorgés sous les yeux de leurs familles. Selon le communiqué de l'Entraide protestante suisse, les soldats ont contraint les familles à laisser les corps des suppliciés pendant un jour et demi à l'air libre. Construite par l'Eglise épiscopale du Salvador, cette communauté rurale a été financée par diverses organisations d'entraide suisses et par la ville de Zurich. — (*A.F.P.*)

Indonésie

● PLUS DE SOIXANTE PERSONNES SONT MORTES DE FAIM au cours des dix derniers jours dans le district de Kurima, situé dans la région montagneuse de Jayawijaya (partie occidentale indonésienne de la Nouvelle-Guinée) a annoncé, le lundi 6 décembre, la presse indonésienne, qui cite l'administration locale. Ces soixante morts s'ajoutent aux décès annoncés récemment par l'agence de presse semi-officielle Antara, selon laquelle cent dix-neuf personnes sont mortes de faim dans cette région montagneuse entre janvier et septembre de cette année. — (*A.F.P.*)

Pérou

● LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE D'AZANGARO, dans le sud du Pérou, a été assassiné par un groupe de guérilleros, à Tiramaza, a-t-on appris lundi 6 décembre. Les guérilleros, qui appartiendraient au Sentier lumineux opérant habituellement dans la région d'Ayacucho, ont occupé la localité de Tiramaza et ont soumis le gouverneur M. Juan German Vilca, à un « procès populaire » avant de l'exécuter devant les habitants. — (*A.F.P.*).

R.F.A.

● UN CHARNIER CONTENANT SOIXANTE-SIX CADAVRES a récemment été découvert par les ouvriers d'un chantier qui travaillaient non loin du site de l'ancien camp de concentration de Bergen-Belsen, en Basse-Saxe, a-t-on appris lundi 6 décembre. Selon les premiers éléments de l'enquête, il s'agirait de détenus du camp Nordhausen, évacués le 7 avril 1945 à Bergen-Belsen. Un seul squelette portait la trace d'une blessure par balle. — (*A.F.P.*).

Zimbabwe

● M. IAN SMITH, ancien premier ministre de Rhodésie, et sa femme, après avoir assisté à la perquisition de leur ferme, située à 350 kilomètres au sud de Harare, ont été conduits par la police dans la capitale du Zimbabwe, lundi 6 décembre, pour assister à la perquisition de leur domicile. Il s'agit de la troisième mesure des autorités zimbabwéennes prise à l'encontre de M. Ian Smith depuis son retour des Etats-Unis, où, le mois dernier, il avait vivement critiqué le gouvernement de M. Mugabe (*le Monde* du 30 novembre).

D'autre part, selon le *Guardian*, M. Smith aurait, lors d'une visite à Londres le 16 novembre, demandé à des députés conservateurs britanniques de faire pression sur leur gouvernement pour qu'il cesse toute aide à Harare au lieu d'encourager la formation, au Zimbabwe, d'un « *Etat marxiste à parti unique* ». M. Smith aurait sévèrement critiqué M. Mugabe lors de cet entretien privé, qui a eu lieu après sa rencontre avec Mme Thatcher.

L'EXPLICATION DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

M. MARCEL DEBARGE (P.S.) : une partie de notre électorat risque de rester à la maison en mars prochain

Au lendemain de l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* » au cours de laquelle M. Pierre Mauroy s'est longuement employé à expliquer sa politique, la direction du parti socialiste continue de considérer que l'« *action psychologique* » du gouvernement est insuffisante.

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du P.S., maire du Pré-Saint-Gervais, craint que cette défaillance ne conduise une partie de l'électorat socialiste à « *rester à la maison* » en mars prochain, à l'occasion des élections municipales.

« A trois mois des élections municipales, les sondages indiquent une baisse de la confiance que les Français accordent aux hommes qui détiennent le pouvoir. Pourquoi ?

– Les sondages, ça va, ça vient... La politique du gouvernement est positive. Mais nous n'avons pas su dire au pays qu'elle était la situation exacte laissée par nos prédécesseurs. Il faut continuer à parler de l'héritage. D'autant que le haut patronat, depuis des années, s'est refusé à investir. Il a joué contre les intérêts du pays. Il faut aussi parler de ce qui a été fait depuis le 10 mai 1981. Une action politique doit être accompagnée d'une action psychologique, et le gouvernement n'a pas fait ce qu'il devait faire dans ce domaine.

– Le gouvernement serait-il défaillant ?

– On aurait pu éviter un certain nombre de turbulences par une plus grande cohésion gouvernementale, par une meilleure articulation – sans tomber dans l'Etat-P.S. – entre le parti socialiste et le gouvernement. Les zones de turbulence (affaire des généraux, SMIC, préretraites), nous aurions pu les éviter. Il faut y remédier. Sinon, une partie de notre électorat risque de rester à la maison en mars prochain.

» Je regrette, par exemple, l'initiative qui consistait à dire que l'augmentation promise du pouvoir d'achat du SMIC serait remise à plus tard. Je regrette que cela se soit produit devant une assemblée de patrons (1). Il n'est pas possible de toucher au pouvoir d'achat des plus défavorisés. Le partage du travail n'est qu'une partie de la solution pour lutter contre le chômage. En tout état de cause, il ne doit pas se traduire par une diminution du pouvoir d'achat des petits et moyens salaires.

– Quel rôle le P.S. peut-il jouer à cet égard ?

– Le choix qui nous est offert est le suivant : ou bien nous sommes un parti appendice, ou bien nous sommes un parti réel, vivant. Le P.S. doit être un parti solidaire, responsable, qui exprime ses critiques, un parti qui dérange un peu.

– Si l'on fait exception de l'« affaire des généraux », il n'a pas beaucoup dérangé, jusqu'à présent...

– Le parti socialiste est intervenu sur la durée du travail, l'interruption volontaire de grossesse, le SMIC... Il intervient sur la démocratisation du secteur public. Son rôle n'est pas toujours spectaculaire, de ce point de vue, mais il est réel. Il serait inacceptable qu'on veuille nous faire jouer le rôle de l'opposition au pouvoir.

» Mais il est vrai qu'il n'y a pas assez mobilisation chez certains militants, chez certains élus. Il faut se prendre en main. Quand le gouvernement adopte une série de mesures, moi, en tant que maire du Pré-Saint-Gervais, j'envoie une lettre à toutes les catégories sociales intéressées pour dire : *« Voilà ce qui a été fait. Voilà ce qui est acquis. »* Car ce qui est positif apparaît naturel à l'opinion publique, et ce qui est négatif lui apparaît être de la faute du gouvernement. Il faut renverser la vapeur. Nous ne pouvons gagner qu'en redevenant offensifs : un parti champion avec un comportement de challenger. C'est ce qu'il faut mettre dans la tête des militants socialistes. Les états d'âme, c'est bien. Se regarder le nombril, c'est bien. Mais cela ne doit pas être le comportement des militants socialistes.

» D'autre part, il est important que la catégorie sociale dont je fais partie, d'origine modeste, se reconnaisse dans les dirigeants du parti et dans le gouvernement. Quelques-uns, au parti et au gouvernement, en sont représentatifs, c'est vrai. Il en faut plus. Je n'ai rien contre les hauts technocrates. Ils sont nécessaires. Mais ce que d'autres et moi-même pouvons exprimer est tout autant nécessaire. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Le 26 octobre, devant le sixième congrès de l'ETHIC (Entreprise de taille humaine, industrielles et commerciales), M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, avait annoncé que la promesse d'augmentation de 4 % du pouvoir d'achat du SMIC en 1982 ne pourrait pas être tenue.

M. DELANOË : L'AFFAIRE DES PRÉRETRAITES N'A PAS ÉTÉ CONDUITE DE MANIÈRE SATISFAISANTE.

M. Bertrand Delanoë, porte-parole du parti socialiste, a déclaré lundi 6 décembre : *« L'affaire des préretraites n'a pas été conduite et expliquée de manière satisfaisante. Nous semons l'inquiétude parfois sans qu'il y ait de motif d'inquiétude. Le temps de l'apprentissage est révolu pour tout le monde. »*

Interrogé sur le sondage de la Sofrès publié par le *Figaro Magazine* (*le Monde* daté 5-6 décembre) selon lequel une large majorité de Français estime que la politique de lutte contre l'inflation engagée par le gouvernement n'est pas efficace, M. Delanoë a remarqué : *« Pourtant, la gauche et le gouvernement se sont bien expliqués sur ce sujet. S'il y a eu défaut dans notre communication, c'est un défaut d'annonce. »* Le porte-parole du P.S. a notamment fait allusion aux déclarations du 26 octobre de M. J. Delors, selon lesquelles la promesse d'augmentation de 4 % du pouvoir d'achat du SMIC ne pourrait pas être tenue en 1982. *« Quand on dit qu'un progrès ne sera pas réalisé, puis que, quelques jours plus tard, on dit qu'au contraire il le sera, les gens retiennent la première formulation. C'est un péché dont il faut nous laver »*, a-t-il ajouté.

A LA SUITE DE LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le P.C.F. presse le gouvernement de mettre en œuvre dans les DOM « la nécessaire réforme institutionnelle »

La décision du Conseil constitutionnel de déclarer non conforme à la Constitution l'ensemble de la loi relative à la décentralisation dans les départements d'outre-mer (*le Monde* daté 5-6 décembre) continue de susciter des réactions de satisfaction dans l'opposition et de déception dans la majorité.

● **A LA RÉUNION**, comme nous l'indique notre correspondant, Hubert Bruyère, l'opposition, qui est majoritaire dans l'île, a accueilli avec enthousiasme la décision des juges constitutionnels. Les présidents des assemblées locales, tout en faisant preuve du même soulagement, insistent pourtant sur la nécessité de ne pas faire de triomphalisme.

Dans les partis de la majorité, malgré une évidente déception, on tente d'afficher une certaine sérénité et on souligne que le gouvernement doit rapidement élaborer une autre formule pour permettre la mise en œuvre de la décentralisation dans les DOM. M. Wilfrid Bertile, député socialiste, estime cependant qu'il s'agit d'une décision *« dangereuse »* dans la mesure où celle-ci risque, selon lui, de relancer la querelle du statut.

● **EN GUYANE**, notre correspondant, Edmond Frédéric, nous fait part de réactions semblables. Au parti socialiste guyanais, on estime que les neuf juges constitutionnels *« continuent l'action négative menée au Sénat depuis le 10 mai 1981 dans un esprit systématique de revanche »*.

L'association des maires de Guyane, réunie, le 4 décembre, en congrès, souligne que, à trop tarder à apporter une solution législative aux problèmes du statut de la Guyane, seules les autorités locales seront confrontées à *« des situations incontrôlables »*, et réitère son souhait de voir ce département doté d'un statut particulier, distinct de celui des autres départements d'outre-mer.

● **EN MÉTROPOLE**, le parti socialiste assure que la loi rejetée par le Conseil constitutionnel *« avait fait lever parmi la population d'outre-mer l'espoir d'une meilleure prise en compte de la spécificité* [des DOM] *dans le cadre des institutions de la République »*. Le P.S. insiste sur la nécessité de redéfinir rapidement les mesures qui permettront l'adaptation de la décentralisation outre-mer.

Le groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, pour sa part, se félicite de la *« sagesse »* du Conseil et souligne que sa décision est conforme aux thèses défendues par les porte-parole de ce groupe lors du débat parlementaire. Ce texte, indique le groupe U.D.F., prenait le risque d'entraîner les DOM dans l'*« aventure »*.

Selon le groupe communiste, en revanche, il s'agit d'une décision *« de caratère politique »*, qu'il *« regrette profondément »*. Les députés communistes évoquent la remise en cause du *« processus de démocratisation »* voulu par les populations et soulignent que cette décision *« ne doit en aucun cas faire obstacle à la volonté du gouvernement de mettre en œuvre la nécessaire réforme institutionnelle ayant pour objectif de donner aux populations concernées et à leurs élus locaux le pouvoir de gérer directement leurs propres affaires »*.

Enfin, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) estime que l'assemblée unique prévue par la loi *« aurait été le signe tangible que pouvaient coexister dans l'unité nationale des populations de culture différente »*. Le MRAP estime que le Conseil constitutionnel *« a pris une lourde responsabilité devant l'histoire »*.

LE CONGRÈS NATIONAL DU RECOURS

Les rapatriés veulent préserver le poids électoral de leur communauté

« Le RECOURS a décidé de s'intéresser d'une façon particulière aux élections municipales », a déclaré son porte-parole, M. Jacques Roseau, lors du congrès national de cette confédération à l'Auditorium de Bordeaux-Lac, samedi après-midi 4 décembre. M. Roseau a ajouté : *« Nous voulons préserver le poids électoral de notre communauté par rapport à ses problèmes spécifiques non encore réglés : retraites, indemnisations, Français musulmans, application de la loi sur la réinstallation. Le RECOURS tiendra à cet effet des assises nationales fin janvier 1983, dans une grande ville du Midi, pour annoncer sa stratégie précise. Dans cette attente, la confédération estime que les rapatriés doivent observer une attitude de réserve et, en conséquence, n'autorise aucun d'entre eux à se prévaloir de sa caution pour figurer dans quelque liste que ce soit. »*

Pour ce congrès, la confédération, qui rassemble vingt associations de défense des rapatriés et spoliés d'outre-mer, avait réuni plusieurs centaines de délégués. Ces assises avaient été prévues dès que le président de la République s'était prononcé pour l'effacement total des « séquelles » de la guerre d'Algérie. Les membres de la confédération y ont exprimé leur satisfaction à l'égard de M. François Mitterrand, mais aussi de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, et de M. Jacques Ribs, chargé de mission à l'Elysée, qui était au premier rang de l'assistance et qui fut longuement ovationné.

Le congrès, toutefois, s'est déclaré préoccupé par certains aspects des circulaires d'application de la loi sur la réinstallation et il a mis en place un conseil national de surveillance afin de veiller à la bonne application de cette loi. Ce conseil aura aussi pour mission, en coordination avec M. Henri Bruna, président des rapatriés de Corse, de suivre les problèmes qui découlent de la situation difficile des pieds-noirs réinstallés dans les deux départements insulaires et menacés une seconde fois d'avoir à choisir *« entre la valise et le cercueil »*. Prenant la parole en sa qualité de représentant de M. Courrière, dont il est le directeur de cabinet, M. Maurice Benassayag a notamment insisté sur la volonté du secrétaire d'Etat d'élaborer, dès le début de 1983, un projet de loi sur les retraites qui doit donner aux rapatriés les mêmes droits qu'aux retraités de la métropole, quel que soit le territoire d'origine. En même temps, de nouvelles mesures seront prises en faveur des Français de confession islamique.

POLITIQUE

M. Marchais ne perçoit pas de « dérive droitière » dans la politique du gouvernement

La direction du P.C.F. soutient le gouvernement et ne perçoit pas de *« dérive droitière »* dans sa politique économique et sociale. C'est une affaire entendue. M. Marchais l'a réaffirmé lundi 6 décembre sur France-Inter. Le sérieux et la force de conviction de ces prises de position sont aussitôt ternies par la manière dont le secrétaire général du P.C.F. a traité de la défense des droits de l'homme.

Le poète cubain Armando Valladarès est un criminel. Pour M. Marchais, c'est une affaire entendue. Il n'est même pas poète, dit-il, puisqu'il n'a écrit que quelques strophes intitulées « Sur ma chaise ». Quant à Zinoviev, *« sa femme le faisait cocu »* et *« elle est partie avec un Allemand »*.

M. Marchais donne la leçon aux socialistes sur les bonnes manières électorales. Il n'est pas certain que le comportement du secrétaire général du P.C.F. contribue à accroître sa crédibilité sur ce terrain. En tout cas, cette affaire-là n'est pas encore entendue.

J.-Y. L.

M. Georges Marchais a déclaré, le lundi 6 décembre à France-Inter : *« Aujourd'hui, dans l'attitude gouvernementale, il n'y a rien qui m'amène à considérer qu'il y aurait une dérive droitière ou sociale-démocrate. »* Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté : *« Quand il y a des choses qui ne vont pas, nous le disons. Par exemple sur le pouvoir d'achat des salaires. »*

M. Marchais considère que le gouvernement ne s'est pas engagé dans une politique d'austérité à cet égard : *« Il ne faut surtout pas faire un pas dans cette direction »*, a-t-il ajouté. *« Cela suppose le relèvement prioritaire des bas salaires et le maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés couverts par une convention collective ou un statut. C'est ce qui m'a amené, en son temps, à formuler une critique sur l « problème de compréhension »* par l'opinion de la politique de guvernement et *« parfois de la désillusion »*. *« Parfois, cette désillusion se transforme en un certain mécontentement. Nous le comprenons. C'est d'ailleurs pourquoi nous attachons tant d'importance à la solution de dossiers aussi graves que ceux de la Lorraine et du Nord, par exemple »*, a-il ajouté.

Breytenbach, Valadarès et Zinoviev

D'autre part, interrogé sur une éventuelle *« piste bulgare »* dans l'attentat contre le pape, le secrétaire général du P.C.F. s'est prévalu d'un document émanant du gouvernement bulgare, remis à la presse, selon lequel l'auteur de cet attentat, Ali Agca, apparteint *« à une organisation faxciste qui s'appellle les Loups gris ». « Le gouvernement bulgare dénonce les provocations,* -t-il indiqué ; *franchement, je me demande quel intérêt pourrait avoir la Bulgarie à la liquidation physique du pape. »*

M. Marchais a ensuite reproché à France-Inter d'avoir *« placé sur le même pied Breytenbach et Valladès »* (1). Il a ajouté : *« vous savez comme moi et comme tout le monde — je 'en sui entretenu avec Fidel Castro — que Vallaradès a été condamné à trente ans de prison pour crime de sang (...) De nombreux jeunes Cubains ont trouvé la mort en raison de la politique de Vallaradès, qui n'a d'ailleurs jamais été poète de sa vie. Il a écrit un poème ontitulé « sur ma chaise ». on a toujours expliqué que cet homme avait été maltraité en prison, qu'il avait perdu les jambes. Or tout le monde a pu constater qu'il débarquait à Roissy, alerte, je m'en félicite d'ailleurs. »*

M. Marchais a ensuite reproché à certains journaux d'avoir *« mené campagne »* pour la libération de Zinoviev. Il a précisé : *« Nous venons d'apprendre — le pauvre, je le plains le pauvre Zinoviev, — ont a dit : il a été enlevé par le K.G.B. 8 nous venons d'apprendre que le pauvre Zinoviev n'a pas été enlevé par le K.G.B., il est à Munich... sa femme le faisait cocu, elle est partie avec un Allemand (2).*

M. Marchais a conclu : *« Je dis que se déshonorent ceux qui utilisent la noble cause des droits de l'homme à des fins politiciennes, c'est-à-dire pour essayer de discréditer, soit les partis communistes, soit les régimes socialistes. »*

---

(1) Armando Valladares a été condamné en décembre 1960, à l'âge de vingt-trois ans, à trente ans de prison par les autorités cubaines, qui l'avaient impliqué dans une affaire de terrorisme. En fait, Valladares avait été un simple employé de l'administration de la police pendant la dictature de Batista. Et il avait adhéré à un groupe d'opposition clandestin, deux ans aprés la victoire castriste. Son vrai « crime » semble surtout d'avoir refusé avec obstination de de plier aux tentatives de « redressement politique ». Très malade, affaibli, il a écrit en prison des poèmes publiés à l'étranger. Un comité de sontien s'était formé en France. Armando Valladares a finalement été libéré en octobre de cette année, après vingt trois années d'emprisonnement ; grâce à une démarche de M. Mitterrand auprès de M. Fidel Castro. C'est M. Régis Debray qui a négocié à La Havane les détails de la libération d'Armando Valladares, dont la famille, restée à Cuba, est attendue cette semaine à Paris.

(2) Alexandre Zinoviev, philosophe et écrivain soviétique, exilé en Allemagne fédérale depuis 1978, avait affirmé le 24 novembre dernier, au cours d'une conférence de presse à Lyon, que sa femme et sa fille avaient été enlevées par le K.G.B. à Munich, où elles résidaient, pendant que l'écrivain faisait une tournée de conférences aux Etats-Unis. Il avait ajouté que son appartement avait été à moitié déménagé, et que ses manuscrits avaient disparu (*le Monde* du 26 novembre). Il avait admis néanmoins que ses relations avec son épouse s'étaient distendues.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

La recherche de signes

« Les temps sont sévères pour la gauche. Même s'ils ne promettent toujours pas à la droite sa revanche », constate Georges Mamy dans *le Nouvel Observateur.* L'opposition, relève-t-il, ne tire guère profit des *« à-coups »*, *« contre-coups »* et *« faux pas »* du gouvernement qui *« déconcertent et démobilisent le peuple de gauche »*.

Maurice Joyeux, dans *le Monde Libertaire*, organe de la fédération anarchiste, ironise sur ce qu'il appelle *« le nouveau programme commun »*, en le résumant à la formule *« faire payer les pauvres »*, et il s'en prend à M. Bérégovoy et à ses décisions destinées à remédier au déficit de l'UNEDIC. Il écrit : *« Pour maintenir le pouvoir d'achat des pauvres, il fallait une dizaine de milliards à prendre sur le revenu national. Une misère ! C'était impossible, c'était souhaitable, c'était le premier devoir d'un gouvernement se réclamant du socialisme. Mauroy a préféré faire payer les pauvres plutôt que d'amputer le profit des riches. Voilà bien la démonstration que les partis de gauche et les syndicats ne font rien d'autre que de* « gérer honnêtement » *l'économie de classe. »*

Ces mesures que dénoncent également *Informations ouvrières*, organe du perti communiste internationaliste (P.C.I., trotskiste), sont également évoquées par Arlette Laguiller dans *Lutte ouvrière* (trotskiste). Cette dernière note : *« Il faut empêcher, par une réaction d'ensemble de toute la classe ouvrière, de toute la population laborieuse, que cela se poursuive. Nous pouvons mettre un coup d'arrêt à l'offensive anti-ouvrière du patronat et du gouvernement. Et ce n'est pas parce que les travailleurs ne peuvent pas compter sur les dirigeants des centrales syndicales pour s'opposer à la politique du gouvernement qu'ils n'ont pas la force, eux, de se faire craindre et respecter. »*

Les centrales syndicales ? Les élections prud'homales du 8 décembre vont permettre de mesurer leur audience. Philippe Warnier, dans *Hebdo-TC-Témoignage chrétien*, ne cache pas que ces élections *« professionnelles »* sont éminemment *« politiques »*. Il explique qu'une progression des *« réformistes »* (C.G.C., C.F.T.C. et « dans une certaine mesure » F.O.) constituerait *« un rude coup pour le pouvoir »*.

Dans *Le Point*, Dominique Audibert estime : *« Même si le tiercé de tête ne change pas, c'est tout l'enjeu de ces élections prud'homales. Les suffrages recueillis par le nouveau réalisme d'Henri Krasucki, la lucidité exigeante d'Edmond Maire ou la vigilance d'André Bergeron exprimeront aussi un soutien ou un désaveu implicite de l'action du gouvernement. »*

Pour Claude Jadoul, dans *L'Unité*, hebdomadaire du P.S., l'approche du scrutin *« a ravivé l'esprit de boutique » « parmi les syndicats durant les derniers mois »*. Si les résultats doivent donner des indications sur la représentativité de chaque syndicat, il s'agira aussi d'*« un test politique »*, dit-il, puisque *« pour la première fois, la C.G.C. sert de sous-marin au R.P.R. »*

Pour les observateurs de la presse hebdomadaire à la recherche de signes, les résultats prud'homaux constitueront un premier indice de l'état de l'opinion... en attendant les municipales. — A. Ch.

L'Assemblée nationale adopte le projet sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Des « discriminations positives » ?

Peut-on pallier une inégalité naturelle en instituant des inégalités, des « discriminations positives » ? Le projet relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, que l'Assemblée nationale a adopté lundi 6 décembre, répond à cette question par l'affirmative. En quelque sorte, le retard d'égalité entre les sexes est tel que, pour le rattraper, il *faut nécessairement — au moins pour un temps* — décider de mesures inégalitaires au profit des femmes. Les faits ne sont pas contestables : de multiples exemples prouvent que la société dans laquelle nous vivons est largement patriarcale. Un système social fondé sur l'idéologie de la suprématie du mâle ? C'est l'exacte définition du machisme. La société française n'est pas, à proprement parler, *« fondée »* sur cette idéologie. Pourtant... Les femmes, en 1982, n'exercent que trente types d'emploi, soit dix fois moins que les hommes ; elles ne sont que 28 % des stagiaires de la formation professionnelle, alors qu'elles représentent 40 % de la population active. Les salaires, produits de cette situation d'inégalité, présentent des écarts de 30 %. Ces chiffres ont été rappelés par Mme Roudy.

Les députés, à quelque groupe qu'ils appartiennent, ne nient pas la nécessité de supprimer les discriminations sexistes. Mais M. Gantier (U.D.F.) pense qu'un nouveau dispositif législatif était inutile. *« Un peu de patience aurait suffi »*, estime-t-il, surtout avec les mesures législatives prises par l'ancienne majorité et grâce *« aux modifications de comportement des employeurs »*. M. Gantier, comme l'ancienne majorité, est fort d'une inlassable patience. Il fait confiance à l'évolution des mentalités, dont tout montre, au contraire, *qu'elles n'évoluent pas sans de puissantes incitations.* La responsabilité du législateur est précisément, parfois, de déranger les mentalités. Un exemple : s'il ne l'avait pas fait, la peine de mort n'aurait jamais été abolie en France.

Le gouvernement de la gauche est moins « patient ». Il a donc décidé d'expurger des codes toutes les discriminations sexistes. C'est l'objet du projet de loi. En outre, pour rétablir l'égalité des chances en matière professionnelle entre salariés des deux sexes, des mesures temporaires, au seul bénéfice des femmes, pourront être prises. Ce sont les « discriminations positives », les mesures de « rattrapage ». Un jour peut-être, disent les socialistes, l'égalité sera atteinte.

C'est le fond du débat. Parce que, justement, cette égalité-là ne sera jamais atteinte. On ne fera jamais disparaître l'inégalité naturelle que constitue pour les femmes le fait de mettre au monde des enfants. Et de les élever. Bien sûr, on peut rêver, imaginer qu'un jour une majorité d'hommes acceptera de ne pas travaille, pendant plusieurs années pour se consacrer aux responsabilités de père, à égalité de devoirs avec les femmes. Certains le font. En quantité négligeable. Pourquoi ? Parce que la société est issue, repose, est structurée selon l'idée inverse. Il faut en prendre conscience. La loi ne peut tout faire. Si elle peut abattre quelques bastilles masculines, défaire quelques camps retranchés, c'est déjà beaucoup. Le reste, l'essentiel, c'est de donner aux femmes qui le souhaitent les moyens de mener une vie professionnelle, sans perdre de vue que, pour longtemps encore, les mentalités pèseront. De ce point de vue, Mme Missoffe (app. R.P.R.) n'a pas tort de dire que certaines femmes ne souhaitent pas travailler. Mais elle oublie que celles qui peuvent ne pas travailler constituent, de toute façon, une catégorie économiquement privilégiée. Et qu'on légifère pour le plus grand nombre.

L'opposition s'est abstenue lors du vote du projet. Parce qu'elle défend une certaine idée — peut-être « éternelle » — de la famille. La gauche, elle, est sensible à une certaine idée de la femme. Les deux, pourtant, ne sont pas forcément incompatibles.

LAURENT ZECCHINI.

Lundi 6 décembre, l'Assemblée nationale examine le projet de loi portant modification du code du travail et du code pénal en ce qui concerne l'égalité professionnelle *entre les femmes* et les hommes (voir *le Monde* du 7 décembre). Après les interventions des porte-parole des différents groupes et de Mme Roudy, ministre des droits de la femme, les députés examinent les articles du projet, qu'ils modifient par des amendements des commissions des lois et des affaires culturelles.

● Offres d'emploi

L'article premier modifie plusieurs articles du code du travail. Ainsi, l'article L-123.1 dispose que, sauf si le sexe est une condition déterminante de l'exercice d'un emploi ou d'une activité professionnelle, nul ne peut mentionner ou faire mentionner dans une offre d'emploi le sexe ou la situation de famille du candidat recherché ; refuser d'embaucher une personne pour la même raison ; prendre en considération du sexe toute mesure, notamment en matière de rémunération, de formation, de qualification, de classification, de formation professionnelle ou de mutation. Un décret en Conseil d'Etat déterminera, après avis des organisations d'employeurs et de salariés, la liste des emplois ou activités pour l'exercice desquels le sexe constitue la condition déterminante. Cette liste sera révisée périodiquement.

● Contrats et conventions collectives

L'article L-123.2 interdit, à peine de nullité, dans tout contrat individuel de travail, comme dans tout accord ou convention collective, la présence de clause, réservant le bénéfice d'une mesure à un salarié en considération de son sexe (sauf clauses relatives à la maternité). L'Assemblée repousse notamment un amendement du groupe communiste tendant à autoriser ces clauses si elles sont plus favorables aux femmes. Mme Missoffe (app. R.P.R., Paris) partage le point de vue du groupe communiste et parle d'*« égalitarisme aveugle »*. Mme Toutain (P.S., Paris), en revanche, estime qu'une telle disposition reviendrait à accepter les inégalités entre hommes et femmes. Elle explique que tout avantage lié à l'éducation des enfants doit pouvoir bénéficier au père autant qu'à la mère. Cet amendement est repoussé par 276 voix contre 45 (P.S. contre P.C.), l'opposition ne prenant pas part au vote.

● Mesures temporaires

L'article L 123.3 prévoit que les dispositions précédentes *« ne font pas obstacle à l'intervention de mesures temporaires prises au seul bénéfice des femmes en vue d'établir l'égalité des chances en matière professionnelle entre salariés des deux sexes »*. Ces mesures résulteraient soit de dispositions réglementaires (dans les domaines de l'embauche, de la formation, de la promotion, de l'organisation et des conditions du travail), soit de stipulations de conventions collectives étendues ou d'accords collectifs étendus. Le rapporteur de la commission des affaires culturelles, Mme Lecuir (P.S., Val-d'Oise), qualifie les mesures temporaires prévues par cet article de mesures *« de rattrapage »*, en précisant que la limite de celles-ci dans le temps n'est pas fixée et qu'elles pourront être prises notamment dans le domaine de la formation.

● Licenciements

L'article L 123.4 introduit dans le code du travail la notion de nullité absolue de certains licenciements. Il prévoit que le salarié qui aurait intenté une action en justice pour *faire respecter l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes*, ne peut être licencié *« lorsqu'il est établi que le licenciement n'a pas de cause réelle et sérieuse et constitue en réalité une mesure prise par l'employeur à raison de l'action en justice. En ce cas la réintégration est de droit, et le salarié est regardé comme n'ayant jamais cessé d'occuper son emploi »*. Si le salarié refuse de poursuivre l'exécution du contrat de travail, le conseil des prud'hommes lui alloue une indemnité, qui s'ajoute à l'indemnité de licenciement.

● Action en justice

L'article L123.5 prévoit que les organisations syndicales de l'entreprise pourront exercer toute action en justice en faveur d'un salarié *« sans avoir à justifier d'un mandat de l'intéressé, pourvu que celui-ci ait été averti par écrit et ne s'y soit pas opposé dans un délai de quinze jours à compter de la date à laquelle l'organisatin syndicale lui a notifié son intention. L'intéressé peut toujours intervenir à l'instance engagée par le syndicat »*. Le texte de ces différents articles devra être affiché dans les lieux de travail.

● Travail égal

L'article 2 (égalité de la rémunération) dispose : *« Sont considérés comme ayant une valeur égale les travaux qui exigent des salariés un ensemble comparable de connaissances professionnelles consacrées par un titre, un diplôme ou une pratique professionnelle, de capacités découlant de l'expérience acquise, de responsabilités et de charge physique ou nerveuse. »* En cas de litige, c'est l'employeur qui devra apporter la justification de la différence de salaire constatée.

● Sanctions

L'article 4 prévoit différentes sanctions applicables aux employeurs qui ne respecteraient pas les dispositions de l'article L123.1 : peine d'emprisonnement de deux mois à un an et amende de 2 000 F à 20 000 F, ou l'une de ces deux peines seulement. M. Gantier (U.D.F., Paris) et Mme Missoffe estiment que les peines d'emprisonnement sont disproportionnées. L'article prévoit également que l'ajournement du prononcé de la peine que le tribunal peut décider comporte l'obligation pour l'employeur de mettre en place, dans un délai déterminé, les mesures nécessaires pour assurer l'égalité professionnelle. Cette injonction peut être assortie d'une astreine de 1 000 F par jour de retard. La commission des lois se prononce contre le dispositif de l'astreinte. L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui a pour effet de supprimer ce dispositif. En revanche, l'ajournement pourra, le cas échéant, comporter également injonction à l'employeur d'exécuter dans le même délai les mesures définies. Le tribunal pourra prononcer, le cas échéant, un nouvel et dernier ajournement.

● Rapport et plan dans l'entreprise

L'article 8, modifié par le gouvernement et par la commission des affaires culturelles, prévoit notamment que, chaque année, l'employeur devra présenter au comité d'entreprise et aux délégués syndicaux, ou, à défaut, aux délégués du personnel, un rapport écrit sur la situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes dans l'entreprise. Ce rapport sera mis à la disposition de tout salarié qui en fait la demande. Aux fins d'assurer l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, un plan pourra être négocié dans l'entreprise.

L'article 9 prévoit que les inspecteurs du travail sont habilités à constater les infractions à la règle de l'égalité professionnelle. L'article 12 institue le conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. L'article 15 prévoit que les actions réalisées au titre de plan d'égalité professionnelle pourront bénéficier d'une aide financière de l'Etat lorsqu'elles constituent des actions exemplaires pour la réalisation de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

● Suppression du « motif légitime »

L'article 17 supprime, à l'article 416 du code pénal, la référence au « motif légitime », qui, jusqu'à présent, peut autoriser le discrimination en matière d'embauche, de licenciement ou d'offre d'emploi.

L'article 18 précise enfin que le rapport sur l'emploi féminin devra être présenté pour la première fois au cours de l'année 1983 pour les entreprises d'au moins trois cents salariés, et au cours de l'année 1985 pour les entreprises d'au moins cinquante salariés.

L'ensemble du projet est adopté par 327 voix contre zéro, l'opposition s'abstenant. — L. Z.

Deux mots de trop

M. Moutoussamy (app. P.C., Guadeloupe) évoque l'*« exploitation »* des femmes dans les départements d'outre-mer. Il en profite pour mettre en cause la décision du Conseil constitutionnel de déclarer non conforme à la Constitution la loi de décentralisation outre-mer. Cette décision, estime-t-il, a pour effet de *« maintenir une politique abêtissante d'assimilation »*. Ses propos provoquent la colère de M. Sablé (app. U.D.F., Martinique). Ce qu'a dit M. Moutoussamy est, déclare-t-il, *« écœurant et scandaleux. Il n'est pas permis de s'exprimer ainsi devant l'Assemblée nationale ! »*

M. Labbé, président du groupe R.P.R., ajoute : *« Et sans que le ministre français, ou dit français, réagisse ! » « Dit français »*... M. Labbé a prononcé deux mots de trop. Mme Roudy, qui est au banc du gouvernement, s'étonne que le député R.P.R. introduise un autre débat dans la discussion. Elle lui dénie le droit *« d'insulter le gouvernement »*.

M. Labbé rétorque que ce n'est pas lui qui a introduit un autre débat, *« mais celui qui a dit que la Guadeloupe n'est pas la France »* (M. Moutoussamy, selon lui). La séance est suspendue à la suite de cet incident. Peu après, M. Joxe, président du groupe socialiste, demande que la conférence des présidents, qui devait se réunir mardi soir 7 décembre, se saisisse de cette affaire.

M. Labbé s'excuse pour la *« façon »* dont il a interrompu le débat, mais, sur le fond, ne retire pas ses propos, *« sous réserve de relecture du compte rendu »* du débat. La lecture du compte rendu analytique n'explique pas, *a priori*, l'indignation de MM. Sablé et Labbé. M. Moutoussamy n'a pas dit que la Guadeloupe n'est pas la France. L'incident est mineur, banal. Il reste cependant deux mots de trop du président d'un groupe parlementaire, qui choisit de s'en prendre à un ministre (qui n'est pas en cause) en faisant peser sur lui une suspicion illégitime. *« Dit français »* : cela a des relents un peu nauséabonds. — L. Z.

Les féministes ne sont ni hostiles ni enthousiastes

« N'entonnons pas trop vite le cocorico ! », préviennent les féministes du groupe des Griefs, de la Coordination parisienne des groupes femmes, et celles de la Maison des femmes à Paris. Elles pensent que le projet de loi sur l'égalité professionnelle n'aura qu'une *« portée limitée »* et que ce n'est qu' *« une version édulcorée » (« une version de crise ? »*, s'interrogent-elles) du projet de loi socialiste déposé en 1969.

Il n'en reste pas moins qu'elles estiment *« important que cette loi soit adoptée »*.

Dans une lettre adressée aux députés et aux sénateurs, ces féministes critiquent longuement le texte, mettant en évidence ce qui, à leurs yeux, représente des aspects positifs (le complément à la loi de 1972 sur l'égalité des salaires, la disparition de la clause du « motif légitime » en matière de licenciement ou d'embauche, et le principe de l'égalité professionnelle dans le code du travail, avec l'interdiction de tout privilège pour les hommes comme pour les femmes), soulignant les lacunes, ajoutant des compléments et leur soumettant un certain nombre d'amendements.

Elles demandent, par exemple, que les attributions du conseil supérieur de l'égalité professionnelle soient plus importantes : *« Il devrait avoir le pouvoir de faire respecter la loi pour ce qui concerne l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et servir de point d'appui, de recours, comme cela est déjà possible en Grande-Bretagne »*. En ce qui concerne le bilan social, elles proposent d'*« imposer un rapport annuel type sur l'égalité, comprenant des indicateurs précis définis par la loi »*.

Elles demandent, par ailleurs, que les « plans pour l'égalité » ne soient pas seulement *« recommandés »* mais imposés par la loi à toutes les entreprises : *« C'est le seul moyen de remédier à une situation inégalitaire par une action en faveur de l'ensemble des femmes, discriminées du fait de leur affectation dans des postes subalternes, sans responsabilité, ou dans des postes dévalorisés parce que féminisés bien que qualifiés. »*.

« Il serait important qu'un article précise que les entreprises doivent pratiquer les mêmes salaires dans leurs différents établissements, motion qui apparaît comme de la plus élémentaire justice », mais qui n'est pourtant pas respectée, expliquent-elles dans leur lettre. Elles s'étonnent par ailleurs que le projet de loi ne prévoit pas l'action collective en justice et, s'il permet aux syndicats de saisir les tribunaux de cas individuels, qu'il oublie les associations de femmes : *« Nous demandons, pour les associations, un droit de regard sur les plans pour l'égalité et la possibilité d'aller en justice (comme pour le viol). »* — Ch. Ch.

POLITIQUE

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

● Les crédits du commerce et de l'artisanat, de l'économie et des finances sont adoptés.

● Ceux du Plan et de l'aménagement du territoire sont repoussés.

La majorité sénatoriale hésite désormais devant le rejet systématique des crédits ministériels. Elle avait sérieusement amputé, samedi, la dotation du ministère de l'éducation nationale pour condamner le flou des informations données par M. Alain Savary sur ses intentions vis-à-vis de l'enseignement privé.

Elle a, en revanche, adopté, lundi 6 décembre, l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor, présentés par M. Delors, ainsi que les crédits du ministère de l'économie et des finances et ceux de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) que ce même ministre a défendus. Ont aussi été votés le budget annexe des monnaies et des médailles, celui de l'Imprimerie nationale et le budget du ministère du commerce et de l'artisanat.

Le Sénat a toutefois réduit les « charges communes » : ensemble « fourre tout » (près du tiers du budget général) dont le rapporteur, M. Henri Duffaut (P.S., Vaucluse), a souhaité que les crédits soient à l'avenir intégrés, selon leur fonction, au budget des différents départements ministériels. Furent notamment supprimés par les sénateurs : les crédits prévus pour la construction d'un centre international de la communication, ceux destinés au transfert à Bercy des services de la Rue de Rivoli et à l'établissement du parc de La Villette.

Le budget du Plan et de l'aménagement du territoire a été, lui, sur le point d'être adopté, et l'aurait été sans un incident de séance qui témoigne de la fragilité des raisons d'une décision de vote.

Ouvrant la discussion, lundi matin, M. Michel Rocard avait présenté son budget, indiquant qu'après la forte augmentation des crédits en 1982 c'était à un *« redéploiement qualitatif »* des moyens et des méthodes qu'il allait désormais se consacrer. *« Il s'agit,* a-t-il précisé, *de renforcer la solidarité nationale et de redéfinir les axes de l'aménagement du territoire en fonction de la décentralisation. »*

Les deux rapporteurs de la commission des finances, MM. Jargot (P.C., Isère) et de Montalembert (R.P.R., Seine-Maritime), étaient favorables à l'adoption des crédits, le second déclarant même au ministre d'Etat : *« Vous méritez d'être soutenu. »* MM. Barbier (R.I., Côte-d'Or) et Rinchet (P.S., Savoie), rapporteurs de la commission des affaires économiques, exprimaient, eux aussi, un avis favorable.

Tout paraissait donc concourir à une heureuse issue pour le gouvernement quand un sénateur centriste de la Meuse mit en cause M. Rocard, dénonçant certaines *« aberrations : ainsi,* dit-il, *du million de francs destinés à la rémunération d'experts chargés d'assister les organisations syndicales, ainsi de l'intervention de l'Etat dans l'économie sociale. Ce n'est pas autre chose qu'un moyen de quadrillage politique du territoire. »*

Le ministre d'État se déclare « stupéfié » par l'assertion de M. Herment qui lui paraît en contradiction avec l'attitude de ce sénateur dans son département.

M. Chauvin, président de l'Union centriste, accuse alors le ministre de vouloir *« ridiculiser un membre de son groupe »* et annonce que ses amis, *« dans ces conditions »*, repousseront les crédits.

« Mon propos, lui répond M. Rocard, *n'était pas de ridiculiser M. Herment. »*

Les crédits sont néanmoins repoussés par 165 voix contre 131 (P.C., P.S., gauche dém.). On remarquera que, pour la première fois dans ce débat budgétaire, le groupe de la gauche démocratique se dissocie complètement du reste de la majorité sénatoriale. Son nouveau président, M. Jacques Pelletier (Aisne), avait regretté dans la discussion de ce budget que les services de l'aménagement du territoire ne reçoivent pas les moyens qu'eût justifiés l'importance de leur mission, mais il avait souligné d'entrée de jeu la loyauté de M. Rocard.

M. Delors, ministre de l'économie et des finances, obtint ensuite (pratiquement sans débat) le vote des crédits de son ministère. Puis il présente l' « écheveau embrouillé » des comptes spéciaux du Trésor. Ceux-ci, au nombre de cinquante-trois, représentent le cinquième du budget général. M. Delors annonce que vingt-trois d'entre eux seront clos à la fin de 1983. Tel est le résultat de l'expertise opérée sur ses instructions et conformément à la promesse qu'il avait faite l'an dernier.

Le rapporteur, M. Poncelet (R.P.R., Vosges), reconnaît au ministre le mérite d' « avancer prudemment mais nettement » dans le sens souhaité par la commission des finances. Il souligne que les crédits inscrits à certains comptes financent nos propres exportations. Que se passera-t-il, demande l'ancien ministre, lorsque l'inflation (diminuant) n'absorbera plus sa part de la charge de remboursement ?

Le gouvernement obtient du Sénat, par amendement, l'ouverture d'un « compte spécial » de règlement avec les gouvernements étrangers autorisant un découvert de 25 millions de francs pour financer une fraction du stock régulateur des prix de l'étain et du caoutchouc.

A propos des « charges communes », M. Delors indique que des « bons à intérêt mensuel » vont être substitués aux bons du Trésor, à intérêt précompté. M. Fabius, ministre du budget, se déclare d'accord avec le rapporteur, M. Duffaut, pour simplifier la présentation des crédits en discussion.

Un peu après 1 heure du matin, mardi 7 décembre, les crédits du commerce et de l'artisanat sont approuvés (à main levée) au terme d'un débat au cours duquel les deux rapporteurs, MM. Ballayer (Un. centr., Mayenne) et Brun (app. R.P.R., Gironde), ont reconnu au ministre M. Delélis, le mérite d'avoir mis en place un dispositif en faveur de la création d'emplois.

A. G.

Le M.N.E.L. invite l'opposition à s'unir pour reconquérir le pouvoir local

« Qu'on ne vous reproche pas d'être partisans ». Cette recommandation de M. Alain Poher, formulée en conclusion de la journée d'information organisée à l'Hôtel de Ville de Paris, lundi 6 décembre, par le Mouvement national des élus locaux (M.N.E.L., opposition) ne reflétait pas tout à fait la tonalité des débats. Il est vrai que le président du Sénat évoquait le comportement qu'il souhaite voir adopter par les élus, non forcément par les candidats.

Ces derniers, tout au contraire, ont été invités à se mobiliser pour les élections municipales. *« Il est temps de dire qu'il convient de mettre fin à une politique irréaliste, parfois généreuse (...) mais extrêmement dangereuse dans la mesure où elle ne tient pas compte de la limitation des moyens que nous impose une conjoncture économique difficile »*, a affirmé le président du M.N.E.L., M. Caroll, sénateur R.P.R. et maire de Valenciennes.

Pour *« mettre fin à cette politique »*, il convient dans un premier temps de gagner. Comment ? M. Giraud (R.P.R.), sénateur et maire du Perreux (Val-de-Marne), a défini les cinq conditions nécessaires au succès de l'opposition : une union sans faille de toutes ses composantes, une présence active sur le terrain et dans tous les domaines, un plein exercice des responsabilités découlant de la décentralisation, un renouvellement des responsables par un appel aux socio-professionnels et un renouvellement des idées.

A ces thèmes, M. Jean-François Pintat, sénateur R.I. et maire de Soulac-sur-Mer (Gironde) ajoute celui de *« la maîtrise des méthodes nouvelles de communication pour valoriser le passé et renouveler l'image de l'équipe municipale »*. Pour M. Pintat, le combat n'est pas gagné d'avance. La victoire, évidente au lendemain des cantonales, n'est aujourd'hui qu'hypothèse, a-t-il ajouté.

Il y a les conditions du succès, il y a aussi ses conséquences. C'est sur ce point qu'a insisté M. Chirac. Pour le président du R.P.R., *« c'est à partir des communes que se prépare le changement politique, qui s'imposera inévitablement un jour ou l'autre, au pays »*. Il a poursuivi : *« La majorité nationale ne se gagne qu'à partir des majorités locales. Gagner une mairie, en mars 1983, ce sera à la fois supprimer un foyer d'action idéologique et rendre à la gestion d'une commune son sens naturel, celui d'une action au service de la population tout entière. »*

En ce sens, la décentralisation apparaît aux responsables de l'opposition – par exemple M. Monory, (C.D.S.), sénateur, maire de Loudun – *« une chance à saisir »*, même si les intervenants n'ont pas manqué d'évoquer les lacunes, les retards, les difficultés, voire les « échecs » enregistrés dans son application.

DÉFENSE

APRÈS LA DIVULGATION DE TEXTES DES CHEFS D'ÉTATS-MAJORS

Le premier ministre dénonce une « opération montée » visant à jeter le doute sur la volonté du gouvernement

En visite au Centre d'instruction de la gendarmerie nationale à Fontainebleau (Seine-et-Marne), le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a qualifié, lundi 6 décembre, d'*« opération montée tendant à mettre en doute la volonté du gouvernement de poursuivre l'effort de défense du pays »* la divulgation par *le Matin de Paris* de textes – anciens – du chef d'état-major de l'armée de terre, le général Jean Delaunay, attirant l'attention du gouvernement sur la préparation de la loi de programmation militaire 1984-1988 et la réorganisation du corps de bataille (*le Monde* du 7 décembre).

Après avoir rappelé que *« la France ne baisse pas sa garde »* et que *« la part de la richesse nationale consacrée à notre défense est égale aux engagements pris devant le Parlement »*, soit 3,895 % du produit intérieur brut marchand, M. Mauroy a tenu à souligner que les textes ainsi publiés par la presse sont *« des études sur des hypothèses »*. *« La loi de programmation militaire pour 1984-1988 n'est pas encore arrêtée »*, a ajouté le premier ministre. *« Le projet ne sera soumis au Parlement qu'au printemps prochain. D'ici là plusieurs conseils de défense doivent se tenir sous la présidence du chef de l'Etat. »*

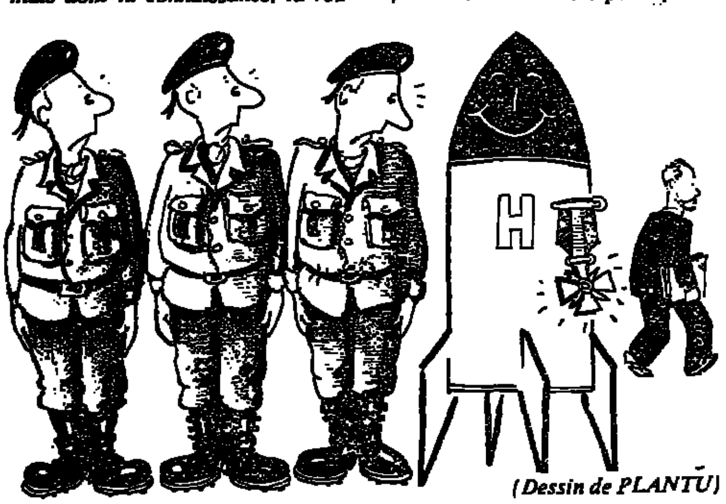
« Mettre l'accent sur telle ou telle hypothèse revient à jouer le jeu de certains intérêts particuliers. Le gouvernement ne laissera pas se développer de telles manœuvre. »

Le premier ministre a encore expliqué que *« la politique de rigueur mise en œuvre s'applique à l'ensemble de la collectivité nationale. Les efforts doivent être équitablement partagés. Vous pouvez compter sur moi pour y veiller. »*

M. Mauroy a lancé une mise en garde contre les auteurs de telles fuites de documents. *« Plus précisément,* a dit le premier ministre, *la fuite de documents couverts par le sceau « confidentiel-défense », voire « secret-défense », est une faute. A ce titre, elle est inacceptable. Ceux qui ont des secrets à garder doivent les garder. Je vous précise donc que cette affaire ne demeurera pas sans suite. J'ai demandé une enquête au ministre de la défense. Des sanctions seront prises. »*

La lettre du général Delaunay au chef d'état-major des armées, affirmant que la réorganisation envisagée de l'armée de terre conduirait à une diminution des unités, à un affaiblissement des structures et à un vieillissement des équipements, était timbrée *« confidentiel-défense »*. La directive du ministre de la défense au chef d'état-major des armées, proposant d'amputer de 30 000 hommes l'armée de terre, de 7 000 l'armée de l'air et de 5 000 la marine nationale, comme *le Monde* l'avait indiqué dans ses éditions du 8 octobre, était, elle, timbrée du sceau *« secret-défense »*.

La mention *« confidentiel-défense »* est réservée à *« des informations qui ne présentent pas en elles-mêmes un caractère secret, mais dont la connaissance, la réunion ou l'exploitation peuvent conduire à la divulgation de secrets intéressant la défense nationale et la sûreté de l'Etat »*. La mention *« secret-défense »* est réservée à *« des informations dont la divulgation est de nature à nuire à la défense nationale et à la sûreté de l'Etat »*. Il existe encore un sceau *« très secret-défense »*.



(Dessin de PLANTU)

M. CHEYSSON : nous sommes irrévocablement engagés

Devant la presse anglo-saxonne réunie à Paris, le lundi 6 décembre, le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, a déclaré que *« cette affaire, sortie de je ne sais quelle corbeille à papier, n'honore pas ce journal »*. *« Nous sommes irrévocablement engagés sur notre capacité de dissuasion nucléaire,* a ajouté M. Cheysson. *Sur ce plan, ont été prises, depuis dix-huit mois, trois ou quatre décisions fondamentales et très coûteuses, qui avaient été ajournées depuis des années par l'administration précédente. Nous maintiendrons et nous nous efforcerons d'augmenter le pourcentage des dépenses consacrées à la défense par rapport au produit intérieur brut, mais, compte tenu du nucléaire, cela peut comporter quelques retards pour l'armée classique. »*

Le secrétaire général du P.C.F., M. Georges Marchais, qui était l'invité de France-Inter, a affirmé, de son côté, que, *« s'il s'agissait d'une opération de caractère politique visant à apporter appui à celle qu'a engagée la droite lors du débat du budget sur la défense nationale, alors cela poserait une question extrêmement grave »*.

« Ce serait, a ajouté M. Marchais, *mettre en cause l'aptitude de la gauche à assurer la défense de la France et, en second lieu, ce serait extrêmement grave, car, toujours, l'armée a fait preuve d'un grand civisme républicain et a accepté naturellement l'autorité du pouvoir politique élu par le suffrage universel. »*

M. Jean-Marie Daillet, député U.D.F. de la Manche et membre de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, estime qu'*« il faut savoir gré au quotidien* le Matin *d'avoir rendu publique la mise en garde des responsables des armées de terre, de l'air et de la mer au gouvernement »*.

Le député U.D.F. note que *« la défense de la France est mise en péril par un gouvernement irresponsable et dissimulateur »*. *« Les socialistes,* ajoute-t-il, *remettent en cause la sécurité de la France et cela sans consultation préalable du Parlement »*. M. Daillet souligne également que *« jamais gouvernement, sous la Ve République, n'a été aussi durement critiqué par ses propres rapporteurs sur la politique de défense »*.

Deux hypothèses

Dans ses éditions du mardi 7 décembre, *la Matin de Paris* publie de larges extaits des lettres *« confidentiel-défense »* que le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Bernard Capillon, et le chef d'état-major de la marine nationale, l'amiral Yves Leenhardt, avaient adressées, respectivement les 6 et 7 octobre, au chef d'état-major des armées pour lui dire eux aussi leur crainte des restrictions financières dans le cadre de la loi de programmation militaire en préparation.

Dans l'hypothèse d'une réduction des effectifs de l'ordre de 7 000 hommes dans l'armée de l'air, le général Capillon observait que, pour l'encadrement de carrière, c'est un volume équivalant à l'effectif de deux bases aériennes, toutes unités opérationnelles comprises, qui serait touché.

« L'enveloppe imposée, écrivait le chef d'état-major de l'armée de l'air, *ne permet de commander au mieux que 22 appareils par an, y compris les vecteurs nucléaires. Cela signifierait la perte du quart de nos escadrons avant la fin des années 90. A terme et à ce rythme, l'armée de l'air s'acheminerait vers une force aérienne de 300 avions de combat. »* Or, constatait le général Capillon, l'armée de l'air a toujours estimé que l'aviation de combat ne devait pas descendre au-dessous de 450 appareils.

Pour sa part, l'amiral Leenhardt avait établi deux hypothèses de programmation correspondant au report, sinon à l'abandon, soit du lancement du premier porte-avions nucléaire, soit de l'industrialisation du nouvel avion de patrouille maritime, baptisé « Atlantic nouvelle génération G-2 ».

« Ni l'une ni l'autre de ces deux hypothèses n'est satisfaisante, concluait le chef d'état-major de la marine, *et les conséquences qu'elles entraînent pour l'avenir de la marine sont telles que le choix ne peut être de mon niveau. »*

Dans la presse : soupçons et questions

● **LE MATIN DE PARIS** : le fond du débat.

Après avoir regretté *« la menace de sanctions »* agitée par le premier ministre à la suite de la publication dans les colonnes du *Matin de Paris* des lettres confidentielles des chefs d'état-major des trois armées, l'éditorialiste anonyme de ce quotidien poursuit : *« Car le problème est ailleurs. Il faut négliger les susceptibilités et en venir au fond de l'affaire, élever la barre. La question qui vient à l'esprit est la suivante : ces chefs d'état-major ont-ils eu raison d'adresser cette mise en garde ? Ont-ils cédé à des réactions corporatistes qui leur font regretter l'étalement de programmes destinés aux forces conventionnelles et la perte de commandements que ne manquera pas d'entraîner la disparition de quelques unités ? En clair, la défense de la France est-elle, ou non, compromise ? »*

● **LE FIGARO** : la grande colère de l'armée de terre.

« En fait, écrit Pierre Darcourt dans *le Figaro, la grande colère de l'armée de terre est liée à ces « cachotteries hypocrites » de l'autorité de tutelle et à sa hiérarchie. Elle reproche à ses généraux, préoccupés de leurs privilèges et de leur maintien en service, de « s'abandonner au silence servile des mandarins étoilés ». De réagir en « notables » et non en chefs de guerre ou d'armée. De ne pas dire clairement que l'armée de terre est faite non seulement pour donner un « coup d'arrêt », mais pour s'enraciner dans le sol de France et y mourir, en le défendant. La montée en puissance des forces classiques soviétiques est telle que l'Armée rouge peut s'offrir le luxe de tout enfoncer devant elle en passant au-dessus du seuil atomique. Elle pourrait ainsi nous acculer au tir nucléaire, avec la certitude que nous reculerions devant la solution tragique de l'apocalypse. »*

● **LE QUOTIDIEN DE PARIS** : une méfiance naturelle.

Paradoxe et ambiguïté caractérisent selon Jean-Claude Vajou la politique de défense de l'actuel gouvernement. *« Comment les officiers supérieurs de l'armée de terre,* poursuit-il, *se souvenant des attitudes répétées des socialistes et des communistes contre la modernisation de l'armée, ne se demanderaient-ils pas quelles sont les motivations réelles et les arrière-pensées de l'équipe dirigeante actuelle ? Mais ces ambiguïtés auraient pu être levées par le chef suprême des armées, M. François Mitterrand, président de la République. Ce n'a pas été le cas. Par faute d' « investissement intellectuel », comme l'assure Valéry Giscard d'Estaing ? Par insuffisance des connaissances militaires ?*

» Déjà, en 1973 et 1975, le président de l'époque, nouvellement installé à l'Élysée, avait beaucoup réfléchi aux problèmes de défense. Il avait hésité longuement avant de chausser les bottes du général. L'armée n'en avait pas été plus giscardienne pour autant. Aujourd'hui, il existe une suspicion de l'armée (...) et le malaise de ses officiers supérieurs devient peu à peu un problème d'État qui risque de prendre d'autant plus d'importance que se dessine un divorce entre le pays réel et le pays légal. C'est l'armée qui a eu raison de la IVe République. Elle est au service de la nation. Elle ne l'est pas à celui des communistes et de leurs alliés. Serait-on surpris de commencer à s'en rendre compte ? »

● **LIBÉRATION** : une clarification s'impose.

Commentant l'émotion provoquée par la divulgation des lettres des chefsd'état-major, Jean-Michel Helvig écrit dans *Libération : « Il s'agit peut-être moins d'inquiétude devant la circulation au grand jour de pièces secrètes que d'embarras de voir ouvert prématurément un débat qui est loin d'être abouti. » « En outre,* note encore *Libération, il ne déplaît sans doute pas à certains que la divulgation de tels documents mette en évidence des officiers généraux nommés sous le régime précédent, et dont le maintien à de tels postes a été souvent reproché à Charles Hernu. »* Il serait dangereux, conclut l'éditorialiste de *Libération, « pour les socialistes d'attendre le débat au Parlement prévu lors de la session de printemps pour faire toute la clarté sur ses options. Une clarification qui ne peut venir que du président de la République lui-même »*.

Manœuvres

A propos da la nouvelle affaire des « fuites », on se demande, dans les milieux officiels, s'il ne s'agit pas de « manœuvres » ou d' « opérations ».

Question sans objet : n'est-il pas dans la vocation des militaires de participer à des manœuvres et de conduire des opérations ? N'est-il pas naturel qu'ils se familiarisent avec des procédés plus modernes que les parades à Bagatelle ou au Larzac, que sont l' « action psychologique » et la « déstabilisation » ? Tout cela n'est-il pas un inoffensif et salutaire « Kriegspiel » ?

Car, que font les militaires en dehors du temps des manœuvres ? La guerre.

ANDRÉ PASSERON.

CORRESPONDANCE

Un statu-quo de douze ans dans les armées

Le général de corps d'armée (cadre de réserve), Bernard de Boisfleury, nous a adressé cette lettre :

Sous le titre : *« Les orientations inquiétantes de la politique de défense »*, M. Bourges porte une grave accusation contre le gouvernement et sème le doute dans les rangs de l'armée (1). En fait, il se livre à une opération politique et commet une erreur fondamentale.

Personne ne conteste la qualité de sa gestion pendant quelque cinq ans. Initialement, il a trouvé une situation délicate. Avec l'aide décisive du général Bigeard, il a rétabli un certain équilibre. Il s'est employé à conduire la lourde machine que constitue le ministère de la défense, sans chercher à en simplifier les rouages. Tout au plus s'est-il essayé à réajuster, avec cette réorganisation de l'armée de terre tant de fois vantée, dont l'inadaptation apparaît de plus en plus évidente. Particulièrement, le problème essentiel des réserves n'a reçu aucune solution digne de ce nom.

Il ne suffisait pas de gérer, il fallait réformer. Cette nécessité s'imposait depuis une douzaine d'années. Le but était et demeure de rendre le système militaire économique et efficace. J'ai déjà souligné (2) que le général Ailleret, alors chef d'état-major des armées, se préparait à entreprendre cette tâche au moment où il est mort accidentellement en mars 1968. Les forces françaises venaient de se rétablir en Europe et le général de Gaulle avait estimé devoir lancer la phase suivante, celle des réformes profondes. Il s'agissait d'abord des grands états-majors et services, dans le sens de la réduction massive des frais généraux. Telle était la volonté du général de Gaulle, dans une perspective d'avenir. Mai 1968 est arrivé et le général a quitté le pouvoir peu après. Depuis, les choses sont en l'état.

L'engagement dans l'impasse date par conséquent de douze ans. Si le général Ailleret avait pu lancer le processus, tout se serait passé autrement. Le prolongement du *statu quo* rendait les choix à échéance de plus en plus déchirants. A une époque de prospérité économique, il était relativement facile d'opérer à froid. Il faut maintenant opérer à chaud. Si M. Bourges voulait exprimer une critique, il pouvait regretter que le gouvernement n'ait pas commencé immédiatement à faire ce que lui-même et ses prédécesseurs n'ont pas fait. La réponse serait qu'il fallait aussi ménager certaines transitions.

Voilà la réalité. L'armée est capable de s'y adapter, elle en a l'habitude. Au-delà des péripéties du débat politique qui n'est pas son affaire, elle peut enregistrer avec confiance la continuité sur l'essentiel, c'est-à-dire ses missions.

(1) *Le Monde* des 2 et 3 novembre 1982.

(2) *Le Monde* du 14 juillet 1981.

Le Monde

société

JUSTICE

L'AFFAIRE DU « CORAL »

MM. Sigala et Bardy restent détenus

M. Claude Sigala, animateur du « lieu de vie », le Coral d'Aimargues (Gard), restera détenu. C'est ce que vient de décider la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui a confirmé, lundi 6 décembre, une ordonnance du juge d'instruction, M. Michel Salzmann, chargé du dossier de l'affaire de pédophilie du Coral. Ce magistrat avait rejeté, le 10 novembre, les demandes de mise en liberté de M. Sigala et d'un coïnculpé, M. Jean-Noël Bardy.

La chambre d'accusation, présidée par M. Louis Gondre, a estimé qu'il existait contre les prévenus de graves présomptions de culpabilité ainsi qu'un risque de pressions sur des témoins. D'autre part, ces magistrats ont considéré que le maintien en détention se justifiait en raison de la nécessité de procéder à de nouvelles confrontations et par le fait que les investigations policières sont en cours. Rappelons que le parquet s'était prononcé, le 10 novembre, en faveur de la mise en liberté sous contrôle judiciaire de M. Sigala.

En apprenant la décision de la chambre d'accusation, l'Association des parents d'enfants confiés aux lieux de vie (A.P.E.C.L.) a estimé aue « *les inculpés se trouvent ainsi dans l'impossibilité de se défendre publiquement de la campagne de calomnies dont ils sont l'objet* » et s'est élevée à nouveau contre « *la manière dont cette affaire a été menée depuis le début et contre le fait que la justice a laissé se développer une telle campagne de publicité autour d'un prétendu scandale, ceci en violation du secret de l'instruction* ».

« *Ces interrogatoires*, a ajouté l'A.P.E.C.L., *sont psychologiquement catastrophiques pour des enfants particulièrement fragiles et perturbés, confrontés à des accusations aussi graves que délicates et ne peuvent qu'aggraver lourdement le traumatisme qu'ils ont déjà subi au départ du fait d'une intervention policière démesurée.* »

Le président du tribunal de Paris défend le juge d'instruction

M. Marcel Caratini, président du tribunal de Paris, usant du droit de réponse dans l'émission « Droit de réponse », samedi 4 décembre, a pris la défense de M. Michel Salzmann, juge d'instruction. Il répondait aux *propos tenus par un représentant de* l'A.P.E.C.L., le samedi précédent au cours de la même émission.

Dans un texte lu à l'antenne par M. Polac, M. Caratini déclare : « *Il a été reproché à ce magistrat dans des termes inadmissibles, d'instruire uniquement à charge et dans le sens de l'accusation, en refusant notamment audience à des personnes susceptibles d'être entendues comme témoins en faveur des inculpés. De tels propos, qui ne peuvent être séparés de la campagne actuellement menée visant à faire pression sur la justice et tendant au dessaisissement de M. Salzmann, portent incontestablement atteinte à l'honneur et à la réputation de ce magistrat, en laissant entendre aux téléspectateurs qu'il trahit les devoirs de sa charge. Resonsable du service public de la justice dans mon tribunal, j'élève une vive protestation contre ces imputations.* »

LE PROCÈS DES « GEOLIERS » DU BARON EMPAIN

Reconstitution et modèles réduits

Le président de la cour d'assises de Paris, M. Xavier Versini, et le jury ont été intrigués, le lundi 6 décembre, en voyant le défenseur d'Alain Caillol, Me Georges Kiejman, sortir de derrière son banc un immense carton. Par souci pédagogique, cet avocat avait représenté une portion de l'autoroute du Sud et le mur antibruit de L'Hay-les-Roses où avait eu lieu, le 24 mars 1978, une fusillade entre des policiers et les ravisseurs du baron Empain venus se saisir de la rançon. Mais ce n'était pas tout ! Me Kiejman avait aussi apporté une demi-douzaine de voitures en modèle réduit, symbolisant chacun des véhicules présents sur les lieux lors de l'échange de coups de feu. La cour n'en est pas revenue.

Pourtant, à la réflexion, ce souci de concrétisation n'était peut-être pas tout à fait inutile, car, s'il est établi qu'Alain Caillol n'a pas tiré un seul coup de feu, il était important de savoir par qui avaient été blessés les deux policiers, MM. René Berrux et David Lailheugue, et comment avait été tué le compagnon d'Alain Caillol, Daniel Duchateau.

Si la démonstration n'a pas été entièrement probante, elle a permis d'apprendre qu'il n'était pas impossible que M. René Berrux ait été blessé par l'inspecteur René Plouy : celui-ci avait tiré « au jugé » trois rafales de pistolet mitrailleur. Il a d'ailleurs reconnu qu'il ne pouvait pas exclure que l'un de ses quinze projectiles ait pu atteindre son collègue par ricochet. Un projectile qui est toujours logé dans l'épaule droite de l'inspecteur Berrux, de telle sorte qu'on n'a pas pu déterminer sa provenance. Et cela, d'autant plus qu'aucune expertise balistique n'a été effectuée pour déterminer comment avaient été utilisées les armes des policiers, malgré la requête du commissaire Pierre Ottavioli.

Le mouton corse

D'autre part, cette reconstitution à l'audience a permis de se demander si le deuxième policier blessé ne l'avait pas été par l'un des complices des malfaiteurs qui aurait fait feu depuis la porte aménagée dans le mur antibruit et qui n'a jamais été identifié. En de pareilles circonstances, la confusion était totale. A tel point que les policiers ont cru que le conducteur d'une voiture de dépannage, M. Michel Chapel, qui s'était arrêté à proximité du véhicule transportant la rançon, faisait partie de la bande et l'ont sérieusement malmené.

Le seul qui raconte avec le sourire cet épisode tragique est l'inspecteur Jean Mazzieri, dit le Chinois. Il avait accepté avec tous les risques que cela comporte d'être le porteur de la rançon composée de vieux journaux. « *J'étais le mouton corse*, dit-il, *cette sorte de chèvre à la chair un peu dure.* » Une chèvre qui avait pour nom de code Marat. « *Il s'accordait à celui de Charlotte Corday* (son interlocuteur chez les ravisseurs) *pour nous mettre dans le bain* », précise-t-il avec humour. Au total, soixante-deux douilles ont été retrouvées après la fusillade, dont trente-sept tirées par les policiers.

Deux jours plus tard, le baron Empain était libéré grâce aux coups de téléphone donnés par Alain Caillol depuis la brigade criminelle. Une initiative qu'il revendique, affirmant que la police avait, dans un premier temps, refusé, ce que le commissaire André Bizeul conteste. Dans une lettre qu'il nous avait adressée le 28 août 1978 et qui a été versée au dossier, il écrivait : « *La rançon n'ayant plus aucune chance d'être versée, la détention du baron Empain devenait sans objet, sa libération s'imposait donc car on peut être gangster sans être un assassin. Refus net de la police qui, elle, voulait des arrestations et délivrer elle-même le baron.* »

Ce geste a accrédité la thèse selon laquelle il était un des maillons importants, sinon « le cerveau », de cet enlèvement. Ce qu'il a toujours contesté avec force même s'il se trouvait en compagnie de plusieurs des protagonistes de cette affaire en juillet 1977 à Palma-de-Majorque. « *Le farniente et des repas très gais le soir, c'est tout ce que nous avons fait à Palma* », déclare un autre accusé, Bernard Guillon. Qui, à l'exemple de ses amis, nie avoir mis sur pied le rapt de l'affaire Empain à cette occasion et lors d'un autre séjour dans cette île, sans Alain Caillol, dans la deuxième quinzaine du mois de décembre 1977. D'ailleurs aucun des accusés n'est poursuivi pour rapt, ce qui a fait dire à Me Kiejman : « *Palma, c'est la Beresina de l'accusation.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

A GENNEVILLIERS

Les six meurtres d'El Hosseini

Interpellé à son domicile de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), le vendredi 3 décembre — et considéré comme le témoin principal d'une série de six meurtres — dont quatre dans cette localité — commis en l'espace de deux mois, présentant tous certaines similitudes, un Marocain, âgé de trente-neuf ans, El Hosseini Mellouk, a avoué, le lundi 6 décembre, être l'auteur de tous ces meurtres.

Le 30 septembre dernier, vers 22 heures, un cafetier de Gennevilliers qui promène son chien découvre, dans un caniveau de la rue Léonie-Caron, le cadavre d'une Marocaine, Fatima Metzen, vingt-cinq ans, célibataire et mère d'une fillette. Le corps mutilé, dont le crâne a été défoncé, est ligoté avec du fil électrique d'un modèle qui n'est plus guère utilisé de nos jours. La jeune femme est connue dans ce quartier des Grésillons pour se livrer à la prostitution parmi la très importante population de travailleurs immigrés maghrébins, dont quelque cinq mille Marocains, qui habitent alentour.

Le 28 octobre, c'est rue Paul-Vaillant Couturier, à quelques centaines de mètres de là, que sera retrouvé le corps, le crâne fracassé, d'une Française de vingt-six ans, Françoise Giraud. Celle-ci qui habite Asnières, est également connue dans le quartier pour venir régulièrement se prostituer dans les foyers de travailleurs célibataires. Le 5 novembre, Mohammed ben Kidda, trente-six ans, est découvert assassiné dans son logement de la rue Sainte-Marie. Le 12 du même mois, c'est dans son appartement d'Asnières (Hauts-de-Seine) que sera retrouvé le crâne fracturé, Mohammed Aalla, soixante et un ans. Quatre jours plus tard, le 16, c'est chez lui, à Bondy (Seine-Saint-Denis), que Benjemaa Errogui sera tué. Enfin, le 31 novembre, dernière victime du tueur, Slimane ben Hammouche, cinquante-trois ans, est attaqué et tué dans la rue Henri-Barbusse, à Gennevilliers.

Originaire de la région de Tiznit, dans le sud marocain, El Hosseini Mellouk est venu s'établir en France voilà cinq ans. On le dit marié au pays, et père de famille, mais c'est en célibataire qu'il vit dans le logement du rez-de-chaussée d'un petit pavillon de la rue Léon-Canon, dans le quartier des Grésillons, pavillon entièrement occupé par des travailleurs immigrés. Jusque-là ouvrier à l'usine Talbot de Bondy, El Hosseini Mellouk est au chômage depuis le mois de septembre.

Dès le premier meurtre, les policiers ont recueilli de nombreux témoignages de personnes déclarant avoir été attaquées, par un inconnu porteur d'une barre de fer, au cours des jours précédents. Chaque nouveau meurtre entraîne de nouveaux témoignages qui concordent si bien que les enquêteurs peuvent établir un portrait-robot de l'homme qu'ils recherchent et dont la ressemblance avec le suspect est confondante.

Lorsqu'ils viendront perquisitionner, le jeudi 2 décembre, chez El Hosseini Mellouk, les policiers y trouveront un grand nombre d'objets — sacs à main, pochettes, trousseaux de clés, tickets-restaurant, — dont il sera vite aisé de prouver que tous ont appartenu à telle ou telle des six victimes. Preuve plus accablante encore, deux des dents de Fatima Metzen, qui a eu la mâchoire brisée par son meurtrier, figurent parmi les pièces saisies.

Le samedi 4 décembre, dans le cabinet de M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à Nanterre, El Hosseini Mellouk a avoué le premier des meurtres. Aussitôt inculpé, il avait cependant mis en cause, en l'accusant de complicité, l'un des autres habitants du pavillon, un Marocain dont l'identité n'a pas été révélée, et qui a été appréhendé le lundi 6 décembre. Au moment même où Mellouk, qui s'était jusque-là entêté à nier toute participation dans les cinq autres meurtres, avouait en avoir été l'auteur. Pour se procurer de l'argent.

A la cité des Gravillons, on respire. Depuis maintenant deux mois, une véritable psychose de « l'homme à la barre de fer » s'était emparée de la population tout entière, faisant les rues, sitôt tombée la nuit, plus désertes encore qu'à l'accoutumée. Le dimanche 5 décembre, plus d'un millier de personnes avaient répondu à l'appel de l'Association des travailleurs marocains en France, qui, en organisant un rassemblement silencieux, entendait attirer l'attention de l'opinion sur la gravité des faits et demander aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour démasquer l'assassin.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Dans un centre pour personnes âgées de Maine-et-Loire

UNE INTOXICATION SERAIT A L'ORIGINE DE LA MORT DE CINQ PENSIONNAIRES

Une information judiciaire a été ouverte à la demande du procureur de la République d'Angers (Maine-et-Loire), après les décès survenus entre le 3 et le 5 décembre de cinq pensionnaires d'un centre psychomoteur pour personnes âgées. Selon les premiers renseignements, il semble que ces décès doivent être reliés à une intoxication alimentaire. Une quarantaine d'autres personnes ont ressenti des malaises. Quatre des victimes avaient un âge compris entre soixante-quatorze et quatre-vingt dix-sept ans. La cinquième était âgée de quarante-et-un ans. Leur identité n'a pas été révélée.

M. Jean-Marie Huet, juge d'instruction chargé du dossier, a fait procéder à l'autopsie des victimes ainsi qu'à de nombreuses analyses de prélèvements effectués dans l'établissement.

Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille chargée — par intérim — des personnes âgées, a chargé l'inspection générale des affaires sociales d'une enquête sur les circonstances de ces décès. L'établissement, situé à Angers, et dont le financement a été assuré par la caisse régionale d'assurance-maladie, avait été inauguré le 4 juin dernier par M. Joseph Franceschi alors secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

UN SIDÉRURGISTE DE LA CHIERS EST ÉCROUÉ

Un sidérurgiste de Vireux-Molhain (Ardennes), M. Henri Andry, interpellé le vendredi 3 décembre dans la soirée devant l'usine de la Chiers, a été inculpé, le dimanche 5 décembre, nous indique notre correspondant, de « *port d'armes prohibées de sixième catégorie et participation à une manifestation interdite* » et écroué. Il était porteur, au moment de son interpellation, d'un lance-pierres, de projectiles divers et d'une barre de fer. Lors de son arrestation, de nombreuses billes d'acier étaient lancées à la fronde par les sidérurgistes, enfermés dans leur usine, en direction des forces de l'ordre qui avaient pris position sur la nationale 51, pour éviter que la route ne soit barrée par les manifestants. Une dizaine de coups de feu auraient même été tirés par des sidérurgistes, d'après le capitaine Peuget, commandant de la compagnie de gendarmerie de Revin.

D'autre part, Mme Andry, la femme du sidérurgiste arrêté, a été renversée par une automobile et grièvement blessée alors qu'elle se rendait à l'usine de la Chiers.

POLICE

A PARTIR DE 1983

Tous les policiers pourront bénéficier de stages de formation permanente

Une charte de la formation de la police nationale sera appliquée à partir de janvier 1983. Approuvée récemment par un comité technique paritaire central, elle prévoit, notamment, que chaque policier bénéficiera, tous les trois ans, d'au moins un stage de recyclage de dix jours. Selon M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, qui avait présenté, le 2 décembre, au Sénat, les grandes orientations de cette charte, il s'agit de « *développer systématiquement les compétences* » des personnels par la « *maîtrise des techniques professionnelles de police* », le « *développement d'une relation de confiance avec les usagers* » et « *le renforcement de la solidarité entre les services grâce à la coopération, au décloisonnement et à la mobilité des personnels* ».

La charte est l'aboutissement d'une année de travail de la nouvelle direction de la formation des personnels de police, mise en place en janvier 1982 et dirigée par M. Jean-Marc Erbes. Longtemps sous-estimée, particulièrement en matière de formation continue, l'action en ce domaine est désormais « *mise au service de l'évolution de l'institution* ». Aussi l'élaboration de la charte a-t-elle été précédée d'une vaste enquête auprès des quelque cent dix mille fonctionnaires de police, de façon à connaître le « *fonctionnement quotidien* » des services. Animée par un consultant extérieur, la société Interface, et mettant à contribution quarante policiers volontaires de tous corps et de tous grades, formés aux techniques d'entretien, l'enquête ainsi réalisée, première « *radioscopie* » de cette ampleur, a permis de rassembler soixante et onze mille réponses à un questionnaire détaillé, cinq cents heures d'entretien, trois cent cinquante lettres individuelles, complétés par vingt-cinq observations « *sur le terrain* » et quatre colloques régionaux.

De ce travail, la direction de la formation a dégagé « *sans complaisance ni négativisme* » douze constats de dysfonctionnement de l'institution policière qui montrent combien le métier reste mal défini en termes de qualification, de compétence et de postes de travail précis. Non seulement l'« *incompréhension entre les policiers et les usagers* » est flagrante, mais, de plus, « *les policiers accomplissent une multiplicité de tâches sans être pour autant multicompétents* ». « *Démunis d'une documentation professionnelle* », ils maîtrisent mal une « *délinquance aux formes mouvantes* », d'autant plus que « *la frontière entre la prévention et la répression est mal définie* ». Peu préparé à « *gérer les risques* » inhérents à son métier, le policier manque d'outils de « *compréhension de la réalité sociale* ». Enfin, son activité est entravée par le « *cloisonnement* » des services, l'accumulation d'écrits, d'obligations bureaucratiques et d'une « *paperasserie étouffante* », et des méthodes de commandement souvent peu soucieuses de « *dialogue* ».

L'orientation adoptée comporte un plan d'action échelonné sur cinq ans et découpé en « plans annuels » de formation, l'objectif étant que tous les policiers suivent tous les trois ans un stage de formation continue. Les premiers thèmes retenus en 1983, pour ces recyclages de dix jours, sont les « *techniques d'intervention (prise d'otage, attaque de banque, arrestation de suspect...)* » et les « *méthodes de contact avec le public (attitude d'écoute, aide à la victime...)* ». A plus long terme, la mise en place d'une « *école de l'îlotage* » est étudiée.

Alternance

En matière de formation initiale, la charte conseille un recrutement plus rigoureux — « *au minimum* » le taux de cinq candidats pour un emploi au concours de gardien de la paix — accompagné d'un abaissement de l'âge minimum requis — actuellement de dix-neuf ans pour le concours, il passerait à dix-sept ans. L'ouverture vers l'extérieur et l'alternance sont les deux principes directeurs d'une transformation progressive des dix écoles de police et des seize centres de formation : des conseillers en formation continue de l'éducation nationale et des psychologues seront recrutés, tandis que le déroulement de la scolarité alternera, pour tous les corps, cours théoriques et stages d'observation sur le terrain.

Ces objectifs supposent un nouveau dispositif institutionnel : un centre national de formation permanente, à Gif-sur-Yvette (Essonne), fournira le support logistique des principaux stages tandis qu'un « *Institut national de formation de la police* » ouvrira ses portes à Clermont-Ferrand en mars 1983, et sera chargé de la « *formation des formateurs* ». Enfin, onze délégations régionales au recrutement et à la formation, composées de dix à quinze fonctionnaires de police et psychologues, viennent d'être implantés auprès des secrétariats généraux pour l'administration de la police (S.G.A.P.). — E. P.

SPORTS

FOOTBALL

LA CRISE STÉPHANOISE

Une trésorerie préoccupante et toujours pas de président

Saint-Etienne. — « Présidentiable » dimanche 5 décembre, démissionnaire le lendemain, M. Pierre Fourneyron ne sera pas resté longtemps sur le devant de la scène verte. Lundi soir, le petit industriel forézien a spectaculairement claqué la porte du conseil d'administration de l'Association sportive de Saint-Etienne.

Le leader de la liste des « amis » de Roger Rocher, élu triomphalement, a, de toute évidence, voulu soigner sa sortie. Mais les partisans de l'ancien président auront cependant du mal à faire admettre que la situation — certes sérieuse — ait pu se dégrader en vingt-quatre heures au point d'étouffer leur volonté de revanche sur ceux qu'ils appellent « *les fossoyeurs du club* ».

Les mesures conservatoires — scellés sur les comptes apposés dans la journée de lundi par la police judiciaire — menées sur l'initiative du juge d'instruction lyonnais, M. Jacques Fayen, donnent une première indication.

La justice a fort mal apprécié le verdict des « jurés bienfaiteurs » qui s'était soldé, dimanche, par le plébiscite des « pro-Rocher ».

Les verts au « Rouge »

De notre correspondant régional

Quatorze pro-Rocher (les treize élus de dimanche plus un fidèle) contre quinze pro-Buffard : les premiers n'ont pas voulu des postes de direction que les seconds étaient prêts à leur abandonner en votant blanc. Prétexte invoqué : la situation financière d'un club devenu « ingouvernable », selon la formule de leur leader, M. Pierre Fourneyron, qui a abandonné le conseil d'administration théoriquement réuni pour élire une nouvelle équipe dirigeante. Les chiffres ont volé aussi bas que les insultes : « *Un scandale. Jean-François Larios a reçu 900 000 F et Gérard Janvion 250 000 F* », a déclaré M. Fourneyron appuyé par deux de ses plus remuants supporters, MM. Jean-François Esten et Jean Montmeat. Deux hommes en tête au hit-parade de la violence verbale.

« *Exact*, a répondu plus tard Me André Buffard, vice-président lui aussi démissionnaire. *Nous avons régularisé les salaires de ces joueurs en intégrant les sommes occultes perçues antérieurement* ». Réclamant à grands cris la démission de MM. Buffard et Chopin (élus des associés) les partisans de l'ancien président ont échoué. Les « quinze » sont restés solidaires et ne quitteront pas le club malgré un vote de défiance tout aussi massif qu'illégal de l'assemblée générale de dimanche. Mais ils ont prudemment refusé de siéger à nouveau au comité de direction en s'en remettant à l'hypothétique arbitrage d'un « sage » (il en reste !), président d'honneur du club, M. Pierre Guichard, fondateur de la section professionnelle de l'A.S.S.E.

Aujourd'hui, les destinées du club sont plus que jamais entre les mains de la justice qui devra peut-être se résoudre à nommer un administrateur judiciaire à un moment où d'importantes décisions devraient être prises. Dans le courant de cette semaine, un nouvel accord avec la société de promotion commerciale McCormak devait être signé : il ne le sera pas.

La paie des joueurs

Inquiétés par l'ampleur de la crise, les banquiers stéphanois, jusque-là supporters « compréhensifs » du plus prestigieux des clubs français, retirent leurs appuis et refusent tout découvert aux dirigeants de l'A.S.S.E. « *qQuels qu'ils soient* ». Même si les informations abondamment reprises de « *paie des joueurs non assurée pour la fin de ce mois* » sont inexactes, selon Me Buffard, la situation du club est préoccupante.

Les spectateurs, faute de résultats sportifs probants, boudent le stade, et le secteur paracommercial (gadgets, souvenirs) marque le pas. De plus, les éléments conjoncturels, dont le report du match Saint-Etienne-Nantes le 27 novembre dernier, ont entraîné un déficit de trésorerie de l'ordre de 300 000 F.

A moyen terme, l'écart entre des recettes en baisse quasi constante et des dépenses de haut de gamme risque de menacer le club. Avec des recettes allant de 400 000 à 600 000 F mensuels pour le poste « spectateurs », l'A.S Saint-Etienne doit faire face à des sorties de l'ordre de 1 200 000 F mensuels de charges salariales.

Si, sur le plan financier, le « rouge » est bien mis, sur le plan judiciaire on en est pour le moment au simple « carton jaune » des inculpations. Dans les tout prochains jours, on peut cependant s'attendre à de très spectaculaires rebondissements de l'enquête judiciaire.

Les magistrats lyonnais chargés de l'instruction du dossier de la « caisse noire » ont, par exemple, fort mal reçu les déclarations de l'ancien président Rocher. Celui-ci, qui a sans doute mal apprécié la psychologie des magistrats et des policiers qui effectuent un travail très fructueux depuis plusieurs mois, est plus que jamais sous la menace d'un « carton rouge » judiciaire. Des formules du type « *les membres du comité de direction ont utilisé la justice contre moi* » résonnent désagréablement aux oreilles de magistrats très sourcilleux sur le thème de leur indépendance.

CLAUDE REGENT.

Le Monde

MÉDECINE

LES RÉCEPTEURS ET LE CERVEAU

par le Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE

L'année 1982 restera dans l'histoire comme celle de la grâce pour deux des disciplines médicales les plus ardues et jusqu'à présent les plus rebelles tant pour la compréhension des mécanismes en cause dans les maladies cancéreuses et mentales que pour leur thérapeutique.

La cancérologie connaît, on le sait (*le Monde* des 8, 9 et 10 septembre), une effervescence sans précédent, grâce notamment à l'élucidation des mécanismes moléculaires de l'oncogenèse.

Les maladies mentales, qui concernent des millions d'êtres humains et qui engendrent sur toute la surface du globe les handicaps les plus douloureux, les plus chroniques et les plus invalidants, s'ouvrent à leur tour à l'exploration chimique et à la pharmacologie.

La découverte, par une équipe américaine, des récepteurs cérébraux des amphétamines offre, pour la première fois, la « conviction raisonnable » que la voie est ouverte pour la compréhension et le traitement de la plus grave de toutes les maladies mentales : la schizophrénie.

Il se trouve que, par la même occasion, ce récepteur complexe est aussi le centre chimique de l'appétit et de l'obésité, et que sa connaissance permet la synthèse de médications spécifiques et dénuées d'effets secondaires pour un état — l'excès de poids — dont les effets désastreux sont loin de n'être que psychologiques.

Dans le même temps, la première substance à action anti-épileptique pure, fruit de travaux français, fait l'objet d'un intérêt exceptionnel dans les services universitaires américains qui l'utilisent, et cela d'autant plus qu'elle possède une action anti-dépressive remarquable et que sa conception est le résultat d'une démarche biochimique raisonnée, et non du hasard, comme c'est le cas pour tous les médicaments dont disposaient jusqu'à présent les psychiatres pour les traitements des souffrances mentales.

Douze ans se seront donc écoulés entre l'identification, par l'équipe de Jean-Pierre Changeux à l'Institut Pasteur de Paris, du premier récepteur cérébral, celui de l'acétylcholine (1), et la mise au point de substances efficaces et spécifiques permettant de remédier aux souffrances de l'esprit.

« *Après deux mille ans d'ignorance, ou de tâtonnements, c'est un feu d'artifice que connaîtra, pour les cinq ans à venir, la neurochimie* », disait, il y a quelques jours, un neuropsychiatre américain...

(1) L'acétylcholine est un neurotransmetteur qui joue un rôle majeur dans la physiologie du cerveau.

De la schizophrénie à l'obésité

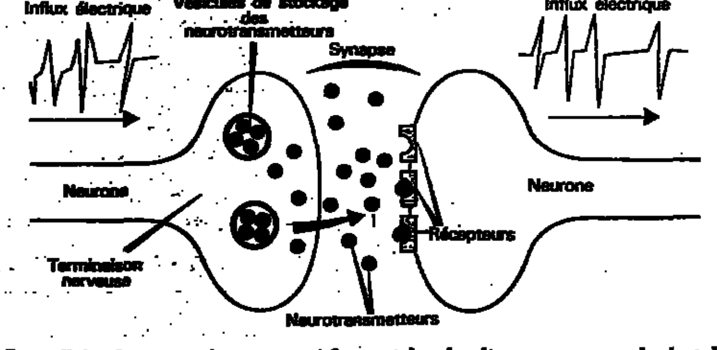
La découverte, par trois neuropharmacologistes de l'Institut national américain de la recherche médicale, de récepteurs spécifiques des amphétamines et de leurs dérivés pharmacologiques situés dans des régions précises du cerveau soulève dans toute la communauté scientifique un immense intérêt. Les amphétamines sont, en effet, les seuls produits permettant de reproduire fidèlement tous les symptômes de la schizophrénie aiguë, et il est aisé de concevoir que les structures chimiques auxquelles elles se fixent dans le cerveau sont très directement impliquées dans la genèse de cette maladie.

La connaissance de ces structures ouvre la voie à la découverte de substances qui, les bloquant, conduiraient à une amélioration spécifique et remarquable des symptômes de la schizophrénie. Il se trouve, en outre, que les sites cérébraux ainsi identifiés détiennent les commandes de l'appétit, et donc de l'obésité. Une telle découverte peut mener à une meilleure compréhension de l'obésité, et, de manière très directe, à la synthèse de nouveaux médicaments permettant de supprimer l'appétit sans pour autant entraîner les effets secondaires fâcheux, et souvent dangereux, liés à l'action « excitante » et toxique des amphétamines actuellement disponibles.

LORSQU'ILS commencèrent les recherches qui devaient conduire à cette découverte, les docteurs Steven Paul, Bridget Hulohan-Giblin et Phil Skolnick ne s'intéressaient ni à l'appétit ni à l'obésité. Spécialistes renommés de la pharmacologie du cerveau, ils étudiaient en réalité les bases biochimiques de grandes pathologies mentales, de l'anxiété aux délires, aux psychoses et à la schizophrénie (1).

Les amphétamines et leurs dérivés ont, sur le fonctionnement cérébral et l'équilibre métabolique, une action intense connue de longue date. Tous ceux qui ont été amenés à traiter des toxicomanes adeptes de ces substances connaissent les psychoses graves qu'elles provoquent, avec répétition de mouvements stéréotypés, agitation extrême, constriction des vaisseaux sanguins, élévation de la température centrale, délire — et anorexie (suppression de l'appétit).

Cherchant à éclaircir les bases chimiques éventuelles des schizophrénies et de l'hyperactivité caractéristique de certaines psychoses, l'équipe de Bethesda a utilisé des dérivés amphétaminiques radioactivement marqués, que les chercheurs ont placés au contact de préparations de membranes cellulaires prélevées en diverses régions du cerveau de rats.



Les cellules du cerveau (ou neurones) forment des circuits parcourus par des impulsions électriques (l'influx nerveux). Elles sont connectées au niveau d'espaces (ou synapses), où le message est transmis par des messagers chimiques, ou neurotransmetteurs, tels que la noradrénaline ou l'acétylcholine. L'arrivée de l'influx nerveux libère ces substances, classiques ou peptidiques (c'est-à-dire hormonales), dans la synapse, où elles diffusent jusqu'à leur rencontre avec les molécules spécialisées, ou récepteurs, que contient le neurone suivant. Elles se lient alors avec ces récepteurs hautement spécialisés, déclenchant ainsi le signal bioélectrique de ce neurone.

Ces amphétaminiques se sont fixés électriquement sur des récepteurs cellulaires présents en une région définie du cerveau (hypothalamus et tronc cérébral) où de nombreuses expériences avaient permis de localiser, notamment, le centre de l'appétit.

Le centre de l'appétit

L'équipe de Bethesda a identifié deux sites récepteurs spécifiques, dont, phénomène étrange, aucun n'est lié à la capacité qu'ont les amphétamines d'induire une hyperactivité fébrile. En revanche, l'attirance des divers dérivés pharmacologiques testés par l'équipe américaine pour les sites récepteurs ainsi découverts s'est révélée directement proportionnelle à leur aptitude à supprimer l'appétit (le « coupe-faim »), et à cette aptitude seulement. Les mêmes sites récepteurs captent avidement une substance (fenfluramine) dont les effets anorexigènes sont bien connus, mais qui, à l'inverse des amphétamines, a un effet non pas excitant, mais déprimant sur le comportement.

Les récepteurs ainsi identifiés paraissent hautement spécifiques des amphétamines et des autres dérivés de la phényléthylamine, car les essais conduits avec tous les autres neuromédiateurs actuellement connus ou avec leurs récepteurs ont été négatifs.

De nouvelles expériences ont été engagées afin de voir ce qu'il advenait de ces sites récepteurs, soit chez les animaux génétiquement — ou artificiellement — obèses, soit chez ceux que l'on soumet à un jeûne complet. Les toutes premières indications recueillies, et qui feront l'objet de publications ultérieures, indiquent que les animaux obèses présentent un nombre excessif de ces sites récepteurs, alors que ces sites disparaissent chez ceux qui jeûnent.

Les implications de cette découverte sont, à l'évidence, importantes pour l'industrie pharmaceutique. Ses chercheurs vont, à présent, s'efforcer de préparer des substances nouvelles, dont la configuration chimique permettra un blocage précis des récepteurs ainsi identifiés, provoquant ainsi une diminution de l'appétit, et cela seulement, sans que cette action s'accompagne de tous les effets secondaires, tels que battements de cœur, agitation, insomnie, qui sont actuellement liés aux « coupe-faim » disponibles.

(*Lire la suite page 12.*)

(1) Le premier bilan de ces découvertes fait l'objet d'un rapport paru dans *Science* le 29 octobre 1982, et d'un éditorial qui en souligne l'importance.

L'émetteur et ses cibles

LES organismes vivants se composent de centaines de milliards de cellules dont les fonctions sont très diverses, au sein des organes ou des tissus qui les abritent. Le fonctionnement harmonieux de ce dispositif, infiniment plus complexe que les plus complexes des ordinateurs connus, exige une coopération étroite entre tous les éléments qui concourent à l'équilibre de la vie. Une telle coordination implique un système d'information hautement perfectionné, dont on savait, de longue date, qu'il était dominé par le système nerveux central et assuré, notamment, par les hormones.

Mais le nombre de messages chimiques qu'adressent à leurs voisines ou aux organes cibles les cellules nerveuses est limité, comme est limité le nombre des hormones, qui commandent pourtant des fonctions très diverses. Tel est le cas, par exemple, des différents effets d'hormones sexuelles semblables (œstrogènes ou testostérone), selon qu'ils s'exercent sur tel ou tel organe, chez l'homme ou chez la femme.

En outre, et bien que les hormones et certains transmetteurs chimiques nerveux circulent dans la totalité de l'organisme, ils n'informent et ne font réagir que certains groupes cellulaires précis, dits cellules-cibles. Ces dernières disposent donc d'un mécanisme précis et spécifique qui leur permet de capter le message qui leur est destiné, et lui seul. L'existence, en leur sein ou dans les membranes qui les enveloppent, de molécules particulières ou « récepteurs », assure la spécificité et la précision de ce fonctionnement.

C'est vers les années 50 que les premiers *« récepteurs hormonaux »* ont pu être découverts, et l'Anglais Jensen et ses collaborateurs démontrèrent dans les annéees 60 que des œstrogènes marqués radioactivement étaient concentrés et stockés dans leurs organes-cibles, et dans ceux-là seulement.

Quelques années plus tard, la nature protéique de ces récepteurs œstrogéniques et leur localisation intracellulaire étaient établies, par le laboratoire de Jensen d'abord, puis, en France, par l'équipe d'Etienne Baulieu.

Depuis cette époque, des résultats similaires ont été obtenus pour toutes les hormones stéroïdes, tant sexuelles (y compris les androgènes et la progestérone) que d'origine surrénale, pour les hormones thyroïdiennes, l'insuline, etc.

Les applications cliniques de ces travaux sont très importantes dans ce domaine de l'endocrinologie, car elles ont ouvert une voie entièrement nouvelle, tant pour le diagnostic que pour la thérapeutique ou la compréhension de certaines anomalies ou maladies dues, non à un défaut de production hormonale, mais à une réceptivité anormale des groupes cellulaires concernés.

En pharmacologie, une voie extraordinairement fructueuse s'ouvrait grâce à la connaissance de la structure chimique des récepteurs. Il devenait, en effet, possible d'exercer une action de modification de l'équilibre hormonal non plus par l'administration d'hormones, mais par la manipulation de leurs récepteurs, notamment en les « bloquant » ou en les stimulant par des substances de configuration chimique proche de celle des hormones.

La mesure des « récepteurs » dans les tissus malins est devenue un préalable obligatoire à toute entreprise de traitement des cancers du sein, et la synthèse d'anti-hormones spécifiques connaît là, comme pour la contraception ou les tumeurs malignes de la prostate, d'importantes applications dont la médecine est loin d'avoir épuisé les ressources.

Pour le système nerveux, dont les médiateurs sont encore si mal connus et si largement diffus, tant dans leur structure que dans leur rôle, la tâche était particulièrement ardue.

L'annonce, en 1970, par Jean-Pierre Changeux et son équipe de l'Institut Pasteur, qu'ils avaient réussi à isoler, dans l'électroplaque des poissons électriques, une protéine qui *« avait les propriétés caractéristiques du récepteur de l'acétylcholine »* fit sensation. L'organe électrique de ces poissons particuliers est constitué de milliers de cellules identiques (ou électroplaques) qui sont dérivées, embryologiquement, des cellules musculaires, mais en ont perdu les propriétés contractiles.

La toxine du Cobra

En raison de sa configuration chimique, la protéine ainsi isolée se fixe spécifiquement à la toxine du cobra qui a pour effet de paralyser les muscles, notamment les muscles respiratoires. L'action de cette toxine est due au fait qu'elle se fixe électivement sur les récepteurs de l'acétylcholine, laquelle commande, sur impulsion nerveuse, la contraction musculaire.

L'acétylcholine est un des médiateurs les plus importants du fonctionnement cérébral et nerveux, animal ou humain, ce qui explique l'intérêt considérable qu'ont suscité ces travaux qui, pour la première fois, confirmaient l'existence et identifiaient la nature chimique d'un récepteur nerveux.

Depuis cette date historique, d'innombrables travaux ont été consacrés aux modes d'action de ce récepteur, à ses caractéristiques, à sa structure, et aux implications de ces découvertes sur les connaissances plus vastes de la mise en place et du fonctionnement du système nerveux central.

On sait à présent que les récepteurs sont des éléments fondamentaux des transmissions synaptiques, et donc de la communication spécifique entre les divers éléments (ou neurones) que contiennent tant le système nerveux périphérique que le cerveau. Lequel comporte vingt mille fois plus de « jonctions » (ou synapses) chimiquement actives qu'il n'y a d'êtres humains sur la Terre...

La technique mise au point par Solomon Snyder à l'université John Hopkins (Etats-Unis) devait simplifier la tâche — immense — de ceux qui s'efforcent d'élucider cet écheveau. Il utilisa, en effet, pour identifier la présence d'éventuels récepteurs sur des tissus donnés, des doses infimes d'hormones ou de neurotransmetteurs, radioactivement marquées, et placées au contact de cultures tissulaires (cérébrales en particulier). Si ces cellules contiennent des récepteurs pour la substance étudiée, et rapidement filtrée, elles peuvent être radioactivement identifiées et leur nombre peut être calculé et mesuré.

L'identification de systèmes de récepteurs nerveux jusqu'alors totalement inconnus fut la conséquence de cette découverte, dont les premières révélations concernaient les récepteurs de la morphine, puis des morphines endogènes, sécrétées par l'organisme, et ceux des tranquillisants (benzodiazépines). Depuis lors, les travaux sur ces récepteurs ne se comptent plus.

Ils permettent d'établir peu à peu, au prix d'extrêmes difficultés, une « cartographie chimique du cerveau » en notant les zones précises contenant tels ou tels récepteurs (et donc tels ou tels médiateurs) spécifiques.

En outre toute une pharmacologie chimique d'adaptation à une « cible » précise s'est développée, se substituant ainsi à l'empirisme et à l'à-peu-près des médications de l'esprit jusqu'alors disponibles.

Acétylcholine et mémoire

LE rôle d'un neurotransmetteur au niveau des nerfs périphériques est plus facile à explorer que l'action qui peut être la sienne au sein du cerveau. Le professeur Jean-Pierre Changeux, lorsqu'il réussit à isoler le récepteur de l'acétylcholine, avait appliqué ce principe, et ses travaux se sont appuyés sur la fonction qu'exerce ce neurotransmetteur pour la contraction musculaire, à la jonction du nerf et du muscle.

Mais il se trouve que l'acétylcholine joue aussi un rôle majeur dans la physiologie cérébrale, et des travaux récents indiquent qu'elle semble être en particulier le médiateur de la mémoire.

L'augmentation de l'espérance de vie des populations dans tout l'Occident a conduit à un accroissement considérable des maladies dites de dégénérescence liées au vieillissement. Ainsi, la maladie d'Alzheimer, ou démence sénile, affecte, cette année, un million et demi d'Américains, soit 5 % des personnes âgées. Elle se traduit, à ses débuts, par des pertes de mémoire, une confusion mentale, des changements de comportement et un déclin progressif des fonctions intellectuelles — conduisant peu à peu à une démence sévère et à la mort.

La nécessité d'une recherche approfondie

Les premiers patients décrits en 1906 par Alzheimer étaient âgés d'une cinquantaine d'années, et les notions concernant cette affection n'avaient guère évolué depuis la description anatomique qu'il en avait faite, montrant une atrophie du cerveau, envahi, au niveau du cortex, par des fibres protéiniques.

La découverte récente par les biochimistes d'une anomalie spécifique, chez ces malades, des enzymes (choline acétyltransférase) qui jouent un rôle-clé dans la production de l'acétylcholine, et de son taux très abaissé, a suscité un regain d'intérêt de la communauté scientifique pour ces affections. Des essais diététiques faisant appel aux aliments (viande, œufs) ou aux substances (vitamine B) contenant de la choline furent tentés sans grand succès, tant sur des volontaires que sur des malades, pour rétablir un taux normal d'acétylcholine.

Tout récemment, les tentatives entreprises à l'aide de substances empêchant la destruction de l'acétylcholine ont été plus prometteuses. Des expériences sur les animaux ont montré l'effet défavorable sur la mémoire des produits bloquant les récepteurs de l'acétylcholine (notamment la scopolamine et certains antidépresseurs) et l'effet, en revanche, favorable de la physostigmine, qui empêche sa dégradation. Plusieurs centres médicaux universitaires américains ont engagé une expérience thérapeutique et publient dans le prochain numéro de l'*American Journal of Psychiatry* un premier bilan favorable des effets de la physostigmine sur les patients se plaignant de pertes de la mémoire dues à l'âge, ou qui souffrent de démence sénile. Mais tous soulignent le caractère encore artisanal de cette approche et la nécessité d'engager à présent une recherche neurochimique approfondie sur l'acétylcholine, ses récepteurs, la mémoire et le vieillissement cérébral (1).

(1) *The Lancet* du 7 novembre dernier fait le point des travaux sur les neurotransmetteurs, acétylcholine en tête, et les démences.

Ces recherches ont été évoquées par ailleurs lors du symposium international organisé par les laboratoires Sandoz à Monaco les 3 et 4 décembre sur la pathologie du cerveau sénile.

De la schizophrénie à l'obésité

(Suite de la page 11.)

Mais, bien au-delà de ces applications thérapeutiques particulières, la complexité du récepteur identifié, le fait qu'on le retrouve aussi dans d'autres régions du cerveau que celles liées au contrôle de l'appétit, incitent à s'interroger sur les diverses fonctions qu'il pourrait exercer et sur ses liens avec la schizophrénie.

La découverte de récepteurs spécifiques pour les opiacés dans les cellules cérébrales avait conduit à la recherche, puis à l'identification, de substances morphiniques, ou endorphines, sécrétées par l'organisme lui-même et qui lui permettent vraisemblablement de lutter contre les stress quotidiens.

Des tranquillisants à l'épilepsie

La découverte, il y a six ans, de récepteurs des benzodiazépines (ou tranquillisants) avait conduit les neurobiologistes à penser que le cerveau devait, comme il sécrète ses propres morphines, sécréter ses propres tranquillisants.

Les efforts des chercheurs sont restés vains jusqu'à présent sur ce plan, mais le bilan que vient de dresser l'auteur de cette découverte, le Danois Claus Braestrup (2), souligne, s'il en était besoin, que l'étude des récepteurs est devenue la voie d'approche la plus fructueuse et la plus précise qui existe à l'heure actuelle pour la compréhension de la pathologie mentale.

Un véritable complexe chimique a, en effet, été identifié par son équipe et d'autres groupes mondiaux autour de ce récepteur des benzodiazépines, qui se trouve jumelé aux récepteurs de l'un des plus importants neurotransmetteurs cérébraux, l'acide gamma-aminobutyrique, ou Gaba.

L'une des vocations essentielles de ce dernier est l'inhibition, la modulation, sans laquelle l'activité cérébrale ne pourrait trouver ni son harmonie ni son rythme, sans laquelle risqueraient de se produire une excitation permanente des neurones, une agitation constante et les décharges erratiques caractéristiques de l'épilepsie.

La découverte, il y a quelques mois seulement, dans l'urine humaine, d'une série de substances, les bêta-carbolines, qui se fixent intensément sur le complexe chimique des récepteurs Gaba, et les benzodiazépines, a ouvert la voie à une série de travaux du plus haut intérêt. Au grand étonnement des chercheurs, certains de ces bêta-carbolines ont des effets diamétralement opposés à ceux des tranquillisants et provoquent une anxiété aiguë, intolérable, que supprime une injection de benzodiazépines. D'autres, à la formule chimique légèrement modifiée, ont des effets stimulants sur la vigilance et l'acuité mentale sans pour autant engendrer, comme le font les amphétamines, anxiété ou agitation.

Il apparaît donc clairement que les médicaments actuellement disponibles, et qui furent trouvés par hasard pour modifier les états ou les fonctions du cerveau, ne représentent, et pour cause, qu'une approche très globale et très fruste de mécanismes chimiques ponctuels et précis.

La connaissance, sans cesse plus détaillée, des structures complexes et des fonctions multiples des récepteurs permet d'envisager très directement la synthèse de produits agissant sur un symptôme pathologique donné, et sur celui-là seulement.

Tels seront, pour l'avenir, les anxiolytiques dénués d'action somnifère, les stimulants purs de la vigilance, qui permettraient, en période d'effort intellectuel intense, de favoriser cet effort sans entraîner d'agitation motrice ou de tachycardie, ou, surtout, les nouveaux anti-épileptiques « purs » permettant d'éviter les décharges neuronales erratiques caractéristiques de cette maladie, sans affecter la totalité des fonctions cérébrales.

C'est dans ce dernier domaine que la course engagée a été gagnée, dans le délai le plus rapide, et par une équipe française. « *Il y a moins de neuf mois, aucun de nous ne soupçonnait même l'existence des bêta-carbolines* », a souligné le professeur A. Glassman, lors d'une toute récente conférence à l'université Columbia, à New-York (3). « *Grâce à une série de travaux remarquables conduits en France,* poursuivait-il, *nous disposons déjà d'un nouvel agent anti-épileptique dépourvu d'effets secondaires, sédatifs, ou hypnogènes, et qui semble être le plus puissant, le plus précis, le plus efficace que l'on puisse imaginer.* »

Les travaux ainsi évoqués sont ceux que dirige le *professeur Giuseppe* Bartholini, au centre de recherches de Synthélabo, à Paris. Dès 1976, son équipe avait anticipé l'action bénéfique que pourrait avoir, dans les syndromes épileptiques, la stimulation directe du modulateur naturel qu'est le Gaba.

La synthèse du *Progabide* est l'aboutissement de ce raisonnement, d'ordre biochimique. En cours d'expérimentation clinique dans plusieurs hôpitaux américains, le *Progabide*, qui n'est pas encore commercialisé, représente en effet, si l'on en juge par l'enthousiasme des spécialistes, l'anti-épileptique idéal. Il se trouve, en outre, qu'il possède une action antidépressive très remarquable, ce qui donne aux travaux sur les mécanismes des dépressions et sur leurs liens avec les récepteurs Gaba un élan nouveau et passionnant.

Un tel processus montre que la thérapeutique des maladies mentales, des troubles de l'humeur et du comportement entre dans une phase entièrement nouvelle, où se succéderont tantôt les médicaments plus précis se fixant sur une cible (ou sur un fragment de cible) donnée, et sur celle-là seulement et qui seront donc dénués d'effets accessoires fâcheux, et tantôt l'éclaircissement de pans entiers du fonctionnement cérébral dont, pour l'instant, on entrevoit à peine la complexité.

L'aventure que représente la découverte des récepteurs des amphétamines, qui conduira vraisemblablement à une meilleure compréhension et à une thérapeutique rationnelle de l'obésité, puis de la schizophrénie, la démarche par laquelle les travaux sur les récepteurs des Gaba bendodiazépines aboutissent à l'isolement de médicament spécifique de l'épilepsie et, sans doute ultérieurement, des dépressions, illustrent l'une et l'autre, de manière exemplaire, la richesse et l'imprévu des voies ouvertes à la psychiatrie, après une si longue nuit, par la biochimie des récepteurs et la neurophysiologie de l'esprit.

(2) *The Lancet* du 6 novembre 1982.

(3) Conférence organisée par le College of Physicians and Surgeons de l'université Colombia et par l'Association des écrivains scientifiques américains, sur l'initiative des laboratoires Smith, Kline and French.

L'inspection générale des affaires sociales dénonce le mode d'exploitation du centre thermal de Barbotan-les-Thermes

Le rapport d'une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), menée en avril dernier, a été récemment remis au ministre de la santé. Il analyse et dénonce le mode d'exploitation de Barbotan-les-Thermes, un important centre de cure, situé sur la commune de Cazaubon (Gers). Ce centre fait partie d'un ensemble de sept établissements installés dans le sud de la France et connus sous le nom de Chaîne des thermes du soleil, que dirige M. Adrien Barthélémy. Le document de l'IGAS relève un grand nombre d'anomalies. Il fait aussi état de nombreux conflits qui opposent M. Barthélémy à la municipalité de Cazaubon, à l'administration, ainsi qu'à des hôteliers et à des membres du corps médical. Au total, il constitue un élément de plus dans un épais dossier ouvert, en 1978, avec l'inculpation de M. Barthélémy (1).

SEIZE MILLE curistes auront, cette année, bénéficié des eaux et de la boue de Barbotan-les-Thermes, des eaux et une boue dont la direction de cet établissement n'hésite pas à vanter les bienfaits, notamment pour ce qui concerne diverses affections des membres inférieurs (phlébites ou varices, par exemple). Un succès croissant et mal maîtrisé. L'augmentation du nombre des curistes s'est doublée d'une augmentation parallèle du nombre des plaintes des usagers. Elle impose, aussi, l'agrandissement des capacités d'accueil, source aujourd'hui d'un conflit ouvert avec la municipalité.

Les enquêteurs de l'IGAS estiment que, pour l'essentiel, les plaintes des curistes sont fondées. Ils retiennent, notamment, la vétusté des locaux, l'insuffisance de personnel et le manque d'hygiène. C'est ainsi, par exemple, que l'analyse des eaux n'est effectuée qu'en début et en fin de saison, que les toilettes sont en nombre insuffisant et que les boues, une fois utilisées, sont mises dans des toiles, conservées dans un bac et quotidiennement réutilisées tout au long de la saison.

Conflit avec le corps médical

En 1981, l'effectif d'encadrement a oscillé entre dix-neuf et cent quatorze personnes, ce qui a correspondu à une masse salariale de 3 807 693 F. Deux cas sont particulièrement retenus : ceux des kinésithérapeutes et des médecins. Les premiers, dont le nombre est estimé insuffisant, travaillent quarante-huit heures par semaine, six jours sur sept et sept mois par an, pour un salaire brut de 6 700 F mensuels. Les médecins sont au nombre de seize : un rhumatologue, un thermaliste et quatorze généralistes. La Société des thermes de Barbotan leur loue des bungalows. Situation jugée « irrégulière », qui a, notamment, pour conséquence de réduire leur indépendance professionnelle.

C'est ainsi, notent les enquêteurs de l'IGAS, qu'un conflit oppose la direction aux membres du corps médical, ces derniers ne pouvant plus, en pratique, intervenir dans la prise des décisions thérapeutiques. Les projets architecturaux des nouveaux thermes (qui prévoient une capacité d'accueil de plus de vingt-cinq mille curistes annuels) alimentent le même conflit. Seraient, en effet, programmés une piscine pour vingt-cinq personnes et des bains collectifs de boue liquide, autant d'éléments qui empêchent toute prise en charge « personnalisée ». Selon les enquêteurs, ces inquiétudes ne sont pas prises en compte par le professeur J. Cannelas (faculté de pharmacie de Bordeaux), « conseiller thermal » de la société.

Au total, les enquêteurs estiment que « *la notion de rendement prend trop de place* ». Ces conclusions sont partagées par M. Marc Dero, maire (P.S.) de Cazaubon. Ce dernier estime, néanmoins, que le rapport « *aurait pu aller beaucoup plus loin* » s'il s'était intéressé, par exemple, aux prescriptions médicales ou à la récente augmentation du « forfait-cure ». « *Nous venons d'apprendre*, déclare-t-il, *que le règlement du centre prévoit que les patients auxquels on a prescrit des bains dans les thermes ne peuvent les prendre qu'après avoir été vus par un médecin agréé par la direction.* »

Les pouvoirs publics ne cachent pas, aujourd'hui, un certain embarras à la vue de ce vieux dossier qui devient une nouvelle fois d'actualité. Des trois solutions envisageables — l'expropriation, la formation d'une société d'économie mixte, ou le « contrat-station » (2), — seule la troisième semble pouvoir être adoptée. M. Dero est pourtant totalement opposé à cette solution. Elle permettrait, en effet, selon lui, de faire financer 80 % du montant des travaux d'agrandissement (estimés à 170 millions de francs) par l'Etat. « *On peut, dans ces conditions,* dit-il, *s'interroger sur le caractère privé d'une telle entreprise.* » Pour le maire, la solution, dans l'intérêt de la collectivité, consisterait à rompre le « *monopole thermal* » en accordant à la municipalité une autorisation de forage et en créant un « *établissement public concurrentiel* ».

Il reste qu'une sanction — envisagée dans le rapport de l'IGAS — n'a pas été prise : le retrait d'agrément du centre. Un agrément accordé chaque année par une commission régionale dont les nombreuses « injonctions » n'ont jamais été suivies d'effet. Il resterait aussi à expliquer pourquoi un tel établissement, à l'origine de tant de plaintes et où l'on a, par exemple, refusé pendant plusieurs années de pratiquer le tiers-payant, continue à bénéficier d'un tel succès.

JEAN-YVES NAU.

(1) M. Adrien Barthélémy, P.-D. G de la Chaîne des thermes du soleil, a été condamné, le 23 juillet 1981, à six mois d'emprisonnement ferme et à 30 000 F d'amende pour fraude fiscale. Il est, d'autre part, inculpé depuis le 4 août 1978, pour « *escroquerie, complicité d'escroquerie et infraction à la loi de 1905 relative à la tromperie en matière de marchandises* » (*le Monde* des 8 et 15 août 1978.

(2) Le « contrat-station » est un contrat passé entre l'Etat et une collectivité locale. Sa signature engage la participation financière de l'État. Ces contrats ont pour objet la relance du thermalisme dans le sud-ouest. La participation de l'Etat s'est élevée à 815 000 F en 1981 et atteindra 1 million de francs en 1982.

L'Académie de médecine rend hommage à Robert Debré

La séance du mardi 7 décembre de l'Académie nationale de médecine est consacrée au professeur Robert Debré, décédé en avril 1978, à l'occasion du jour anniversaire du centenaire de sa naissance. Le professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine, rend ici hommage au pédiatre, rénovateur de la médecine française, *« qui a servi et servira d'exemple à de nombreuses générations de médecins »*.

Le créateur de la pédiatrie scientifique moderne

par le professeur JEAN DAUSSET

IL y a cent ans, Robert Debré naissait. Il y a déjà quatre ans qu'il s'éteignait en pleine possession de ses moyens. Son souvenir n'est pas près de s'effacer. Robert Debré était un de ces êtres exceptionnels qui font l'admiration de tous ceux qui les approchent. A la fois homme de pensée et homme d'action, il alliait une intelligence subtile, capable à la fois de rigueur dans l'analyse et d'ampleur dans la synthèse, à une fermeté de caractère, sans faiblesse, pour lui-même et pour les autres.

Ces dons furent mis avec passion tout au long de sa vie au service des valeurs morales les plus hautes. D'abord orienté vers la philosophie, son tempérament éminemment pragmatique le pousse très vite vers la médecine, dans laquelle il trouve à la fois les motivations précises à son action au profit de l'homme souffrant et les joies intellectuelles de la spéculation, de la conception et de la compréhension.

De plus, il eut la chance de vivre l'époque de la transformation de la médecine d'un art aux recettes incertaines en une science exacte. Il vécut intensément l'épopée pasteurienne. Avec une ténacité jamais démentie, une force que seule confère la certitude, il introduisit systématiquement les préceptes pasteuriens, il codifia les nouvelles thérapeutiques chimiques ou antibiotiques, et le clinicien désarmé du début du siècle eut le bonheur de voir diminuer considérablement la mortalité infantile, autrefois si élevée, due aux maladies infectieuses.

Au cours de cette métamorphose de la médecine, il fut lui-même un acteur de la révolution biologique moderne. Il a su, en homme de génie, projeter dans le futur les conséquences de cette révolution. Il a toujours favorisé la recherche sous tous ses aspects, et il en pressentait le développement extraordinaire auquel nous assistons aujourd'hui.

Robert Debré fut un grand pédiatre, peut-être le plus grand pédiatre de tous les temps, alliant la finesse du clinicien à la rigueur du scientifique. Il fut, en fait, le créateur de la pédiatrie scientifque moderne.

Mais les problèmes purement médicaux ne pouvaient suffire à la clairvoyance d'un esprit capable d'englober tous les aspects de l'activité humaine. Il voyait tous les prolongements sociaux des immenses progrès réalisés. Il comprit le premier que la plupart des difficultés de l'enfance étaient étroitement conditionnées par l'environnement social.

C'est alors qu'il créa le concept de *pédiatrie sociale*, dont il fit une discipline à l'échelle mondiale. Pour agir sur les problèmes sociaux qui accablent l'enfance, en particulier dans les pays en voie de développement, il fallait fonder une école spécialisée. Il crée le *Centre international de l'enfance*, heureux aboutissement de sa pensée mondialiste.

Par ses multiples voyages à l'étranger et ses conférences percutantes, ses idées sont largement diffusées. Leur générosité et leur réalisme trouvent partout des échos.

Puis il s'élève dans un cadre encore plus général, celui de l'organisation de l'ensemble des activités de santé.

Ceux qui ont eu, comme moi, « l'honneur de vivre » à ses côtés lors des longs et durs combats d'où sont nés les *centres hospitaliers universitaires* se rappellent sa certitude, sa volonté, sans faille. La médecine française lui doit *le temps plein hospitalier* et *la fusion des carrières hospitalières* et *universitaires*. Qui songerait désormais à revenir sur ces acquisitions ? Les jeunes médecins, nos cadets, comme il aimait les appeler, peuvent-ils imaginer que les hopitaux publics, il y a seulement vingt ans, sommeillaient toutes les après-midi et qu'il n'y avait dans ces hopitaux, en dehors de la pharmacie, aucun service de biologie ?

C'est de cette époque que date le renouveau de la recherche biomédicale, car, dans la « réforme Debré », l'aménagement du temps de carrières sous-tendait sa préocupation majeure : donner un élan nouveau à l'école médicale française tant clinique que biologique. On peut dire qu'un véritable tournant a été pris, qui a permis à la biologie française de reprendre sa place dans le concert international.

Que l'on songe que cette action novatrice a été faite après qu'il eut pris sa retraite hospitalière, à soixante-douze ans, et avec une perspicacité, une vision aiguë de la réalité et de l'avenir.

A l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, presque aveugle, il a prononcé devant l'Institut de France, debout pendant plus d'une heure, évidemment sans notes l'éloge de Claude Bernard, qui représentait pour lui le triomphe de l'esprit de rigueur, d'observation et de doute qui doit caractériser le scientifique.

Les dernières années de sa vie ont été aussi actives et productrices. Ses mémoires, *l'Honneur de vivre* (1) sont le témoignage d'une vie — presque un siècle — entièrement consacrée aux malades, dévouée à la chose publique et à la France, qu'il a servie d'une façon exemplaire au cours des deux *guerres mondiales, et* qu'il aimait par dessus tout.

La France se souviendra longtemps, toujours j'espère, du grand pédiatre, du grand rénovateur de la médecine française, de l'homme de pensée et de cœur qui a servi et servira d'exemple à de nombreuses générations de médecins.

(1) *L'Honneur de vivre.* Stock et Hermann éditeurs. 450 pages.

DU BRICOLAGE AUX MUSÉES

Le comportement des Français

Si les Français partent plutôt moins en vacances, et moins longtemps qu'il y a neuf ans, ils sortent en revanche davantage. Ils ont toujours dit préférer trouver leurs loisirs à l'extérieur, mais maintenant, 75,8 % d'entre eux, contre 63,4 % en 1973, passent de temps en temps la soirée dehors. C'est chez leurs amis qu'ils se rendent le plus volontiers, mais aussi dans leur famille, les spectacles n'attirant que 39,7 % de la population.

Les foyers, dans le même temps, se sont équipés : les Français, on s'en doutait, sont plus nombreux à avoir des disques, des cassettes, des appareils photos perfectionnés, et aussi des livres (1). Ont enfin fait leur apparition les jeux électroniques et les magnétoscopes.

On compte quatre fois plus de possesseurs de chaînes hi-fi (29,2 %) et un foyer sur deux a un magnétophone. Les taux d'équipement ont encore progressé pour la télévision (93,1 %) – avec un bond de 43 % pour les appareils en couleurs – et la radio (95,7 %).

La grande perdante, dans tout cela, c'est la presse. Près de la moitié des personnes interrogées lisent un quotidien tous les jours ou presque, mais la diminution est sensible (– 9 %) et continue. Même chose, en un peu moins grave, pour les magazines et les revues. Aussi fidèles qu'en 1967 à la radio (sept ménages sur dix), les Français l'écoutent « un peu pour tout » (39 %), « essentiellement pour l'information » (31,3 %). Et près des deux tiers des téléspectateurs regardent le journal télévisé tous les jours ou presque.

Attardons-nous sur la télévision, les Français y tiennent : s'ils devaient s'en passer pendant deux mois, cela leur manquerait « beaucoup ou assez », disent 48,2 % d'entre eux. Ils étaient un peu moins « accrochés » il y a neuf ans.

Le goût des téléspectateurs

Ils sont 68 % à la regarder tous les jours et, en moyenne, une quinzaine d'heures par semaine (mêmes chiffres qu'en 1973, une heure de plus pour l'écoute de la radio). On constate cependant une double évolution : ceux qui passent moins de dix heures par semaine devant le petit écran sont moins nombreux qu'en 1973. Au contraire, on passe de 33,4 % à 38,7 % pour les grands consommateurs (plus de vingt heures). D'autre part, le comportement vis-à-vis des programmes s'est un peu amélioré : les trois quarts des téléspectateurs choisissent leurs émissions à l'avance.

Que regardent-ils, à l'heure du dîner, ces citoyens qui, pour la plupart, ont installé le poste dans la salle à manger ou le salon ? Ce qu'ils aimaient naguère. En tête du palmarès viennent les films (87,4 % des téléspectateurs) ; les émissions sur la nature et la vie des animaux – par ailleurs, on visite moins les zoos, mais avec plus de ferveur, – le music-hall et les variétés – avec moins de prédilection qu'avant pour cette catégorie, diminution qui affecte aussi le cirque, et que l'on retrouve dans le tableau des sorties.

Alors que la littérature et les écrivains ont élargi leur audience télévisuelle, deux domaines ont été délaissés : l'histoire, et surtout le théâtre, qui a perdu 20 % de sa clientèle, de même qu'il a reculé au chapitre de la fréquentation des spectacles.

Loin du spectacle

A la télévision, les publics minoritaires restent substantiels : il y a moins d'amateurs d'opéras (11,5 %) voire d'opérettes (27,3 %), mais enfin ils sont nombreux. Si l'on examine les sorties culturelles des Français, le décalage est cruel entre les 49,6 % de gens qui, en un an, sont allés au moins une fois au cinéma, et les 2 % qui, dans le même temps, ont choisi l'opéra. Non seulement ils sont rares, mais, en plus, le rythme annuel de leurs sorties s'est ralenti de moitié.

Dans l'ensemble, il en va des spectacles comme des vacances, il y a un léger tassement. Notons qu'après le cinéma la sortie favorite reste les matches (avec un auditoire moins large mais plus fidèle). Autour des 10 % voisinent le music-hall, le théâtre, les concerts pop, rock et jazz. Ceux-là, qui sont les avant-derniers à la télévision, ont nettement progressé ici : le rock les a fait remonter de 4 %.

La chorégraphie (mais sans doute faudrait-il distinguer danse moderne et ballets passéistes) est moins prisée que la musique, qui elle aussi a fait des progrès. Signalons aussi que 22,3 % des téléspectateurs s'y intéressent. D'autre part, si ceux qui possèdent « principalement » des enregistrements de musique classique se sont un peu lassés, le nombre de ceux qui en achètent parmi d'autres choses a augmenté : 41,2 % contre 37,8 % en 1973. On s'aperçoit que, pour les consommateurs de disques et de cassettes (un Français sur deux), les chansons sont de plus en plus appréciées, mais le score de la musique classique n'est inférieur que de 7 % à celui du rock. Là encore, l'opérette a régressé, la musique de danse aussi, bien qu'elle ait la faveur de 38,6 % des détenteurs d'enregistrements. A ce propos, il y a au contraire davantage d'amateurs de bals publics : plus d'un quart des Français, désormais.

Dernier chiffre significatif en ce qui concerne la musique : sur un tiers des Français possédant un instrument, un sur deux en joue (essentiellement de la guitare, ou d'un instrument à vent, le piano n'étant plus en vogue). Il s'agit là d'une progression de 3 % en neuf ans. Cela ne supporte pas la comparaison avec les perceuses électriques (taux de possession : 58,5 % contre 37 % en 1973). Mais il est vrai, on nous le montre, que les Français sont bricoleurs (65,9 %). Quant aux appareils photos, si plus des trois quarts d'entre nous en ont un, il semble que nous nous en servions plutôt moins qu'avant.

Réticents pour le spectacle vivant, les Français le sont moins pour l'art. Ils ont toujours volontiers fréquenté les monuments historiques (31,7 %) et à présent fouinent plus souvent chez les antiquaires ou les brocanteurs (28,6 %). Les expositions enfin ont su les attirer (21,4 % d'entre eux, contre 18,6 % en 1973).

Les mêmes, toujours plus

Il y aurait d'autres chiffres à citer : les Français aiment autant se rendre à des foires-expositions que recevoir des invités. Soit. Près d'un tiers appartiennent à des associations ou autres clubs, et c'est un taux plus élevé qu'en 1973. Très bien. Mais inégalitaire était la société, élitiste elle reste.

Aux ruraux la bicyclette, aux milieux modestes le loto et le tiercé, les fêtes foraines et les travaux d'aiguille. Malgré le privilège des sorties (croissantes) grâce aux comités d'entreprise, les employés cèdent la place aux cadres moyens. Et laissons les femmes, les sans diplômes, les personnes âgées, devant la télévision.

Peu importe que les gros commerçants, les industriels, par ailleurs amateurs de monuments, de cirque et de corridas, apprécient magnétoscopes et télévisions – qu'ils regardent dans leur chambre, – bricolage et magnétophones à bandes, alors que les cadres supérieurs et les professions libérales affectionnent livres et chaînes hi fi. Le harnachement croît avec la taille de l'agglomération et le degré d'instruction, en raison inverse de l'âge : c'est ça, le leitmotiv à retenir.

Qui collectionne le plus ? Qui fait le plus de sport (mis à part le foot) ? Qui fréquente les festivals ? Qui tire ses photos à domicile ? Toujours les mêmes. Prenons un exemple anodin : le sentiment de chanter juste. Eh bien ! *« il est plus fréquent à mesure que s'élève le niveau socio-culturel et la taille de l'agglomération » !* Chantonner dans sa voiture, aller se promener, manifester dans la rue : le temps ne fait pas grand-chose à l'affaire, mais le statut social, oui.

Les Français, eux, apprécient diversement les moyens mis à leur disposition pour se distraire et se cultiver. Ils sont plus satisfaits qu'en 1973, et les cadres, les citadins, les diplômés, le sont plus que les autres. Les autres pensent que la culture est *« affaire de tempérament »*. Ils ne croient pas à l'influence de l'école en matière d'art. Ceux qui déplorent que cette sensibilisation par l'école soit insuffisante, ce sont les bénéficiaires de l'enseignement.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) Le chapitre de la lecture a été analysé dans *le Monde* du 12 novembre.

Point de vue

Pratiques et politiques

par AUGUSTIN GIRARD (*)

EN une génération la vie culturelle de la majorité des Français s'est profondément transformée. La plupart des ménages ont désormais équipé leur foyer de biens et d'appareils culturels qu'ils utilisent quotidiennement. Vingt ans de progrès technologique et le doublement du niveau de vie ont redistribué les cartes, mais l'intelligentsia n'en est guère consciente car ses pratiques, à elle, ont peu changé.

La plus grande part du temps libre est occupé par l'usage, relativement passif, de « machines culturelles », à base d'électronique, qui sont achetées sur le marché et dont les contenus sont indépendants des politiques culturelles publiques. Les pratiques individuelles à domicile, qui relèvent du commerce et de l'industrie, l'emportent de beaucoup sur la fréquentation collective de spectacles vivants, qui, eux, sont de plus en plus subventionnés par les pouvoirs publics.

Soirées à la maison et industries culturelles contre sorties et salles de spectacles, que signifie cette apparente alternative pour les individus, pour les artistes, pour les institutions, pour les pouvoirs publics ? La « culture » a pris de nouvelles formes, de nouvelles dimensions, et l'on est en droit de se demander par rapport à un tel changement de société ce qu'a fait la politique culturelle, si elle a tenu compte de la nouvelle « donne ».

⁂

Depuis 1959, date de la création d'un ministère des affaires culturelles, le budget culturel a cru nettement plus que le budget général de l'Etat mais il s'est peu transformé dans sa structure, sauf en 1982, où son montant et sa répartition ont été bouleversés. Il a régulièrement privilégié, comme dans tous les pays du monde, une hiérarchie d'institutions qui était parallèle à la hiérarchie sociale et inversement proportionnelle à l'étendue des publics touchés. L'opéra est au sommet de la pyramides des subventions (plusieurs centaines de francs par spectateurs, plusieurs milliers de francs pour le couple d'amateurs qui s'y rend cinq fois par an), mais ce sommet est bien étroit puisque 2 % seulement des Français ont assisté dans l'année à un spectacle d'opéra. La subvention est égale pour le spectateur cadre supérieur et pour le spectateur ouvrier, mais le premier a statistiquement dix fois plus de chances de s'y rendre que le second. Dans les théâtres subventionnés, l'aide par fauteuil a été multipliée par cinq en francs constants, mais le public a stagné ou régressé, et la composition sociale est restée inchangée.

Au contraire, l'écart dans les chances d'accès n'est plus que de 1 à 2 lorsqu'il s'agit de la lecture, et de 1 à 1,2 pour le spectacle de télévision. Or ces deux activités, qui sont à la fois les plus prisées et les plus répandues dans le public, sont celles qui, jusqu'en 1981 recevaient le moins d'aide de l'État. (1) Doit-on dédaigner l'effet de la télévision quand on sait que 45 % des Français regardent un spectacle de théâtre souvent ou de temps en temps, alors qu'ils ne sont que 10 % à avoir fréquenté un spectacle en salle une fois dans l'année ? Même si l'on se garde d'oublier qu'il s'agit d'émotions très différentes ?

Voilà donc un financement qui est allé prioritairement à des institutions héritées du passé ou qui, mêmes récentes (théâtres décentralisés, maisons de la culture), ne recrutent leur public que dans des catégories socio-professionnelles déjà « cultivées » (le public est généralement composé de 50 à 65 % d'étudiants et enseignants, 20 à 30 % de cadres moyens ou supérieurs, 10 à 30 % d'employés, 1 à 4 % d'ouvriers et d'agriculteurs) et avec une hiérarchie géographique immuable (Paris, région parisienne, très grandes villes, villes moyennes, monde rural). Même si les institutions se sont raffermies et développées depuis une génération, même si elles sont efficaces et remplies de public, ce qui est souvent le cas, on peut se demander si elles suffiront jamais pour atteindre l'un des objectifs majeurs du financement public : la démocratisation de la culture.

On peut certes considérer que la répartition traditionnelle de ces financements est bien naturelle : l'État n'aurait pas à intervenir dans les secteurs qui fonctionnent selon les lois du marché, et il devrait se borner à encourager les secteurs qui ne peuvent trouver par leur production propre des ressources suffisantes. Mais, si l'on tient compte du fait que les secteurs les plus aidés ne concernent qu'une faible part de la population et que la participation à leurs activités reste très élitaire, on peut se demander si la politique culturelle ne s'est pas trouvée jusqu'en 1982 en porte à faux : en dépit de ces objectifs égalitaires, elle a abouti à privilégier les privilégiés, elle est passée à côté des pratiques des milieux défavorisés ou en crise (milieux de travail, ruraux, jeunes), qui sont pourtant les plus nombreux. Dans le droit et budgétairement, tous les Français sont égaux devant la culture, mais il en va bien autrement dans la réalité.

Ne faudrait-il pas qu'une politique à moyen terme vise à remettre d'aplomb ce porte-à-faux. Constatant que des mesures qui se voulaient égalitaires ont eu des effets pervers qui ont cumulé les facilités d'accès à la culture sur les mêmes catégories de population, ne doit-on pas imaginer des politiques explicitement inégalitaires qui interviennent en priorité en faveur des populations défavorisées (ruraux, travailleurs manuels) et dans les milieux porteurs d'avenir : jeunes, enfants en milieu scolaire ?

⁂

Ce n'est pas à une enquête par sondage, ni à l'analyse de flux financiers de fournir les mesures à inventer. La culture, dans ce qu'elle a de plus fécond, ne se rencontre guère au fil des pourcentages ; ce qui fait son importance leur échappe : l'intensité des pratiques militantes ou associatives, le plaisir de l'amateur, et surtout la force vitale de la création. Le statisticien pose ses chiffres en forme de défi, puis il se tait. C'est au politique d'y répondre, c'est-à-dire l'élu, maire ou ministre, le serviteur de l'État et aussi le citoyen, la multiplicité des citoyens, chacun avec son pouvoir d'initiative, sa capacité de créer et la liberté de s'associer.

(*) *Chef du service des études et recherches du ministère de la culture.*

1) *Mises à part les bibliothèques publiques, qui touchent près d'un Français sur dix.*

CINÉMA

« LA PORTE DU PARADIS », à la Cinémathèque

Le rêve américain à l'envers

Une foule énorme s'écrasait le 6 décembre à la Cinémathèque française pour assister à l'unique projection publique, en France du moins, de la version intégrale du film maudit de Michael Cimino, *la Porte du paradis*. Le Festival d'automne, conjointement avec les *Cahiers du cinéma*, patronnait l'aventure, une aventure que l'on ne veut pas croire sans suite.

Michael Cimino retrouve le souffle des grands créateurs d'épopée : admirateur de John Ford, inséparable de l'épopée de l'Ouest américain, il renverse totalement les valeurs du western. Il ne met tant en valeur la beauté des paysages, un sens communautaire très développé, que pour dénoncer plus violemment l'impitoyable *struggle for life* (lutte pour la vie) à laquelle le « rêve américain » sert de toile de fond. Le cinéaste chasse tout pittoresque, exalte la monstrueuse somme d'énergies déployées pour atteindre une existence décente. Comme dans le film précédent de Cimino sur le Vietnam (et la Pennsylvanie), *The Deer Hunters (Voyage au bout de l'enfer)*, le tissu social éclate, la vérité de rapports humains truqués s'impose, l'Amérique à nu, durement ébranlée dans ses racines, chancelle.

On comprend mieux devant cette épopée que nos confrères les plus illustres de la critique new-yorkaise aient pu être profondément choqués, contribuant à achever un film clair certes dans son principe, mais difficile à assumer pour un public nourri éternellement des mythologies genre *Autant en emporte le vent*. La référence première, en réalité, c'est Glauber Rocha et Miklos Jancso, l'histoire conflictuelle, les êtres torturés par leurs passions, broyés ici dans un *melting pot* au service d'une conception de l'existence fondée sur des valeurs aussi antihollywoodiennes que possible.

Isabelle Huppert, en présentant brièvement le film, où, dans un rôle de prostituée française, elle compose certainement son meilleur personnage à ce jour, parlait d'une « erreur judiciaire », d'un jugement perverti que la postérité redressera un jour. L'essentiel, c'est d'assurer à la version intégrale d' *Heaven's Gate* la diffusion commerciale régulière à laquelle elle a droit. Il revient à la France de renverser le jugement malheureux d'une presse américaine mal inspirée en son temps, qui n'a pas su reconnaître l'étoffe dont on fabrique les œuvres majeures comme *Greed (les Rapaces)* d'Erich von Stroheim, autre victime illustre d'un diktat tacite qui exige de ne jamais tricher avec le cauchemar climatisé hollywoodien.

LOUIS MARCORELLES.

THÉATRE

« INTERMEZZO » de Giraudoux, au Français

Corbeille de fruits confits

Ecrivant *Intermezzo*, Jean Giraudoux taquine un propos solennel, pot aux roses des dramaturges et poètes : la mort. Il le fait avec pas mal de timidité, brouillant les pistes, ou plutôt détournant l'attention à côté des manigances, comme font les magiciens. Sa pièce, charmante, fait penser un peu à une plage de plein été, où la mort serait l'océan, et celui-ci est oublié, ce sont les enfants, les parasols, les chiens fous, les cerfs-volants, qui retiennent l'œil, font songer. Et pourtant c'est la mort qui tient tout l'espace, comme l'océan, ce vieux « célibataire » au dire de Lautréamont.

Louis Jouvet, les mises en scène et le style de jeu particulier de Louis Jouvet, orientaient les pièces de Giroudoux vers un sud assez couvert, impliquaient la fantaisie de l'auteur dans une tonalité bizarre, cynique, assez ténébreuse, assez lente. A la Comédie-Française, Jacques Sereys n'a pas repris cette « correction optique », il laisse l'œuvre dans son élégance recherchée, il ne lui invente pas de profondeur. Cela donne deux heures quarante de fruits confits, c'est lourd.

Beau décor stratosphérique de Claude Lemaire. Michel Aumont est drôle, comme il pourrait l'être dans toute autre pièce, mais Roland Bertin sait inventer une gaieté fraternelle, lunaire, un peu « brioche aux fruits », qui réchauffe la soirée.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, 20 h 30.

« LA COMÉDIE DE MACBETH », *par J.-M. PATTE*

Jeanne à Verdun

La représentation a lieu dans une grande salle vide, haute de plafond. Ancien atelier ou dépôt. Vingt et un spectateurs sont placés sur trois bancs. Là-devant, deux jeunes femmes évoluent, « utilisent » ce décor naturel, longent un mur, se calent sur le rebord d'une ancienne fenêtre. L'une d'entre elles, qui figure Macbeth, est vêtue d'une capote de satin, ancien style, avec des bandes molletières : on dirait une Jeanne d'Arc à la bataille de Verdun. L'autre porte un masque blanc tragique, une tunique. En allant ici et là, lentement, elles disent lentement des choses courtes, simples indications : un couteau, des coups à la porte, du sang, une forêt, un peu comme des balises de la pièce de Shakespeare. Cependant Jean-Marie Patte, auteur et metteur en scène de ce spectacle, s'emploie à défaire les nœuds d'un cordage qui ficelle un corps recouvert d'un suaire. Lui, Patte, n'ouvre presque pas la bouche.

Un tel « traitement » de *Macbeth* est curieux, car cette tragédie, comme l'avait bien noté Maeterlinck lorsqu'il l'a traduite, est faite surtut de questions, d'exclamations sourdes, d'effrois, tout cela est perdu dans la nuit, avec des êtres pris de court, sans cesse étonnés de ce qui arrive, et sceptiques. Jean-Marie Patte inverse les données du jeu, place le texte sous un jour cru, imagine un Macbeth froid, calme, qui pèse les images de Shakespeare, les « mire » comme on mire les œufs frais.

Or la nuit, même celle de Macbeth, est moins tragique que le jour, car la nuit a ses étoiles, ses rêves, ses lits, ses abandons, une certaine chaleur du noir, et le transfert de *Macbeth* dans la rigueur sèche du jour suscite une contre-expertise des images de la tragédie, qui eût été plus fouillée, plus éclairante, si Jean-Marie Patte l'avait jouée lui-même, tant son apparence sévère et sa voix « minimale » irradient de présence, d'intensité réflexive. Il a laissé cette fois la parole à deux comédiennes peut-être excellentes, Roséliane Goldstein et Emmanuelle Grangé, qui empruntent les manières et la diction de Patte, mais qui ne diffusent pas d'ondes porteuses, comme leur moniteur.

Cette soirée s'adresse donc plutôt aux professeurs, théâtrologues, dramaturgistes, individus insensibilisés par la science, à qui les idées suffisent, qui ne souffrent pas du manque d'air.

M. C.

★ Jeune Théâtre national, 20 h 30.

Les voyages de Gulliver à Chaillot

Peu de sujets se prêtent aussi bien au spectacle de marionnettes. A Chaillot, Daniel Soulier n'a retenu de l'ouvrage de Swift que l'épisode de Lilliput et celui du pays des géants : en résulte un jeu de miroirs déformants où le petit devient le grand, où le minuscule et le majuscule donnent aux enfants un délicieux vertige.

La scène est donc un castelet ouvert ; le paysage de l'île lointaine en orne le fond. Les palais sont tout à fait ceux des miniatures : magnifiques décors de Jean-Baptiste Manéssier. Les marionnettes à fil, d'une surprenante délicatesse dans le détail, sont aussi bien armée à l'assaut, bayadère dans sa danse du ventre, vieillard clopinant, esclave se régalant des miettes de Gulliver.

Les mots n'ont ici que peu d'importance et l'occasion, Daniel Soulier ne recule pas devant l'image. C'est du Swift dégagé de la satire, tiré vers le conte fantastique : Gulliver rendu au rêve.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre de Chaillot, jusqu'au 17 décembre, à 14 h 30.

EXPOSITIONS

Les animaux d'Yamaguchi

Le musée Cernushi présente presque une centaine de peintures et de dessins executés par un des maîtres qui perpétue avec grand succès les recettes traditionnelles (et que les traditionalistes admireront sans doute préalablement). Il s'agit du maître Yamaguchi Kayô, né à Kyoto en 1899, élève de Goun, rénovateur d'une « école de Kyoto » actuellement en pleine prospérité. École qui prenait la suite d'un mouvement du dix-huitième « fleurs et oiseaux » où éclatent la souplesse du tracé et l'exactitude des couleurs.

Très bien dessinés, les renards, chats ou faons de Yamaguchi ont une précision photographique associée à un rendu vaporeux dans le goût de Foujita. Moins conventionnel : un groupe de corbeaux ou les racines d'un arbre de quatre cents ans, juste avant peut-être que cet arbre ne devienne une pieuvre. Rien à signaler du côté des pivoines elles sont parfaites.

P.-M. G.

★ 7, avenue Vélasquez jusqu'au 16 janvier 1983.

PETITES NOUVELLES

■ **Quatre nouvelles classes s'ouvrent cette année au Conservatoire national de musique de Paris, qui sont les suivantes : interprétation de la musique volage baroque avec William Christie, direction de chant avec Serge Zapolski, et violoncelle avec Klaus Heitz. Enfin l'ancienne classe de trombone basse, tuba et saxhorn de Claude Bernard sera désormais divisée en deux : trombone basse avec Guy Destanque, tuba et saxhorn avec Fernand Lelong.**

D'autre part, à la suite de départs à la retraite, entrent de nouveaux professeurs, parmi lesquels le violoniste Devy Erlih, le baryton Gabriel Baquier, la mezzo-soprano Jane Berbié, et l'ancien danseur étoile de l'Opéra de Paris Attilio Labis. Le tromboniste Gilles Millière reprend la classe de Georges Barboteu, et Monique Cecconi celle d'Isabelle Rosenfeld pour le solfège.

■ **Orchestre rouge, groupe de rock français qui avait donné ses premiers concerts l'an dernier, revient, promesses tenues, ce mardi 7 décembre à 20 heures au Bataclan.**

■ **Le prix Elie-Faure a été attribué, lundi 6 décembre, à Diego Angulo Iniguez, directeur du musée du Prado, pour son étude *Murillo, sa vie et son œuvre*.**

■ **Les premiers prix du quatrième concours d'Alès ont été remportés par le baryton Juan Carlos Morales et le soprano Joëlle Michelini.**

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire : nº 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

INSTITUT NÉERLANDAIS 121, r. de Lille mercredi 8 décembre à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	Janine DACOSTA Gérard VAN BLERK piano 4 mains SCHUBERT, RAVEL BIZET
Gennevilliers Puteaux Suresnes Meudon Sèvres Bourg-la-Reine Neuilly Nanterre Saint-Cloud Courbevoie Chatenay Ville-d'Avray du 10 au 20 décembre (p.e. D. Loyer)	LE COMPOSITEUR DANS LA VILLE Forum de la création dans les Hauts-de-Seine 14 ENSEMBLES 24 CRÉATIONS rens. ATELIER MUSIQUE de VILLE-D'AVRAY 92410 tél. 750-44-28
SALLE GAVEAU samedi 11 décembre à 17 h (p.e. Kiesgen)	Amis Musique Chambre Programme musical France-Culture QUATUOR PANOCHA Haydn, Kalabis, Schubert
INSTITUT NÉERLANDAIS 121, r. de Lille samedi 11 décembre à 17 h, à 18 h 30, à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	UN SAMEDI DE JAZZ Entrée libre
ÉGLISE DE LA TRINITÉ samedi 11 décembre 20 h 45 rens. 280-09-30 (p.e. Mondial Musique)	Concert inaugural du THÉATRE DE PARIS Octuor de l'Academy St-MARTIN IN THE FIELDS sol. Michel LETHIEC MOZART - quintette K515 BRAHMS - quintette clarinette MENDELSSOHN - octuor
ÉGLISE DES BILLETTES dimanche 12 décembre à 17 heures (p.e. Kiesgen, Valmalète)	L'ENSEMBLE 12 violon solo : Ph. BRIDE RÉGIS PASQUIER violon BRUNO PASQUIER alto MOZART - STAMITZ
SALLE PLEYEL dimanche 12 décembre à 17 h 45 (p.e. Valmalète)	Festival OFFENBACH CONCERTS LAMOUREUX dir. Yvon LEENART sol. Jane RHODES
T.M.P. lundi 13 décembre à 18 h 30 (p.e. Valmalète)	Nadine DENIZE Tibère RAFFALLI Yves Henry piano AIRS d'OPÉRA
SALLE GAVEAU lundi 13 décembre à 20 h 30 (p.e. Mondial Musique)	Action musicale PHILIP MORRIS présente : Annick ROUSSIN, violon N. BERA-TAGRINE, piano LECLAIR - ISAYE - DEBUSSY TCHAIKOVSKY - PROKOVIEV
T.M.P. CHATELET lundi 13 décembre à 20 h 30 (p.e. Valmalète Musica Glotz)	ORCH. COLONNE dir. Maurizio ARENA sol. Raina KABAIVANSKA AIRS D'OPÉRAS FRANÇAIS, RUSSES, ITALIENS
SALLE GAVEAU mardi 14 décembre à 18 heures (Valmalète)	UNE HEURE avec... Edson ELIAS BEETHOVEN
CENTRE CULTUREL PORTUGAIS 51, av d'Iena mardi 14 décembre à 20 h 45 Entrée libre (p.e. Valmalète)	Récital de piano SAO PAULO SANTOS SCHUMANN, O. DA SILVA TCHAIKOVSKY
SALLE GAVEAU jeudi 16 décembre à 20 h 30 (p.e. Kiesgen)	Orchestre du Conservatoire de Paris dir. Fabrice PIERRE avec Hae-Sun KANG violon J.-S. BACH - B. BARTOK I. STRAVINSKY
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES jeudi 16 décembre à 20 h 30 (p.e. Dandelot)	« Les Grands Concerts » avec la participation de l'Ademas Unique Récital François René DUCHABLE Schumann, Chopin, Berlioz, Liszt

CONCERTS



PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

CHATENAY MALABRY Hall de la Faculté de Pharmacie rue J.-B.-Clément, Samedi 11 décembre 18 h.	Webern, A. Gaussin, G. Amy, I. JARSKY, P.-Y. ARTAUD, P. Bouveret, J.-F. Heisser, J. Koerner, NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE direction : Gilbert AMY - Peter EOTVOS

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL vendredi 17 décembre 20 h 30	Yuri EGOROV, piano BERLIOZ - CHOPIN ROUSSEL - RAVEL NOUVEL ORCH. PHILHARMONIQUE dir. : Michel PLASSON

Loc. RADIO FRANCE, salles et agences

ATEM Théâtre des Malassis

1er au 19 décembre

del Tango

CRÉATION de CARLOS ALSINA CARLOS WITTIG

Bagnolet 364-77-18



musique polonaise d'aujourd'hui

ensemble intercontemporain

lundi 13 décembre 20 h 30

Alexandre Myrat dirige

Blazewicz - Zielinska
Baculewski-Krupowicz
Krauze - Kotonski
Lason - Penderecki

Dorothy Dorow soprano
Elizabeth Laurènce alto
Gregory Reinhart basse

THÉATRE du ROND-POINT
loc. 256.70.80



Salle Pleyel - 20h30
Mercredi 15, jeudi 16 décembre
JEAN FOURNET
ILEANA COTRUBAS
ROUSSEL - RAVEL - ENESCO

Cycle de Musique de Chambre
Salle Pleyel - 20h30
Lundi 3 janvier
JESSYE NORMAN
DANIEL BARENBOÏM
JEAN DUPOUY, alto
BRAHMS
WAGNER (Wesendonck-Lieder)

Salle Pleyel - 20h30
Mercredi 5, jeudi 6 janvier
DANIEL BARENBOÏM
BRAHMS (Symphonies n° 3 et 4)

LOCATION : SALLE PLEYEL ou 563.07.96

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

OPÉRA NOMADE. — Lierre Théâtre (586-55-85), 20 h 30.
LES BURLINGUEURS. — Studio Bertrand (783-64-66), 21 h.
LA POULE A JUPITER. — Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30.
SIX HEURES AU PLUS TARD. — Lucernaire (544-57-34), 20 h 30.
LES PETITS OISEAUX. — Salle Valhubert (584-14-18), 20 h 30.
ENJEUX, LA VIE. — Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30.
LES POSSÉDÉS. — TEP (636-91-02), 20 h.
INTERMEZZO. — Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30.
LES SOUPIRS DU LAPIN. — Lucernaire (544-57-34), 22 h 30.
MARCEL, PORTE CLOSE. — Petit TEP (797-96-06), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Falstaff.
CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer 20 h 30 : Setrak (Liszt, Sonate en si mineur) ; La voix humaine, soprano A. Béranger ; Théâtre Gémier 20 h 30 : le Père.
ODÉON (325-70-32) 19 h 30 : Grand et petit.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : les Vacances ; Rixe.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette, 20 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), petite salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine ; grande salle, 20 h 30 : Une journée particulière.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 15 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, 19 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. — Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h : Correspondance. — Atelier du chaudron (328-97-04), 20 h 30 : les Soupirants.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20), 20 h 30 : Philoctete-le bourreau.
CINQ DIAMANTS (588-01-00), 21 h : Un si joli petit square.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Resserre 20 h 30 : Cendre rouge.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Moi.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Léonce et Léna.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie : Rouleur.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LUCERNAIRE (544-57-34), 18 h 30 : J. Supervielle ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Moman ; — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 7 décembre

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Eupalinos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Intrigues.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : l'Ecume des jours ; 20 h 30 : A. Allais.
TH. DE LA BASTILLE (357-42-14), 20 h 30 : Solos.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 19 h : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE LA MER (671-47-61), 21 h : l'Invitation.
THÉATRE DE PARIS (274-22-77), Grande Salle, 20 h 30 : une Journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Strauss ; 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Lorenzaccio.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Point H.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court.
TRISTAN - BERNARD (522-08-40), 20 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Babut ; le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz dans Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 heures : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17) 20 h : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.

LA GAGEURE (367-62-45) 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Quelque estaminet.
LES LUCIOLES (526-51-64) 20 h 45 : A poil.
PATACHON (606-90-20) 20 h : Clin d'œil à Irma la douce ; 21 h : les Petits Hôtels.
LE PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : N. Rieu (dernière) ; 22 h 30 : Douby.
POINT-VIRGULE (278-67-03) 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81) 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Papy fait de la résistance.
LE TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : W. Anice.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 18 h 30 : Chante poésie ; 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) 20 h 30 : Ka, l'infra terrestre, Ch. Kursner ; 22 h : G. Delahaye.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

La danse

MUSÉE GUIMET (723-61-65), 20 h 30, Danses et musiques de fêtes au Manipur.

Le music-hall

ASSOCIATION DU XIIe (345-40-86), 20 h 30 : Groupe tsigane.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : B. Haller.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 15 h : Tino Rossi.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : A. Ben Dhiab.
CHEVALIER DU TEMPLE (277-40-21), 22 h : Betina.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 18 h 30 : Hommage à Edith Piaf.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : G. Servat.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : S. Joly.
FORUM (297-53-39), 21 h : D. Wetterwald.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43), 15 h et 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : M. Torr.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h : Ch. Goya.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.
PORTE DE BAGNOLET, sous chapiteau (364-12-94), 20 h 30 : Magie féeries.
RADIO-FRANCE (524-15-16), Auditorium 106, 18 h 30 : N. Vassal, Wasaburo, P. Castanie.
THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h : Hommage à Joséphine Baker.
THEATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Mouloudji.
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 30 : A. Cordy.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

Les concerts

UNESCO, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : R. Alberth ; Ensemble vocal des chœurs de R.-F., dir. : J. Jouineau : Maîtrise de R.-F., dir. : H. Farge (Jolivet).
SALLE GAVEAU, 18 h : D. Dervis ; 20 h 30 : M. Ancelin, C. Brilli (Reinecke, Roussel, Dutilleux).
SALLE CORTOT, 12 h 30 : S. Popovici, C. Trepat, N. Lemaire, D. Marfaing ; 20 h 30 : F. Aguessy (Beethoven, Brahms).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : A. Lefebvre.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : Lamentabile Consort (Byrd, Grieg, Poulenc).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Ensemble vocal Jehan de Malestreit (Charpentier, Bach).
SORBONNE, Amphi Richelieu, 18 h : Le quatuor Point d'arrêt (Haydn).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), 22 h 30 : Jack Music.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Lolo Siny-Tariny.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 21 h : M. Booker, T. Laury, M. Baker ; 22 h 30 : Bess Babalu.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 23 h : Apartheid Not.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Texture Sextet.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : G. Leroux Quartet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : E. Lelann, O. Hutman, C. Alvim, A. Ceccarelli.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

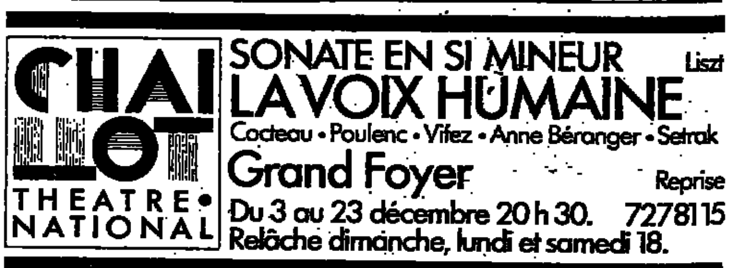
THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), salle Serreau, 20 h 30 : Œil pour œil.
SAINT-DENIS, Halle du Marché, 20 h 30 : Saperleau.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 20 h 30 : la Comédie de Macbeth.

FESTIVAL D'ART SACRE (277-92-26)

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h : Ensemble A. Sei Voci (Encina, Morales, da Vitoria).
FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (225-11-40) :
CHELLES CAC, 20 h 45 : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Mozart).

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier (666-02-74), 21 h : le Choral des Pêcheurs d'éponges.
ASNIERES, C.C.A. (790-63-12), 20 h 45 : S. Grapelli.
CHATOU, Louis Jouvet (952-20-07), 21 h : R. Didier ; Maison pour tous (071-13-73).
COLOMBES, M.J.C. (787-42-70), 20 h 30 : les Jardins du magicien.
CRETEIL, Maison des arts A. Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Babel/Babel.
ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), 20 h 45 : Ensemble de danse d'Arménie.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) 20 h 45 : l'Eléphant d'Or.
ORSAY, Grand Amphi de la faculté des sciences (907-79-88), 21 h : Cuarteto Cedron.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h : En attendant Godot.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, C.C.M. (389-21-18), 21 h : l'Amour médecin.



SONATE EN SI MINEUR Liszt
LA VOIX HUMAINE
Cocteau • Poulenc • Vitez • Anne Béranger • Setrak
Grand Foyer Reprise
Du 3 au 23 décembre 20 h 30. 727 81 15
Relâche dimanche, lundi et samedi 18.

5e FESTIVAL D'ART SACRÉ DE LA VILLE DE PARIS

MARDI 14 DÉCEMBRE à 21 heures
Eglise Saint-Germain l'Auxerrois

SCHUBERT : MESSE ALLEMANDE
BRUCKNER : MESSE N° 2

Ensemble vocal MICHEL PIQUEMAL — Chorale VITTORIA d'ARGENTEUIL
Ensemble à vents de Paris — Direction : Alain PARIS
200 EXÉCUTANTS
Location ouverte : 3 FNAC et Agences, par téléphone 277-92-26
Places : 40 F



après le succès de "May B" à Créteil et Avignon
BALLET-THEATRE DE L'ARCHE
création
Babel-Babel
chorégraphie
MAGUY MARIN
7-8 décembre 20h30
Place Salvador Allende tel. 899 94 50
M° Créteil Préfecture



SALLE GAVEAU
VENDREDI 10, DIMANCHE 12 DÉCEMBRE - 20H30
jean-pierre wallez, direction et soliste
m. stilz - d. arrignon - m. denize
d. catalanotti - g. mahaud
p. boufil - f. dariel
VIVALDI
CONCERTOS POUR PICCOLO, CORS, HAUTBOIS, BASSON, VIOLON, VIOLONCELLE
SAMEDI 11 DÉCEMBRE - 20H30
jean-pierre wallez, direction et soliste
arnaud dumond, guitare
VIVALDI
CONCERTOS POUR GUITARE - LES QUATRE SAISONS
Location Salle Gaveau 563.20.30 et Agences



MICHEL LAGUEYRIE
explose à la Gaîté

« Retenez bien son nom... Vous allez passer une soirée formidable ! » Michel DRUCKER

GAITE-MONTPARNASSE • 22 H • Tél. 322.16.18



SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT
(704-24-24)

15 h : Hommage à B. Boetticher : Révolte au Mexique ; 19 h, Académie Morlock : Le tigre se parfume à la dynamite, de Cl. Chabrol ; 21 h : N. Faingold-P. Pommier, 1980 ; Ch. Moyon, 1975 ; G. Graillot, 1981 ; M. Clarisse, 1982 ; H. Giroux, 1981 ; N. Alfieri, 1981 ; P. de Castillon, 1982.

BEAUBOURG
(278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-69) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE CRIME D'AMOUR (Fr) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

HECATE (Fr.) (*) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp.

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36) H. Sp. Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

NEW-YORK, 42e RUE (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 14e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

PETIT JOSEPH (Fr) Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE THING (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-53).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

UN TUEUR DANS LA VILLE (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V. f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : Sherlock junior.

CHANTAL AKERMAN : Centre culturel de Belgique, 4e (271-26-16).

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Monkey Business.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (870-80-50), Dark Victory.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), le Pirate.

FILMS POLICIERS (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), Quand la ville dort.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

ROBERT MITCHUM (v.o.) : Studio Acacias, 17e (764-97-83), Yakusa.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), Coup de cœur.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Calypso, 17e, (380-30-11) : les Enchaînés, le Procès Paradine, Soupçons, la Maison du Dr Edwardes, Rebecca, Agent secret, Lifeboat, Frenzy, Sabotage, Psychose, Mr and Mrs Smith, les Oiseaux.

FESTIVAL D'AUTOMNE ET CAHIERS DU CINÉMA République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Marilyn, 14e (542-67-42).

QUE VIVA EISENSTEIN (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Escurial, 13e (707-28-04). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BLOODY CRAZY LOVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65).

ERASERHEAD (A., v.o.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GIMME SHELTER (A, v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-19).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Halles, 3e (278-34-15).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-90).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE MÉPRIS (Fr.) : Rivoli-Ciné, 4e (272-63-32).

LE MESSAGE (A., v.f.) Haussmann, 9e (770-47-55).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A, v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche (ex-J.-Cocteau) 5e (354-47-62).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

Les séances spéciales

L'AFFAIRE THOMAS CROWN (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 10.

CHINATOWN (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LE CLAIR DE TERRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.

LE CRI (It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 24 h.

L'EXORCISTE (**) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 20.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 30.

LES HOMMES DU PRÉSIDENT (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 45.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Pol., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 30.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MÉDÉE (It., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.

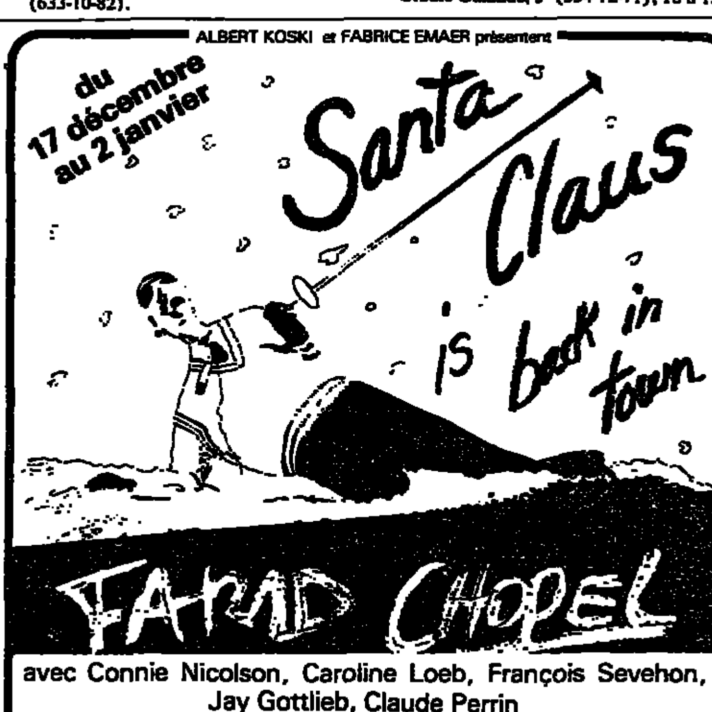
LES FILMS NOUVEAUX

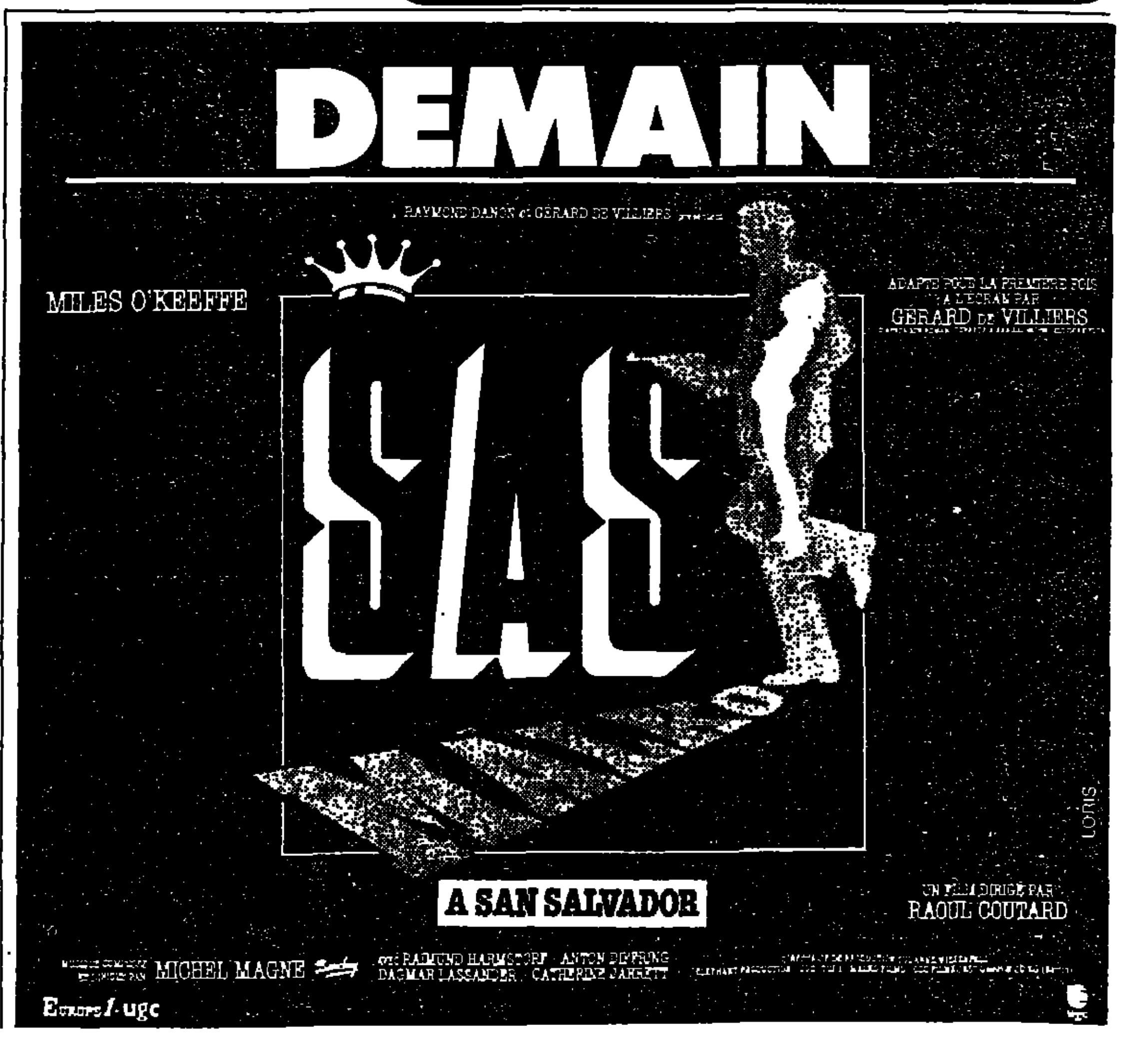
CAMP DISCIPLINAIRE, film américain de Robert J. Siegel : V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

DEUX DEBILES CHEZ LE FANTOME, film américain, de Lang Elliott. V.O : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE, film américain de Steven Spielberg. V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Opéra, 3e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

SPEED DRIVER, film italien de Stelvio Massi : (v.f.), Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).





RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 7 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 : Téléfilm : L'Épreuve.
De Marivaux, réal. C. Santelli, prix Fondation de France. Avec A. Dussolier, J.-L. Moreau, V. Pradal.
Un divertissement théâtral inspiré d'une pièce de Marivaux, bien joué, et mis en scène par un grand réalisateur : un spectacle complet.

22 h Mémoire : Mary McCarthy.
Une émission de J.-N. Jeanneney, prod. I.N.A.
Interviewée par Constantin Jelenski, Mary McCarthy, l'un des écrivains américains les plus marquants de sa génération, parle de l'écriture féminine.

23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Jupiter 81.
Téléfilm de M. Frydland. Avec C. Allégret, P. Arditi, J. Lescot, N. Silberg, A. Falcon...
Les hauts et les bas d'une agence de publicité prise dans la course à l'invention, à la concurrence. Verlet, créateur de Pub 80, est à la recherche d'un coup qui lui amènera fortune et gloire, mais ses nerfs tiendront-ils ?

22 h Débat : La publicité pour le meilleur et pour le pire.
Avec Mme C. Lalumière, ministre de la consommation ; le peintre G. Mathieu et des chefs d'agence.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Actualités Gaumont : 20 h 40, dessin animé : Tom et Jerry.

20 h 45 Cinéma : Johnny Guitare.
Film américain de N. Ray (1953), avec J. Crawford, S. Hayden, M. McCambridge, S. Brady, W. Bond, B. Cooper, E. Borgnine (rediffusion).
Dans une bourgade de l'Arizona, un aventurier, joueur de guitare, retrouve une femme qu'il a aimée autrefois, patronne de saloon. Celle-ci, pour ses relations avec des bandits, s'est attirée la haine des fermiers.
Magnifique western baroque où l'amour et la haine sont les ressorts de la tension tragique. Mise en scène d'un lyrisme fulgurant. Joan Crawford dans un personnage digne de Marlène Dietrich.

22 h 50 Journal.

23 h 10 Cinéma : le Signe de Zorro.
Film américain de R. Mamoulian (1940), avec T. Power : L. Darnell, B. Rathbone, G. Sondergaard, E. Pallette.
Californie, 1820. Un justicier en vêtements et masque noirs se dresse contre le gouverneur qui abuse de son pouvoir pour opprimer le peuple.
Histoire archiconnue qui a fait l'objet de nombreuses versions cinématographiques depuis le film muet de Fred Niblo, avec Douglas Fairbanks. Celle-ci se distingue par les recherches de la couleur et l'interprétation de Tyrone Power.

0 h 40 Prélude à la nuit.
Une larme, de Moussorgsky, par M. Béroff au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Comprendre les pratiques culturelles, par R. Pillaudin. Avec R. Chartrier et P. Bourdieu.
21 h 15, Tintamarre : percussions en concert.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 1er octobre 1982) : « Adagio pour quatuor d'orchestre », de Lekeu : « Konzertstück pour piano et orchestre en fa mineur », de Weber : « Symphonie n° 1 en mi mineur », de Sibélius, par l'Orchestre philharmonique de la radio d'Hilversum, dir. H. Vonk, sol. M. Frager, piano.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : O saisons, ô châteaux ! ; œuvres de Rimbaud, Arriaga, R.-G. Cadou, Mozart, Gros, d'Indy, Debussy, Gefen ; 23 h 35, Jazz-club.

Mercredi 8 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 Vision plus.
11 h 35 Juge Box.
11 h 55 Football : Coupe d'Europe U.E.F.A. Match retour Craiova-Bordeaux.
(première mi-temps)
12 H 45 Journal.
13 h Football : Craiova-Bordeaux
(2e mi-temps)
14 h Mer-cre-dis-moi tout
Dessins animés ; variétés ; feuilletons.
15 h 50 Jouer le jeu de la santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h. 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Vidéo Gratias, un reportage de J.-L. Roy.
Les prédicateurs à l'heure de la télévision ou Dieu sur les ondes : une enquête bien réaliste mais sans surprise.
21 h 35 Les grands mystères de la musique.
Émission de B. Gavoty, réal. P. Nivollet.
« L'héritage de Samson François. »
22 h 40 Dossier : Des mots aux maux.
Réal. C. Couderc. Un document sur la dispute.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 20 Sport : ski.
Slalom géant dames, en direct de Val-d'Isère (et à 13 h 30).
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
Annapurna 80, de W. Brog.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 05 Récré A 2.

17 h 10 Platine 45.
De P. Leguen, C. Puech.
Avec Thomas Dolby, Joe Jackson, Karen Cheryl, Richard Gotainer, Robert Palmer, etc.
17 h 45 Terre des bêtes.
De A. Bougrain-Dubourg. On achève bien les chevaux.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : les Prédateurs.
De J. Labrune.
Avec G. Claisse, M. Garret.
Dans un lieu labyrinthe, un couple de militaires, une cantatrice en rupture de voix, un cuisinier photographe s'adonnent à un jeu de massacre : un téléfilm très bien réalisé, bien joué, où l'on respire une atmosphère lourde, étouffante.
22 h 10 Magazine : Les jours de notre vie.
L'aliment et l'équilibre.
Les différentes transformations que subissent les aliments avant d'être assimilés par les cellules. Les influences de l'environnement qui déterminent les comportements alimentaires.
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
Scènes de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 30 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Compatissons aux misères humaines à peu de frais.
20 h 35 : Série : Guillaume le Conquérant.
Dernier épisode. Réal. G. Grangier et S. Nicolaesco, avec H. Bellon, J. Terry, E. Silage.
No 6 : *Harold et Guillaume s'affrontent au cours de la bataille de Hastings. Une fresque batailleuse dont a été tiré le roman de Guy Rachet, « Guillaume le Conquérant ».*
21 h 30 Musique : Banane flambée.
Une émission spéciale rock de V. Lamy et M. Hazan, consacrée à la musique noire.
Au programme, des extraits du concert « Tropica rythmes », une grande fête tropicale organisée au parc de la Courneuve en juin dernier et qui réunissait Ray Baretto, batteur et grand maître de la salsa, Guy Konket, batteur, compositeur, grand maître du ka guadeloupéen, Toure Kunda, Cabo Verde Show ; et des extraits du concert de Jimmy Cliff, enregistré cet été à Salon-de-Provence.
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Septième symphonie de Beethoven par l'orchestre symphonique de Lille, sous la direction de J.-C. Casadesus.
23 h 05 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Entretiens avec le Père P. Ceyrac : Créativité et culture ouvrière dans les entreprises ; C. Chassigny et la pratique des mots : une pédagogie vivante pour les enfants dyslexiques.
8 h, Les chemins de la connaissance : le fer et la civilisation ; 8 h 32, la bibliothèque bleue ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Autour du « Dernier Été des indiens », avec R. Lalonde.
11 h 2, La musique prend la parole : Anacrouse-Accent-Désinence (Intermezzi, op. 117, de Brahms, par Y. Nat, piano).
12 h 5, Agora, avec D. Noguez.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, L'art de la fugue, de J.-S. Bach (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, Sons : Casablanca.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les Jardins statutaires », de J. Abeille.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Les enfants maltraités.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 45, Promenade ; à 16 h 40, Les rendez-vous ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Les voyageurs sur la Terre.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Si proches et pourtant tellement différentes.
20 h, L'art de la fugue (J.-S. Bach) : l'anatomie d'une fugue.
22 h 30, Nuits magnétiques : Futur antérieur.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Wagner, Haydn, Messager, Mozart, Beethoven, Fauré.
8 h 7, Quotidien Musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : l'extraordinaire dynastie des Bach.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : la chanson de Louis.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : quatuor à cordes Simon (Ravel, Mendelssohn).
14 h 4, Microcosmos : Le coin des enfants ; 14 h 10, Un quart d'heure avec la maîtrise : Noël en Provence ; 14 h 30, Discotine ; 15 h, La musique et son public : 15 h 30, A vos crayons : Pêle-mêle infos : Le jeu ; 16 h 30, Haute infidélité ; Filigrane.
17 h 2, Repères contemporains : Mefano.
17 h 30, Les intégrales : des symphonies de Mendelssohn.
18 h 30, Studio-Concert : l'œuvre pour piano de F. Mompou, par J. Falgarona.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (perspectives du XXe siècle) (donné au grand auditorium le 5 décembre 1981) : « Endless eight », de Eotvos, par l'ensemble vocal des chœurs de Radio-France et l'Ensemble instrumental. Dir. P. Eotvos ; œuvres de Gesualdo, Stravinski, Bussotti, Berio, Messiaen : par le groupe vocal de France, dir. J. Alldis ; « Un coup de dés », de Ballif, par les chœurs de Radio-France et l'ensemble instrumental, dir. J. Jouineau.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Le club des archives.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 7 DÉCEMBRE

— *M. Henri Krasucki*, secrétaire général de la C.G.T., est l'invité du journal de R.T.L. à 18 heures.

— *M. Jean Auroux*, ministre délégué aux affaires sociales, chargé du travail, est reçu à l'émission « Le téléphone sonne » sur France-Inter à 19 h 20.

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

— *M. Marcel Bleustein-Blanchet*, président-directeur général de Publicis, participe à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

VU

Au chic parisien

Elle est méconnaissable notre télé ! A la voir évoquer lundi soir sur A2 (*Juste une image*), c'est bien simple, je ne l'ai pas reconnue. Elle avait une allure, un chic fou.

Ce que c'est que d'avoir du goût, de savoir faire quelque chose avec rien. Prenez, toutes chaînes confondues, la journée du 24 septembre dernier, découpez, échancrez, doublez, raccourcissez, ralentissez, accélérez, et vous aurez une ravissante petite émission d'après dîner, élégante, raffinée... Et pas rigolote pour deux sous. Alors là, on ne comprend plus. A quoi sert de faire joujou avec des images et des sons, si ce n'est pour s'amuser ? D'autant que le matériau utilisé, d'une réjouissante médiocrité, autorisait tous les pieds de nez. Ce n'est pas comme si l'on s'avisait de tripoter *la Ruée vers l'or* ou *les Chariots de feu*. Avec nos speakerines, nos « docu », nos jeux et même Labro, et même Decaux et même Pivot, inutile de se gêner. On peut y aller.

Enfin, on aurait pu... A condition de ne pas succomber au mal français, cette pathologie de l'esthétisme qui incite à « faire joli » quoi qu'*il* en coûte.

En l'occurrence, une bonne heure et un bon indice d'écoute. Imaginez un peu le succès qu'aurait eu, en début de soirée, une vraie mise en boîte.

Cela dit, chapeau ! C'est un véritable tour de force ou plutôt de passe-passe que d'avoir réussi à hisser cette antenne traîne-savate sur le piédestal de la beauté. Il y a un truc, évidemment. Il consiste à assortir vos chutes de pellicule de larges bandes portant la griffe du bon faiseur. A entrelarder deux plans de *C'est la vie* d'extraits de la télé d'art et d'essai telle qu'on la cultive, avec une invention, une vitalité de chaque instant, aux États-Unis. Dans la foulée d'un hommage à Warhol superspophistiqué, même la « pub » la plus débile prend des allures de chef-d'œuvre. Et l'on supporte de regarder interminablement les invités d'« Apostrophes » grimaçant sur un fond sonore enregistré dans la volière du zoo de Vincennes pour avoir ensuite droit, en guise de récompense, à une gâterie signée Bob Wilson ou Joan Logue. Autre coquetterie : un petit bout du très beau film allemand sur des amours féminines présenté sans problèmes en R.F.A. en Autriche et aux Pays-Bas et projeté ici à une allure telle que Sapho elle-même n'y aurait pas retrouvé sa partenaire. C'était drôlement frustrant.

CLAUDE SARRAUTE.

CARNET

Naissances

— Pierre et Danielle BERGER ainsi que Jérôme et Julie ont la joie d'annoncer la naissance de

Chloé

le 28 novembre 1982.
78, boulevard Soult, 75012 Paris.
Ambassade de France en Argentine, Buenos-Aires.

— M. Armand CASALIS et Mme, née Catherine GOUGEROT, Sabine et Armelle, sont heureux d'annoncer la naissance de

Henri.

Paris, le 20 novembre 1982.

— Gilles est heureux d'annoncer la naissance de son frère

Marc,

le 12 novembre 1982, à Lyon.
Anny et Georges JOSEPH-HENRI,
62, cours Vitton, 69006 Lyon.

Mariages

— Patricia MAMET et Gilbert-François CATY sont heureux de faire part de leur mariage, le 3 décembre.
245, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

Décès

— M. Jacques Paquet,
Les membres du conseil d'administration,
Et les collaborateurs de l'Institut de gestion et de management (I.G.M.), ont la douleur de faire part à ses nombreux amis et à tous les anciens stagiaires de l'I.G.M. qui l'ont connue et estimée, du décès de

Mlle Raymonde ANCELIN,

survenu le 4 décembre 1982.

— M. Igor Arnstam,
Ses enfants et petits-enfants,
Leurs familles et les familles Monin et Schaffner,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise ARNSTAM-VIACROZE,

le dimanche 5 décembre 1982.
La cérémonie religieuse est célébréele mardi 7 décembre, à 15 heures, dans la chapelle de la maison de retraite de Villeréal (Lot-et-Garonne).
37, rue de Valois, 75001 Paris.

— M. Christian Chaix de Lavarène,
M. et Mme Eudes Chaix de Lavarène et leurs enfants,
M. et Mme Alain Gueilhers et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Chaix de Lavarène et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Chaix de Lavarène et leurs enfants,
Mlle Marie-Agnès Chaix de Lavarène,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Christian CHAIX DE LAVARÈNE
née Solange le Bourgeois,

leur épouse, mère et grand-mère,

survenu à Versailles le 4 décembre, à l'âge de soixante-treize ans.
Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame de Versailles le mercredi 8 décembre, à 15 h 30.
21, avenue de la Maye,
78000 Versailles.

— M. Jean Chrestien du Souchay, son époux,
M. Philippe Chrestien du Souchay, son fils,
Mme Yolande Carbonnet, sa mère,
Les familles Chrestien du Souchay et Decaillot,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jacqueline CHRESTIEN du SOUCHAY,

le 1er décembre 1982, à Toulouse.
16, rue Jean-Richepin,
33200 Caudéran.

— Mme Simone Dreyfus-Gamelon et M. Serge Gamelon, ses fille et gendre,
Mme Sylviane Frenck-Roche et M. Laurent Gamelon, ses petits-enfants,
Emmanuel et Elodie Frenck, ses arrière-petits-enfants, et leur père, le docteur Nahum Frenck,
M. et Mme Paul Heuman, leurs enfants et leurs petits-enfants, ses frère, belle-sœur, nièces et neveux,
ont le chagrin de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

Mme veuve Edmond DREYFUS,
née Thérèse Heuman,

le 2 décembre 1982.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
9, rue Brown-Séquard, 75015 Paris.

— M. et Mme Jacques Dupâquier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Emile Griest, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Decrop, leurs enfants et petits-enfants,
M. Bertrand Dupâquier et ses enfants,
M. et Mme Pierre Bailly et leur famille,
M. et Mme Robert Gory et leur famille,
M. et Mme Jean de Diesbach et leur famille,
Les familles Roger, Dupâquier, Manger, Lucas et Olivier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert DUPAQUIER,
née Thérèse Roger,

rappelée à Dieu le 5 décembre 1982, au Havre, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Une cérémonie religieuse aura lieu mercredi 8 décembre, à 10 heures, en la cathédrale Notre-Dame du Havre.
L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Saint-Vaast-la-Hougue (Manche), à 16 heures.
28, rue du Perrey,
76600 Le Havre.

— Mme Stefan Eltchibekoff,
M. et Mme Raphaël Akhnazarian,
M. et Mme Bernard Pascal et leurs fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Stefan ELTCHIBEKOFF,

leur époux, père, grand-père et arrière grand-père,
survenu le 4 décembre 1982 en son domicile.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e, le mercredi 8 décembre, à 10 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

11, boulevard Suchet, 75016 Paris.

— **Mme Henri GENNATAS,**
née Suzanne Mezger,
est entrée dans la joie et la paix de la résurrection, le 1er décembre 1982, dans sa soixante-huitième année.
Le culte d'actions de grâce a eu lieu le vendredi 3 décembre 1982 en l'église réformée de Grignan, à Marseille.
Il n'y a pas eu d'obsèques, Suzanne Gennatas ayant fait don de son corps à la médecine.
Ni fleurs ni couronnes.
Dons par chèque pour « Médecins du monde », 27, boulevard d'Athènes, 13001 Marseille.
« Le Panoramic »,
2, boulevard André-Aune,
13006 Marseille.

— Berthe Burko-Falcman,
Jacques et Judith Burko,
ont la tristesse d'annoncer à ses amis et à ses camarades du Bund et de l'Arbeiter-Ring, que

Szlama NAJMAN,

est mort samedi 4 décembre 1982.
L'enterrement aura lieu au cimetière de Bagneux mercredi 8 décembre 1982, à 16 heures.
Que soient associés à son souvenir ses trois enfants et leur mère, morts sans sépulture à Auschwitz.

— Daniel Richez,
Bruno et Hélène Richez,
Sa famille et ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Juliette RICHEZ,
née Janeso,
le 3 décembre 1982

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort du parolier

Maurice VANDAIR,

survenue à Marseille le 5 décembre, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

[Né en 1905, Maurice Vandair obtient son premier succès en 1936 avec « le Refrain des chevaux de bois » que chante Félix Paquet. Il écrit pour Fréhel (« Tel qu'il est », « Où sont tous mes amants »), Tino Rossi (« Ma ritournelle »), Maurice Chevalier (« la Chanson du maçon », « la Marche de Ménilmontant », « Fleur de Paris »), Lily Fayol (« la Guitare à Chiquita »), Yves Montand (« les Plaines du Far-West »). Il signera également les « lyrics » de plusieurs opérettes, dont « la Belle de Cadix », avec Marc Cab et Raymond Vinci.

Remerciements

— M. et Mme Robert Capette,
M. et Mme Edouard Hassler et leurs enfants,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie que vous avez bien voulu leur témoigner lors du décès du

docteur Louis CAPETTE,

vous adressent leurs très sincères remerciements.

— Mme Reine Korenblit,
M. Patrick Korenblit, sa femme, leurs enfants,
Et toute la famille,
très touchés des marques d'affection et de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Serge KORENBLIT,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Hélène Rosebery remercie ses amis qui ont eu une pensée recueillie ou une prière pour

Elisabeth BUFNOIR,

en ce jour anniversaire de son rappel à Dieu.
30, rue de Montpensier, Paris.

— Le 8 octobre 1981 disparaissait

Robert LE ROY,
professeur agrégé d'anglais au lycée Pasteur à Neuilly.

Un service religieux sera célébré à sa mémoire le samedi 18 décembre en la chapelle haute de l'église Saint-Pierre à Neuilly, à 11 heures.
Mme Le Roy remercie tous ceux qui ont tenu à rendre un dernier hommage à son mari et qui ont manifesté leur sympathie à la famille.
9, place Jean-Zay, à Levallois.

— **Vincent ROBART**
nous quittait le 8 décembre 1977, que son souvenir demeure vivant en ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée à Paris, en la basilique Notre-Dame des Victoires, le vendredi 17 décembre 1982, à 18 h 30, à la mémoire du

chef d'escadrons Guy de LAPRADE,
chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 et T.O.E.

glorieusement tombé au champ d'honneur, le 27 septembre 1944, à Bois-le-Prince, devant Ramonchamp (Vosges).

Livres d'étrennes

INCERTITUDES

AU Syndicat des éditeurs, on reconnaît volontiers que la profession traverse une crise : son chiffre d'affaires, en francs constants, a baissé d'environ 6 % en 1981 par rapport à l'année précédente. Les beaux livres ont enregistré une diminution de leurs ventes encore plus nette.

Est-ce une crise de croissance ? On fait remarquer que pendant vingt ans la production de livres n'a cessé de progresser. On évoque avec espoir le récent sondage du ministère de la culture qui montre que le livre gagne du terrain en milieu populaire (« le Monde des livres » du 12 novembre 1982).

Il n'en reste pas moins vrai que la conjoncture incite les éditeurs à la prudence, notamment dans le domaine du livre illustré qui exige des investissements considérables (100 millions de centimes pour un ouvrage moyennement luxueux, vendu au public 250 francs). Quelle incidence aura le prix unique sur la vente de beaux livres ? Si les FNAC en prennent moins que par le passé, en revanche, les bibliothèques publiques, qui ont bénéficié de crédits supplémentaires, en achètent davantage.

Adam Biro, directeur du département livres d'art chez Flammarion, note qu'il n'y a plus en France de grands éditeurs spécialisés dans ce secteur, alors qu'il en existe plusieurs aux Etats-Unis, en Angleterre et en Allemagne. Georges Herscher, directeur des éditions qui portent son nom, remarque que le livre d'art est soutenu en Italie par l'université et, surtout, par les banques, ce qui n'est pas le cas en France.

Hachette a renoncé aux albums de luxe qu'elle faisait paraître sous le label Hachette-Réalités. Le Chêne, sa filiale, connaît des difficultés. Son nouveau directeur, Hervé de la Martinière, considère qu'il faut poursuivre la publication d'ouvrages de qualité qui ont fait la réputation de cette maison, mais qu'il importe d'abord d'assainir la situation financière.

Bien des maisons ont réduit cette année leur production de beaux livres. Chez Berger-Levrault, on n'en a fait paraître que trente-cinq sur les cinquante prévus. *« Nous hésitons plus qu'avant à publier des livres de prestige »*, dit Alain Biro.

VASSILIS ALEXAKIS.

(Lire la suite page 24.)

ARTS ET CIVILISATIONS

« L'Europe, notre père »

LASSITUDE et mauvaise conscience, effacement ou repli dans son village, méconnaissance ou interprétation anachronique de l'histoire, même populaire, scepticisme en tout cas, voilà bien des traits dans lesquels se reconnaîtraient la plupart des Européens d'aujourd'hui. À supposer même qu'ils s'acceptent pour tels, indépendamment des encadrements politiques ou économiques, ressentis souvent comme des corsets de fer.

Et pourtant... Voici qu'à ces réactions affectives une équipe de chercheurs, chacun fameux dans sa spécialité, oppose une réflexion en profondeur sur la notion d'Europe à travers son histoire. Ouvrage d'un style tout à fait particulier. Sous l'animation de Fernand Braudel, qui le signe et en a donné, avec deux contributions sur l'expansion de l'Europe, les orientations de fond, il est né d'une série d'émissions conçues pour la télévision italienne par le réalisateur Folco Quilici. Il s'est rendu célèbre, plus dans son pays malheureusement que dans le reste de l'Europe, par des films documentaires et des ouvrages photographiques dont l'image, toujours d'une rare qualité, servait une philosophie de l'évolution des paysages et des hommes, jamais pessimiste, jamais confite en plaintes, et dominée par une intelligence raffinée des réalités, de la continuité, par le refus de poser l'hypothèse facile qu'il y eut jamais des ruptures dans l'histoire de l'homme. Un grand essayiste. L'hommage de cet album sur l'Europe (après une série et deux albums sur la Méditerranée) lui est autant dû qu'à Fernand Braudel.

Au surplus, conçu pour la télévision et à partir de films, cet essai propose une intégration raffinée du texte et de l'image, et les fins pédagogiques (car la présence du lecteur comme du téléspectateur, même inculte, n'est jamais oubliée) stimulent une réflexion destructrice de toute apologétique, de tout aveuglement vaniteux. Nous, Européens, n'avons aucun motif de regretter, ni d'être honteux ni, à l'inverse, de fermer les yeux sur le destin qui nous attend.

Aucun déterminisme originaire ne prédisposait l'Europe à ce qu'elle devint : le cœur du monde civilisé. Ni une spécificité géographique, ni un mode de peuplement, ni une « supériorité » de la race blanche, ni un climat spécialement modéré, ni l'extension des rivages. Purs préjugés que ces articles de foi, montre Pierre Gourou dans le premier chapitre. L'Europe fut une création de l'homme, servi par la proximité des mers libres.

Presqu'île de l'Asie, elle en a reçu les germes de sa civilisation, et la développa sur plusieurs héritages. Continuité dans le temps et dans l'espace furent ses atouts, mais sa grandeur a été l'effet d'une succession de circonstances historiques, aujourd'hui inopérantes et vraisemblablement non renouvelables.

Les chapitres sur la préhistoire et le peuplement (dus à Jean Guilaine et Massimo Pallottino) précisent l'absence d'un *homo europaeus* et d'un peuplement unique, et l'apparition très tardive du quadrillage par nations qui trancha les frontières ethno-linguistiques par les frontières politiques. Maurice Aymard et Jacques Dupâquier décrivent les transformations radicales de la nature et de l'occupation des sols, du sud vers le nord, où les réalités vivantes modèlent les paysages.

« L'Europe, ce n'est pas le monde entier, mais une énorme partie de cette totalité », lance Fernand Braudel, pour évoquer son extension de Vladivostok aux côtes du Pacifique. Elle thésaurise, accueille les autres civilisations, les transforme. Elle a eu, des siècles durant, une fonction majeure : celle de la médiation. Si le mot n'est pas dit, l'idée affleure dans tout le propos de M. Braudel.

Cette entité moléculaire en perpétuel mouvement, quelle est son unité ? Folco Quilici la trouve dans les deux termes de « culture » et de « civilisation », dont les définitions varient selon les langues. Des hommes seuls, de très petits groupes, en ont été les créateurs, non les foules. Les formes diverses de l'expression y ont été privilégiées ; elles s'épuisent à présent, selon Quilici, qui regrette que la place des sciences dans l'ensemble de cet essai ait été trop peu ménagée. Sous la plume de cet Italien, qui a fait du film un art de la Renaissance humaniste, on rencontre une assimilation de l'Europe à la France, une interrogation sans réponse sur « la prééminence de longue durée » de Paris, qui flatte sans tout à fait convaincre.

Ces essais, plus cohérents qu'il n'arrive dans des ouvrages collectifs, apportent un renouvellement de l'intelligence de l'Europe, comme concept et comme réalité. Ils rénovent les raisons de revendiquer cette filiation, et suggèrent cette comparaison : l'Europe n'a rien d'une mère pour les Européens ; elle n'est pas un refuge. Il faudrait dire : *« L'Europe, notre père. »* Car elle impose l'inscription dans une histoire, sous un nom auquel nul n'échappe, elle dit une loi et fixe une place. Celle, justement, de la médiation. Ce n'est pas une vocation à dédaigner.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ L'EUROPE, de Fernand Braudel et autres, volume relié, 35 × 30, 248 pages, 442 reproductions, dont 300 en couleurs. Arts et Métiers graphiques, diffusion Flammarion, 400 F.



Figurine de bronze étrusque (hauteur : 22 cm) du VIe siècle avant notre ère. Leyde, Rijksmuseum van Oudheden.

Un second supplément consacré aux livres d'étrennes sera publié dans « le Monde » daté 9 décembre.

Ont collaboré à ce numéro : V. Alexakis, J. Nobécourt, A. Jacob, P. Balta, N. Zand, M. Niedergang, J.-C. Pomonti, G. Guitard-Auviste, M. Ambroise-Rendu, Y. Rebeyrol, R. Sorin, J.-Y. Nau, B. Frappat, B. Alliot, J. Platier et F. Fritscher.

Beautés près du ciel

LA réouverture du Tibet aux visiteurs étrangers a permis déjà de redécouvrir quelques images de cet étonnant pays. Le strict contrôle des autorités chinoises impose toutefois d'étroites limites aux tentatives d'exploration. L'intérêt du livre présenté par les éditions du Fanal est qu'il a été réalisé par dix-huit photographes chinois qui, n'étant pas soumis aux mêmes contraintes, ont eu accès à des sites habituellement fermés aux Occidentaux. De là l'originalité des images qu'ils ont rapportées, qu'il s'agisse des lacets de la route qui grimpe à flanc de montagne du Sichuan jusqu'à Lhassa ou de la préparation des *« funérailles du ciel »* où le corps du défunt est dépecé au sommet d'un vaste bloc rocheux pour y être offert aux vautours.

L'inconvénient de la formule est que l'ouvrage ainsi réalisé est inévitablement marqué par quelques-uns des thèmes du discours officiel pékinois. Ainsi les textes de présentation (tous d'origine « sino-tibétaine »), s'ils nous apportent de nombreuses informations — par exemple sur des usages généralement mal connus, comme la pratique répandue de la polyandrie — font-ils un peu trop de place à la démonstration que le Tibet a de tous temps relevé de l'autorité impériale chinoise et au réquisitoire de rigueur contre la « bande des quatre » responsable de tous les méfaits. Quelques photos, également, rappellent un peu trop les visages invariablement souriants qui font le style de revues du genre *Chine en construction*.

Il reste que la grande majorité des images sont, comme les paysages eux-mêmes, d'une beauté à couper le souffle. Rare occasion de voyager, grâce à elles, des vallées tropicales où les grands fleuves d'Asie commencent leur cours aux sommets dont les arêtes neigeuses se découpent sur l'azur profond des très hautes altitudes.

Sur l'autre versant de ce toit du monde, Stéphanie et Ghislaine de Windisch-Graetz ont choisi la parure comme fil conducteur pour nous conduire à travers le Cachemire, le Ladakh et le Népal. Voyage d'érudition, où l'on découvrira la nature intime ou légendaire du rubis ou de l'améthyste, mais aussi les relations secrètes qui unissent la topaze, la cornaline à Mercure, le saphir à Jupiter ou l'onyx à Saturne.

Si le bijou est presque toujours au point focal de l'image, il reste l'occasion d'entrevoir les femmes — et les hommes — qui s'en parent, les lieux où ils voient le jour, parfois aussi quelques-unes des innombrables effigies des divinités bouddhiques qui en sont enrichies.

ALAIN JACOB.

★ LE TIBET, ouvrage réalisé par Jugoslovenska Revija et les Editions d'art du peuple de Shanghai. Volume relié, format 23,5 × 29 cm, 288 pages, plus de 200 illustrations en couleurs. Ed. du Fanal, diffusion Inter Forum, 195 F.

★ TRESORS DE L'HIMALAYA, de Stéphanie et Ghislaine de Windisch-Graetz, volume relié pleine toile, format 30 × 24 cm, 192 pages, 139 planches en couleurs. La Bibliothèque des Arts, 270 F.

Renaissance de l'opéra chinois

LA majorité des visiteurs étrangers qui se rendent en Chine s'avouent peu sensibles aux charmes très particuliers de l'opéra chinois, dont les thèmes, les rythmes et les sons leur paraissent parfaitement déroutants. Voici une occasion de comprendre quelque chose à ce qui leur semble hermétique et d'abord de découvrir à quelles profondeurs ce spectacle, fête villageoise à l'origine, plonge ses racines dans la culture la plus populaire.

Cette introduction à l'opéra chinois, de Pékin à Taïwan en passant par Canton et quelques « styles » particuliers à d'autres régions, n'offre pas seulement d'admirables images de scène où semblent voler dans les airs des personnages guerriers parés de plumes et d'or. On y trouvera aussi tout un reportage sur la vie dans les coulisses d'un art qui compte une petite quinzaine de siècles de tradition, mais auquel les acteurs d'aujourd'hui se préparent avec application dès leur adolescence.

Remarquablement à jour, l'ouvrage nous informe aussi bien sur le passé que sur le présent, sur les avatars que l'opéra chinois a connus sous la révolution culturelle, les *« nettoyages »* que lui imposèrent les Japonais ou les autorités de Taipeh, les débuts de sa renaissance enfin ces dernières années à Pékin.

A. J.

★ L'OPERA CHINOIS, photographies de Fred Mayer, texte d'Helga Burger, traduit de l'allemand par Jean Gamard, 208 p., relié, 27 × 23 cm, illustrations en couleur et en noir, 298 F.





Influences et diversités islamiques

PARMI les ouvrages — en nombre croissant — que l'édition française consacre aux mondes arabe et musulman, en voici quelques-uns d'histoire, d'art, d'architecture, de décoration, voire de tous ces plaisirs mêlés, qui s'offrent au curieux soucieux d'approfondir sa connaissance d'une civilisation méconnue, et où l'image soutient et éclaire le texte de façon pertinente.

L'Europe musulmane pèche toutefois par son titre français : il peut laisser croire au lecteur qu'est traitée toute l'Europe où s'exerça l'influence musulmane, que ce soit par le biais des conquêtes arabes ou de celles des Ottomans. Le titre originel en italien, *Gli Arabi in Europa*, est plus juste, car il n'est question ici ni de la Turquie ni des anciens Balkans, où cette influence a perduré. C'est somptueusement, l'Espagne, la Sicile et, dans une moindre mesure, l'Italie et le sud de la France qui sont présentés ici.

De l'Inde au Maroc

Ces réserves faites, Gabriele Crespi fournit une documentation abondante et de qualité, tant historique qu'iconographique, accompagnée de cartes explicatives bienvenues, sur une période de son histoire que l'Europe occidentale a tendance à oublier.

Architecture islamique s'inscrit dans l'imposante série « L'histoire mondiale de l'architecture », à laquelle se sont attelées les éditions Berger-Levrault. L'immensité de l'aire géographique couverte — de l'Inde au Maroc, en passant par l'Afghanistan et l'Asie centrale soviétique actuels, la Perse, l'Anatolie et le Proche-Orient — ne facilitait pas la tâche, mais permet de faire sentir, à travers l'illustration, à la fois l'unicité et la diversité de l'influence musulmane sur les conceptions architecturales. Il s'agit pour l'essentiel, dans cet ouvrage, du monumental : forteresses, palais, mosquées, madrasas, tombeaux royaux.

On regrettera que l'iconographie, complétée de plans et coupes, soit parfois un peu grise ou floue. Joan Hoag a, néanmoins, accompli là un travail irremplaçable, augmenté de tableaux chronologiques qui facilitent le repérage dans le temps et dans l'espace du lecteur peu familier de l'islam.

Philosophie de la ville

Quant au texte et aux illustration du *M'Zab, une leçon d'architecture*, ils régaleront tous ceux qui s'intéressent à la philosophie de la ville et souhaitent cerner les conceptions égalitaires de l'architecture ibadite, elle non monumentale.

C'est à une approche plus intimiste, plus quotidienne, que convient les différents auteurs qui, sous la direction de Yanni Petsopoulos, ont rédigé et illustré *l'Art décoratif ottoman* : travail du métal — or, argent, cuivre, laiton ou acier, — de la céramique, des étoffes tissées ou brodées, de la calligraphie, de la peinture... Les reproductions d'objets dus à ces arts qualifiés pour certains, à tort nous semble-t-il, de mineurs, « *continuent à nous charmer et à nous fasciner* », comme l'écrit Walter Denny, auteur du chapitre consacré aux textiles, « *lorsque, lassés de la triste cacophonie de l'âge de la production en série, nous retrouvons cette musique visuelle d'un autre temps* ». Et, pour affiner ses connaissances en la matière, l'amateur pourra sauter d'un coup à l'autre extrémité du monde musulman pour se plonger dans *le Maroc et l'artisanat traditionnel islamique dans l'architecture* ou, comme on dit brièvement aujourd'hui d'un ouvrage devenu classique : le Paccard.

PAUL BALTA.

★ L'EUROPE MUSULMANE, texte de Gabriele Crespi, traduit de l'italien par F. Rivallion, un vol. relié toile, 334 pages, 31 × 24 cm, 130 ill. couleurs, 33 noir et blanc, 7 cartes. Zodiaque, diffusion Weber, 370 F.

★ ARCHITECTURE ISLAMIQUE, texte de John D. Hoag, traduit de l'anglais par M. Walberg et L. Lecomte, un vol. relié toile, 426 pages, 28,5 × 25 cm, 513 ill. en noir et blanc, plans, coupes et relevés. Berger-Levrault, 350 F.

★ LE M'ZAB, UNE LEÇON D'ARCHITECTURE, texte d'André Ravéreau, photographies de Manuelle Roche. Sindbad, coll. « La Bibliothèque arabe », 219 F (voir « le Monde » des 29-30 août 1982).

★ L'ART DECORATIF OTTOMAN, publié sous la direction de Yanni Petsopoulos, traduit de l'anglais par S. Dupont-Nicolle. Un vol. relié toile, 222 pages, 28,5 × 22 cm, 155 ill. couleurs, 98 noir et blanc, 1 carte, index. Denoël, 198 F.

★ LE MAROC ET L'ARTISANAT TRADITIONNEL ISLAMIQUE DANS L'ARCHITECTURE, texte d'André Paccard, 2 vol. reliés. Ateliers 74, 74410 Saint-Jorioz, 1 150 F (voir « le Monde » du 15 juillet 1981).

Hommes et paysages du désert

DANS ce qu'il est convenu d'appeler « les beaux livres d'images », le texte se fait discret devant les clichés photographiques qui s'étalent volontiers en pleine page ou en double page pour assurer la « vision panoramique ».

Les auteurs visent moins ici à la transfusion de connaissances historiques, techniques, philosophiques, sociologiques ou autres — même s'ils ne les ignorent pas comme André Bourgeot — qu'au choc visuel, à l'émotion, à la rencontre entre l'œil du lecteur-spectateur et celui de l'opérateur-photographe, pour obtenir l'appréhension immédiate d'une réalité que le lecteur n'aura peut-être jamais l'occasion de découvrir et que, l'ayant, il ne saurait peut-être pas saisir, manquant de l'œil du professionnel ou de l'amoureux fou — celui-ci rejoint souvent celui-là — pour retenir l'éclat d'un œil, l'hébétude d'un geste, le cocasse d'une situation, la vibration des airs sur un paysage. Henri Bancaud a cet œil-là dans *le Désert*, et il saura faire rêver ceux qui n'iront jamais jusqu'à Tamanrasset — qui semble, définitivement, n'être pas la France — et à son arrière-haut pays.

La préface de Tahar Ben Jelloun, dans *Haut-Atlas*, est une simple porte ouverte sur l'image-reine : prières ou circoncisions, préparation du grain ou tissage en plein vent, rentrée des troupeaux ou festivités, le paysage ici est toujours présent, et les clichés de Philippe Lafond font comme toucher du doigt la symbiose entre les hommes et une nature rude et âpre, au fil des saisons : printemps vert et tendre, étés désertiques, automnes et hivers menaçants, aux trombes d'eau dévastatrices ou aux charges de neige.

Mais serait-ce trop demander, pour ces albums, que les légendes accompagnent les planches afin d'éviter à l'œil du lecteur un continuel jeu de ping-pong ?

Fulvio Roiter, qui obtint le Grand Prix international de photographie en 1978, a consacré un fort album au Liban, de l'Antiquité à nos jours. Conçu dans les années 76-80, l'ouvrage se propose de refléter « *la poésie d'une terre riche d'histoire, de beautés naturelles et de diversité humaine* ». Mais en feuilletant ces images colorées, paisibles ou joyeuses, toutes d'harmonie et de joie de vivre, on ne peut éviter d'en évoquer d'autres, en surimpression, notamment celles du terrible été 1982. « *Ce livre apporte la bonne nouvelle : celle d'un Liban retrouvé.* » Espérons que le vœu du préfacier sera exaucé et que ces clichés ne deviendront pas des documents d'archives sur le Liban « d'avant ».

P. B.

★ LE DESERT DES KEL AHAGGAR. Photographies d'Henri Bancaud, textes d'André Bourgeot. Un vol. relié sous étui, 136 pages, 23,5 × 32,5 cm, 129 photos couleurs, 2 cartes. Editions Chaine graphique, diffusion Dictionnaire Le Robert, 260 F.

★ HAUT-ATLAS, L'EXIL DE PIERRES. Photographies de Philippe Lafond, préface de T. Ben Jelloun, un vol. relié toile, 89 pages, 26,5 × 30,5 cm, 80 photos couleurs, 1 carte. Chêne-Hachette, 240 F.

★ LIBAN. Photographies de Fulvio Roiter, un vol, relié toile, 240 p., 25 × 32 cm, 260 photos couleurs, 1 carte couleurs. Ed. Mengès, 260 F.

Photogénie de toutes les Russies

TOUT, en Russie, est photogénique. Est-ce dû à cet aspect théâtral et formaliste qui se retrouve partout, aussi bien dans la majesté architecturale que dans les cérémonies religieuses ou les funérailles nationales ?...

Après tant de livres tout pleins de regret mélancolique ou d'imagerie révolutionnaire à l'usage des croyants et des âmes à convertir, les photos d'Andrea Luppi, de l'album *Moscou* (Editions Mengès), sont une joie pour l'œil. D'abord à cause de la véracité qui transparaît au travers des images ; ensuite parce que le photographe a eu l'excellente idée de nous montrer l'hiver de Moscou, la saison où la ville est dans sa plus grande beauté : douceur de la neige qui assourdit les bruits et les voix, éclat d'un soleil pâle qui réchauffe doucement les façades et les bulbes d'or, vision insolite des skieurs (de fond) et des patineurs de *tous âges dans le* parc Gorki, ou sur la colline Lénine, tout près de l'université.

Avec le texte, cependant, le bât blesse : car, tandis que le pouvoir des images est si fort qu'on s'y croirait (et tant pis si la promenade ne nous conduit, hélas ! que sur des trajets bien balisés ou sur le toit des hôtels Intourist), le commentaire accumule tant d'erreurs, de perles et de lieux communs qu'on en est tout triste.

Qui est donc ce « *tsar Alex* » qui régnait en 1662 ? Pourquoi appelle-t-on Pasternak « *le dernier des grands* » ? Et que penser de ce reportage sans date : « *Dans le quartier de la Taganka, on peut entrer dans l'appartement qui abrita l'étrange « ménage » à trois de Vladimir Maiakovski, avec Lili et Ossip Brik. On y voit les affiches (...), le téléphone à cornet est toujours le même, etc.* » L'auteur ne vous dit pas, que cette maison-musée a disparu depuis plus de dix ans...

Autre légende à l'humour involontaire confondant devant une longue queue, l'hiver, devant un magasin de produits surgelés : « *En toutes saisons, les Moscovites ont la passion des glaces et des fruits givrés.* » Un conseil : admirez les photos, ne lisez pas !

C'est presque à la loupe qu'il faut regarder *l'Empire du dernier tsar*, un album de nostalgie composé de quatre cent dix cartes postales prises en Russie entre 1896 et 1897 et qui complètent avec bonheur le beau livre publié l'an dernier chez Albin Michel par Chloé Obolensky. Le monde d'« avant » resurgit : Saint-Pétersbourg et la Nevski, Moscou et la Loubianka, Astrakhan, Vladivostok, le Caucase, les uniformes, les cochers, les nourrices, les marchés, le site de ce qui n'est pas encore l'Artek de Paul Thorez en Crimée, et les barricades de 1905... On donne un coup d'œil, rapide, sans méthode et sans didactisme à l'immense pays. Tant de documents où se superposent, parfois dans une même image, le Moyen Age et l'ère industrielle... Un admirable cadeau rétro !

Enfin, on reste ébloui et perplexe devant le superbe album de photos du Suisse Fred Mayer : *l'Eglise orthodoxe russe*. Une Russie qui semble n'avoir pas changé, officielle et souterraine à la fois, avec son clergé, ses fêtes, ses monastères. L'imprimatur soviétique a été donné, et les nombreuses photos de Sa Sainteté Pimène, patriarche de Moscou, en sont une preuve. L'Eglise est vivante en U.R.S.S.

Etrange sentiment, pourtant, devant ces « hommes doubles », dont le cerveau droit oublie ce que fait le cerveau gauche et qui font baptiser leurs enfants, font bénir les aliments de la Fête des morts ou demandent la bénédiction du pope, tout en vivant quotidiennement l'athéisme d'Etat et en risquant des tracasseries administratives et policières à fréquenter l'église tant qu'ils n'ont pas atteint l'âge de la retraite.

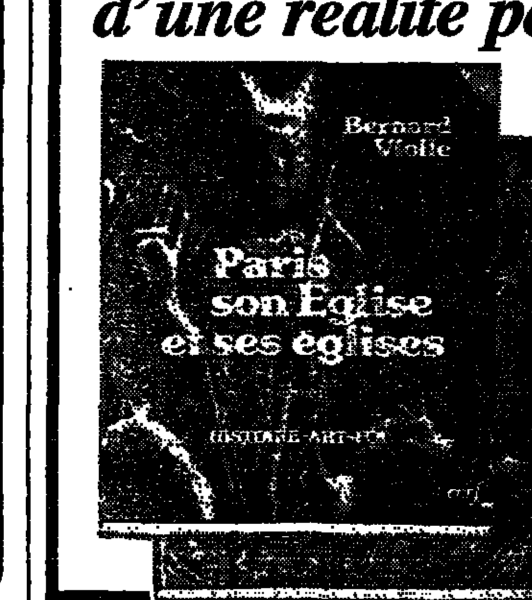
NICOLE ZAND.

★ MOSCOU. Photos d'Andrea Luppi. Texte d'Enzo Biagi. Editions Mengès. Un vol. relié 31 × 25 cm, 162 photos en couleurs. 220 F.

★ L'EMPIRE DU DERNIER TSAR. Texte d'Anne Goulzadian. Editions Astrid, collection « les Peuples par l'image ». Un volume relié, 254 p., 32,5 × 24,5 cm, 410 cartes postales. Cartes et plans tirés du Baedeker 1893. 280 F.

★ L'EGLISE ORTHODOXE RUSSE. Un essai sur dix siècles d'histoire, par Mgr Pitrim, archevêque de Volokolamsk. Photographies de Fred Mayer. Traduit du russe par André Berelowitch. Herscher. Un vol. relié, 312 pages, 25 × 34 cm, 180 illustrations en couleurs. 390 F.





civilisations

Splendeurs précolombiennes

DE tous les pays d'Amérique latine, le Mexique est sans aucun doute celui dont les richesses archéologiques sont le mieux recensées. Seul le Pérou peut de ce point de vue lui être comparé. Une visite du superbe musée national d'anthropologie de Mexico, justement célébré par André Malraux, permet de saisir cette exceptionnelle splendeur des civilisations précolombiennes, qui se sont succédé ou ont parfois coïncidé dans le temps. Temples et pyramides surgissent du sol mexicain, depuis les rivages pacifiques jusqu'aux profondeurs de la grande forêt du Chiapas, et parsèment aussi les territoires actuels du Guatemala et du Honduras.

Les Aztèques, dont l'élan a été stoppé net par l'intrusion brutale de Cortés, sont relativement mieux connus. Ils ne sont que les héritiers, et souvent les imitateurs, d'autres peuples ayant submergé les Amériques. Bien que la connaissance ait beaucoup progressé ces dernières années, particulièrement sur les Olmèques, bien des énigmes demeurent, bien des découvertes restent à faire dans les déserts du Nord ou les jungles tropicales du Sud-Est. Les travaux tout récents entrepris sur le Templo Mayor, proche de la cathédrale de Mexico, donnent une faible idée des surprises de demain.

Les trois ouvrages dont il est question ici encouragent cette réflexion *sur les mystères du* passé et éclairent l'enchaînement de l'histoire dont nous commençons à mieux percevoir la logique et la complexité. Le premier, *l'Art précolombien du Mexique*, est d'abord un hommage à la beauté pure avec ses quatre-vingt-dix-sept reproductions en couleurs de sites archéologiques et d'objets rituels ou profanes. Citons, pour ne prendre qu'un exemple, cette double page consacrée aux fresques décorant la totalité des murs d'un petit temple près du fleuve Usumacinta, dans l'Etat du Chiapas. Les fresques de Bonampak ont été reconstituées en grandeur naturelle au musée de Mexico : un chef-d'œuvre qui mérite l'observation minutieuse.

Découvertes en 1946, les fresques de Bonampak ont aussi contribué à remettre en question la thèse selon laquelle les Maya de la période classique ignoraient les arts guerriers.

De Teotihuacan à Tenochtitlan, Henri Stierlin, responsable du texte comme des documents photographiques, nous offre un livre intelligent et d'une grande clarté sur *l'Art aztèque et ses origines*. Derniers venus sur la scène, les Aztèques venaient d'unifier à leur profit la presque totalité des terres civilisées de cette région du monde lorsque Cortés débarque à la tête d'une poignée de conquérants. Seuls ou presque, les Maya en déclin échappaient à leur emprise. Moins raffinés que les Maya, conquérants eux-mêmes, les Aztèques sont le point d'aboutissement d'une longue et complexe évolution qui s'est étirée sur près de vingt-cinq siècles. Ils sont aussi dans la mémoire historique les chefs de file d'une « nation indienne » qui a su résister avec vaillance aux envahisseurs venus d'Europe et sont salués aujourd'hui comme des « héros » et des « modèles » par les Mexicains contemporains à la recherche de leur véritable identité.



Jaina : statuette en terre cuite Musée d'anthropologie de Mexico.

Les pyramides de Teotihuacan, la civilisation mère des hauts plateaux, le relais toltèque, les témoins géants de Tula, l'esplanade sacrée de Monte-Alban dans son cirque harmonieux et grandiose, les Mixtèques de la région d'Oaxaca, les peuples du golfe et le Tajin, les Huastèques et les civilisations de l'Occident : autant de jalons qui débouchent sur l'ascension des Aztèques. Au centre de l'empire, Tenochtitlan, dont la perfection a ébloui les Espagnols du XVe siècle. *« Montezuma prenant Cortés par la main lui dit de regarder sa grande ville et toutes les autres cités bâties dans l'eau et sur la terre ferme... »*

Jacques Soustelle, grand connaisseur du Mexique ancien et moderne, se penche cette fois *sur les Maya*, et son travail de bénédictin nous vaut un livre à la fois très clair et très savant sur l'une des plus attachantes civilisations précolombiennes. Les questions sur la naissance et la mort de cette épopée, les spéculations sur l'irruption des Olmèques, le cadre géographique, la beauté stupéfiante de sites classiques comme Tikal dans la jungle du Peten, au Guatemala, ou de Palenque, dans le Chiapas mexicain, l'étonnante survie des peuples issus des Maya : autant de raisons qui expliquent la fascination particulière exercée par les hommes qui ont bâti Chichen-Itza, dans la steppe aride du Yucatan, et Tulum, sur les rivages caraïbes. Jacques Soustelle apporte aussi des précisions intéressantes sur les péripéties de la découverte des Maya, domaine des aventuriers et des savants inspirés avant l'arrivée des archéologues scientifiques.

MARCEL NIEDERGANG.

★ L'ART PRECOLOMBIEN DU MEXIQUE, de Jill Leslie Furst et Peter T. Furst, format 39 × 31 cm, 130 pages, 164 planches en couleurs pleine page, relié pleine toile. Bibliothèque des Arts, 270 F.

★ L'ART AZTEQUE ET SES ORIGINES, de Henri Stierlin, 212 pages, format 24,5 × 32 cm, 219 illustrations en couleurs, 50 plans et dessins, relié toile sous jaquette quatre couleurs. Le Seuil, en souscription jusqu'au 31 décembre 1982, 250 F, ensuite 290 F.

★ LES MAYA, de Jacques Soustelle, un volume relié, 256 pages. Flammarion, « L'Odyssée », 90 F.

La diaspora des dieux Yorouba

LES peuples ont une mémoire, même quand le sort le plus terrible — en l'occurrence, la traite des esclaves — les oblige, au moins pour un temps, à s'effacer, à oublier leur originalité. La mémoire estompée revient à la surface, pour l'essentiel fidèle à elle-même, quitte à faire appel à un subconscient étonnant de vitalité et, qui sait, de sagesse. Le parallélisme des croyances, des gestes, des attitudes, sur les deux rives de l'Atlantique, en témoignerait s'il le fallait. Le monde noir se reconnaît.

Voici donc Pierre Fatumbi Verger, en quête, depuis un quart de siècle, de ces rapprochements qui font la vérité, la dispersion et l'unité de ce monde noir, parti d'Afrique pour le Brésil, où il habite, et les Antilles, en train de suivre, plus exactement de saisir, par l'érudition et l'image, ces dieux Yorouba (ou *Yorùbà*) du Nigéria, du Benin (ex-Dahomey) et du Togo. Au-delà, au départ, d'une communauté linguistique, la recherche, d'Afrique occidentale jusqu'au sein d'une diaspora latino-américaine facilement reconnaissable, s'appuie sur la communauté de culture et de traditions.

La méthode est riche en enseignements, la confrontation des images frappante, à tel point qu'on finirait presque par se demander où situer telle ou telle scène. En Afrique ou en Amérique ? Par moments, la démarche de Pierre Verger efface l'Atlantique. Sur ces deux rives, « transes » et « possessions » traduisent une seule et même vérité.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

★ ORISHA, texte et illustrations de Pierre Fatumbi Verger, un vol. relié, 293 pages, 28 × 22 cm, deux croquis, 250 illustrations, bibliographie. E.-M. Metailié éditeur, 260 F.

A la vitrine

Arts et histoire

L'imagination des peuples d'Amérique

Tout ce que l'ingéniosité, l'adresse, la patience et l'imagination de l'homme des deux Amériques ont pu produire est recensé dans ce véritable catalogue des *Arts populaires des Amériques*. Poteries, broderies, vanneries, tissus, laques, imagerie, ferblanterie, travail de la paille, du bois, de la cire, de la calebasse et même du roseau, masques, céramiques, sculptures : pas une œuvre, pas une pièce qui ne soit de qualité en dépit de la difficulté de bien faire le partage entre le véritable art populaire, expression des traditions profondes, et son exploitation commerciale trop fréquente. Ici le choix est rigoureux et, sans prétendre être exhaustif, ce répertoire est aussi un voyage culturel du Canada à la Patagonie. Plus traditionnelle au nord du rio Grande, les créations explosent au sud. L'arbre de vie mexicain, les *huipils* guatémaltèques, les céramiques du nord-est brésilien, les *ponchos* équatoriens, les retables d'Ayacucho, les *totoras* de la région du lac Titicaca et les masques de diables d'Oruro attirent particulièrement l'attention. Il n'était pas si facile d'éviter les mystifications et les pièges. Ce premier parcours est un sans-faute. — M. N.

★ **ARTS POPULAIRES DES AMERIQUES, photographies de F. Catala Roca, 320 pages, format 30,5 × 25,5 cm, relié pleine toile, 1 012 reproductions en couleurs. La Bibliothèque des arts, 450 F.**

Au Pérou profond

Voyager au Pérou est une expérience exceptionnelle, surtout si l'on s'efforce de sortir des sentiers battus du tourisme international, bien que la rencontre avec le Machu-Picchu, haut-lieu inca, reste un temps fort de toute découverte des hautes terres andines et du Cuzco. Les auteurs de cet ouvrage ont donc justement mis l'accent sur la présentation du Pérou profond, ce somptueux cocktail de cordillère *tibétaine*, de désert *saharien* et de grande forêt équatoriale. Lagunes glacées entre Huascaran et Huandoy, pistes acrobatiques surplombant des précipices de plusieurs centaines de mètres, immensité dramatique de la puna à une altitude moyenne de 4 000 mètres, oasis verdoyantes du désert côtier, exubérance moite des plaines amazoniennes : peu de pays sont aussi contrastés. Le commentaire de l'écrivain Manuel Scorza, témoin des *luttes ouvrières et paysannes* de la Cerro de Pasco, insiste sur l'exemplarité du Pérou indien. — M. N.

★ **VIVRE LE PEROU, illustrations d'André Lemaire, texte de Manuel Scorza, 135 pages, format 34 × 25, 120 photos couleur. Editions Menges. 299 F.**

Les clefs de Singapour

L'extrême qualité des images caractérise ces *Clefs de Singapour*, visitée dans ses temples comme dans ses théâtres, ses cuisines et ses échopes comme ses chantiers navals. Le souci du détail, parfois avec une note d'humour, du contraste, ou le simple reportage sur les heurs et malheurs de cette cité-Etat font de ce recueil à la fois un ouvrage d'art et un document sans complaisance excessive. La « *politique musclée* » du premier ministre M. Li Kuan Yew n'est pas plus oubliée que l'entassement nocturne des dockers sur les chalands qui leur servent d'habitations. Misères et miracles d'un Orient où la beauté d'un visage vous appelle au fond d'un atelier enfumé, où les signes évidents d'une lutte constante pour la vie côtoient les réussites d'un des plus incroyables booms économiques de l'après-guerre. — J.-C. P.

★ **LES CLEFS DE SINGAPOUR, photographies d'Olivier Martel, textes de Jacques Tournouer. Un volume relié sous étui 32 × 25 cm. 137 illustrations en couleurs. Editions Chaine Graphique, diffusion Dictionnaire Le Robert. 260 F.**

Contrastes méditerranéens

Si le photographe Roloff Beny signe seul ce très riche regroupement des admirables photographies dont il est l'auteur, il en a demandé un commentaire à M. Anthony Thwaite. Ce texte relève du style des conférences mondaines. Et c'est grand dommage. L'univers du photographe demeure, avec la logique de ses choix, de sa mise en page. Il laisse au lecteur à rêver sur ce qui le guida au fil des violents contrastes visuels qui caractérisent pour lui l'image de la Méditerranée. — J. N.

★ **LE MONDE DE LA MEDITERRANEE, par Roloff Beny et Anthony Thwaite, préface de Michel Tournier, 372 pages, 257 × 305, 133 planches en couleur, 162 planches en noir, reliure toile sous jaquette illustrée. Bordas. 390 F.**

Voyager en Grèce

Entre leur héritage mythique et la réalité de leur existence actuelle, les Grecs sont très partagés. La seconde ne masque-t-elle pas le premier ? Où se trouve finalement l'hellénisme, dans les musées, les bibliothèques ou sur les déserts pierreux où surgissent les ruines ? A ces questions que se pose tout voyageur de la Grèce, les auteurs veulent répondre par d'excellents textes appuyés sur l'histoire et sur une iconographie aussi belle qu'intelligemment choisie. Autant qu'un album, c'est un essai clarificateur. — J. N.

★ **TERRE DES GRECS, par Michaël Ruets et Pavlos Tzermias. Traduit de l'allemand par Bella Chabot. Préface de Jacques Lacarrière. Un album (30 × 31,5) de 204 pages avec 125 illustrations dont 52 en quadrichromie, relié pleine toile, sous jaquette pelliculée. Albin Michel, 290 F.**

Une initiation à l'hellénisme

La qualification d'atlas se justifie ici par le grand nombre de cartes qui illustrent en fait un manuel d'histoire de la Grèce et de l'hellénisme. Intermédiaire entre l'exposé simplificateur et l'ouvrage universitaire, inspiré par quelque platitude de la pensée et du style, l'ouvrage n'en est pas moins fort utile pour la préparation sérieuse d'un voyage dans la Grèce antique. L'évolution politique ou artistique y trouve son équilibre. Un travail d'initiation et non un guide. — J. N.

★ **ATLAS DU MONDE GREC, de Peter Levi, traduit de l'anglais. Un volume relié, 239 pages, 31 × 25, 87 cartes, 441 illustrations, dont 326 en couleurs. Fernand Nathan. 189 F.**

Le père d'Alexandre

La découverte en 1977 d'une tombe monumentale considérée comme celle de Philippe de Macédoine a ramené à l'actualité de la recherche les travaux historiques sur ce prince, père d'Alexandre le Grand et tenu pour le *plus grand homme d'Etat de son temps* et rival d'Athènes (IV[e] siècle avant Jésus-Christ). Différents spécialistes de cette époque font ici, chacun dans un texte indépendant, le point des travaux concernant Philippe et sa politique. Un peu décousu, ce travail collectif se garde de toute certitude infondée. Il fait réfléchir sur la relativité de la puissance et son échelle géographique. — J. N.

★ **PHILIPPE DE MACEDOINE, collectif sous la direction de M.B. Hatzopoulos et L.D. Loukopoulos. Format 27,5 × 21,5, 254 pages, 129 planches en couleurs, relié pleine toile. La Bibliothèque des arts. 312 F.**

Pour les « fans » de Puccini

Singulier album dépourvu de repères : ni table ni pages numérotées. A quoi répond ce dessein ? Sans doute à capter le lecteur, dans l'évocation ininterrompue des paysages où vécut Puccini, admirablement saisis par l'auteur photographe, tout vibrant et tendre pour suggérer comment l'inspiration venait à Puccini. Des textes interrompent la tension de l'ineffable, écrits avec humour par le musicologue Gustavo Marchesi, mais qui passent sans doute mieux dans leur langue originale. Un recueil destiné aux « fans » de Puccini, certes, mais qui séduira tout amateur de l'Italie. — J. N.

★ **L'ITALIE DE PUCCINI, d'Angelo Ceres, volume relié. Format 25 × 32, 250 pages. Nombreuses photos en couleurs. Editions Menges. 290 F.**

Roma amor

David Mountfield présente une anthologie de textes « érotiques » dus aux auteurs grecs et latins. On y trouve les grands classiques, Apulée, Ovide, Lucrèce, Pétrone, Martial, mais aussi des reproductions de fresques, sculptures et objets qui représentent les diverses *postures amoureuses*.

On a déjà vu ailleurs les peintures murales des lupanars de Pompéi ou les lucernaires (lampes en terre cuite) du musée de Naples. Même dans cet ouvrage sommaire, ils brillent, au-delà de leur obscénité, de tout l'éclat d'un désir sans remords. — R. S.

★ **L'EROTISME ANTIQUE, de David Mountfield. Traduction de *l'anglais par Bernard Soulié. Format* 21×27, 96 pages. Ed. Solar, 60 F.**

Ces « barbares », les autres

476 : déposition de Romulus Augustule, dernier empereur romain. Les Barbares sont dans la place. Ici, nous sommes en pleine confusion de langage, habitués à nommer « barbare » tout ce qui n'a pas été civilisé par Rome, tous ces envahisseurs successifs et différents qui traînent, à travers les siècles, une réputation d'atroce férocité.

Le phénomène des invasions a été étudié, moins souvent les peuples qui déferlaient, leurs modes de vie, leurs techniques, leurs mœurs, leurs religions. En chamboulant l'Occident, ils charriaient un art, des artisanats, dont les vestiges surprennent par leur beauté. Surprise, aussi, de l'inconnu. A explorer absolument. — G. G.-A.

★ **LES BARBARES, de Jean-Paul Roux. 128 pages, format 230 × 280, 100 illustrations dont 30 en couleurs relié sous couverture illustrée. Editions Bordas, 95 F.**

Douze siècles

Une ère nouvelle commence, avec la chute de Rome : celle du christianisme, qui marquera l'histoire jusqu'au seizième siècle. L'Europe occidentale s'organise selon des cadres géographiques et politiques qui annoncent les grands Etats modernes. L'Eglise joue un rôle majeur dans la société, temps des croisades, des cathédrales, temps de foi par laquelle on vit, pour laquelle on meurt.

Les excès sont au bout. L'hérésie souffle sur cet ordre, provoquant à la fois de grands troubles et une régénération. Les guerres d'Italie font le reste : on s'inspire, à nouveau, du monde gréco-romain, les mentalités changent, l'imprimerie favorise le mouvement des idées.

Dans un minimum de place, avec un choix d'illustrations très éclairantes, douze siècles défilent dans un ouvrage qui élargit l'horizon jusqu'à l'Orient et l'Islam et, vers l'Ouest, jusqu'aux terres inconnues où débarquent les conquistadores. — G. G.-A.

★ **HISTOIRE DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE, ouvrage collectif. 380 pages, plus de 500 illustrations en noir et en couleurs. Fernand Nathan, 189 F.**

Au secours des soldats de l'Empire

La célèbre collection « Les uniformes du premier Empire » s'enrichit d'un nouveau volume consacré aux courageux médecins, chirurgiens et brancardiers qui risquaient quotidiennement leur vie pour sauver des soldats, durant les guerres napoléoniennes. Le rôle bénéfique de Larrey et Percy est mis en évidence. S'ajoutent aux dessins, toujours aussi fidèles, la composition des divers états-majors de l'armée française sous le premier Empire et une biographie succincte des quarante-six maréchaux et généraux. — G. G.-A.

★ **ETAT-MAJOR ET SERVICES DE SANTE, du commandant E.L. Bucquoy et de Guy Devautour, collection « Les uniformes du premier Empire ». 144 pages, 150 reproductions. Format 21 × 28, relié sous toile couleur. Jacques Grancher, éditeur. 190 F.**

La France par l'image

Dans le grand film en trois épisodes que forme cette *Histoire de France par l'image* et où nous revivons notre passé, le sous-titrage compte énormément. Le découpage aussi. L'auteur suit l'ordre chronologique (le seul logique, on y revient heureusement), mais résume en de doubles pages les événements ou les hommes qui les ont faits. La route et la boutique chez les Gallo-Romains, les étudiants et les intellectuels à l'heure d'Abélard, les temps nouveaux de la technique au dix-huitième siècle ont autant de place que *le prélude à l'été 1914 ou le retour* du général de Gaulle.

Chacune de ces séquences se compose d'un survol d'ensemble et d'illustrations largement légendées : l'image sert de prétexte à une explication plus générale ; ainsi, par exemple, un portrait du conventionnel Boissy-d'Anglas donne-t-il lieu à une vue panoramique du rôle des notables modérés qui assurèrent, durant vingt-cinq ans de changements, la pérennité du corps politique français.

Livre intelligemment conçu, clair, assorti d'une chronologie, ce sera le cadeau rêvé pour donner ou renforcer le goût de l'histoire à partir de l'adolescence. — G. G.-A.

★ **L'HISTOIRE DE FRANCE PAR *L'IMAGE*, de Jacques Boudet, *préface* d'Arthur Comte. Tome I : Des origines à Louis XIII ; tome II : De Louis XIV à la révolution de 1848 ; tome III : De Napoléon III à nos jours. 552 pages au total, 1 500 illustrations dont 150 en couleurs, format 25 × 32 cm, sous reliure illustrée. Editions Bordas, 139 F.**

du libraire

L'Alsace-Lorraine de l'oncle Hansi

« *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine...* » L'œuvre de l'oncle Hansi a été habitée, tout entière, par une passion pour l'histoire de l'Alsace. Né en 1873 à Colmar, au lendemain de l'annexion de son pays par l'Allemagne, Jean-Jacques Waltz — connu plus tard sous le pseudonyme de Hansi — fut un polémiste dont le chauvinisme passionné et militant avait fait du dessin une arme de combat. Le regard constamment tourné vers l'Est, Hansi veut ridiculiser l'Allemand, pourfendre l'Allemand, nier l'empreinte de l'Allemand, bouter l'Allemand. Pas d'accord, répond Tomi Ungerer, qui accuse Hansi et son patriotisme unilatéral d'avoir « *inculqué la haine dans l'esprit innocent des enfants* ». — N.Z.

★ **LE GRAND LIVRE DE L'ONCLE HANSI, de Pierre-Marie Tyl, Marc Ferro, Tomi Ungerer, Georges Klein. Un volume relié sous jaquette illustrée, 208 pages, format 26,6 × 34,5 cm, 300 illustrations, dont les deux tiers en couleurs. Herscher. 290 F.**

Nature

Corps célestes

Un album d'images et un manuel assez simple d'astronomie, *les Planètes* sont tout cela à la fois. Chaque planète, son ou ses satellites, sont décrits et un tableau donne les principales caractéristiques de ces corps célestes, de leur dimension, de leur orbite, de leur masse, etc. Les astéroïdes et les comètes ne sont pas oubliés. En annexe, sont rappelées, notamment, les théories successives de la formation du système solaire, les définitions des termes importants en astronomie, les grandes dates qui ont jalonné la connaissance de l'espace, etc. — Y. R.

★ **LES PLANETES, d'André de Cayeux et Serge Brunier. Un volume relié, 192 pages, 32,5 × 25 cm, très nombreuses photographies en couleurs et en noir et blanc, schémas et cartes. Bordas, 189 F.**

L'astronomie provençale

Sa tradition culturelle, son ciel clair, sa proximité de l'Italie, ses relations maritimes, ont fait de la Provence une terre d'élection de l'astronomie : de 1680 à 1730, par exemple, l'observatoire de Paris a reçu de Marseille deux cent dix-sept comptes rendus d'observations de satellites de Jupiter, et dix-neuf de Toulon. Jean-Marie Homet, en universitaire consciencieux, a dépouillé des milliers de pages manuscrites ou imprimées. Il en a tiré un livre minutieux mais très scolaire. — Y. R.

★ **ASTRONOMIE ET ASTRONOMES EN PROVENCE 1680-1730, de Jean-Marie Homet (avec le concours du C.N.R.S. et du Centre méditerranéen de recherches sur le dix-septième siècle). Un volume relié, 300 pages, 25 × 17,5 cm, nombreuses illustrations en noir et blanc. Edisud, La Calade, 13090 Aix-en-Provence, 110 F.**

L'écosystème des Pyrénées

Dans le patchwork des terroirs français les Pyrénées restent un des secteurs les plus difficiles à comprendre pour peu que l'on veuille crever le mur des apparences. La survivance du droit d'aînesse, les règles compliquées de la transhumance, les accords de vallée à vallée, la structure des villages, les systèmes juridiques, les croyances qui fleurent l'animisme, le florilège des légendes et des récits, les sentiments ambigus que l'on porte aux derniers ours, tout cela dessine une civilisation que l'assaut des remonte-pentes n'a pas encore effacée. C'est cet écosystème que Claude Dendaletche, né au Pays basque, professeur à l'université de Pau et déjà auteur de plusieurs ouvrages pyrénéens, tente de décrypter par une série de « reportages » et d'analyses accompagnés d'une abondante iconographie. — M. A.-R.

★ **L'HOMME ET LA NATURE DANS LES PYRENEES, de Claude Dendaletche. Un volume relié, 233 pages, 21 × 29. 200 illustrations en noir et en couleurs, jaquette en couleurs. Berger-Levrault, 240 F.**

Beauté des pierres

Les impressions d'un passionné des pierres, des bijoux, et de la beauté en général : un livre curieux où se mêlent les observations d'un voyageur attentif aux gens et aux paysages qu'il couvre et les réflexions, parfois un peu naïves, d'un homme qui n'est, en tout cas, jamais blasé. Très belles photographies en couleurs et liste des principaux musées et autres lieux où l'on peut voir des pierres extraordinaires un peu partout dans le monde. — Y. R.

★ **BEAUTES ET TRESORS DU MONDE, d'Henri-Jean Schubnel. Un volume relié, 24 × 17. 55 photographies en couleurs. Editions de l'Amateur, 5, rue de Montholon, 75009 Paris, 145 F.**

Sites vierges d'Europe

Notre vieille Europe industrielle a encore de beaux restes que l'on a pu récemment préserver de justesse. Cet ouvrage présente, à l'aide de textes, de photos couleur et de cartes fort bien tournées, une sélection de trois cent cinquante parcs et réserves, qui forment, à travers dix-sept pays, un damier de sites vierges. Un tel guide qui intéressera zoologistes et botanistes aurait pu être rébarbatif. Il donne envie de chausser ses brodequins et fournit un solide point de départ aux amateurs de vagabondage en pleine nature. — M. A.-R.

★ **PARCS NATIONAUX ET RESERVES NATURELLES D'EUROPE OCCIDENTALE, d'Eric Duffey. Un volume relié, 283 pages, 22 × 31 cm. Editions du Fanal, diffusion Inter-Forum, 175 F.**

Le charme discret des abeilles

Abeilles butinant ; abeilles prenant soin de leur reine ; abeilles échangeant des informations en frottant leurs antennes ; abeilles emplissant de nectar les cellules des rayons ; abeilles faisant la chaîne en s'accrochant les unes aux autres par les pattes ; abeilles ventilant leur ruche ; abeilles neutralisant une guêpe intruse ; abeille piégée par une araignée... C'est vraiment la vie privée des abeilles qui nous est montrée par des photographies toutes plus extraordinaires les unes que les autres. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer : l'organisation des abeilles, leurs ailes transparentes et irisées ou l'incroyable patience des auteurs qui ont réussi ces chefs-d'œuvre de la photographie animale ? — Y. R.

★ **LA VIE PRIVÉE DES ABEILLES, d'Anne et Jacques Six. Un volume relié 100 pages, 25 × 22 cm, très nombreuses photographies en couleurs. Chêne-Hachette, 112 F.**

Société

Le mystère de la naissance

Frédérick Leboyer, l'ancien médecin qui fit scandale parce qu'il plaida « *pour une naissance sans violence* », manifeste une nouvelle fois le lyrisme impétueux où le plonge le « mystère » — il emploie sciemment le mot — de la naissance. Il sacralise ce moment très court, mais décisif, de la vie de chacun. Il l'a repris naguère aux *absolutistes de la technique médicale pour* le rendre aux femmes qui enfantent et aux enfants qui naissent. Il continue dans ce livre sa longue méditation en s'aidant, cette fois, de ces autres « spécialistes » de la naissance que furent les grands peintres. Un livre d'une grande beauté qui donne envie de naître une nouvelle fois ! — Br. F.

★ **LE SACRE DE LA NAISSANCE, de Frédérick Leboyer. Un volume relié, 208 pages, 23 × 30 cm, 67 illustrations en couleur. 6 en noir et blanc. Phébus. 235 F.**

Médecins croqués

Plus que la description de la vie quotidienne du corps médical au commencement de la médecine scientifique « *à une époque où la médecine de Molière disparaît et où Pasteur prépare son doctorat* », comme l'indique la couverture, il s'agit bien d'un ouvrage d'actualité. Ces reprints de *l'Encyclopédie morale du dix-neuvième siècle* n'ont guère vieilli et la satire rien perdu de sa méchanceté.

Les illustrations (de Gavarni, H. Monnier, Gagnier, Emy, Grandville, etc.), les textes (de L. Roux, Mme de Bawr, A. Achard ou E. de la Bedollierre) et la typographie s'allient pour brosser un étonnant portrait de ces « gens de santé », gestionnaires de la douleur, de la maladie et de la mort.

L'irruption de la science dans l'art médical a-t-elle, comme on l'avance fréquemment, transformé la « médecine d'antan » en « médecine moderne » ? Elle n'a en tout cas pas changé les hommes. En un siècle, les règles de la *promotion sociale*, la quête d'honorabilité après accession à la richesse et de reconnaissance publique du dévouement, continuent de marquer la profession médicale. Rien n'a tant changé qu'on ne puisse trouver à cette lecture un curieux et fort goût d'actualité. — J.-Y. N.

★ **LES GENS DE MEDECINE, vus au milieu du dix-neuvième siècle. 120 pages, format 19 × 29, relié sous jaquette, 29 gravures. Editions Errance, 95 F.**

Sur l'étagère de l'apothicaire

Etonnants objets que les pots d'apothicaires. Simples formes de terre cuite joliment émaillée, jadis indispensables, ils n'ont plus aujourd'hui aucune fonction. La pharmacie évoluant et le pharmacien reniant son passé d'artisan et d'herboriste, la profession ne voit plus dans cet outil ni valeur ni signification. Aussi sont-ils silencieusement passés de l'étagère de l'apothicairerie à la vitrine du collectionneur. Parallèlement, les prix ont grimpé, se situant aujourd'hui entre quelques centaines à plusieurs dizaines de milliers de francs.

Un luxueux ouvrage nous invite à les retrouver. Albarelli, pots-canons, piluliers, cruches et chevrettes qui ont aidé aux soins dans la France du seizième au dix-neuvième siècle y sont parfaitement reproduits au travers de 570 photographies. Le texte de Jacques Fréal réussit à donner une nouvelle vie à ces témoins d'un artisanat disparu. — J.-Y. N.

★ **LES POTS D'APOTHICAIRES EN FRANCE, DU SEIZIÈME AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, de Jacques Fréal. Illustrations photographiques de Mathieu Ravaux, volume relié, 256 pages. Format 25×27 cm, 619 illustrations, dont 66 en couleurs. Garnier, 390 F.**

Des clowns par milliers

Pour saluer clowns et farceurs, Jacques Fabbri et André Sallée ont réuni une équipe de « saltimbanques » enthousiastes et compétents. Robert Beauvais, Dario Fo, Pierre Etaix, Raymond Devos, entre autres, endossent une défroque d'historien ou mettent un masque de professeur, mais leurs leçons, qui disent presque tout sur l'art du clown (la piste) et du bouffon (la sèche), sont riches en anecdotes et n'ennuient jamais.

D'une « *histoire à rebours d'un monde à l'envers* » qui traite de l'âge d'or des clowns ou du rôle de M. Loyal, au dictionnaire et au glossaire établis par Adrian, cet ouvrage est une mine et un monument. On y apprend tout, par exemple, sur la « parodie sportive », avec *la Leçon de boxe* de Pipo et Dario et *la Corrida* des Fratellini. Le chapitre sur la musique au cirque, dénombrant les instruments inventés, « empruntés » ou « rescapés », est un modèle d'érudition amusante.

Une « *enquête sur le mystère de certaines créatures* », due à François Billetdoux, ferme en beauté ce voyage au pays des clowns, blancs à paillettes ou augustes au nez rouge. Elle gambade aussi sur des hauteurs métaphysiques, en soulignant que les clowns posent toujours la vraie question : « Comment allez-vous ? » — R. S.

★ **CLOWNS ET FARCEURS. 199 pages, format 26 × 33, nombreuses illustrations en noir et en couleurs. Bordas, 245 F.**

Incroyable mais vrai

Le *Livre Guinness des records 1983*, comme celui de 1982, vendu à 480 000 exemplaires, réunit des faits incroyables mais vrais, classés en rubriques simples : l'homme, univers et espace, les animaux, les sciences, exploits, etc.

Que nous apprend-il sur l'homme ? Que le plus grand homme de France, Charles René, mesure 2,27 mètres et pèse 145 kilogrammes. Que le rêve le plus long jamais observé a duré deux heures vingt-trois minutes, le 15 février 1967, à Chicago. Que John F. Kennedy prononça trois cent vingt-sept mots à la minute, dans un discours de décembre 1961. Que Pierre Beauchemin, au Québec, est le seul homme au monde à pouvoir faire pivoter son bras de 360°.

Si la pataphysique est la « science des exceptions », cet ouvrage naïf et incongru en relève. Sous son allure irréfutable, avec ses listes d'exploits inutiles, il ressemble aussi aux inventions si préméditées d'un Pierre Dac ou d'un André Frederique. — R. S.

★ **LE LIVRE GUINNESS DES RECORDS 1983, de Norris McWhirter, 478 pages, format 19 × 26 cm, nombreuses ill. en noir, première édition, 95 F.**

Tout savoir

Le Grand Quid illustré publie *l'Histoire du monde* qui « *retrace les grands traits de l'histoire des hommes depuis les temps paléolithiques jusqu'à nos jours* ». Avec 1 500 illustrations, ce volume respecte la chronologie traditionnelle, mais montre aussi comment le passé explique le présent et recherche les filiations.

En suivant les grandes étapes, préhistoriques, mondes grec et romain, Renaissance, etc., il répond à d'innombrables questions : quand apparaissent les Franciscains ? Qu'est-ce que l'Inquisition espagnole ? Qui est André Vésale ? Les réponses sont claires, l'iconographie excellente. On a vite l'impression de tout savoir. — R. S.

★ **L'HISTOIRE DU MONDE, produit par Michèle Frémy. Format 25 × 30, 482 pages. Illustrations couleurs. Editions Robert Laffont. 345 F.**


Le Livre de Poche en coffrets
cinq idées
de cadeaux
100 fiches-cuisine de ELLE
Poissons et crustacés
TOLKIEN
Le seigneur des anneaux
Tome 1
HUGO
Les misérables 1
2
3
Élie Faure
Histoire de l'art
L'art moderne 2
La vie privée des Hommes
Au temps des chevaliers et des châteaux forts
• Coffret Victor Hugo. Les Misérables, 3 vol. : 51 F
• Coffret Tolkien : Le seigneur des anneaux, 3 vol. : 57 F
• Coffret Elie Faure : Histoire de l'art, 5 vol. : 105 F
• Coffret La vie privée des Hommes, 4 vol. : 94 F
• Coffret Fiches-cuisine de ELLE, 4 vol. : 84 F
Prix au 16-12
Le LIVRE de POCHE
le vrai

Arts et civilisations

Flâneries dans la France historique

A l'image du célèbre *Tour de France de deux enfants*, Régine Pernoud et son frère aujourd'hui disparu nous invitent à flâner dans la France médiévale, *soit* à travers mille ans, à peu près, de notre histoire. Flâner, c'est prendre le temps de « regarder » vraiment ce qu'on « voit ». Notre pays regorge de témoins capables de combler la curiosité qui nous oriente de plus en plus vers notre passé, pour y dépister notre identité. trouve que des constantes se dégagent de notre histoire et qu'il persiste, dans chaque région, ce qui l'a caractérisée autrefois, comme si la vocation de chacune semblait enracinée dans son sol.

Le Moyen Age, tellement à *la mode* aujourd'hui, nous parle en direct : on y circule sans frontières, les hommes et les idées ; on y a le goût de la chanson et de la musique ; on s'y rassemble, comme aujourd'hui les foules écologistes, pour prier ou dans de grandes foires, tout ce qui se vend, venu parfois de très loin, exposé dans une atmosphère de fête, parmi les bateleurs.

Hauts lieux, canaux, rues et jardins

Dans cette promenade buissonnière, les auteurs nous font visiter une cathédrale gothique ou une basilique romane, traversent avec nous la forêt de Brocéliande et la Bourgogne des moines, montrent la fabrication des émaux à Limoges et comment on s'habillait au douzième siècle, racontent la bataille de Crécy ou la grande aventure clunysienne. Leur savoir éclectique et souriant fait d'eux des guides de choix, tandis que des cartes et une chronologie nous aident à nous y retrouver dans cette lointaine époque.

Ni la Corse ni l'Alsace ne figurent au programme, car elles n'étaient pas encore rattachées à la couronne. Lacune comblée, pour *l'Alsace*, avec un volume superbement illustré. Soyons précis : il ne s'agit plus là de *circonscrire* le regard aux limites médiévales. Le pays des temps reculés et ses réalisations les plus modernes nous sont présentés avec l'enthousiasme que mérite une région si variée et si riche.

Les Hauts Lieux de la France, ceux que l'esprit a visités ou qui furent des domaines de l'action, ils pullulent. Tantôt la nature a fait seule les choses et tantôt éclate le génie des hommes, tantôt nous descendons dans le gouffre de Padirac ou levons les yeux vers le mont Blanc et tantôt *nous entrons dans* des églises, châteaux, maisons privées. Voilà exactement le livre à offrir à des amis étrangers s'ils souhaitent découvrir notre pays, le livre, aussi, des promenades dans un fauteuil. On pourra y associer, dans la même collection, *les Grandes Cathédrales*, en sachant bien que, comme dans le Tour de France cycliste, nous y franchirons parfois les frontières et même la mer, puisque nous y sont présentés aussi bien Burgos que Westminster, ou la cathédrale ultramoderne de Brasilia.

Flânerie au long cours, flânerie « aux longs jours », d'après le nom donné naguère aux charretiers qui tiraient inlassablement les péniches sur les chemins de halage, aux rives de nos canaux. Là encore, il nous arrivera de sortir de l'Hexagone pour glisser, au fil de l'eau, jusqu'en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne.

Qu'avons-nous fait, depuis un siècle, de l'extraordinaire réseau de voies navigables légué par nos ancêtres ? Le rail a commencé sa ruine, la vase, les feuilles mortes, *l'incurie, ont voué à la portion* congrue, en France, *les Voyageurs aux longs jours*. C'est une véritable histoire de la batellerie fluviale qui se déroule dans ces pages où la qualité du texte vaut celles des images. Écluses rondes ou ovales du Midi, flottage du bois au siècle dernier, pont-canal de Briare construit par Eiffel, et la vie dure de ces mariniers *qui* l'étaient de père en fils, splendeur du canal de la Marne à la Saône en septembre, au fil de l'eau, sur le chaland qui passe, on rêve.

Au bonheur des rues..., dans la cohue des grandes villes, la promenade à pied est plus souvent un cauchemar. Avant qu'ils ne disparaissent, les auteurs ont attrapé, dans leur objectif, les représentants d'un art authentique : la décoration des vitrines. Les enseignes parlantes, si drôles parfois, et les boutiques peintes de marchands de couleurs, on finissait, noyés dans la glace et le néon, par oublier qu'elles existaient, il n'y a pas si longtemps encore.

Décors de toile peinte fixée sous le verre, *lettres émaillées*, céramiques à la Mucha, figurine de plâtre coloré et verni, d'innombrables petits maîtres anonymes les ont utilisés longtemps pour diversifier les commerces, la beauté et la fantaisie répandues l'air de rien, ne coûtant rien au promeneur. Un livre savoureux, un peu mélancolique pour ceux qui se souviennent.

De la rue, entrons dans *les Jardins de Paris*. Ils sont tous là, les grands qui existent encore et ceux, très célèbres jadis, qui ont disparu : Tivoli, la Folie Baujon..., jardins du dix-septième siècle où s'impose la vision globale, jardins du dix-huitième, princes de la surprise et des faux hasards. Une foule de « squares secrets », que connaissent seuls les habitants du quartier où ils s'enferment, est répertoriée ici, par arrondissement. Les anecdotes historiques et littéraires *nourrissent* la *promenade*. Dans l'univers parisien de pierre et de béton, les flots de verdure sont légion : Rome a ses fontaines, Paris ses jardins. Il en disparaît, il s'en crée. Pas assez pour concurrencer les centaines de jardins privés ouverts, sous l'Ancien Régime, par leurs propriétaires, sous la seule sauvegarde des visiteurs.

Flâner, pour finir, dans l'imaginaire. *La Cathédrale de Chartres dans tous ses états*, c'est elle et ce n'est plus elle, bousculée par d'astucieux montages. Style « hôtel de ville » ou « Palais des expositions 1900 », en ruines ou modern'style, devenue cirque romain ou temple chinois, la « chartrédalle », comme dit Georges Pérec, en prend un coup : on est en pleine iconolâtrie à rebours. Rassurons-nous. Elle est trop solide pour s'écrouler sous un éclat de rire.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **LE TOUR DE FRANCE MEDIEVAL**, l'Histoire Buissonnière, de Georges et Régine Pernoud, 456 p., format 15 × 24 cm, 120 illustrations, 16 cartes. Stock, 99 F.

★ **L'ALSACE**, de Hans-Jürgen Triol, volume relié pleine toile, format 30 × 24 cm, 132 pages, 64 planches en couleurs, 20 illustrations. La Bibliothèque des Arts, 180 F.

★ **LES HAUTS LIEUX DE LA FRANCE**, de Pierre Alain, volume relié sous jaquette couleurs, format 22,5 × 34 cm, 96 pages, plus de 200 photographies en couleurs. Solar, 60 F.

★ **LES GRANDES CATHEDRALES**, de David Mountfield, volume relié sous jaquette couleurs, format 22,5 × 34 cm, 96 pages, 160 photographies couleurs. Solar, 60 F.

★ **VOYAGEURS AU LONG JOUR**, de Marianne et Bernard Henry, volume cartonné, 216 pages, dont 107 en couleurs. Arthaud, 195 F.

★ **AU BONHEUR DES RUES**, de Bertrand Bouët-Willaumez et François Mathey, 158 pages, format 24,5 × 32,5 cm, 104 illustrations en couleurs et 80 en noir et blanc. Les Editions sous le vent, diffusion Weber, 348 F.

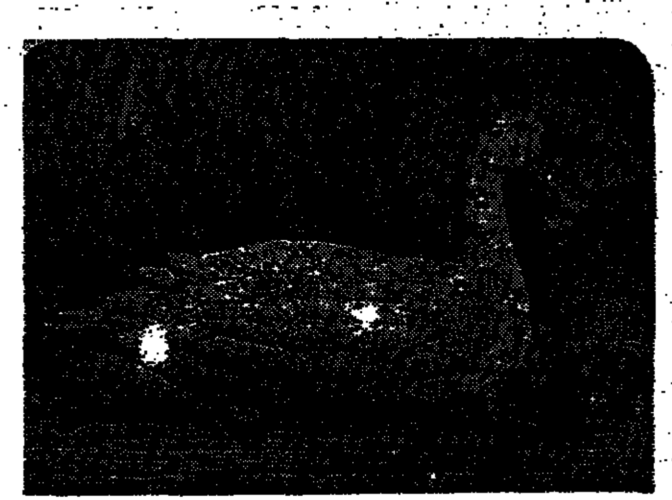
★ **JARDINS DE PARIS**, de Jean-Jacques Lévêque, volume relié sous jaquette illustrée, 220 pages, format 24,3 × 31 cm, 215 photos dont 80 en couleurs. Hachette, 350 F.

★ **LA CATHEDRALE DE CHARTRES DANS TOUS SES ETATS**, d'*Alain Barandard, préface de Georges Pérec*, 80 pages, format 175 × 230, 64 documents en couleurs. Denoël, 98 F.

Au pas de l'oie

QUI n'a jeté le dé sur la spirale du jeu de l'oie ? Un labyrinthe aussi captivant, qui extorque des battements de mains et des cris du cœur à l'enfance, se devait d'avoir des origines mythiques. Fut-il inventé par *Palamède*, l'un des chefs grecs qui conduisaient la guerre de Troie ? Son tracé fut-il inspiré des fortifications de la cité assiégée, du labyrinthe crétois ou des pérégrinations du cacardent palmipède ?... On *pourrait cro..e* encore à l'origine anglaise du jeu si une autre hypothèse mieux étayée n'y décelait le génie des voisins italiens.

Au dix-septième siècle, nos bons Pères latinistes tranchèrent sans débat : *« le noble jeu de l'oye »* était *« renouvelé des Grecs »*. Au-delà des références à l'univers gréco-romain, le *dédale ludique constitue une* étonnante imagerie des mythes de la société française, comme le montre l'album d'Alain-R. Girard et Claude Quétel, qui ont réuni et commenté une centaine de *jeux*.


Couvercle de boîte de jeu du XIXe siècle (coll. Taupin).

A chaque époque, en effet, le jeu se révèle un outil pédagogique — ou propagandiste — de premier ordre : les joueurs en roulant les dés s'initient à la géographie, à l'histoire, aux sciences, exactes ou non, etc., à travers les connaissances, le prisme des mœurs, des mentalités et de l'idéologie du temps. L'imagerie dévoile les provinces, les rois qui ont fait la France, les conquêtes et les armées. Des leçons jalonnent le parcours : cours d'éducation civique ou patriotique, de comportement amoureux, etc. La satire politique est aussi présente. Ainsi un jeu conçu par *l'Assiette au beurre* oppose les boulangistes au camp des parlementaires, un autre retrace la genèse de *l'affaire* Dreyfus. La foi dans les sciences et les techniques est abondamment illustrée : on s'amuse aujourd'hui de la naïveté triomphante que révèle, par exemple, tel jeu de 1895 sur les « grandes découvertes *du siècle* » ; tel *autre* consacré à l'informatique fera sourire tout autant nos « héritiers ». Sourire, voilà précisément à quoi nous invitent les auteurs de cette délicieuse balade ethnographique dans le dédale du *« noble jeu de l'oye »*.

BERNARD ALLIOT.

★ ***L'HISTOIRE DE FRANCE CONTEE PAR LE JEU DE L'OIE***, d'Alain-R. Girard et Claude Quétel, 192 pages, format 25 × 33,5, 160 illustrations noir et couleur. Balland Massin, 275 F.

Arts et religions

L'explosion romane

DEUX prestigieuses collections rivalisent dans l'étude savante et la présentation richement illustrée des formes successives de l'art. C'est, d'une part, l'« Univers des formes », créée il y a quelque vingt ans par *André Malraux* et inaugurée par le « Sumer » d'André Parrot, réédité l'an dernier. Elle compte aujourd'hui vingt-neuf volumes, *presque tous consacrés* à l'art occidental, sauf deux incursions « hors de l'histoire », à travers l'« Océanie » et l'« Afrique noire ».

C'est, d'autre part, « L'art et les grandes civilisations », entreprise par Lucien Mazenod, inaugurée avec éclat par « la Préhistoire » d'André Leroi-Gourhan. Avec ses douze volumes parus, elle nous a déjà entraînés à travers l'Antiquité égyptienne, grecque, romaine, puis, s'échappant du monde occidental, en Inde, en Islam, en Amérique latine, en Chine, au Japon, pour nous ramener l'an dernier sur nos rives avec l'« Art de Byzance », dû à Etienne Coche de la Ferté.

Fortuitement, leurs routes se croisent cette année où toutes deux abordent l'art roman. Cette rencontre donne l'occasion *de préciser leurs mérites* respectifs. Elle nous vaut en outre un double et magnifique voyage à travers les trésors romans de l'Europe et même de la Terre sainte, car les deux volumes poussent une pointe vers les royaumes francs d'Asie Mineure.

S'attachant l'un comme l'autre non seulement aux monuments et aux sculptures qui s'y insèrent mais aussi, et avec une insistance particulière, aux peintures murales des églises, aux enluminures de manuscrits, aux objets d'orfèvrerie, ces deux livres, où éclatent le bleu, *le vert, le pourpre des miniatures*, l'or et l'argent des reliquaires, nous donnent une vision singulièrement colorée *de ce monde ancien que* les seuls témoins de pierre, aujourd'hui dépouillés de leur décor, nous feraient à tort croire austère.

JACQUELINE PIATIER.

Un splendide panorama

L'*ART ROMAN*, que publie *Lucien Mazenod*, nous apporte une vision d'ensemble de cette époque. D'abord, il parvient à inventorier en un seul tome toutes les régions de l'Europe où, pendant le onzième et le douzième siècle, va fleurir le roman : l'Espagne et la Catalogne aussi bien que la France, l'Italie, l'Angleterre et jusqu'à la Pologne et la Scandinavie. En outre, un seul guide, Marcel Durliat, spécialiste éminent, y prend la parole, qu'il s'agisse de la pierre, *de la couleur ou du métal*. L'ouvrage y gagne une unité, cependant que ressort, par le jeu des *illustrations qui vont d'un pôle à* l'autre, l'infinie variété des créations et que s'affirment les grandes constantes d'un style.

Une profonde émotion

Si belles que soient les images monumentales dont la plupart, originales, sont dues à Jean Mazenot, le livre culmine dans les parties consacrées à la sculpture et aux arts de la couleur. Ses illustrations les plus saisissantes concernent les statues de bois peint, crucifix, vierges ou saints, *souvent d'origine populaire. On* retiendra en particulier la série des cinq Vierges à l'Enfant, provenant des quatre coins de l'Europe, dont la facture rustique accentue l'émouvante gravité.

Non seulement cet ouvrage nous apporte près d'un millier de documents, mais certains des clichés qui y figurent n'avaient jamais été réalisés en couleurs. Des ensembles, comme la tapisserie de la reine Mathilde à Bayeux ou le plafond peint de l'église de Zillis dans les Grisons, avec ses cinquante-trois scènes, *y sont intégralement reconstitués* par la photographie. Enfin, la présentation groupée de certains objets spécifiques, comme les bustes-reliquaires de métal, permet d'intéressantes confrontations.

La précision érudite n'empêche pas le texte de Marcel Durliat de s'ouvrir sur l'histoire et la spiritualité de l'époque, si bien que tout concourt dans ce livre, à la fois esthétique et savant, à restituer la *profonde* émotion que communiquent, connus ou inconnus, ici retrouvés ou découverts, les chefs-d'œuvre de l'art roman.

J.-P.

★ **L'ART ROMAN**, de Marcel Durliat. 600 pages, 950 illustrations en couleurs (plusieurs avec or et argent), dont la majorité ont été photographiées spécialement pour *cet ouvrage par Jean Mazenod*. Mazenod, collect. « L'art et les grandes civilisations », 573 F.

Les enluminures de la Bible

L'*ART roman* et *le Temps des Croisades* ont largement utilisé les manuscrits enluminés : Bibles, vies de saints, sacramentaires, lectionnaires, etc.

Un professeur de l'université Yale, Walter Cahn, rétrécissant son champ d'exploration, s'attache, lui, uniquement au Livre saint. Sa *Bible romane* nous apporte la première étude d'ensemble, antécédents compris, sur ses enluminures : scènes *indépendantes insérées dans le* texte à intervalle irrégulier ou figurant en pleine page au début des livres, et surtout ces étonnantes « lettres ornées » qui incorporent dans un cadre très défini des motifs végétaux tendant à l'abstrait, mais aussi des *figures animales et humaines*.

Le livre s'adresse aux passionnés de manuscrits, Walter Cahn *dressant le catalogue des plus* insignes trésors que recèlent les bibliothèques de Paris, de France, d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique. Mais son exécution n'a pas la perfection esthétique qu'atteignent *l'Art roman* et *le Temps des Croisades*. — J. P.

★ **LA BIBLE ROMANE**, de Walter Cahn. 308 pages, format 25×28 cm, 198 illustrations noires et couleurs. Office du Livre. Diffusion Vilo, 435 francs.

Au cœur du Saint-Empire

L*E Temps des croisades* s'inscrit *dans une suite*. Il n'est qu'une étape dans la monumentale histoire de l'art qu'érige l'*« Univers des formes »* et le premier des deux tomes que la collection consacre au monde roman, dont elle resserre pourtant les limites dans le temps : de 1060 à 1230 environ. *Le Temps des croisades* que complétera les *Royaumes d'Occident* ne nous donne donc qu'une vue partielle de cet âge.

La coupure est géographique. *Elle partage la chrétienté selon* un axe nord-sud qui suit les vallées de la Meuse, de la Saône et du Rhône. Ce sont les vestiges situés à l'est de cet axe que présente le premier tome, reconstituant, plutôt qu'une unité factice autour du bassin méditerranéen, celle, historique et politique, du Saint-Empire dont ainsi l'Italie n'est pas disjointe. Les permanences y viennent de l'Antiquité, des dynasties carolingiennes et *ottoniennes ; les apports nouveaux*, de Byzance avec laquelle cette partie de l'Europe entretient d'étroits rapports.

Cette solution admise, *le Temps des croisades* réserve des surprises. Un de nos plus beaux monuments romans, l'abbaye de Tournus, n'y figure pas, qui s'inscrit pourtant dans l'aire inventoriée. C'est que saint Philibert, *haut situé dans le siècle, a trouvé* place dans le volume précédent, ce *Siècle de l'an mille* que l'« Univers des formes » a fait surgir comme une étape à part de l'art chrétien. Si bien que ce ne sont pas deux tomes mais trois qui, dans cette collection, recouvrent le monde roman. Cela donne une idée de l'ampleur et de l'approfondissement de l'enquête. De sa fragmentation aussi.

Trois spécialistes, et non plus un seul sont *à l'œuvre dans le Temps des croisades* : M. Xavier Barral I Altet, de l'université de Haute-Bretagne, présente conjointement l'architecture, la sculpture et la mosaïque. Il fait à cette dernière technique une place beaucoup plus grande que Marcel Durliat, qui insiste au contraire sur son effacement. Il n'écarte *pas non plus* les monuments civiles et militaires : le krak des chevaliers, des palais vénitiens voisinent dans son étude avec les grands portails et les cloîtres des abbayes. Mais associées à l'architecture, les admirables créations de la sculpture *romane, notamment* sur bois, y apparaissent moins bien.

M. François Avril, conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, *nous introduit* aux arts de la couleur. Se détachent, en l'absence des peintures de Tavant, de Saint-Savin-sur-Gartempe, de Nohant-Vic, que l'on pouvait contempler dans *l'Art roman*, les beaux ensembles de Berzé-la-Ville, en Mâconnais, de Sant'*Angelo in Formis*, en Campanie. Ils évoquent les grands foyers aujourd'hui disparus que furent Cluny et le mont Cassin.

Quant à Mme Danielle Gaborit-Chopin, conservateur au musée du Louvre, elle nous ouvre les trésors des églises où brillent les reliures des évangéliaires, *comme cet ange au doux* visage surplombé d'un buisson d'ailes, qui rayonne sur la couverture du livre.

Le Temps des croisades, où les trois guides suivent savamment les différents centres de production, nous offre un voyage commenté à travers cette partie de l'Europe, d'autant plus séduisant que les illustrations en noir ou en couleurs sont insérées dans le texte. On voit ainsi ce dont on vous parle. C'est le grand mérite de l'« Univers des formes » qui ne se retrouve pas *dans la collection « Mazenod »*.

De ces deux ouvrages qui ressortent singulièrement dans la production des livres dits d'étrennes, je dirais volontiers *que l'un, l'Art roman*, est un splendide livre d'art, et que l'autre, *le Temps des croisades*, nous apporte un somptueux instrument de travail. — J. P.

★ **LE TEMPS DES CROISADES**, tome I, de Xavier Barral I Altet, François Avril et Danielle Gaborit-*Chopin*, 422 *pages*, 383 *illustr.*, 8 cartes. Gallimard, collect. l'« Univers des formes », 420 F.

Bois sculpté du douzième siècle (coll. part.).

La vie juive au Moyen Age

« L*'ENLUMINURE juive était-elle assez riche et et diversifiée pour offrir un tableau de la vie juive au Moyen Age ?* » C'est pour répondre à cette question, qu'ils posent dans leur introduction, que *Thérèse et Mendel Metzger ont* étudié deux cent cinquante-neuf manuscrits hébreux conservés dans des bibliothèques de Berlin, de Budapest, de Dublin, de Hambourg, de New-York, d'Oxford, de Paris ou de Rome.

Le « tableau » ainsi obtenu est absolument *magnifique et, même* s'il est limité dans le temps (du treizième siècle au début du seizième siècle) et dans l'espace (France du Nord et de l'Est, Saint-Empire romain germanique, Italie et Espagne non musulmane), il permet un inventaire des édifices communautaires, des différentes classes sociales et des coutumes familiales et religieuses.

Un commentaire minutieux

Le chapitre qui décrit le « quartier juif », par exemple, explore la synagogue, son architecture, son mobilier, avec l'arche sainte, les rouleaux de la Loi, la « lampe perpétuelle » qui brûle devant l'arche, la *bima*, tribune d'où l'officiant faisait la lecture de la Torah. Il passe en revue les fontaines, les abattoirs, les fours communautaires, les écoles et les cimetières, les maisons, en France, en Espagne et en Allemagne. Grâce aux illustrations, *toujours commentées* avec minutie, les auteurs s'attardent sur des détails significatifs, décrivent un toit à double pente couvert de tuiles ou de petites fenêtres géminées ou rectangulaires munies d'un volet de bois plein.

S'ils se penchent sur la vie économique des juifs dans les pays allemands, ils décrivent les *moissonneurs liant* les gerbes, les artisans, le changeur qui charge sa balance d'une poignée de pièces. La circoncision, les fiançailles et le mariage, la prière, le sabbat, les différentes fêtes, sont restitués avec les attitudes, les gestes et les ornements qui leur correspondent.

Si on les rapproche des documents produits par l'enluminure *occidentale au cours de la même* période, les manuscrits hébraïques présentent pourtant de nombreuses lacunes et ne témoignent pas de tous les aspects de la vie juive au Moyen Age. Ces manques, selon Thérèse et Mendel Metzger, s'expliquent par la volonté du juif médiéval de rejeter le côté anecdotique et éphémère de sa vie quotidienne.

Cependant, même s'il s'occupe surtout de la vie éternelle, les images qu'il a laissées, les traces de son existence menacée, témoignent de sa volonté de se montrer semblable à tous les hommes. *« Il n'affirmait sa différence que par sa pensée et sa pratique religieuses. »* L'art chrétien, en comparaison, n'a ni la même sérénité ni la même humble grandeur.

RAPHAEL SORIN.

★ **LA VIE JUIVE AU MOYEN AGE**, de Thérèse et Mendel Metzger, 320 pages, format 25 × 29 cm, 397 illustrations, dont 209 en couleurs. *Office du Livre*, diffusion Vilo, 450 F.

Incertitudes

(Suite de la page 17.)

Au Seuil, on s'efforce de pratiquer des prix raisonnables pour ce type d'ouvrages (moins de 300 francs). Jean-Robert Masson, responsable du secteur des livres illustrés de cette maison, pense que le *contexte économique* actuel conduira certains éditeurs à baisser la qualité et le prix de leurs beaux livres, à créer en somme une sorte de livre de poche cadeau. Au Chêne, on envisage justement de lancer l'an prochain, en collaboration avec des éditeurs étrangers, des recueils de photos au format et à des prix « poche ».

Plusieurs éditeurs sont convaincus, cependant, qu'il existe toujours une clientèle pour le livre très cher, de très grande qualité. *« Il est parfois plus facile de vendre quatre mille exemplaires d'un ouvrage à 450 francs que dix mille d'un livre à 200 francs »*, dit Massin, directeur du service des albums chez Denoël. A la Bibliothèque des arts, on se déclare satisfait de la vente du *Grand livre de l'impressionnisme français*, sorti l'an dernier, qui est à 690 francs. *« Paradoxalement, en période de crise économique, le public achète plus volontiers des livres de qualité, donc chers, que des ouvrages futiles »*, dit Michel Legrain, directeur du département « grand public » chez Bordas.

Il semble, en tout cas — tous les avis s'accordent sur ce *point*, — *qu'un certain genre* de livre cadeau tend à disparaître : il s'agit justement du livre « futile », recueil de photos sans texte, dont le charme s'épuise en dix minutes. *« Ce ne sont ni les livres très chers ni les livres bon marché qui risquent de s'effondrer, mais ceux du milieu de gamme, qui coûtent 200 francs et qui ne les valent pas »*, dit Philippe Schuwer des éditions Nathan.

Selon Massin, la stagnation actuelle du livre illustré fait naturellement suite à une période de forte expansion. *« Comme le beau livre se vendait bien*, dit-il, *les éditeurs en ont produit beaucoup trop, ce qui a entraîné une baisse de la diffusion de chaque titre. Il faut traiter désormais des sujets plus intéressants que le chien, le chat, le cheval. »* Mais lesquels ? Herscher a publié avec succès un recueil d'illustrations de l'Alsacien Hansi (le premier tirage, de six mille exemplaires, a été épuisé en quelques jours). Mais l'originalité n'est pas, malheureusement, toujours payante.

VASSILIS ALEXAKIS.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Bientôt les soldes

Malgré les affiches alléchantes qui ne cessent de se développer à la sauvage tout au long des rues commerçantes, les vraies fins de séries, saisonnières et démarquées seront en vedette du 3 au 15 janvier, notamment dans les centres commerciaux de la périphérie. C'est le cas, entre autres de Galaxie à la porte d'Italie, de Parly-2, de Vélizy-2, des 4-Temps à la Défense et du Foum des Halles. Rosny-2 ne commence que le 5 janvier, et Elysées-Rond-Point, avec toutes ses griffes de luxe, le jeudi 6.

D'un quartier à l'autre

Le Bazar de l'Hôtel de Ville : à partir du 3 janvier.

Le Bon Marché : du 27 décembre au 29 janvier.

C & A : « Prix d'amis », du 27 décembre au 8 janvier.

Galeries Lafayette : du 27 décembre au 8 janvier.

Marks & Spencer : à partir du 27 décembre.

Au Printemps : du 29 décembre au 9 janvier.

La Samaritaine : du 27 décembre au 4 janvier.

Pour elle

Alain Harel (chaussures), 32, avenue George-V : à partir du 4 janvier.

Andréa Pfister (chaussures), 4, rue Cambon ; 56, rue du Four : à partir du 4 janvier.

Auteuil,41, rue La Fayette ; 99, rue de Passy : à partir du 3 janvier.

La Bagagerie, 41, rue du Four ; 74, rue de Passy ; 12, rue Tronchet : à partir du 12 janvier.

Candide, 4, rue de Miromesnil : à partir du 10 janvier.

Céline, 3, avenue Victor-Hugo ; 24, rue François-1er ; 58, rue de Rennes : du 10 au 15 janvier.

Chanel, 31, rue Cambon : à partir du 5 janvier.

Charles Jourdan : à partir du 30 décembre dans les magasins de la marque en France.

Franck & Fils, 91, avenue Paul-Doumer : le 6 janvier.

Georges Rech, 54, rue Bonaparte ; 23, avenue Victor-Hugo : du 4 au 15 janvier.

J.-L. Scherrer, 51, avenue Montaigne ; 31, rue de Tournon : à partir du 4 janvier.

Laura Ashley, 66, rue des Saints-Pères ; 22, rue de Grenelle ; 94, rue de Rennes ; 95, avenue Raymond-Poincaré : à partir du 28 décembre.

Boutique L.-M. (linge de maison), 25, rue Bayard : du 28 décembre au 12 janvier.

M[illegible] (chaussures), 20, rue du Boccador, du 13 au 15 décembre ; 72, avenue Victor-Hugo, du 16 au 18 décembre.

Pinet-Magli, 76, Champs-Elysées ; 1, boulevard de la Madeleine ; 70, rue de Passy : à partir du 3 janvier.

Porthault (linge de maison), 18, avenue Montaigne : du 3 au 31 janvier.

Rodier : à partir du 6 janvier dans tous les magasins de la marque à travers la France.

Simonetta, 16, rue Jean-Mermoz : du 10 au 15 janvier.

Victoire, 12, place des Victoires ; 38, rue François-1er : du 25 [illegible] 30 janvier.

Pour lui

Arnys, 14,rue de Sèvres : à partir du 17 janvier.

Berel, 12, rue de Sèvres : à partir du 4 janvier.

Berdy, 79, avenue des Ternes : à partir du 18 janvier.

Capel, 26, boulevard Malesherbes ; 74, boulevard de Sébastopol : à partir du 5 janvier.

Dorian Guy, 36, avenue George-V : du 3 au 22 janvier.

Elysées Soiries, 65, Champs-Elysées : à partir du 3 janvier.

Ermenegildo Zegna, 10, rue de la Paix : du 7 au 15 janvier.

Marcel Bur, 138, faubourg Saint-Honoré : à partir du 3 janvier.

Francesco Smalto, 44, rue François Ier ; 5, place Victor-Hugo : du 13 au 15 janvier.

Saint-Germain-des-Prés, 37, rue du Four : à partir du 4 janvier.

Sulka, 2, rue de Castiglione : à partir du 11 janvier.

Pour eux

Armand Thiéry : du 3 au 31 janvier dans les magasins de la marque à travers la France.

Burberrys - Scotch House, 10, boulevard Malesherbes ; 45, rue de Rennes ; 56, rue de Passy : braderie des réserves du 28 au 31 décembre ; soldes du 4 au 31 janvier.

Cerruti 1881, 27, rue Royale (hommes) du 4 au 8 janvier ; pour femmes, 15, place de la Madeleine ; 38, avenue Victor-Hugo, à partir du 4.

Delrey (gants), 47, rue du Four : à partir du 5 février.

Christian Dior, 30, avenue Montaigne ; 12, rue Boissy-d'Anglas ; les boutiques, du 11 au 13 janvier.

Emmanuel Ungaro, 2, avenue Montaigne ; 25, faubourg Saint-Honoré : du 3 au 7 janvier.

Elli Rossetti, 18, rue Royale ; 54, faubourg Saint-Honoré : du 5 au 15 janvier.

Jaeger, 5, faubourg Saint-Honoré : à partir du 4 janvier.

Lanvin, 22, faubourg Saint-Honoré : les 5 et 6 janvier ; Hommes, 2, rue Cambon : du 11 au 15 janvier.

Latreille, 62, rue Saint-André-des-Arts : à partir du 28 décembre.

Ted Lapidus, nouvelle adresse, 35, rue François-1er ; 6, place Victor-Hugo ; 1, place Saint-Germain-des-Prés : à partir du 4 janvier.

Valentino, 17-19, avenue Montaigne : à partir du 4 janvier.

Jean Thist (chaussures), 17, rue du Louvre ; 97, rue d'Alésia ; 82, boulevard Haussmann : à partir du 21 décembre.

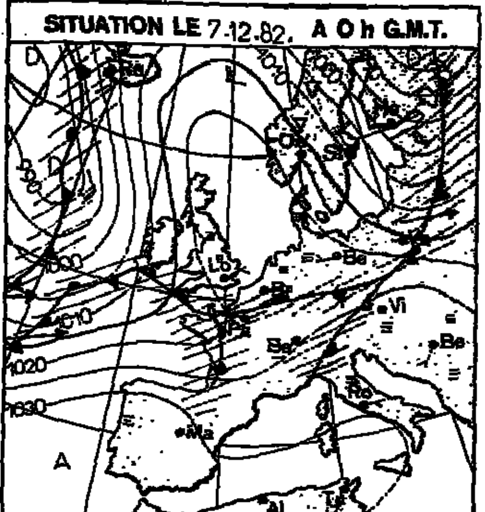
A Londres.

Pour les fanatiques des soldes, Londres étale ses manifestations géantes à partir du 28 décembre pendant quatre semaines. Libertys, Austin Reed (mode masculine), Barkers, Debenhams, Dickins & Jones ouvrent la marche tandis que Fortnum & Mason, Harvey Nicols et Lillywhite's suivent le 6 janvier, et Harrods est programmé du 7 au 29 janvier, d'après les informations obtenues au bureau parisien du London Tourist Board, place Vendôme.

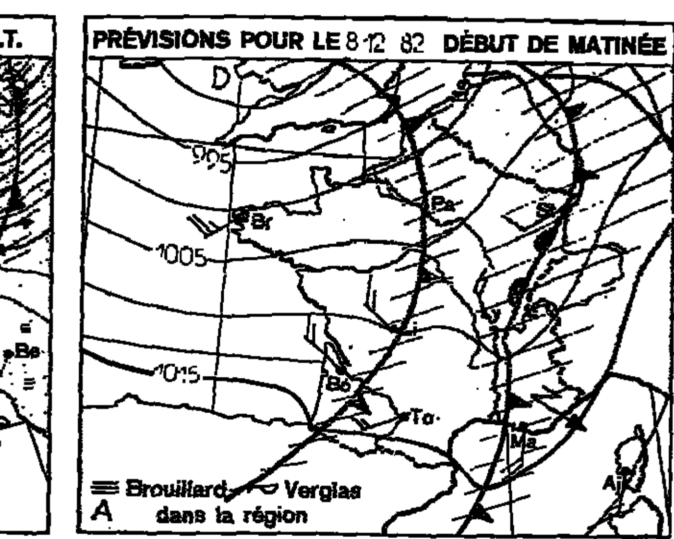
NATHALIE MONT-SERVAN.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7.12.82. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8.12.82 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 décembre à 0 heure et le mercredi 8 décembre à minuit :

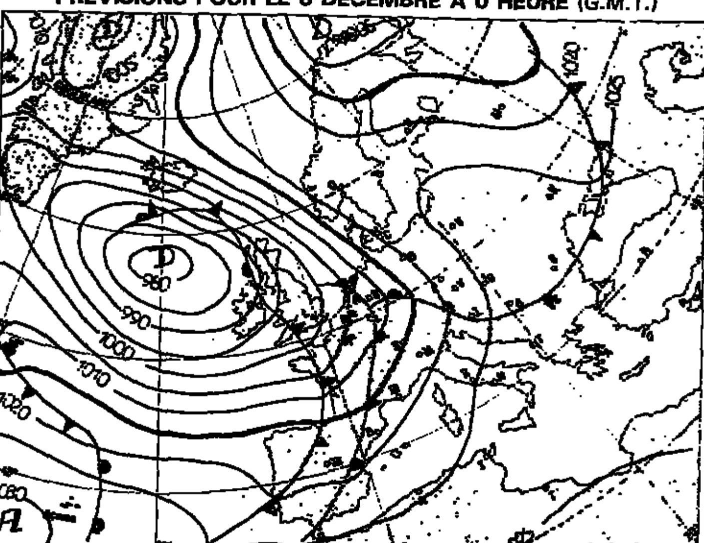
Autour d'une profonde dépression centrée à l'ouest de l'Irlande circulent des perturbations océaniques actives qui vont balayer rapidement la France en donnant des pluies abondantes. Les hautes pressions méditerranéennes se décalant vers l'Afrique du Nord, nos régions méditerranéennes ne seront plus protégées.

Mercredi. La matinée sera très humide et le ciel sera couvert sur un peu plus de la moitié est. Les pluies seront abondantes sur le Massif Central et les Alpes. Par moment de fortes rafales de sud dans la vallée du Rhône. Sur la Bretagne, le Cotentin, la Vendée et les Charentes début d'une courte amélioration avec même des éclaircies.

Au cours de la journée, les pluies vont se décaler vers l'eEst et le soir vers les régions allant de l'Alsace aux Alpes et à la Corse seront encore bien arrosées. Sur la plus grande partie de la France, ciel variable avec éclaircies mais aussi un saupoudrage d'ondées locales. Le vent s'orientera à l'ouest. En soirée nouvelle offensive des pluies sur les côtes de l'Atlantique et l'Aquitaine. Les températures varieront peu au cours de la journée : 10 à 14 degrés du nord au sud et seulement 8 à 9 degrés sur l'extrême Est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 7 décembre à 7 heures, de 1017,2 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 8 DECEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 décembre ; le second le minimum de la nuit du 7 décembre au 8 décembre) : Ajaccio, 16 et 9 degrés ; Biarritz, 14 et 13 ; Bordeaux, 14 et 13 ; Bourges, 12 et 11 ; Brest, 10 et 10 ; Caen, 9 et 7 ; Cherbourg, 8 et 7 ; Clermont-Ferrand, 9 et 8 ; Dijon, 8 et 8 ; Grenoble, 9 et 4 ; Lille, 7 et 1 ; Lyon, 9 et 8 ; Marseille-Marignane, 14 et 9 ; Nancy, 8 et 8 ; Nantes, 14 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 9 ; Paris-Le Bourget, 11 et 7 ; Pau, 13 et 13 ; Perpignan, 12 et 10 ; Rennes, 14 et 10 ; Strasbourg, 9 et 8 ; Tours, 13 et 9 ; Toulouse, 10 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 17 degrés ; Amsterdam, 9 et – 2 ; Athènes, 13 et 3 ; Berlin, 5 et 2 ; Bonn, 6 et 3 ; Bruxelles, 6 et 3 ; Le Caire, 16 et 11 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 6 et – 3 ; Dakar, 25 et 20 ; Djerba, 16 et 12 ; Genève, 8 et 5 ; Jérusalem, 13 et 1 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, 6 et 1 ; Luxembourg, 6 et 4 ; Madrid, 11 et 6 ; Moscou, 0 et – 1 ; Nairobi, 23 et 15 ; New-York, 17 et 12 ; Palma-de-Majorque, 16 et 14 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, 4 et 0 ; Tozeur, 17 et 10 ; Tunis, 17 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3336

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Brille en société ou s'en désintéresse totalement. – II. N'en sont pas, pour autant, quittes avec le bahut en sortant de l'école. – III. Mérite un crochet, mais ne vaut pas le détour. – IV. Un habitué du cercle. Satisfait donc un besoin. – V. En France. Peut s'utiliser comme ça. – VI. Illusionniste tristement connu. On est plus disposé à l'ouvrir qu'à le faire ouvrir. – VII. Qui peut se ramasser en beauté en soulevant une beauté. Lettres explosives. – VIII. Esquimau le plus souvent glacé. Peut être obtenu par la bande. – IX. A chaval sur les principes. Voie d'eau. – X. L'ombre de ses bois se profile sur la neige. Se consomme plus volontiers grise que blanche. – XI. A prouvé qu'il accordait autant de prix à la paix qu'à la guerre.

VERTICALEMENT

1. Peut se retrouver sur le carreau lorsqu'on a jeté l'éponge. – 2. Dont l'existence est vouée aux ordres. – 3. Circule du côté du Danube. Ne comprend pas ce qui est chouette. – 4. Fort, voire énorme. N'était pas du genre à renverser la vapeur, mais plutôt à filer à pleins gaz. – 5. Éteint une machine ou éclaire un esprit. S'emploie pour le bien d'un ami. – 6. On espère de la friture lorsqu'on l'a au bout du fil. – 7. Il y en a plein une botte. Circule librement en U.R.S.S. – 8. Occupe un poste-clé à la direction. Fait partie des choses qui se disent mais ne se font pas. – 9. Point lumineux. Pesant mais point désagréable. Période ou l'offre est égale à la demande.

Solution du problème n° 3335

Horizontalement

I. Colombine (personnage de la comédie italienne). – II. Otage. Nô. – III. Nominatif. – IV. Gravelure. – V. Eh ! Es. – VI. Li. Statue. – VII. Ane. Ruine. – VIII. Torpédo. – IX. Galants. – X. Or. Io. – XI. Rétameurs.

Verticalement

1. Congélateur. – 2. Otorhino. – 3. Lama. Ergot. – 4. Ogives. Para. – 5. Ménestrel. – 6. Al. Audace. – 7. Intuition. – 8. Noir. Un. Tir. – 9. Félée. S.O.S.

GUY BROUTY.

REMBOURSEMENT DE LA CARTE ORANGE

Le ministère des transports a apporté lundi 6 décembre dans un communiqué des précisions sur la mise en œuvre du remboursement partiel de la carte orange.

« Cette indemnité, comme la prime de transport, est exonérée de l'impôt sur le revenu pour le salarié et *a fortiori* de charges sociales pour l'employeur », peut-on lire dans ce communiqué.

« Si la loi a prévu la suppression de l'obligation légale de versement de la prime de transport de 23 francs (afin de tenir l'engagement gouvernemental de ne pas augmenter les charges des entreprises en 1982 et 1983), la loi n'interdit pas de maintenir ou de mettre en place un tel versement dans les entreprises ou collectivités publiques par la voie conventionnelle. Des dispositions adaptées sont particulièrement indiquées pour les salariés qui, pour des raisons sérieuses (handicap, horaires ou tardifs par exemple) ne sont pas en mesure d'utiliser les transports en commun. »

PARIS EN VISITES

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

« L'Opéra et le style Napoléon III raconté aux enfants », 13 h 15, hall d'entrée, Mlle Colin.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Notre-Dame », 15 heures, portail central, Mme Duhesme.

« Les collèges des Irlandais et des Ecossais », 15 heures, 5, rue des Irlandais.

« Exposition Oudry », 18 h 45, Grand Palais, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Fantin-Latour », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art.)

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, poste, Mme Moutard.

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs.)

« Musée Zadkine », 15 h 30, 100, rue d'Assas, Mme Hager.

« Exposition Fantin-Latour », 18 h 45, Grand Palais, Mme Hager.

« L'École des beaux-arts et l'Hôtel de Chimay », 15 h, 13, quai Malaquais, M. Jaslet.

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 30, marches pavillon Denon, M. de La Roche.

« La Seine et ses vieux ponts », 14 h 30, devant le théâtre du Châtelet (Paris autrefois.)

« De Carthage à Kairouan », 15 h, Petit Palais.

« Eugénie de Montijo ou l'impératrice méconnue », 15 h, métro Nation,rue du Faubourg-Saint-Antoine (Paris et son histoire).

« Quartier Bonne-Nouvelle », 14 h 30, 21, boulevard Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h 30, 4, boulevard du Palais, E. Romann.

« Ateliers de peinture de la porcelaine de Paris », 15 h, métro Parmentier (Tourisme culturel).

« Jardins, abbaye, caves de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, 2, rue Mabillon (Le vieux Paris).

« Un atelier de laque », 14 h 15, métro Argentine.

CONFÉRENCES

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

14 h 30, 107, rue de Rovoli, « Un objet raconte son histoire : singes et singeries à travers le décor de la maison » (pour 5 à 8 ans ; projections) (Musée des arts décoratifs).

15 h et 17 h, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, Cl. Thibaut : « Rubens, le bonheur dans la gloire » (Peinture et civilisation).

18 h, 12, rue Vivienne, J.L. Bernard : « Égyptologie : magie du tombeau » (projections), et 19 h. 45, M. Locquin : « Les relations interpersonnelles et la créativité » (Ergonia).

19 h 30, boulevard de Port-Royal, H. Vidal Sephiha : « Hanukah, Pesah et les Judéo-Espagnols » (Centre Rachi).

20 h 30, 26, rue Bergère, J. Baryosher : « La Kabbalah ou tradition cosmique » (L'Homme et la connaissance).

20 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, « Formation de l'esprit : conscient et inconscient » (Pschycho-Santé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 6 et mardi 7 décembre :

DES DÉCRETS

● Portant application de la loi du 13 juillet 1982 relative aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage ;

● Fixant les modalités d'application aux assurés relevant de l'ex-régime local d'assurance des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, de la loi du 13 juillet 1982 relative aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage ;

● Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve.

UNE LISTE

● D'aptitude aux fonctions de conférencier des musées nationaux.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



l'agence spatiale européenne

lance un appel de candidatures pour le poste de

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

Occupant l'un des sept postes supérieurs de direction à l'Agence spatiale européenne, le Directeur des Opérations est responsable devant le Directeur général de la mise en place et de l'exploitation des moyens sol nécessaires à l'acquisition des données en provenance des véhicules spatiaux, au positionnement et au contrôle en orbite de ces derniers, et au traitement, à l'exploitation et à la diffusion des données recueillies. Il est également responsable de la mise en place et de l'exploitation des moyens informatiques généraux pour l'ensemble de l'Agence.

Le Directeur des Opérations est affecté au Centre européen des Opérations *spatiales de l'Agence, à Darmstadt en Allemagne*, et assume la responsabilité de ce Centre qui dispose d'un effectif permanent d'environ 200 personnes.

Les candidats doivent avoir une formation technique ou scientifique supérieure et plusieurs années *d'expérience de fonctions analogues* à celles qui sont décrites ci-dessus ainsi que de la gestion de haut niveau, acquise de préférence dans un milieu international. Une excellente connaissance *de l'anglais ou du français* et une bonne connaissance pratique de l'autre de ces deux langues sont exigées.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé doivent être adressées au Chef de la Gestion du Personnel, 8-10 rue Mario-Nikis 75738 PARIS Cedex 15.

Emplois et Entreprises

DIRECTEUR DE FILIALE EN R.F.A.

80 000 DM + et voiture

VENTE DE PRODUITS SIDERURGIQUES

Cette GmbH, située près de Heidelberg, filiale d'un des premiers Groupes français, couvre tout le territoire de la R.F.A. Le Directeur recherché a plus de 30 ans, une formation commerciale supérieure, l'expérience *de la responsabilité totale d'une* unité de distribution. Nationalité indifférente.

Adressez votre dossier sous nº 770 LM,
GABRIEL MARCU
154 bd Malesherbes 75017 Paris.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS D'INDUSTRIES ALIMENTAIRES

recherche

POUR SES BRASSERIES EN AFRIQUE NOIRE

Directeur Technique

ayant acquis de bonnes connaissances des problèmes de fabrication et entretien.

Contrat expatrié. Logement assuré.

Ecrire avec CV et photo sous Nº 8342 à

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

VOICI L'ERE DE L'INFORMATIQUE DE GRANDE DIFFUSION
— 10.000 ordinateurs familiaux en 1981, près de 700.000 en 1987...
— 23.000 micro-ordinateurs de gestion en 1981, près de 450.000 en 1987...
(FRANCE, source IDC).

Concourir à cette évolution est notre objectif en fabriquant un grand nombre de logiciels, en les commercialisant par des réseaux nouveaux, en fournissant des services associés.

Les enjeux sont importants, le marché considérable, et notre Société qui fait *partie du groupe* ***THOMSON****, occupe d'ores et déjà une position de leader.* Dans le cadre du développement de nos activités « LOGICIELS DE BASE ET *PROGICIELS DE GESTION » pour MICRO-ORDINATEURS nous recherchons* notre

directeur du développement

Au sein de notre filiale, qui est en cours de constitution (elle sera installée à Paris-Est), il sera rattaché au Directeur Général, il fera partie de l'équipe de Direction.

Une de ses premières tâches sera de renforcer l'équipe existante et de la porter à une quinzaine d'éléments. Il devra alors en assurer la gestion : suivi *des réalisations, mise en place de méthodologie, amélioration de la productivité*, il sera responsable de son budget.

Le marketing, la définition de nouveaux produits, la participation à l'élaboration des spécifications, seront également les principales missions qui lui seront confiées.

Cette fonction ne peut se concevoir sans de solides connaissances techniques, sur minis mais de préférence sur micros, acquises chez un constructeur, ou dans une S.S.C.I.

Le goût d'entreprendre, le dynamisme, le sens des relations humaines sont pour nous des qualités indispensables.

La rémunération, d'un bon niveau, sera fonction du profil du candidat retenu.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, C.V. et prétentions à notre Conseil qui le traitera en toute confidentialité.

SMCI *116 bis, avenue Albert 1er*
92500 RUEIL-MALMAISON

Secrétaire général

PARIS *36 ans minimum*

Nous recherchons pour seconder le Directeur d'un établissement public à caractère industriel et commercial un cadre de haut niveau, de formation supérieure, rompu à tous les aspects de la gestion administrative et financière d'une entreprise, notamment l'élaboration et le suivi des budgets, les questions de personnel et les relations sociales ainsi que toutes questions d'intendance et de gestion générale. L'expérience de fonction similaire dans un organisme public ou para-public serait un atout.

Adressez dossier de candidature complet sous la référence 1290 à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 Paris

L'Association de Dévelop. *Musical des Landes* recherche

SON DIRECTEUR

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL
A LA MUSIQUE
le candidat
devra justifier :

- D'un diplôme d'enseignement supérieur.
- D'une culture musicale sérieuse.
- *D'une expérience* professionnelle à un niveau identique de responsabilité.

Une récompense d'un établissement d'enseignement musical et une expérience professionnelle supérieure à 4 ans pourraient constituer des atouts importants.

Adresser *lettre* de candidature manuscrite (photo, références, C.V. détaillé) à :

Monsieur le Président de l'A.D.A.M. LANDES. Hôtel du Conseil Général, 40011 Mont-de-Marsan Cedex, pour le 4 décembre 1982. L'audition des candidats pré-sélectionnés aura lieu le 14 décembre à 14 h. à *MONT-DE-MARSAN.*

ASSOCIATION DÉPARTEM.
INFORMATION, ACTION
MUSICALE 91

recherche

DIRECTEUR (TRICE)

licence ou sortie gde école connais. musicale, pratique souh. *Exp.* gestion structure culturelle. Dépôt dossier avant 20/12/82 à ADIAM 91 105, place des Miroirs 91000 ÉVRY.

Sociétés Région CENTRE recherchent

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

devant prendre en charge les responsabilités de 4 comptabilités, le suivi du tableau de bord, l'organisation générale et préparer la mise sur informatique. Expérience nécessaire.

Env. C.V. et prétent. à
M. S. GESTION, réf. PM2,
32, *bd Bastille*, 75012 Paris.

Foyer de Jeunes Travailleurs
130 lits
Banlieue proche Paris
recherche

DIRECTEUR (TRICE) ADJOINTE (E)

Responsabilités :
Accueil et suivi des résidentes, et secteur socio-éducatif.
Expér. et formation exigées.
Salaire de départ : 6.000 F.

Adresser candidature et C.V.
C.L.J.T.
1, *rue* Royer-Collard, Paris-5e.



Le Ministère des Relations Extérieures Coopération et Développement

recherche

POUR DES POSTES D'ASSISTANTS TECHNIQUES A POURVOIR DANS DES CENTRES INFORMATIQUES PUBLICS TRAITANT DES APPLICATIONS DE GESTION ADMINISTRATIVE.

CONSEILLERS/ DIRECTEURS DES ÉTUDES

CHEFS DE PROJET

INGÉNIEUR-SYSTÈME

(Spécialiste MINI 6 GCOS 6, MOD 400)
(Compétence DTF souhaitée)-

RESPONSABLES EXPLOITATION ET SYSTÈME

(CII/HB)

Ces postes nécessitent quatre années d'expérience professionnelle minimum dans la fonction.

Il est exigé des candidats une aptitude à la formation continue d'homologues africains.

Lieu de travail :

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Contrat de deux ans éventuellement renouvelable, avec congés annuels de cinquante jours.

Voyage et logement assurés.

Adresser lettre man., photo et curriculum vitae sous *nº 7.395* au *Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transmettra.

DIRECTEUR REGIONAL Lyon

240 000 F +

En très bonne position dans notre domaine d'activité, nous disposons des moyens et de la volonté de parvenir au premier plan de notre profession au cours des années à venir.

Avec une politique originale de produits et de services, nous créons de nouvelles implantations et renforçons, par la création de ce poste, notre équipe de dirigeants.

Responsable d'un groupe d'agences de la région Rhône-Alpes-Bourgogne, *représentant une trentaine de personnes*, votre mission sera d'orienter les chefs d'agences et leurs équipes vers un aspect plus commercial de la fonction sachant que l'environnement de la *profession se fait de plus en* plus agressif.

Pour ce faire, nous recherchons un homme jeune, porteur d'une réelle expérience d'encadrement commercial auquel nous saurons apporter la spécificité de notre métier dans le domaine des services financiers aux *particuliers* en *matière de crédits* pour leur usage personnel et leur équipement domestique.

Au *plan personnel*, une excellente capacité à *mobiliser les énergies vers* des objectifs communs jointe à une bonne mobilité physique constitue les traits principaux de la personnalité recherchée.

Dans ce contexte, vous bénéficierez du statut propre aux établissements financiers et des avantages personnels qui y sont liés.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec c.v., photo et prétentions *sous référence 1256* à AXIAL PUBLICITE, 27, *rue Taitbout* 75009 Paris, qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.

ENTREPRISE B.T.P.
LEADER DANS SA RÉGION

recherche

DIRECTEUR AGENCE

- **Profil :** ingénieur AM, ETP, ECP..., 30 ans minimum.

C.V. + photo :
J.C. – SAVOIE.
B.P. 323 – 37173 CHAMBRAY-CEDEX.

SOCIETE CONSTRUCTEUR
DE MATERIELS POUR L'AUTOMATISME.
ALLANT DU RELAIS A L'AUTOMATE
PROGRAMMABLE,
recherche

SON DIRECTEUR DES VENTES

FRANCE ET EXPORT

Ayant de solides connaissances techniques.

Bilingue français - anglais, allemand apprécié.

Dynamique, homme de terrain pour diriger une vingtaine de chefs de vente régionaux, agences et mandataires.

Nombreux voyages à l'étranger à prévoir.

Envoyer C.V. et prét. ss No 53980
Contesse Publicité, 20, av. Opéra
75040 Paris cedex 01 qui transm.

EXPORT

Importante Entreprise Française recherche pour chantier Allemagne de l'Est après mise au *courant* en France :

UNE SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

Parfaitement bilingue Allemand plus *sténo* et *dactylo* Française et Allemande.

UNE EMPLOYÉE ADMINISTRATIVE

Bilingue Allemand plus dactylo Française et Allemande.

Adresser C.V. à FORCLUM
B.P. 105 – 93203 Saint-Denis.

	La ligne	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31 00	36.45
AGENDA	31 00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SAFT Groupe C.G.E.
DEPARTEMENT ACCUMULATEURS

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

BORDEAUX

C'est sur le terrain, en Usine que nous souhaitons apprécier les capacités et les aptitudes d'un

jeune HEC - ESSEC - SUP de CO.

A travers des missions d'organisation et de rationalisation qui lui seront confiées au sein du Contrôle de Gestion, il aura tout en confirmant ses compétences professionnelles
— à dialoguer avec tous les échelons de la hiérarchie
— à faire preuve d'innovation dans la recherche de solutions
— à s'intégrer dans une équipe volontariste qui a le sens du service.

Si cette introduction aux réalités industrielles, dans un établissement important (1 000 pers.) concevant, développant et fabriquant des produits techniques élaborés, vous convient

adressez nous votre C.V. sous référence A 42.63
à SAFT, Direction des Ressources Humaines,
119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'ANGERS
recherche pour son service Promotion Industrielle

Un Assistant en Gestion Industrielle

Ce sera une personne jeune, 25 ans minimum, qui s'occupera d'actions de promotion en milieu industriel du type sous-traitance, qualité, automatisation... et réalisera des interventions de conseil en PMI.

Le candidat aura une formation technique supérieure et de réelles notions de gestion ainsi qu'une expérience en entreprise de 3 à 5 ans.

Des connaissances en informatique seraient appréciées.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et rémunération actuelle sous référence **713 M** à

APRODI 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

LEVI-TOURNAY PUB

Grand Groupe Français d'Hypermarchés
dont chacun des magasins, très autonome, constitue une véritable
P.M.E. de 250 à 500 personnes
recherche plusieurs

RESPONSABLES DU PERSONNEL

pour la région du

Sud-Ouest, 100 km autour de BORDEAUX.

Chaque responsable, membre de l'équipe de direction du magasin, assume tous les aspects de la fonction direction du personnel et relations humaines dans le cadre de la politique qu'il contribue à définir, soit notamment :

- la gestion des ressources humaines, embauches, information, actions de formation, promotions
- l'administration du personnel y compris responsabilité de la paye
- les relations sociales, communication, et dialogue avec les partenaires sociaux
- le conseil à la hiérarchie.

Dans un contexte jeune et commercial, le poste intéresse des personnalités à la fois ouvertes et rigoureuses, dotées d'une solide compétence juridique et sociale, et déjà responsabilisées opérationnellement à la fonction.

Situations évolutives au sein d'un groupe dynamique.
Avantages importants, rémunération motivante.

Il sera répondu à toute candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo téléphone, prétentions et délai de disponibilité adressée, sous réf. RPM1, à notre Conseil

C.S.H.
9, Square R. Bazin - Parly 2
78150 Le Chesnay
Discrétion assurée.

---

*annonce parlée**

Diriger les fonctions comptabilité, finances, personnel et administration.

*D'une de nos filiales commerciales dans le centre de la France.
CA 70 millions de F – 220 personnes.*

*Telle est la mission que nous entendons confier à un cadre confirmé, de formation supérieure, titulaire du DECS ou d'une compétence équivalente. Dépendant du Directeur Général de la société en position de Directeur Administratif et Financier, il aura la responsabilité de l'ensemble des fonctions non directement commerciales de l'entreprise.
Un sens éprouvé de l'organisation, une bonne connaissance de l'utilisation des moyens informatiques et une réelle autorité naturelle sont nécessaires à ce poste. 220.000 F+*

**Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, téléphonez au 763.11.15, aux heures de bureau, réf. 1287.*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach 75017 Paris.

OSNOR

Crouzet recrute

un chargé d'études fonction personnel

à qui nous confierons, dans le service du personnel, le rôle de conseil dans les domaines suivants :
— définition et mise en œuvre de notre Politique de Rémunération
— étude et application dans l'entreprise de la Législation du Travail
— mise en place et suivi des statistiques et Tableaux de bord sociaux

Nous souhaitons rencontrer un candidat ayant complété une formation juridique de base par un IAE, ou diplômé de Sciences Po. Sa première expérience (en entreprise ou dans un organisme de conseil) lui aura permis d'approfondir pendant environ cinq ans les trois aspects décrits ici.

Poste à pourvoir à Valence



Crouzet... 6 000 personnes...
...groupe industriel européen...
...technologies de pointe...

Envoyer votre dossier de candidature, sous référence 3516 à Crouzet S.A., Service du Personnel, 26027 Valence Cedex.

Organisation Patronale
Professionnelle et Interprofessionnelle
de la région Havraise
recherche

JURISTE

pour service conseil en droit du travail, documentation et relations extérieures.

MISSION PRINCIPALE :
information conseil assistance aux entreprises adhérentes, dans un esprit de collaboration et d'intervention actives.

Poste attractif par la variété des fonctions et des contacts qu'il implique.

Les candidats devront être LICENCIES EN DROIT et avoir une excellente pratique de la gestion du personnel en entreprise.

Adresser lettre de candidature et CV sous référence 712 M à

BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Grandes séries ELECTROMECANIQUE

ETABLISSEMENT AUTONOME
D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL EUROPEEN
A 200 KM (+) SUD DE PARIS
CREE LE POSTE DE

DIRECTEUR DE PRODUCTION 1.000 personnes

• COORDONNANT et ANIMANT LES UNITES DE PRODUCTION, la GESTION des COMMANDES et les Sces GENERAUX • Responsable du DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES et apte à susciter des efforts d'innovation (importance particulière) • Assistant du Directeur d'Usine pour les stratégies industrielles.

POSTE EVOLUTIF

INDISPENSABLE
- INGENIEUR diplômé ELECTRO MECANICIEN : ECP, ECL, AM,... pour s'intégrer dans équipe jeune.
- EXPERIENCE DE RESPONSABILITES SIMILAIRES en fabrications grandes séries de produits ou composants électromécaniques.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 4958 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

La qualité des produits textiles que nous diffusons dans nos différents catalogues a une répercussion certaine sur nos ventes et contribue à la construction de notre image de marque.

Mis au point avec rigueur dans nos laboratoires, nos produits ne sont mis en vente qu'après avoir satisfait à de nombreux contrôles : qualité des tissus, résistance, finition, coupe, présentation générale ...
C'est pourquoi le recrutement de notre

Conseiller Qualité Habillement

Homme ou Femme - 150 000F +

revêt pour nous une importance toute particulière.
Mais son rôle va plus loin que cet aspect technique.
Conseil privilégié des différents acheteurs, il s'assure que les produits choisis, tant par leur qualité que par leur conformité à la mode, correspondront aux attentes du public, et permettront aux **3 SUISSES** d'atteindre leur objectif : satisfaire et fidéliser une clientèle toujours plus nombreuse.
Nous pensons recruter un **Ingénieur** (de formation I.T.R., E.N.S.A.I.T., E.N.S.I.T.M., E.S.I.V., ...) ou un **Technicien supérieur textile**, ayant des connaissances en anglais et **justifiant d'une expérience de 3 à 5 ans**, acquise si possible dans la confection.

Ses fréquents contacts, tant avec la centrale d'achats qu'avec les fournisseurs, exigeront de lui des qualités de **diplomatie et de persuasion**. Le poste basé à **CROIX (59)** implique des relations avec les fournisseurs du monde entier, donc quelques déplacements.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à la Direction des Relations Humaines

3 SUISSES
12, rue de la Centenaire
59170 CROIX

3 SUISSES

ENERTEC

Filiale industrielle du Groupe Schlumberger
est au premier rang mondial des entreprises d'installations de systèmes de
télécommande centralisée
et recherche pour son établissement de Chasseneuil (86) près de Poitiers

Ingénieur d'études

Electro-Technicien

débutant ou première expérience, de formation supérieure : ESE, ENST, ENSERG, ENSEEIHT,... Anglais impératif, allemand souhaité, possédant de solides connaissances en courants forts, semi-conducteurs de puissance, automatisme et électronique de commande.

Responsable d'une équipe de techniciens et de dessinateurs, il aura pour mission :
– d'assurer le suivi technique du matériel existant,
– de compléter la gamme des produits Emission,
– de suivre l'évolution des produits en fonction des technologies nouvelles apparaissant sur le marché.

Ce poste constitue un excellent tremplin pour évoluer à terme et, par exemple, vers la responsabilité des Etudes Générateurs-Emission.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous la référence S 205 à P. COTON, ENERTEC, Z.I. de Chasseneuil, B.P. 23, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.

ENERTEC Schlumberger

Lyon

JEUNE RESPONSABLE «CREDIT»

Cette société française, spécialisée dans le financement des officines de pharmacie se situe à la première place dans son domaine. Elle travaille en collaboration très étroite avec un organisme important de cessions de fonds de pharmacie et avec une grande Banque Nationale. Elle propose, au sein de son Département Financier, le poste de Responsable «crédit».

Rattaché à la direction générale, sa mission est double : promouvoir le service qu'il offre auprès des acquéreurs d'officines et le réaliser. Il effectue les analyses financières nécessaires afin d'évaluer la nature et le montant du risque encouru, et monte les dossiers de crédit en liaison avec l'organisme bancaire.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, doué d'un bon sens commercial, et ayant acquis une première expérience significative de l'analyse financière, au sein d'une banque ou d'une société de crédit.
L'intérêt du poste, les responsabilités confiées et le salaire proposé au sein de cette société sont de nature à intéresser une jeune personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 15348 B. à

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais
129 rue Servient 69431 Lyon Cédex 3

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX
recherche pour
SON DEVELOPPEMENT EN PROVINCE

FISCALISTES EXPERIMENTES

(PRINCIPALEMENT FISCALITE DES ENTREPRISES)

• Ils exerceront dans une structure dynamique, au sein d'une équipe de spécialistes.
• Progression de carrière intéressante.

Envoyer C.V. manuscrit avec prétentions et photo à
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE
(à l'attention de Mme LECLERCQ)
2 bis, rue de Villiers 92309 LEVALLOIS PERRET Cédex.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



UN LEADER MONDIAL DE L'INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATION.

Maître d'œuvre et fournisseur de
- TRANSPAC,
- RESEAUX PUBLICS : AUSTRALIE, BRESIL, LUXEMBOURG...
- RESEAUX PRIVES : CHASE MANHATTAN BANK, AGENCE SPATIALE EUROPEENNE
- GRANDS SYSTEMES : EDF, PTT, SNCF...

recherche, dans le cadre de l'expansion de son centre d'études et de développement de systèmes informatiques de

RENNES,

INGÉNIEURS

FORMATION OU EXPÉRIENCE INFORMATIQUE TEMPS RÉEL

Ces ingénieurs seront amenés à travailler au sein d'équipes autonomes, en particulier pour des projets clé en main. dans le domaine des télécommunications.

Envoyez votre C.V., prétentions et photo; sous réf. 65LM, à SESA 107, avenue de Crimée 35100 RENNES. ou téléphonez à Monsieur GUEGAN : (99) 53.26.48.

Nord Vaucluse

Dans le cadre de son développement et de son redéploiement

SFEC

recherche

UN INGENIEUR B.E.

— De formation ingénieur mécanicien A.M. - E.C.AM. - INSA - ou ENSM
— Il participera à l'étude et à la conception d'avant projets destinés à la fabrication de machines spéciales.

UN INGENIEUR METHODES

— De formation ingénieur mécanicien A.M. - E.C.AM. - INSA - ou ENSM
— *Il aura pour mission l'élaboration et la* coordination qualitative et quantitative de la mise en place de machines et le suivi constructeur.

2 TECHNICO-COMMERCIAUX

— De formation mécanicien
— Vendeurs de haut niveau, en collaboration avec les responsables de produits ils assureront la détermination et le suivi de la clientèle.

Pour ces 3 postes : plusieurs années d'expérience dans la spécialité sont exigées, ainsi qu'une bonne connaissance de l'Anglais.

Adresser CV et prétentions à S.F.E.C., Service du Personnel - B.P. 33 84500 BOLLENE.

Société mondialement réputée dans les produits chimiques de traitement des eaux et des fluides process, recherche

POUR MARSEILLE/FOS

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Age : 28 ans minimum.
- Formation ingénieur ou IUT - spécialité chimie ou pétrochimie ou sidérurgie.
- Anglais courant indispensable.

Cet ingénieur sera placé sous la responsabilité d'un Directeur régional et sera chargé de :

- Suivre nos clients existants.
- Développer son secteur avec une très large autonomie de décision dans des domaines aussi variés que la chimie, l'agro-alimentaire, la sidérurgie, la pétrochimie, etc...

Ce poste s'adresse à des candidats possédant une première expérience, soit d'un travail semblable, soit de la fabrication dans un des domaines mentionnés et présentant de réelles aptitudes aux négociations commerciales à hauts niveaux.

Les opportunités d'évolution au sein d'un groupe puissant et d'une société en plein développement sont réelles.

Adresser C.V. et photo sous réf. 50968 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX (qui transmettra)



Jeune Diplômé Agro

DU PONT DE NEMOURS (France) s.a. vous propose au sein de son **Département BIOCHIMIE** (développement-homologation) un poste d'**INGÉNIEUR AGRONOME D'EXPÉRIMENTATION** dans une équipe jeune et dynamique.

Vous aurez la responsabilité de l'évaluation technique des produits phytosanitaires à l'échelle d'une région : expérimentation, analyse et exploitation des résultats.

Vous assurerez également les contacts avec les services de recherche et les organismes professionnels.

Une bonne maîtrise de la langue anglaise et une grande disponibilité géographique vous ouvriront de larges possibilités d'évolution au sein de la société.

Le poste est situé en **PICARDIE.**

Nous vous remercions de votre candidature à DUPONT DE NEMOURS (France) s.a., Service du Personnel, 9, rue de Vienne, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL
Eau, air, bruit, matière première, conditions de travail

DEVENEZ TECHNICIEN DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

En 1200 h, de mars à novembre 1983

- Dans le cadre du congé de formation (techniciens en activité) ;
- Rémunéré par l'État (demandeurs d'emploi) BTS DUT ou équivalent.

Rens. : IPI « Environnement Industriel », 4, rue du Rhin, B.P. 7, 68001 COLMAR CEDEX. Tél : (89) 23-79-23.



Nous sommes un établissement financier spécialisé dans le crédit à la consommation dont le siège est à **DIJON.**
Nous sommes filiale du Groupe Bancaire Américain **CITIBANK** et nous recherchons

Chef de produit senior

Rapportant au Directeur de la distribution, ce cadre participe à l'élaboration de la politique commerciale, à la définition de produits et services nouveaux, au suivi des opérations déjà en place, en relation permanente avec notre agence de publicité.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, possédant bien la langue anglaise, et ayant déjà si possible une première expérience de Chef de produit dans une activité de services.
D'excellentes qualités relationnelles sont indispensables.
La rémunération envisagée sera motivante et adaptée au profil du candidat retenu. De plus s'y ajouteront les avantages traditionnels de la profession.

Adressez candidature, CV, photo et prétentions à Franck de Bucy - Service du Personnel BP 449 - 21000 Dijon.

média-system

SODEXO (C.A. 2,5 milliards de francs, 30 % de croissance /an, une présence dans 35 pays)

L'un des leaders mondiaux de la gestion hôtelière sur les CINQ CONTINENTS.

CHERCHE SON RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Basé sur Marseille, sa zone d'activité s'étendra au MAGHREB et à l'AFRIQUE ORIENTALE.

Rattaché fonctionnellement au DIRECTEUR de filiale, il sera, outre son conseiller en matière financière, juridique et administrative, responsable de la COMPTABILITÉ.

- Devra posséder une formation sup. financière et comptable, 3 à 5 ans d'expérience.
- Maîtriser les problèmes compt. et administratifs.

Parler l'anglais couramment, être un homme de relation et négociation.

Adresser c.v. manuscrit à ACOPAD, 86, rue Edmond-Rostand, 13006 Marseille.

Importante entreprise française filiale d'un groupe industriel recherche pour usine

SAONE-ET-LOIRE

INGENIEUR DE FABRICATION

diplômé grande école mécanique ou chimie (HEI, A & M, INSA, etc.)
ayant une expérience de 5 ans environ à la tête d'un secteur de fabrication de produits de grande série.

Il prendra la responsabilité d'un atelier d'impression sur métal qui conditionne le bon fonctionnement de différents ateliers de transformation.

Il jouera, vis-à-vis des procédés spécifiques de son secteur, un rôle de développement et de promotion technique.

Il pourra se voir offrir, à terme, des perspectives d'évolution intéressantes au sein de la société.

Adresser lettre de candidature et CV sous *référence 812 M* à

BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

ORGANISME PROFESSIONNEL
intervenant auprès d'ENTREPRISES DU NORD-EST

recherche

CONSEILLER EN MATIÈRE SOCIALE H/F

SPÉCIALISTE DE LÉGISLATION SOCIALE, il a pour principale mission d'informer et de conseiller, sous la responsabilité du Secrétaire général, les entreprises sur toutes les questions de législation du travail.
HOMME DE COMMUNICATION, il se fait apprécier par son ouverture et sa disponibilité ainsi que par ses qualités d'écoute. Il s'impose par son pragmatisme et son sens de l'organisation.
Ce poste conviendrait à un candidat possédant de solides connaissances en droit du travail valorisées par une exp. professionnelle, même courte.
Une familiarisation avec le B.T.P. serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser c.v., photo et salaire actuel sous la réf. 6.D.1.,
à Stéphane COLLET qui traitera confident. votre dossier à

CAP CENTRE ARDENNAIS DE PRODUCTIVITE
B.P. 301 — 08105 CHARLEVILLE-MEZIERES

Importante Société spécialisée dans la fabrication de détergents industriels recherche pour l'une de ses usines située en région Rhône-Alpes un

ADJOINT TECHNIQUE
au Directeur de l'usine

Technicien de formation, il a acquis ces 5 dernières années une expérience polyvalente dans un service entretien ou méthodes.
Sous la responsabilité du directeur de l'usine, il prendra progressivement en charge la gestion des moyens techniques et une partie des travaux neufs.
Dessin industriel apprécié.
Age requis : 28 ans minimum.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 54202 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

Nous sommes une PME de 130 personnes, située en estuaire de Seine, et nos marchés sont diversifiés.
Nos clients sont les **principaux donneurs d'ordre de l'off shore et de la chaudronnerie industrielle.**
Nous recherchons notre

Futur Responsable Contrôle et Qualité

Vous aurez la charge de la **mise en place des procédures assurance qualité**, avec la collaboration de notre conseil.

Vous assurerez les **contrôles aux ultra-sons** et **interpréterez les radio gamma.** Vous aurez d'étroites relations avec les contrôleurs de nos clients.

Durant la période d'instauration des documents, des gammes de contrôle, du manuel qualité ... et de leur extension à l'ensemble de nos activités, d'autres tâches vous seront confiées qui vous permettront d'appréhender l'entreprise.

Il est nécessaire d'avoir au minimum une bonne formation de technicien supérieur et 3 à 5 ans d'expérience dans le contrôle.

Si ce poste vous intéresse, adressez CV et prétentions sous réf. **QLM** au :

coq hébert conseil
231, rue Louis Blanc 76100 ROUEN Discrétion assurée.

MEMBRE DE SYNTEC

ALSTHOM ATLANTIQUE **MACON**

Face à l'évolution importante de nos produits et méthodes de fabrication, nous créons un poste de :

ingénieur méthodes

VOUS êtes ingénieur de formation - mécanique de préférence - et avez acquis une première expérience de fabrication (production ou méthodes).
Vous êtes ouvert aux technologies nouvelles et voulez évoluer vers des responsabilités techniques et d'encadrement.

NOUS vous offrons la possibilité de mettre en œuvre vos compétences et votre dynamisme sur les questions de méthodes générales : fabrication, implantation, investissements.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. RA 148 à notre Conseil qui le traitera confidentiellement.



Rhône-Alpes
3, Avenue Condorcet
69100 VILLEURBANNE

---

jt JEAN THOUARD

Conseil en Immobilier d'Entreprises recherche pour la région CHAMPAGNE ARDENNES

JEUNE COLLABORATEUR

de formation supérieure (ESC, ENSAM, Sc Eco, Juridique) pour lui confier la **négociation d'usines, d'entrepôts, terrains industriels et bureaux.**

Nous souhaitons une expérience pratique de 2 à 5 ans de la négociation ou vente de services à l'industrie (biens d'équipement, crédit, professions juridiques).

Nous lui offrons une rémunération de base confortable et la stimulation d'une participation au chiffre d'affaires.

Merci de prendre contact avec BRIGITTE PRISSARD qui nous assiste dans ce recrutement, en lui écrivant sous réf. 278 M

plein emploi
10, rue du Mail — 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Importante Industrie du Bas-Rhin Fabrications Mécaniques de précision en grande série, plus de 500 personnes

recherche

JEUNE CHEF DES SERVICES FINANCIERS

ESC - IECS option Finances - Comptabilité, ou DECS

5 à 10 ans d'expérience de gestion financière et de contrôle de gestion.
Anglais courant indispensable, allemand efficace souhaitable.

Mission:
Il sera responsable des services financiers : comptabilité générale, analytique, informatique, et achats (20 personnes).
Une solide expérience des techniques de contrôle de gestion (informatisée) et de la comptabilité analytique en milieu *industriel performant* lui seront indispensables pour animer et orienter un service de comptabilité analytique déjà développé, pour mettre en place, exploiter, affiner de nouveaux outils de contrôle de gestion.
Poste d'avenir stable - Logement facilité.

Adr. CV dét ss réf. 1031 à

seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56 45
AUTOMOBILES	48,00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	38,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31.00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Un CABINET FRANÇAIS spécialisé :
POLITIQUES ET RELATIONS DU TRAVAIL
souhaite intégrer dans une équipe
de dimension humaine de nouveaux collaborateurs

CONSULTANTS

- Formation supérieure exigée.
- 5 à 6 ans d'expérience en entreprise.

Pratiques à développer :

- Management participatif, changement des organisations.
- Animation de groupes sociaux de tous niveaux.

Des évolutions importantes sont possibles.

Merc. d'adresser votre candidature (c.v. + photo) sous nº 1J) : STUDIS, 25, r. Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS.



emplois régionaux

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE
à **NANTES** recherche

Responsable Développement Economique

IMMOBILIER INDUSTRIEL

Ce cadre aura pour mission de prendre en charge le développement des produits immobiliers (bâtiments industriels, bureaux, commerces) en assurant le montage financiers, le suivi de la réalisation et la commercialisation.
Il entretiendra en outre des relations suivies avec les collectivités locales.
Ce poste convient à un candidat de formation Ecole de Commerce, gestion, sciences Eco, ayant une connaissance du milieu industriel et bancaire.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'envoi la réf 8785 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

ENTREPRISE
TRAVAUX PUBLICS
à vocation internationale
recherche pour
Direction Régionale à ROUEN

INGENIEUR d'AFFAIRE

35/45 ans - 5/10 ans d'expérience.
Qualification Génie Civil Bâtiment Industriel.
Introduction locale appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 53841 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex qui transmettra

TRÈS IMPORTANT
ORGANISME TECHNIQUE
En expansion régulière
recherche pour Nancy

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS

ENSI, INSA ou simil.

Une première expérience même courte (éventuellement stages de longue durée) souhaitée : études travaux neufs, entretien, équipements importants, connaissance pratique des réseaux HT et BT.

Poste d'avenir stable.

Adr. C.V. dét. ss/réf. 963 à
SELETEC
CONSEIL
67009 STRASBOURG Cedex.

Une très importante filature de coton et synthétiques (région touristique de l'Est, proche ville universitaire), produits de haute qualité largement exportés, recherche.

JEUNE DIRECTEUR DE FILATURE INGÉNIEUR TEXTILE ENSAIT - ESFTE ESITM - ITR

5 à 10 ans d'expérience de responsabilités de commandement en filature, coton, synthétiques ou fibres longues.

MISSION :
organiser la production d'une unité moderne de filature (plusieurs centaines d'ouvriers, plusieurs dizaines de milliers de broches), superviser l'encadrement, collaborer avec les services commerciaux pour la mise au point des programmes de fabrication.

Poste d'avenir stable et évolutif. Logement facilité.

Adresser c.v dét. s/réf. 1017 à
SELETEC
Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX.

M.J.C. Charleville (08)
recrute
1 ANIMATEUR adolescent.
Env. c.v., mémoire et motivations à Monsieur le Président M.J.C., jury de recrutement, 88, rue Albert-Poulain. 08000 CHARLEVILLE.

Importante Société région AIXOISE

recherche

1 SECRÉTAIRE DE DIRECTION

10 à 15 ans d'expérience. Niveau D.U.T. ou B.T.S. Capable d'encadrer une équipe de 5 personnes. Familiarisée avec questions financières et comptables, solides références indispensables.

Ecrire avec photo, prétentions, c.v., précisant références morales et si éventuellement inscrit à l'A.N.P.E.

Ecrire sous nº T 037.009 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CABINET D'EXPERT COMPTABLE rég. Niort, rech. collaborateur pour dresser ou contrôler bilans, ayant conn. fiscales. Tél. NIORT 16 (49) 79-36-97.

L'Association Action gestion promotion centre de loisirs rech. un(e) animateur(trice) resp. d'équipe. Avoir 4 ans d'ancienneté, de DEFA, ou le CAPASE ou DUT carrières sociales option animateur. Envoyer candidature à A.G.P.C.L., 6, rue du 4-Septembre, 38000 GRENOBLE, avec c.v. détaillé.

CABINET
CONSEILS JURIDIQUES
recherche
FISCALISTE
confirmé (ENI - DESS fiscalité). Expérience clientèle.
C.V. prétent. Photo HAVAS 2006, B.P. 297, 38044 GRENOBLE.

Cabinet d'Experte Comptable région Niort, rech. collabor. pr dresser ou contrôler bilans, ayant connaissances fiscales. Tél. NIORT 16 (49) 79-36-97.

JEUNES ESC, ENSIA, ENSAIA, ENSBANA

LES RESPONSABILITES D'UN DIRIGEANT DE PME



Nos jeunes cadres les assument après quelques mois de formation intensive. Ceci concerne de 7 à 10 unités en moyenne sur les plans : gestion de 10 à 30 millions de francs, organisation, commercial, animation et encadrement du personnel pouvant aller jusqu'à 100 personnes. Leur action s'étend à tous les secteurs de l'économie et implique des relations riches et variées avec des directions générales, des directions de personnel, comités d'entreprise ...

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez peut-être une première expérience dans un poste opérationnel. Prêt à saisir l'opportunité présente, votre mobilité géographique sera un atout pour votre carrière. En effet, SODEXHO, C.A. : 2,5 Milliards de Francs, 16.000 personnes, avec une croissance de plus de 20% en France, est devenu en moins de 16 ans le No 1 de la Restauration Collective.
Cette expansion nous conduit à créer de nouveaux postes et rencontrer des jeunes cadres de valeur.

Merci d'adresser votre candidature sous référence CE 1 M au Service Central Recrutement Boite Postale 36 78391 BOIS D'ARCY Cedex.



Nous dressons la carte du mieux vivre en commun **SODEXHO**



Un puissant groupe immobilier employant 500 personnes souhaite intégrer à son équipe de direction un secrétaire général adjoint.

Il aura pour fonction : la direction du personnel (définition et mise en œuvre des politiques sociales et salariales, formation, gestion administrative) le suivi des assemblées et conseils, la maintenance des services généraux.

C'est un homme de formation juridique ou économique (H.E.C., Sciences Po...) possédant dix années d'expérience dans des entreprises du secteur tertiaires et ayant pratiqué la direction du personnel.

Nous lui proposons un poste de premier plan, une possibilité d'épanouissement professionnel dans un groupe performant, une rémunération confortable.

Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 21008 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29

responsable export

unanyme georges rech paris

Nous faisons partie des grands du PAP féminin avec 3 lignes de produits : GEORGES RECH - SYNONYME - UNANYME. Nous recherchons le (la) Responsable du développement de notre C.A. à l'exportation, pour les marques GEORGES RECH et UNANYME : analyse des marchés, mise en place de la structure adaptée, animation des équipes, contrôle des boutiques franchisées, recherche et création de nouveaux franchisés. Ce poste convient à un homme ou à une femme, de 35 ans environ, pouvant se prévaloir d'une expérience réussie de commercialisation, en particulier sur les marchés européens et si possible internationaux, d'une ligne de PAP féminin de haut-de-gamme. La pratique de l'Anglais est indispensable, celle de l'Allemand est souhaitée. Le poste est basé à PARIS et nécessite de nombreux déplacements.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 202.82 M à notre Conseil - 61, bd Haussmann 75008 PARIS





Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

O&P Organisation et Publicité



société française duco recherche pour ses laboratoires

Ingénieur chimiste

Expérience confirmée dans le domaine des peintures pour l'industrie et/ou la carrosserie.
Situation intéressante pour candidat de valeur.
Adresser CV et prétentions à Société Française Duco, Direction du Personnel. 21-23 avenue Gaston Monmousseau 93240 Stains.

média-system

Jeune ingénieur technico-commercial

Importante société industrielle recherche pour ses services de PARIS 17ème un jeune ingénieur technico-commercial.
Niveau BTS ELECTROMECANIQUE.
Bonnes connaissances en Electronique.
ANGLAIS nécessaire.
Situation d'avenir.

Adresser C.V. et prétentions sous la référence 3622 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

AGP
ASSURANCES
GROUPE DE PARIS
recherchent

COMPTABLES DEBUTANTS

NIVEAU BTS OU DUT

Postes non cadres avec possibilités d'évolution.
Dégagés des obligations militaires.
Adresser C.V., prétentions à A.G.P., Service du Personnel 21, rue de Châteaudun - 75009 PARIS.

ORGANISME PUBLIC Région Ile de France
recherche

Chargé de Mission

Animation de l'informatique régionale.

Il aura pour mission d'analyser les besoins des PME-PMI et de concevoir et mettre en oeuvre un programme de sensibilisation et d'animation de l'informatique de gestion et d'automatisation de la production auprès des entreprises régionales.
Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur informaticien, disposant de 2 à 3 ans d'expérience et ayant, si possible, des connaissances en gestion.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et rémunération actuelle sous référence **714 M** à

APRODI 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

LEVI-TOURNAY PUB

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



Vous êtes jeunes et vous avez :

- Une formation supérieure commerciale et financière (Ecoles supérieures de Commerce, Sciences Po...) ;
- Une première expérience professionnelle (minimum 5 ans) si possible dans le secteur bancaire à l'exploitation ;
- Le goût du contact humain et de la négociation avec les P.M.E. ;
- Une capacité de synthèse rapide, complétant votre dynamisme commercial ;
- L'ambition de développer votre carrière.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER en forte expansion

recherche

ATTACHÉS (ES) DE DIRECTION
à dominante commerciale

Aptes après formation à assumer la responsabilité commerciale d'un secteur géographique :

- Constitution d'un réseau de prescripteurs (Banquiers, Experts Comptables...) ;
- Approches des P.M.E., leur analyse sous l'angle du risque ;
- Négociation des contrats.

Lieu de résidence : PARIS.

Envoyer C.V., photo à
FACTOFRANCE HELLER
Service du Pers., tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75734 Paris Cedex 15.

Importante Société de services, spécialisée dans les transports recherche son :

RESPONSABLE TARIFICATION

négociation Achats et élaboration des tarifs de vente.
Poste d'avenir.
Age : 30 ans environ — Formation : ESSEC — ESCP — Maîtrise de gestion.
Salaire selon expérience — Poste à pourvoir TRÈS RAPIDEMENT.

Ecrire sous nº 7.384 *le Monde* Pub.,
SERVICES ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Hewlett-Packard : un développement créateur d'opportunités...

67.000 personnes dans le monde 10% de notre C.A. consacré à la recherche et au développement
40% de croissance moyenne de notre C.A. en France ces 5 dernières années.
Ces résultats nous ont placés au 3ᵉ rang des sociétés françaises de matériel mini-informatique :

INGÉNIEUR (réf. M 009) *MARKETING TERRAIN*

Ingénieur complété éventuellement par une formation marketing (MBA, INSEAD, ISA...).

- dans le domaine de l'informatique de gestion (gestion de production, bureautique),
- ou dans celui de l'informatique scientifique (automatisation industrielle, robotique...).

Débutant ou avec une première expérience vous suivrez une formation technique et commerciale très complète avant de participer activement au lancement de produits et au développement des ventes de produits existants.
Vous aurez à développer des outils études de marché, analyses des besoins clients..., pour proposer des approches marketing adaptées aux différents segments de marché. Il vous faudra également mettre en jeu votre sens du contact pour mener les programmes de stimulation, de formation et d'information de la force de vente.
Vous prendrez part également aux actions de Relations Publiques (présentation de produits, relations avec la presse...).

INGÉNIEUR (réf. M 010) *COMMERCIAL* *Informatique personnelle*

Ingénieur ou ESC

Débutant ou avec une première expérience, après une solide formation en France et en Europe vous participerez au développement des ventes de notre gamme d'ordinateurs personnels et d'ordinateurs de table.
Vous serez, en outre, responsable de notre centre de démonstration à Paris.

INGÉNIEUR (réf. M 011) *COMMERCIAL confirmé* *Informatique de gestion*

Ingénieur ou ESC

Après une formation technique et commerciale, vous prendrez la responsabilité de la commercialisation de nos produits dans le cadre d'un secteur : vous devrez proposer à vos clients des solutions adaptées à leurs besoins. Vous bénéficierez d'un soutien logistique solide et une voiture de fonction vous sera fournie.

INGÉNIEUR (réf. M 012) *COMMERCIAL* *Spécialiste O.E.M./SSCI informatique de gestion*

Votre expérience vous a mené à développer des négociations à haut niveau entre SSCI-OEM et constructeurs informatiques.
Après votre formation vous aurez la responsabilité du développement de notre part de marché à travers le canal de ces sociétés de service et de conseil en informatique.
Vous disposerez d'une voiture de fonction.

Les 4 types de fonction que nous vous proposons font appel à une diversité d'expérience et de compétences essentielles à la vitalité de notre entreprise, à Paris et en région parisienne. A chacune d'elles correspondent des rémunérations stimulantes, établies en fonction des compétences techniques et de l'expérience de chacun.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
De larges perspectives d'évolution s'offrent donc à vous.

Merci d'adresser votre dossier de candidature comprenant une lettre manuscrite, un C.V. et une photo, en précisant la référence du poste choisi à Hélène Ducongé.
Hewlett-Packard France, Service du Recrutement, 91947 Les Ulis Cedex.



média-system



UNICREDIT
(Banque du Groupe Crédit Agricole)

recherche

Analyste Responsable d'Application

Diplômé DUT, Miage ou équivalent, vous avez 4 à 6 ans d'expérience en informatique de Gestion.
Vous maîtrisez le COBOL et vous êtes familiarisé avec les techniques T.P. et B.D. Vous avez l'expérience de la conception organique de chaines de traitements.

Nous vous offrons de participer au développement de notre nouveau système d'information.

Dans le cadre de petites équipes-projet, vous participerez à la conception des applications. Vous aurez particulièrement la charge de la conception organique et de la réalisation et serez responsable des évolutions ultérieures.

La connaissance du domaine bancaire serait un atout supplémentaire.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions à M. VILLAREAL
UNICREDIT
128-130 bd Raspail 75006 Paris

AÉROPORT DE PARIS

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN et/ou INFORMATICIEN

- Connaissant la maintenance d'équipement informatique et électronique.
- Expérience confirmée en informatique industrielle, en encadrement de personnel et en gestion.
- Il sera responsable d'une équipe de maintenance des équipements électroniques et péri-informatiques à l'AÉROPORT d'ORLY.

Téléphoner ou écrire à :
Monsieur CARRIÈRE — AÉROPORT DE PARIS
291, boulevard Raspail, 75014 PARIS
Téléphone : 320-15-00.

SAT

Société Anonyme de Télécommunications

Un des grands noms de l'Electronique
7000 personnes, dont 800 ingénieurs et 1800 techniciens
9 établissements - 2 milliards de CA

recherche pour ses Laboratoires

INGENIEURS-ELECTRONICIENS

pour service d'**étude** et de **développement** de moyens de test (procédures et appareils de mesure) de composants et de cartes dans tous les domaines de l'**Electronique**, y compris la **microinformatique.**

Envoyer C.V. et références à SAT
Service Central du Personnel - 41, rue Cantagrel
75624 PARIS CEDEX 13

OP Organisation et Publicité

Encore et toujours les informaticiens

Le marché des informaticiens continue d'être demandeur mais la structure des offres évolue.

De nouvelles fonctions apparaissent, certains profils se modifient.

Qui sont aujourd'hui ces oiseaux rares? Comment les entreprises recrutent-elles? Chasse de tête ou annonces?

Dans quels supports et à quels rendements peut-on s'attendre? Où en sont les salaires?

A nouveau Havas Contact enquête sur ces problèmes et tient cette étude à la disposition des responsables de recrutement qui lui en feraient la demande.

HAVAS CONTACT Service Développement
1, place du Palais-Royal - 75001 Paris
Tél. (1) 296.12.92



- Vous avez du dynamisme.
- L'action commerciale vous passionne.
- Vous cherchez un emploi en

PROCHE BANLIEUE SUD PARIS

- Vous avez une formation commerciale et éventuellement des connaissances en chimie.
- Vous possédez déjà une expérience réussie de la vente

EN MILIEU INDUSTRIEL

- Venez donc rejoindre notre équipe comme

ATTACHÉ COMMERCIAL

POUR :

- assurer la prospection intensive d'une clientèle industrielle sur

LE MARCHÉ DES COLLES ET ADHÉSIFS

- suivre les essais techniques,
- promouvoir les nouveaux produits et entretenir un courant d'affaires avec les clients existants.

Si vous avez l'esprit d'équipe, le sens de la négociation, de l'organisation et une grande disponibilité,

NOTRE GROUPE INTERNATIONAL

peut vous offrir de larges perspectives.

Envoyer curric. vitae, rémunér. souhaitée sous le nº 09.458 à AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

GFI

Le GFI est aujourd'hui l'une des premières sociétés françaises de Services et de Conseil en Informatique (1200 personnes, CA 1982 : + 300 millions de francs). Son développement rapide s'est opéré simultanément sur 2 axes : les prestations intellectuelles, les produits et services.
La haute technicité des prestations et la diversité des moyens ouvrent au sein de notre groupe de larges opportunités d'évolution.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Nous vous proposons la gestion d'un portefeuille de clients et des produits haut de gamme (paie, gestion du personnel, comptabilités, immobilisations).
Véritables spécialistes, vos qualités de techniciens alliées à des qualités de communication vous permettront d'analyser les besoins, de conseiller, de formaliser le descriptif des applications et d'assurer l'adéquation des besoins et des solutions.
Une expérience d'au moins deux ans dans un poste similaire serait appréciée.

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à
Marie-Pierre Péruse, sous référence 6097 GFI Alliance Informatique,
Tour Neptune, Cédex 20, 92086 Paris-La Défense 1.
GROUPE FRANCAIS D'INFORMATIQUE

média-system

OFFRES D'EMPLOIS

TRT

Une des premières Sociétés Françaises d'Electronique Professionnelle recherche pour son Centre Technique au Plessis-Robinson (92)

INGENIEURS

ACHATS

Le candidat aura l'expérience de la négociation et de l'achat de sous-ensembles dans le cadre des approvisionnements d'INGENIERIE. Connaissances techniques dans les domaines télécommunications, avionique et faisceaux hertziens particulièrement appréciées.

REDACTION TECHNIQUE

De formation électronique, ingénieurs débutants ou techniciens expérimentés intéressés par la rédaction de documentation d'utilisation et de maintenance de matériels de télécommunications en aéronautique et en faisceaux hertziens. Travaux en liaison avec les chefs de laboratoire concernés.

ANALYSE DE LA VALEUR

De formation électronique ayant quelques années d'expérience, en particulier en service méthodes ou atelier de fabrication.

LABORATOIRES D'ETUDE

Etudes de pointe dans le domaine de l'amplification à l'état solide en microondes, hyperfréquences à transistors.
Amplificateurs à transistors FET sur ASGA.

Adresser CV, prétentions à TRT
5, avenue Réaumur
92350 LE PLESSIS ROBINSON

Juriste

PARIS — *30 ans minimum*

*Nous recherchons pour un Etablissement public à caractère industriel et commercial, un Juriste, titulaire d'un DES de droit privé – ou de compétence équivalente – pour jouer auprès du secrétaire général un rôle de **conseil interne** aux opérationnels dans tous les domaines du droit, des contrats, des entreprises, de la fiscalité et du droit civil. Il aura par ailleurs la responsabilité de **la gestion des contrats** de l'Établissement. Quelques années d'expérience acquises en entreprise ou en cabinet Conseil apparaissent nécessaires.*

Adressez dossier de candidature complet sous la référence 1291 à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 Paris

CREDINFOR

SSCI du groupe CIC
recherche pour PARIS

Ingénieur commercial

ayant déjà une expérience réussie de 3 ou 4 ans, pour la vente de services de très haute technicité en sorties ordinateurs (micrographie COM, édition Laser, photocomposition).

Il viendra renforcer l'equipe de spécialistes, chargée de la commercialisation de nos services. A un fixe important s'ajoute un intéressement aux résultats.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à CREDINFOR, 160, rue La Fayette 75010 Paris, sous référence 82115

média-system

---

informaticiens
ingénieurs
universitaires

EXPERIMENTES OU DEBUTANTS

Venez rejoindre nos équipes

answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

VOUS PROPOSE

de participer à des developpements de projets industriels de pointe en temps reel sur **MINI ou MICRO**

Evolution assurée dans le cadre de notre expansion.

Adresser C.V. detaillé, pretentions et delai de disponibilite sous ref U1/16 à Yolande VILLARS. **ANSWARE** 135 rue de la Pompe - 75116 Paris

---

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur d'établissement dominante relations humaines

référence HS 304 CM

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS prestataire de services industriels et commerciaux, performant, dynamique, leader dans un domaine en croissance constante – recherche pour une de ses sociétés, un **Directeur d'Etablissement.**

Rattaché au Directeur Général ;
- il dirigera un **effectif de 1100 personnes,**
- il aura, comme objectifs, l'amélioration constante de la **productivité** et de la **qualité du service offert,**
- il animera une équipe de cadres compétents, assurera l'exploitation d'un parc important de matériels.

Poste de premier plan qui nécessite d'être un homme de **dialogue** et un animateur ayant l'habitude des **négociations sociales** et l'expérience de la direction d'effectifs importants.
Le domaine où l'expérience a été acquise n'est pas important, une formation sera assurée. Le choix sera dicté par la personnalité du candidat, son affirmation personnelle, son rayonnement personnel.
La réussite dans ce poste lui ouvrira de larges perspectives dans le groupe.
Poste grande ville nord France. Rémunération : 250 000 F/an

Office manager

référence LW 308 CM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL, produits grand public, marque renommée internationale, numéro 1 en France et en très forte croissance, recherche un **Cadre de bon potentiel.**

Rattaché à la Direction, et dans le cadre d'une large délégation, il assumera, avec le souci constant de l'organisation et du progrès, la Direction d'un service ayant des activités polyvalentes :
- achats,
- gestion et amélioration des systèmes de communication (bureautique),
- suivi des investissements et contrôle des entreprises extérieures,
- supervision de la maintenance générale.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans l'un des domaines cités et désireux d'élargir le champ de ses activités.
Les qualités personnelles d'initiative, de gestionnaire, d'animateur, seront dominantes par rapport au type d'expérience acquise.
Larges possibilités d'évolution dans le groupe.
Poste ville universitaire Nord.

Responsable de département formation

référence PA 312 AM

Ciments Lafarge France plus de 3 000 personnes, filiale cimentière française du **Groupe Lafarge Coppee** recherche pour être adjoint à son Directeur de la Formation et Sécurité un **Responsable de Département Formation.**

CIMENTS LAFARGE FRANCE consacre plus de 5 % de sa masse salariale à la formation et fait de cette fonction un **élément clé de sa politique de développement social.**
Le cadre recherché prendra en charge la formation dans les domaines humains, économiques et de gestion :
- recueil et analyse des besoins,
- planification et suivi des actions de formation,
- animation de certaines actions,
- coordination des formateurs (internes ou externes),
- préparation et suivi du budget.

Poste motivant pour candidat ingénieur, HEC, ESSEC... + formation relations humaines ou Psychologue, ayant 5 ans d'expérience. La préférence sera donnée à un "homme de communication" ayant une première expérience concrète de la formation en milieu industriel et disposant de potentialités pouvant favoriser une évolution vers des responsabilités plus larges dans la fonction personnel.
Lieu de travail : Saint-Cloud.

Ingénieur marketing responsable de la prospective technique

référence RC 313 CM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche **pour un de ses départements à taille humaine, leader mondial dans l'étude et la réalisation d'équipements de haute fiabilité, un ingénieur de valeur,** attiré par une activité de prospective technique.

Il aura l'importante responsabilité de participer à la définition des orientations futures de ce département, en particulier :
- il assurera des liaisons constantes avec les services d'études et de développement des clients afin de déceler et d'évaluer leurs besoins futurs,
- il négociera des contrats d'études avec les clients et les organismes officiels.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé grande école : ECP, Mines, AM, ESE... (+ MBA apprécié) ayant quelques années d'expérience dans le développement ou vente de produits industriels, ayant des capacités marquées d'analyse et de synthèse témoignant d'un excellent contact et parlant anglais.

Ce poste ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière dans un groupe ayant une politique de gestion des cadres.
Lieu de travail : banlieue immédiate est de Paris.

Auditeur interne larges perspectives de carrière au sein du groupe

référence SO 282 CM

PUISSANT GROUPE DE DIMENSION INTERNATIONALE, CA supérieur à 1 milliard, plusieurs filiales France et étranger, étoffe ses structures de management et offre poste d'**Audit Responsable d'un groupe de filiales.**

En tant qu'Audit, il sera responsable vis-à-vis de la Direction Générale et contribuera par ses interventions à établir et harmoniser les procédures internes du groupe.
Sa carrière évoluera vers des fonctions opérationnelles au sein de la société-Mère ou dans une filiale.
Ces fonctions conviendraient à un jeune cadre HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent (DECS apprécié) disposant d'une expérience de 3 à 5 ans de préférence en cabinet d'audit anglo-saxon ou au sein groupe important.
Lieu de travail : ville centre France de préférence.

MÉTALLURGIE FINE Ingénieur service qualité

référence IT 305 CM

POUR UNE USINE NEUVE, A TAILLE HUMAINE (200 personnes) réalisant des produits métallurgiques de haute technicité, rattachée à un très important groupe français, nous recherchons un **Ingénieur pour le Service Qualité.**

Adjoint au Chef de ce service, il animera le laboratoire de contrôle, développement, assurance qualité.
Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école ECP, Mines, AM... ou à un Docteur Ingénieur, ayant 2 à 3 ans d'experience en usine ou laboratoire, dans le domaine de la métallurgie fine.
Poste très intéressant pour candidat ayant le goût de la technique et des qualités de rigueur.
Poste : ville ouest littoral Atlantique.

Assistant information communication

référence IY 296 AM

UNE DES PREMIÈRES MUTUELLES FRANÇAISES offre au sein d'une de ses filiales en forte expansion, deux postes **d'Assistants Information Communication.**

Il s'agit au sein d'une équipe polyvalente, dynamique et performante, de participer aux différentes fonctions qu'assure le service Communication :
- élaboration et diffusion des messages écrits, oraux, audio-visuels impliquant des capacités de conception et de rédaction,
- animation d'actions de formation en particulier à la communication commerciale,
- diffusion de l'information auprès des bureaux de vente.

Situation intéressante et réelles possibilités d'évolution de carrière pour jeunes candidats fortement motivés, ayant le goût des contacts et disposant **d'une formation supérieure et d'une expérience de 2 ans dans les assurances, le secteur bancaire ou les organismes de crédit grand public.**
Postes à Paris.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

CEMCO Industries

P.M.I. en forte expansion recherche pour ses départements
TELEMESURES NUMERIQUES ET RADIONAVIGATION

DES INGENIEURS

grandes écoles (ESE, ENSERG...).
Débutants ou ayant quelques années d'expérience pour l'étude et la réalisation de systèmes sophistiqués à base de micro processeurs et mini-ordinateurs.
Des connaissances sur le traitement du signal dans le bruit ainsi qu'une expérience concernant les circuits logiques très rapides seront appréciées.
Rémunération très ouverte selon expérience du candidat.
Ambiance agréable - équipe dynamique.
Ecrire en envoyant CV et prétentions à :

CEMCO industries
84-90 bd du Général Giraud
94100 ST MAUR
(à l'attention de M. Philippe LEMAINQUE)

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT REGION PARISIENNE
recherche son

chef comptable

Il devra prendre en charge l'ensemble de la fonction comptable de la société composée d'établissements multiples et de filiales.
Le service comptable du siège dont il aura la direction comprend une vingtaine de collaborateurs.
Le candidat que nous retiendrons sera un spécialiste des problèmes comptables et fiscaux et aura acquis une expérience de plusieurs années si possible dans le secteur bâtiment. En dehors de ses compétences techniques (formation DECS + révision comptable + ...) sa valeur personnelle sera déterminante dans notre choix.

Les candidats intéressés adressent un CV sous Nº 8344 à PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne - 75008 Paris
qui transmettra.

Société de Constructions Mécaniques, filiale d'un grand groupe Français PARIS SUD
recherche :

RESPONSABLE COMPTABILITE TIERS

Il s'agit pour nous de pourvoir un poste de cadre comptable qui, fort d'une expérience significative réussie, pourra justifier d'une formation supérieure, d'une réelle compétence technique alliée à un sens de la communication.

Il aura à animer un service nouvellement informatisé d'environ 25 collaborateurs.

Si vous pensez être à la hauteur des responsabilités qui attendent le futur titulaire de ce poste, nous vous remercions d'adresser CV, photo et prétentions sous Nº 8332 à
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Groupe International, N° 1 dans sa spécialité:
L'HYGIENE INDUSTRIELLE ET COLLECTIVE
LE TRAITEMENT DE SURFACE
crée le poste de :

chef du service recherches et développement

pour mener à bien les recherches et procédures de développement des nouveaux produits en saisissant toutes les opportunités du marché.
PROFIL :
Ingénieur chimiste ou équivalent - Bonnes connaissances en détergence industrielle. Anglais courant.
Jeune mais déjà expérimenté, ouvert et adaptable.
Rémunération et évolution de carrière en rapport avec la valeur du candidat. Voiture fournie.
Poste basé en région parisienne.
Ecrire avec C.V. + prétentions s/réf. SP/01 à
michel jouhannaud conseils
40 bis, av. de Saxe 75007 PARIS.

ENTREPRISE BANLIEUE NORD-OUEST
recherche un

PROGRAMMEUR

Formation CII H.B. Série 62.
Connaissances télécom IPS très appréciées.
Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à No 54325, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ALSTHOM ATLANTIQUE

proche BANLIEUE NORD PARIS, accès par métro, recherche
POUR SON SERVICE ACHATS

un acheteur

Ingénieur diplômé mécanique ou électromécanique, quelques années d'expérience en atelier souhaitées. Sous l'autorité du Chef des Achats, il sera responsable du choix des fournisseurs et de la négociation d'achats spécifiques.

Évolution possible.

Envoyer C.V. photo et prétentions s/réf. 6564 à :
PIERRE LICHAU S.A. - BP 220
75063 PARIS Cédex 02 - qui transmettra.



recherche dans le cadre de son contrat de solidarité pour NEUILLY S/SEINE

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Expérience temps réel

Connaissance COBOL - CICS - DL1. Matériel IBM 4341 Importante activité temps réel sur un réseau national.

Les candidats intéressés adresseront CV détaillé, photo récente, prétentions à
Direction du Personnel
30, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY S/SEINE.

TRES IMPORTANT
ETABLISSEMENT FINANCIER
NATIONAL PARIS
recherche

attaché d'études contrôle de gestion bancaire

dont la mission consistera à :
— réaliser des études d'analyse du résultat des activités bancaires destinées à la Direction Générale et aux Services Gestionnaires
— participer à la définition et à la tenue d'une comptabilité analytique financière informatisée.

Diplômé d'une Grande Ecole Commerciale ou Université (Sciences Eco-Gestion), ce jeune cadre de 25 ans minimum devra impérativement posséder au moins 2 à 3 ans d'expériences acquises de préférence au sein d'une banque, d'un établissement financier ou dans les fonctions finances - contrôle de gestion d'une entreprise.

Merci d'écrire avec CV, photo et prétentions sous réf. B 167 à

PAJ Conseil
2, rue des Dardanelles
75017 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT
CSNCR

*LEADER DE L'INFOGRAPHIE,
4e CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE L'INFORMATIQUE,
CROISSANCE + 78% EN 1981,
NOUS PROPOSONS A UN*

ACHETEUR

de rejoindre à CRÉTEIL l'équipe chargée des approvisionnements pour développer la

Négociation d'accords Cadres

Votre expérience d'acheteur en milieu industriel, vous a fait pratiquer les techniques modernes du marketing d'achat. Vous avez un niveau d'études supérieures et parlez anglais.

Écrivez au Service du Personnel, BENSON, Z.I. des Petites-Haies, 1, rue Jean-Lemoine, 94015 CRÉTEIL

HAVAS CONTACT

benson la réussite par les hommes.

THOMSON-CSF CORBEVILLE

CENTRE DE RECHERCHE
THOMSON
recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

ayant quelques années d'expérience au sein d'une équipe chargée de l'orientation technologique des systèmes électroniques futurs.
Il sera chargé de l'évaluation de circuits intégrés VLSI.
Il disposera de puissants moyens matériels et animera une petite équipe de techniciens de haut niveau.
De larges possibilités d'évolution sont offertes.

Envoyer C.V. et photo à M. LAMOTTE
Service Recrutement - Boite Postale 10 -
91410 ORSAY Cedex.

4.rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Manager pour diriger service contrôle de gestion du groupe
référence EP 302 AM

LIMAGRAIN IMPORTANT GROUPE AGRO-INDUSTRIEL FRANÇAIS : un des leaders mondiaux dans le domaine semencier, recherche un Manager pour diriger son service Contrôle de Gestion.

Ce cadre de fort potentiel devra poursuivre, en étroite collaboration avec la Direction Générale, une stratégie et une politique dynamiques d'amélioration et d'optimisation des résultats économiques.
Il interviendra à la fois au niveau du groupe et des nombreuses filiales de France et de l'étranger (USA, Europe, Canada, Brésil, etc.).
Ce poste permettant de larges possibilités de carrière dans un groupe en développement implique une solide formation supérieure de base ; HEC, ESSEC, ESCP ou diplôme équivalent et 6 à 8 ans d'une expérience pratique des méthodes modernes de gestion.
Des qualités indéniables de communication et d'animation sont indispensables ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais.

Lieu de travail au Siège du Groupe : Clermont-Ferrand.

Chef du service informatique
référence GR 303 AM

La S.A.F. filiale de l'AIR LIQUIDE recherche son Chef du Service Informatique.

Poste de responsabilité importante impliquant :
- la direction d'un service étoffé, comprenant une équipe de cadres compétents et doté de moyens importants et très évolués,
- l'élaboration de la politique informatique,
- la participation aux décisions stratégiques et aux choix des matériels.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école, ayant déjà assumé des responsabilités importantes, soit dans l'animation d'un service informatique, soit comme chef de grands projets. Ses compétences techniques, ses qualités d'animateur, son rayonnement personnel, lui permettront de s'affirmer tant à la tête du service qu'au sein de la société.
Larges possibilités d'évolution ultérieure de carrière.

Poste : banlieue nord ouest Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : 270 000 F +

Directeurs de filiale
référence DO 301 AM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, leader dans son secteur et rattachée à un grand groupe français, recherche des **Directeurs pour ses filiales** spécialisées dans un domaine de prestations de services destinés au grand public.

Ces postes comportent la responsabilité d'un centre de profits autonome, tout en bénéficiant de l'appui du groupe.
Les candidats, jeunes diplômés d'une grande école, devront justifier d'une première expérience. Ils auront des qualités de gestionnaires, intégrant les aspects techniques, commerciaux et sociaux d'une entreprise de taille humaine.
Postes à pourvoir en province et en région parisienne.

Responsable haut potentiel animateur du développement social
référence HX 309 CM

SAFT GROUPE CGE recherche pour son établissement de Bordeaux (1000 personnes) un Responsable haut potentiel, Animateur du Développement Social.

Moteur d'une politique sociale dynamique (réunion d'ateliers, cercles de qualité, système d'intéressement à la productivité...) visant à développer la participation et la responsabilisation du personnel à tout niveau, il aura, en liaison avec les services opérationnels, à définir, à promouvoir et à animer la politique de formation de l'établissement, à prendre en charge les activités de recrutement et assurer une gestion moderne du personnel non cadre.
Le choix du candidat, que nous souhaitons de premier plan, mettra l'accent sur ses qualités d'homme d'action, sur son rayonnement personnel, sur son dynamisme et son autonomie dans la réalisation des objectifs choisis.
La responsabilité offerte suppose une formation supérieure et une première expérience industrielle impliquant une approche des problèmes de personnel sur le terrain.
Fonctions ouvrant des perspectives d'évolution dans l'entreprise.

Attaché de direction générale chargé des ressources humaines
référence BM 299 CM

UNE SOCIÉTÉ A TAILLE HUMAINE (380 personnes) faisant partie d'un grand groupe français (plus de 10 000 personnes, leader dans son domaine) recherche son **Responsable des Ressources Humaines.**

Directement rattaché au Directeur de la société, il participera à l'élaboration de la politique sociale et sera chargé du suivi de son application.
En assistance aux services opérationnels, il traitera :
- de la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, évolution de carrières),
- des études et statistiques sociales (indicateurs sociaux, bilan social),
- de l'information interne,
- du suivi de la législation sociale,
- des relations avec les organismes extérieurs.

Il participera aux négociations sociales.
Poste très intéressant au sein d'une équipe de direction jeune et dynamique pour un candidat de formation supérieure (sciences humaines, ou droit) ayant quelques années d'expérience de la fonction personnel dans une entreprise ayant une politique sociale avancée, motivé, créatif, homme de dialogue, réalisateur.

Poste : grande ville vallée de la Loire.

Ingénieurs bon potentiel

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche des **Ingénieurs de bon potentiel** capables d'évoluer rapidement au sein du groupe, mobiles, et ayant de solides capacités de meneurs d'hommes.

- **Ingénieurs mécaniciens ou électro-mécaniciens,** débutants ou ayant une expérience professionnelle, souhaitant se voir confier la responsabilité d'animer une de nos équipes d'entretien. **référence NY 310 CM**
- **Ingénieurs électriciens,** débutants ou ayant une expérience professionnelle, chargés d'assurer l'entretien et l'amélioration du réseau électrique de nos usines. **référence OZ 311 CM**

Premières affectations Nord et Lorraine.
Écrire en précisant la référence.

ORGANISATION Une première expérience enrichissante et évolutive pour un débutant ESSEC, ESCP, ESC...
référence AL 298 CM



SOCIÉTÉ INTERNATIONALE qui occupe une place de leader en Europe et qui a misé sur une organisation performante assistée d'une informatique de pointe pour soutenir son dynamisme commercial et industriel, recherche un **Jeune Cadre Organisation ESSEC, ESCP, ESC...**

Après une période de formation au sein de la Direction Organisation et Informatique, **le titulaire du poste sera responsable des applications commerciales concernant nos centres de distribution en France et en Europe.**
Réelles opportunités d'évolution de carrière au sein de l'entreprise pour candidat actif, motivé et performant.
Poste à Amiens.

etap 4.rue Massenet 75016 Paris

FLONIC

Société industrielle du Groupe Schlumberger
3.200 personnes – 14 établissements
recherche

jeune responsable fonction personnel

Juriste de formation (droit du travail) complété par DESS en gestion de personnel, CELSA, CIFFOP... Anglais courant. Fortement motivé par la fonction personnel, il sera chargé, dans un premier temps, du recrutement des cadres et, à ce poste, aura la possibilité de faire connaissance avec le Groupe.

Ce poste, rattaché au Directeur du Personnel, constitue un véritable tremplin vers de plus larges responsabilités qui pourront être rapidement exercées dans l'une des unités industrielles du Groupe.

Merci d'adresser dossier de candidature complet sous la référence S 202, à Th. RAJCA-FLONIC - 12, place des Etats-Unis, 92541 Montrouge Cedex.

FLONIC Schlumberger

SOCIETE D'EXPLOITATION
Services Publics
Eau - Assainissement
Filiale d'un grand groupe français
1500 personnes - 600 millions de C.A.
recherche pour PARIS

Ingénieur ENSI
(dominante mécanique ou électricité)

correspondant informatique du service clients

- Bonnes connaissances Informatiques
- Qualités rédactionnelles (élaboration du cahier des charges et préparation des procédures)
- Bons contacts, formation du Personnel, administratif des agences
- Poste formateur pour un ingénieur désirant s'orienter à terme vers des fonctions polyvalentes d'exploitation en Province.

Ecrire avec CV, prétentions, photo à No 54216 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

Dans le cadre du renforcement de notre équipe.
Nous sommes la Direction commerciale d'une importante Société de Biens d'Equipements, nous recherchons un

GESTIONNAIRE COMMERCIAL

dont les missions principales sont :
- coordination de l'action commerciale au sein de la Société
- élaboration des offres,
- assistance du réseau lors des négociations,
- suivi des contrats jusqu'à leur apurement

De formation électromécanicien et/ou électronicien (BTS), ou Diplômé Ingénieur, il possédera une bonne connaissance technico-commerciale et de gestion des affaires.
Maîtrise d'une langue étrangère souhaitée (anglais et/ou espagnol)
Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 54087 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex

Chantelle

1100 Salariés
5 Usines
3 filiales à l'étranger
50% du CA à l'Export

ORGANISATEUR

Sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier, il participera :
- à la mise en œuvre du nouveau plan informatique de notre Société (élaboration des cahiers des charges pour l'informatique, études d'organisation, instructions concernant les nouvelles procédures, formation des utilisateurs...)
- aux études de rationalisation administrative (Siège Social et usines).

A une formation supérieure complétée par l'IESTO, le candidat alliera une première expérience professionnelle dans un poste d'organisation

Il sera également très familiarisé avec l'Informatique.

Adresser CV détaillé + prétentions à la Direction du Personnel de la Société 41, rue Greneta 75002 Paris

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR L'INFORMATIQUE ?

Faites carrière avec nous
Nous sommes une Société de Conseils en Informatique et recherchons de

JEUNES COLLABORATEURS

ayant plusieurs années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous n° 53695 à CONTESSE PUBLICITÉ
20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Groupe français mécanique de précision, leader sur les marchés internationaux,
recherche pour son
usine forge proche banlieue Paris

INGÉNIEURS MÉTHODES

Débutants et/ou ayant déjà expérience dans le domaine de la déformation des matériaux. Ils participent aux études métallurgiques (superalliages, métallurgie des poudres), à la définition des gammes de fabrication et des outillages et apporteront leur collaboration à l'industrialisation des pièces en liaison avec les bureaux d'études.

RESPONSABLE ORDONNANCEMENT

Ingénieur expérimenté, il définira les approvisionnements matières et assurera la gestion des stocks. Il aura, en outre, pour mission de réaliser le lancement des fabrications et de suivre la charge des ateliers. Il dirigera une équipe d'environ 40 personnes.

De larges possibilités d'évolution vers la fabrication peuvent être envisagées pour des ingénieurs diplômés (Mines, Arts et Métiers, etc.).

Pratique de l'anglais souhaitée.

Adresser lettre, CV et prétentions sous numéro 54259 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

THOMSON-CSF

CHEFS DE PROJETS ET INGÉNIEURS D'ÉTUDES

ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

Pour développer une gamme de produits nouveaux qui a déjà conquis 10 % du marché mondial, le Département TÉLÉCOPIE recherche plusieurs ingénieurs dans les spécialités suivantes :

ÉTUDES ÉLECTRONIQUES
Réf. 22 068 M

Conception de nouveaux équipements ;
Domaines clés : traitement du signal et de l'information, système optique d'analyse...

LOGICIEL D'APPLICATION
Réf. 22 069 M

Conception d'équipements et de systèmes intégrant des microprocesseurs des familles 6800 et 68000.

Les postes sont à pourvoir en banlieue parisienne.
Ils intéressent des **ingénieurs diplômés en électronique ou informatique,** débutants pour les postes d'ingénieurs d'études et avec 3 à 4 années d'expérience pour les postes de chefs de projet.

Marie-Louise GUIOMAR étudiera en toute discrétion les dossiers de candidature sous référence choisie à SELE-CEGOS, Tour Chenonceaux - 204, rond-point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

HAVAS CONTACT

Concours d'accès à la magistrature

Un concours exceptionnel, qui porte sur 70 postes de magistrats du second grade, premier groupe, (juge au tribunal de grande instance, substitut) est ouvert aux personnes :

- nées entre le 1er janvier 1930 et le 31 décembre 1945,

- titulaires d'une licence en droit, ou d'une autre licence, ou d'un des autres titres ou diplômes exigés pour se présenter au premier concours d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature,
- et qui justifient au 1er janvier 1983 de 15 ans d'activité professionnelle dans le domaine juridique, administratif, économique ou social (durée réduite à 8 ans pour les fonctionnaires, agents publics titulaires, avocats, avoués, notaires et assistants des U.E.R. de droit, notamment).

Les épreuves, de caractère pratique, auront lieu les 14 et 15 mars 1983 (admissibilité) et en mai 1983 (admission).

Le classement indiciaire des candidats admis lors de leur nomination comme magistrat tient compte de leur activité professionnelle antérieure.

Date limite de dépôt des candidatures : 31 décembre 1982.

RENSEIGNEMENTS :
- en téléphonant au 260.95.71. (9h - 13h et 14h - 18h),
- ou en écrivant au Ministère de la Justice, Service du concours exceptionnel, Direction des Services Judiciaires, 13 place Vendôme 75042 Paris Cédex 01.

média-system

La SEP de VERNON
recherche pour son département "Qualité"

INGÉNIEUR RESPONSABLE DU PROGRAMME "CERCLES DE QUALITÉ" Réf. 745 M

Adjoint au Chef du Service Assurance Qualité fonctionnelle et avec une large autonomie, ce responsable devra assurer la promotion et le développement du programme "Cercles de Qualité" dont il coordonnera le déroulement en liaison étroite avec la Direction, le service des Relations du Travail et le département Qualité.

A terme, il se verra chargé de missions complémentaires d'audit et de coordination de travaux de mise à jour des procédures.

INGÉNIEUR RESPONSABLE DES PROCÉDURES INTERNES Réf. 746 M

Adjoint au Chef du Service Assurance Qualité fonctionnelle et avec une large autonomie, ce responsable assure la mise à jour et le développement des procédures et du manuel Qualité de l'établissement dont il coordonne l'évolution et la rédaction en liaison étroite avec les responsables des départements et services.

A terme, le titulaire pourra en outre être chargé de missions d'audit ou de motivation à la qualité.

D'une bonne maîtrise du travail en groupe, il a une grande facilité de contact à tous niveaux et le sens de l'organisation.

Une expérience minimum de 5 ans exercée en milieu industriel ainsi que des connaissances de base en matière d'assurance de la qualité sont indispensables.

Merci de bien vouloir nous adresser votre CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste souhaité à SEP, Service Personnel, B.P. 802, 27207 VERNON.

SEP

HAVAS CONTACT

Importante société d'ingénierie nucléaire implantée en banlieue Sud-Ouest - Paris recherche plusieurs Ingénieurs pour assurer son développement

INGÉNIEUR DE PROJET
Confirmé pour diriger les études et la réalisation de systèmes mécaniques entièrement automatisés, compétence en manutention souhaitée. *(Réf. J 101)*

INGÉNIEUR MÉCANICIEN (A.M., ENSI, INSA,...)
Pour études et suivi de réalisations (manutention, chaudronnerie, petite mécanique). Cinq à dix ans d'expérience. *(Réf. JM 102)*

INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ EN VENTILATION
Expérience dans le domaine nucléaire souhaitée *(Réf. J 103)*

INGÉNIEUR CIRCUIT
Pour études et choix des équipements. *(Réf. M 104)*

INGÉNIEUR D'INSTALLATION GÉNÉRALE
Il sera chargé de l'agencement des équipements dans des bâtiments à usage nucléaire en fonction de critères de sûreté d'accessibilité et d'exploitation. *(Réf. M 105)*

INGÉNIEUR PLANNING
Pour études et choix des équipements. *(Réf. J 106)*

INGÉNIEUR ASSURANCE QUALITÉ
Ayant l'expérience de la conception et du suivi des procédures. *(Réf. M 107)*

CHEF BUREAU D'ÉTUDES (Niveau Ingénieur)
Quelques années d'expérience dans la direction d'un B.E. à dominante mécanique. *(Réf. J 108)*

INGÉNIEUR D'ESSAIS ET DE MISE EN SERVICE
d'installations industrielles à dominante MÉCANIQUE et/ou CIRCUITS.
Il sera chargé de la rédaction des procédures et de la direction des essais. Expérience souhaitable. *(Réf. J 109)*

INGÉNIEUR (Grande École) débutant
ou quelques années d'expérience pour prendre après quelques années de formation (procédés, sûreté) au siège (ou sur chantier) des responsabilités d'ingénieur d'affaires ou de spécialiste. *(Réf. J 110)*

Pour tous ces postes, la connaissance du Génie Atomique (INSTN) et de la langue anglaise est vivement souhaitée.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant la référence à N° 54088 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

adjoint directeur des licences

PRODUITS DE LUXE

Nous sommes l'un des grands de la couture française dont le nom griffe du PAP féminin et masculin, des accessoires, des parfums, etc. Le développement du nombre de nos licenciés à travers le monde incite notre Directeur des Licences à creer un poste d'Adjoint. Il sera confié à ce nouveau collaborateur, dans un premier temps, le suivi des licences existantes : organisation de manifestations promotionnelles, respect de l'homogénéité de l'image de marque, etc. Il participera également à la mise en œuvre du nouveau programme de licences aux U.S.A. et en Allemagne. Ultérieurement il peut être amené à rechercher de nouveaux licenciés et assurer les négociations. Ce poste conviendrait à un homme jeune, de formation supérieure, ayant une expérience de commercialisation de produits de luxe à l'échelle internationale. Les perspectives d'évolution de ce poste nécessitent de fortes potentialités chez notre futur collaborateur.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 214.82 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

GP Organisation et Publicité

Donnez une dimension industrielle à notre nouveau bureau d'études informatiques

Vous prenez la direction de ce BE qui va réunir une trentaine d'ingénieurs et d'analystes-programmeurs une fois intégré l'ensemble des groupes d'études existants.

A vous de lui donner cohésion et rayonnement par votre savoir-faire dans la conduite des hommes, votre talent à faire appliquer et respecter des méthodes, votre souci de former et d'informer et votre expérience de la conduite de projets. Sachez que notre site central est équipé à Paris de plusieurs IBM/DOS-VSE de forte puissance dont l'un est dédié au développement sous VM/CMS.

Vous êtes ingénieur et disposez après dix ans d'une solide culture technique acquise dans un environnement IBM. Vous avez pratiqué l'Assembleur et le COBOL et développé des applications DB/DC avant de prendre la responsabilité d'équipes études.

Pour en savoir plus, prenez contact avec notre consultant, J. THILY, (réf. 4265 LM) à «Carrières de l'Informatique».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008. PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Industrie alimentaire. Nous sommes une importante société industrielle avec 600 personnes réparties dans 6 unités de production de plus en plus modernisées et automatisées dans un environnement de machines complexes gérant un process avec des paramètres difficiles à maîtriser et toujours délicats. Nous souhaitons enrichir notre potentiel technique (et humain) et recherchons un

DIRECTEUR D'USINE

200 km Sud Paris

Vous êtes ingénieur diplômé et vous avez au moins 12 ans d'expériences professionnelles. Votre formation initiale et vos acquis font de vous un bon généraliste des problèmes mécaniques, de l'hydraulique et du génie climatique. Votre parcours industriel en usine vous a conduit à une direction d'unité autonome depuis 3/5 ans ou à la direction d'un important service-usine d'une grosse usine. Vous serez dans le cadre d'une large délégation responsable de l'une de nos principales usines. Vous aurez à développer et à utiliser votre capacité à appréhender des problèmes complexes avec une méthode rigoureuse de travail, à organiser la production et la gestion industrielle, à réaliser et à gérer les investissements, à diriger et à animer vos hommes, à améliorer le climat social (relations aussi avec les partenaires sociaux). Vous travaillerez dans une équipe de production dynamique et motivée sur des problèmes de qualité, de productivité, de suivi de process... Vous êtes, si possible, disponible très rapidement.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5647 M.

Création et développement de nouveaux points de vente — Nous sommes une importante société industrielle et commerciale (CA 1983 : un milliard, 9 usines, 16 unités de vente) en constant développement. Nous souhaitons parfaire notre implantation nationale, nous rapprocher de notre clientèle potentielle et pour ce faire, nous lançons un nouveau concept de points de vente (magasins de moins de 1500 m²). Notre direction marketing recherche sur Paris, la personne susceptible de mener à bien cette mission en tant que

FUTUR DIRECTEUR D'UNE CHAINE DE MAGASINS

Vous avez sûrement une formation supérieure (type ESC...) et 5 à 8 ans de vie professionnelle réussie. Vous vous êtes orienté vers une carrière commerciale en tant que vendeur et vous avez ensuite acquis une expérience de la distribution avec le vécu de l'ouverture de points de vente ou de l'animation d'une chaîne de magasins (quincaillerie, bricolage...). Surtout, vous avez mis à profit ce temps pour innover, créer, tester votre tempérament d'entrepreneur tout en développant vos qualités relationnelles et de meneur d'hommes. En étroite relation avec le directeur du marketing, vous serez responsable des projets de nouveaux points de vente (2 unités en 1983) : études d'implantation, conception et réalisation, lancement, suivi–animation–gestion. A terme, vous serez, au sein d'une structure de direction très légère, le directeur de la chaîne de magasins que vous aurez montée (une trentaine d'implantations prévues).

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5650 M.

Nous sommes la filiale d'un important groupe industriel français aux activités diversifiées (plus de 6500 personnes dans le monde). Nos produits du secteur bureautique bénéficient d'une solide réputation tant au plan national qu'international. Compte tenu de l'évolution des technologies, nous renforçons notre bureau d'études (50 personnes) situé en très proche banlieue sud de Paris

ADJOINT CHEF SERVICE ÉTUDES MÉCANIQUES

Vous êtes ingénieur diplômé (AM par exemple) et vous avez acquis une expérience d'au moins 4 ans d'études et de conception de produits mécaniques fortement outillés. Vous êtes familiarisé avec les problèmes d'industrialisation et vous avez l'habitude du dialogue avec d'autres disciplines : électronique, software. Sous l'autorité du responsable de l'une de nos activités (petite mécanique de conception mixte utilisant des microprocesseurs), votre rôle sera, avec votre équipe, d'étudier et de développer l'aspect mécanique de nos nouveaux produits. Votre mission sera globale, de la définition du cahier des charges jusqu'à l'obtention de la pièce définitive. Compte tenu de nos relations fréquentes avec nos autres bureaux d'études à l'étranger, une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6652 M.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs, section électronique ou automatismes et vous avez une bonne expérience professionnelle des microprocesseurs. Nous vous proposons d'étudier, mettre au point et suivre le lancement en fabrication de l'un de nos nouveaux produits lié au téléphone : matériel électromécanique à conduite par microprocesseur (programmation, firmware-hardsoft). Votre but : accroître les performances, les fonctions, la fiabilité, l'accessibilité, l'esthétique, la rentabilité de votre produit. La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6653 M.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de Sérifo en précisant la référence : ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

Plain Champs

MEMBRE DE SYNTEC

ACCÉDER AUX GRANDS PROJETS ACTUELS

CAP SOGETI LOGICIEL,
filiale du groupe CAP GEMINI SOGETI, renforce ses équipes intervenant sur des projets de grande envergure à PARIS et recherche des

• ANALYSTES
• ANALYSTES-PROGRAMMEURS
2-3 ans d'expérience

connaissant un ou plusieurs des langages et méthodes suivants :
DOS/VSE, CICS, DLI, HIPO.
L'expansion rapide de la société et sa participation accrue aux grands projets actuels dans tous les domaines informatiques (gestion – réseaux – Télématiques et Télécommunication, industrie...) leur assurera de réelles perspectives d'évolution.



CAP SOGETI LOGICIEL
Un dossier de candidature est à adresser à M. Robert NOELL
5, rue Louis Lejeune - 92128 MONTROUGE CEDEX

HAVAS CONTACT

TYMSHARE N.S.C.
Filiale du leader mondial dans le domaine des réseaux de transmissions de données, recherche deux

Ingénieurs logiciel

ayant acquis une expérience des applications de téléinformatique, au niveau système chez un constructeur d'ordinateur, de terminaux ou de processeurs frontaux, dans une SSCI ou chez un utilisateur.
La connaissance de procédures de transmission est appréciée.
Anglais courant souhaité (une formation complémentaire à la langue anglaise peut-être envisagée).

T.N.S.C. offre :
- Une formation aux techniques de pointe dans le domaine de la commutation de paquets, des réseaux à valeur ajoutée et de la télématique.
- Une ambiance de travail favorisant les prises de responsabilités.
- Des possibilités d'évolution rapide au sein du groupe.
- Une rémunération attractive.
- Des déplacements de courte durée en Europe et aux U.S.A. (Californie).

Envoyer C.V. détaillé sous référence 9221 à T.N.S.C., 210, bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD - Tél. 602.80.12.

Publivel

Futur responsable d'exploitation

180 000 F +

Dans un premier temps, vous aurez à prendre en charge l'analyse, la réorganisation et la modernisation de l'atelier de notre filiale (600 personnes) spécialisée dans le conditionnement et la manutention de produits finis en vue de l'optimisation de la rentabilité.

Le succès de cette première mission vous garantira le passage très rapide aux fonctions de Responsable d'exploitation avec tout ce que cela implique d'opérationnel, de réalisation sur le terrain et de responsabilités humaines.

Vous êtes ingénieur de type A.M. ou équivalent et vous faites la preuve d'une première expérience réussie en milieu industriel (méthodes, atelier).

Mais nous nous attacherons essentiellement à vos qualités d'homme de terrain, créatif et astucieux, de meneur d'hommes, disponible et très à l'écoute de ses collaborateurs.

C'est pour nous un poste clé, rapidement intégré à l'équipe de direction générale.

Merci d'envoyer votre dossier à notre Conseil sous la référence M/255.



6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS

MÉDIA PA

Chef de fabrication

Prendre en main la responsabilité d'une équipe de fabrication dans une de nos usines (500 personnes) qui fabrique des biens d'équipement de haute technologie, voilà une excellente façon de démarrer une carrière en faisant preuve de vos capacités d'animation des hommes.

Nos investissements en machines à commande numérique et le développement en moyens informatiques sont une opportunité supplémentaire pour votre esprit d'initiative et votre créativité en matière de technologie moderne.

Vous êtes jeune diplômé type A.M. ou équivalent et vous avez déjà une expérience réussie en fabrication mécanique, mais surtout vous avez le goût du terrain, du dialogue et de la réalisation concrète.

La jeunesse et le dynamisme de nos équipes devraient vous garantir une bonne intégration, la taille et la réputation de notre groupe industriel, de solides possibilités d'évolution.

Merci d'envoyer votre dossier à notre Conseil sous référence M/254.



6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS

MÉDIA PA



Vous connaissez la solidité de NCR et les budgets très élevés que nous consacrons à la recherche. Participez au lancement de nos nouvelles gammes de produits et systèmes début 1983 et construisez-vous une carrière performante en passant par une étape de spécialisation.

ingénieurs commerciaux

expérimentés pour devenir de hauts spécialistes

- **Gestion industrielle** — **Paris** (Réf. 658 M) - **Lille** (Réf. 659 M) - **Lyon** (Réf. 660 M) - **Montpellier** (Réf. 661 M)
- **Grandes entreprises** — **Paris** (Réf. 662 M)
- **PME de négoce** — **Paris** (Réf. 663 M) - **Lyon** (Réf. 664 M) - **Montpellier** (Réf. 665 M) - **Reims** (Réf. 666 M)
- **Transports** — **Paris** (Réf. 667M)
- **Experts comptables** — **Paris** (Réf. 668 M)

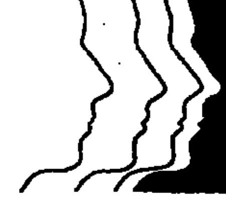
Nous savons que de tels professionnels sont rares : autodidactes ou diplômés, avec une solide connaissance de leur milieu pour y avoir si possible exercé de l'intérieur ou en consultant, une expérience de vente, et familiarisés à un environnement informatique.
Nous nous intéressons particulièrement à la volonté et au potentiel d'évolution des candidats.

cadre de marketing (Réf. 648 M)

Nos 20 responsables de produits réalisent des études de marchés et des prévisions. Ils attendent aujourd'hui avec impatience que vous les aidiez à faire mieux et plus vite en prenant en mains votre mission :

créer une base de données sur les marchés professionnels : banques, distribution, commerces et industries.

Bien que nos produits ne s'adressent pas aux consommateurs individuels (sauf à travers leur métier) mais aux entreprises, notre démarche est similaire car l'informatique s'oriente de plus en plus vers une distribution de masse.
Après HEC, ESSEC ou SUP de CO et 2 ou 3 ans de marketing opérationnel, vous avez acquis une bonne connaissance du fonctionnement des entreprises. Rattaché au Directeur du Marketing, vous aurez une réelle autonomie dans l'organisation de votre travail.
Adressez votre dossier (lettre, C.V., photo, rémunération) sous la référence choisie à NCR France Service Recrutement, Tour Neptune, 92086 Paris la Paris la Défense Cedex 20.



Biotechnologie :
Perspectives et développement

Ingénieur 130 000F +
Technicien ou ingénieur 80 - 100 000 F +

PERSPECTIVES : accroître le développement de l'industrie de l'agriculture et de l'agro-alimentaire par un apport de techniques nouvelles : **biotechnologie,** informatique, automatique, robotique.

CONCRETEMENT : traduire et évaluer ces apports techniques en termes de rentabilité, définir une stratégie et un programme d'actions à court, moyen et long terme dont les objectifs sont liés à la croissance économique.

Ce sont les orientations d'une société de grande envergure qui participe depuis de nombreuses années au développement de l'économie céréalière et qui souhaite s'adjoindre au sein de son service **INNOVATION :**

- **un ingénieur confirmé** possédant une formation d'ingénieur type AGRO, INSA, ENSAIA, ENSA, ENSBANA, UTC Compiègne, et ayant acquit des capacités au cours de ses 3 à 5 ans d'expérience de passer de la conception à la réalisation concrète. Réf. 211033 M
- **un Technicien ou Ingénieur** de niveau IUT ou supérieur ayant complété sa formation par une spécialisation en documentation pour prendre en charge les recherches documentaires nécessaires au service **INNOVATION** en vue de leur exploitation opérationnelle. Réf. 211034 M.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche
pour siège social situé à Paris

SON RESPONSABLE DES SERVICES GÉNÉRAUX

27 ans minimum, de formation supérieure de gestion, et/ou de droit.

Ce poste polyvalent nécessitera un sens de l'organisation concrète et du service rendu, de l'autorité pour encadrer une dizaine de collaborateurs, ainsi qu'une grande précision.

Cette fonction pourra évoluer vers d'autres responsabilités dans le cadre de la fonction du personnel.

Adr. C.V. détaillé, rémunér. souhaitée sous le nº 09.456 à AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

ELMO

(FILIALE MERLIN-GÉRIN)

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELLES ET BATIMENTS

RECHERCHE
LA PLAINE-SAINT-DENIS

1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

MISSION : responsable du service exportation, contacts clients.

PROFIL : Bon technicien (courants forts et faibles), bon commerçant et anglais courant.

Ecr. avec c.v. manuscrits et prétent. à ELMO, B.P.77, 93212 LA PLAINE-SAINT-DENIS.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE OUEST
recrute

ingénieur-électronicien

ATP ou AT3
pour rédaction de notices techniques.

Ecrire à N. 2579 PUBLICITES REUNIES 112, Bld Voltaire - 75011 PARIS qui transm.

MATRA

recherche

Ingénieur Qualité

Adjoint au Chef de Projet

Intégré au Groupe Projet, il est responsable de la Politique Qualité de systèmes complexes durant leur phase de développement et dans les interfaces-clients.

Le candidat retenu, de formation Grande Ecole, doit avoir au minimum 6 ans d'expérience acquise dans l'étude et la réalisation de systèmes de technologie avancée.

C'est un homme de synthèse, il a des qualités personnelles d'organisation, d'autonomie, et est naturellement porté vers le travail en équipe.

Pour ce poste, l'anglais est indispensable.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SL 1000 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres – 3, avenue du Centre – 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

MATRA

recherche

Ingénieur

responsable de l'intégration des logiciels

Sa responsabilité est engagée dans la définition et la mise en place de méthodes d'intégration de logiciels en temps réels sur des projets de commutation temporelle.

Ingénieur de formation, son expérience professionnelle - 6 ans au minimum - lui apporte de réelles compétences en logiciel sur des systèmes multiprocesseurs.

Son activité est amenée à se développer et devrait s'organiser autour d'une petite équipe qu'il devra constituer.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1002 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres – 3 avenue du Centre – 78182 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

MATRA ESPACE

recherche

Ingénieur Gestion Technique

Adjoint au Responsable d'une affaire importante, il organise et en gère l'activité dans les phases appel d'offre et développement de projet en animant personnellement :

- l'évaluation et le contrôle des coûts
- la définition et le suivi du planning
- l'organisation et la gestion de tous les dossiers techniques, documents contractuels, rapports au client
- l'élaboration de la définition technique et la gestion des modifications liées à l'avancement du projet.

Outre sa rigueur dans l'organisation et l'analyse des problèmes, il doit avoir le goût des relations.

Ce poste concerne de jeunes ingénieurs décidés et motivés par la gestion d'affaires et de projet.

Le lieu de travail se trouve à VELIZY.

Bonne pratique de la langue anglaise exigée.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SL 1001 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres – 3, avenue du Centre – 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

LA DIRECTION DU PLAN ET DE LA COORDINATION INFORMATIQUE D'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS RECHERCHE UN

CONSEILLER PLANS ET APPLICATIONS INFORMATIQUES

LA FONCTION :

Rattaché au Directeur, il devra le conseiller et l'assister pour l'établissement et le suivi des plans informatiques du groupe et des filiales.

Par ailleurs, il devra conseiller et assister les multiples filiales pour la conception d'applications complexes, devant fonctionner sur des matériels de tailles diverses.

LE PROFIL :

Ingénieur informaticien ayant plus de 5 ans d'expérience dans le conseil (interne ou externe) aux entreprises industrielles de toutes tailles.

Maîtrise des applications transactionnelles sur bases de données et mettant en jeu des réseaux téléinformatiques hétérogènes.

Ouverture à toutes les évolutions technologiques et techniques dans les domaines de l'informatique, de la téléinformatique et de la bureautique.

Négociateur pour favoriser la prise en compte par les filiales des objectifs et politiques techniques du plan informatique.

LIEU DE TRAVAIL :

Paris (la Défense) avec de fréquents déplacements de courte durée en Lorraine (région de Nancy) et sur l'ensemble du territoire national.

ADRESSER C.V., LETTRE MANUSCRITE, PHOTO ET PRÉTENTIONS A :
François FONNARD, ELIORE, 33, rue du Commandant-Mouchette, 75014 PARIS.

ELIORE

SERETE est l'un des plus grands groupes d'ingénierie.
L'importance de ses réalisations lui confère une place de premier plan tant en France qu'à l'étranger.
Afin de poursuivre notre développement dans le domaine de l'informatique, nous créons deux nouveaux postes :

JEUNE INGENIEUR

Conception assistée par ordinateur (Réf. 623)

Votre mission :
Au sein d'une équipe d'ingénieurs, vous participerez au développement des applications de la CAO à la réalisation des grands projets (conception et réalisation d'ensembles industriels et tertiaires).
Plus particulièrement, votre mission sera de définir les applications concrètes de la CAO : analyse des méthodes de travail et synthèse des processus d'élaboration des plans vous permettront de mettre au point avec nos ingénieurs systèmes CAO des outils et des méthodes utilisant toutes les possibilités de l'informatique moderne.

Votre profil :
Ingénieur diplômé, vous avez acquis une première expérience (environ deux ans) au sein d'une société d'ingénierie ou d'une entreprise industrielle. Une première approche de la CAO a éveillé votre curiosité et confirme votre motivation pour l'ingénierie de demain.

CHEF DE PROJET

Informatique Industrielle (Réf. 626)

Votre mission :
- *Assurer dans le cadre de grands projets d'ingénierie, la maîtrise d'œuvre complète du lot informatique.*
- *Réaliser les projets spécifiques d'informatique industrielle et participer au développement de produits propres à SERETE.*

Votre profil :
Vous êtes ingénieur diplômé et avez acquis une expérience d'environ cinq ans en automatismes et informatique industrielle (conception et mise en place de systèmes). Vos réalisations vous ont permis de mettre en œuvre des matériels et des logiciels variés, de gérer un budget et d'animer une équipe.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé en mentionnant la référence choisie à Joël OLLIEUZ, SERETE. 86 rue Régnault 75640 Paris Cédex 13.

serete ingénierie

média-system

SurTec

Département TELIC ALCATEL - GROUPE C.G.E.

Systèmes d'Alarmes Industriels et Bancaires et de Télésurveillance

recherche un

RESPONSABLE DES VENTES

Il aura la responsabilité de l'animation des ventes SurTec des réseaux nationaux TELIC et CIT ALCATEL.
De formation supérieure (BTS Electronique ou diplôme d'ingénieur), le candidat retenu possèdera une expérience d'au moins cinq ans dans la commercialisation de produits de technologie avancée.
Il consacrera environ 50% de son temps à des déplacements de courte durée sur le territoire national.
Une bonne connaissance des réseaux de télétransmission ainsi que de la langue anglaise constituerait un atout supplémentaire.
Ce poste qui implique une importante autonomie, offre de réelles perspectives d'évolution au sein d'une Société en fort développement sur des marchés et des technologies de pointe.
Adresser C.V. + prétentions à Direction du Personnel TELIC ALCATEL - 4, rue de Chevilly - Boite Postale 31 - 94267 FRESNES CEDEX.

WANG

SOCIETE MULTINATIONALE

leader mondial en mini-informatique et en Bureautique recherche pour sa filiale française de distribution en pleine expansion

ANALYSTE FINANCIER CONFIRME

PARIS

***Rattachée au Directeur des Services Comptables,** la fonction comprend l'analyse financière des opérations, la coordination du processus budgétaire. Dans ce contexte, certains aspects des responsabilités confiées concerneront l'organisation comptable et informatique.*

Le poste convient à un candidat diplômé d'une Grande Ecole Commerciale possédant en plus au minimum le D.E.C.S. Après avoir commencé sa carrière comme auditeur dans un cabinet d'experts comptables, il aura complété cette première expérience par quelques années à un poste similaire dans une société multinationale. La préférence sera donnée à un candidat ayant en plus des connaissances informatiques.

Agé de 28 ans minimum, possédant une très bonne connaissance de la langue anglaise parlée et écrite, il devra avoir un bon sens des relations humaines, lui permettant de s'intégrer dans une société à forte croissance.

***Des possibilités de développement** sont offertes au sein de la filiale française ou de la société multinationale ; la rémunération est attrayante et fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu. La date de prise en fonction sera négociable.*

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae et leurs prétentions sous la référence LM/949 au cabinet de conseil chargé de cette recherche : V.W.H. Greenway, Ernst & Whinney, avenue Louise 523, boîte 30, B-1050 Bruxelles, Belgique. Les entretiens auront lieu à Paris. Discrétion assurée.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

Chefs de projets

Ingénieurs grandes écoles
3 à 7 ans d'industrie
Electronique - Informatique
Génie énergétique - Aéronautique

Vous serez chargé d'animer des travaux de préparation de propositions techniques et de définition de matériels adaptés aux besoins opérationnels des clients.

Vous serez **responsable** de la conduite d'un projet : coordination des études, des réalisations, suivi du budget, relations techniques avec le client.

Adressez C.V., photo et rémunération souhaitée à Alain de BEJARRY en indiquant la référence IC/82/16/M - **THOMSON-CSF** - DIVISION SIMULATEURS - Etablissement de **CERGY** - 26, chaussée Jules-César - B.P. 226 - 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX.

MEDIA PA

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Niveau III B ou Ingénieur principal

Solide société de conseil et d'études informatiques, chargée de projets de premier plan, recherche un ingénieur Informaticien de Niveau III B ou Ingénieur Principal ayant 8 ans au moins d'expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants : gestion, temps réel, réseaux, bases de données, bureautique, productique, calculs scientifiques, techniques nouvelles...
Son rôle d'adjoint technique à un responsable d'unité opérationnelle lui fera couvrir diverses fonctions :
— études et interventions à haut niveau (schéma-directeur, audit);
— conception;
— conseil auprès de nos clients et de nos collaborateurs;
— encadrement et animation techniques d'équipes de réalisation;
— méthodologie et contrôle de qualité;
— gestion des budgets de dépenses.

Niveau élevé de rémunération, conforme à la position du poste et à l'expérience du candidat.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 75289 à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Notre groupe international constructeur et distributeur de biens d'équipement vous propose d'être le

Conseiller de Gestion

AUPRES DE SES CONCESSIONNAIRES,

pour les appuyer dans leur action, les aider à intégrer les contraintes financières dans leurs décisions et présenter une synthèse fiable de la situation du réseau dans la région qui vous sera confiée.

(PARIS ET OUEST OU SUD DE LA FRANCE)

A l'issue d'une formation commerciale orientée vers la gestion, vous avez confirmé pendant 2 à 5 ans auprès de filiales, concessions ou P.M.E., votre aptitude au contact, au conseil et à l'autonomie.

Votre réussite dans ce poste est l'amorce d'un développement de carrière au sein du groupe.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions sous No 54236
Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 q.tr.

Jeunes gens

DUT gestion - BTS comptabilité

Importante banque recherche pour son **département financier** (postes à dominante administrative et comptable) des **jeunes gens libérés des O.M.**

Vous êtes diplômés du **DUT de gestion** ou du **BTS de comptabilité**. Nous vous proposons un poste situé au cœur de Paris : **2e arrondissement.**

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2248/LM à **MEDIA P.A.** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS. (Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

La compétence de l'électronicien, la fibre de l'homme-produits.

C'est pour notre Division Produits Electroniques (Hifi, magnétoscopes,...) que nous recherchons **2 nouveaux ingénieurs.**

L'évolution du marché, l'avenir qui lui est promis nous conduisent à constamment innover, chercher et trouver les matériels les plus performants. Et c'est à ce niveau que nous investissons sur vos compétences. Vous recueillerez, auprès de notre Direction Marketing, toutes les informations relatives aux matériels nouveaux, fabriqués dans le monde entier. A vous de déterminer si ces matériels sont adaptables à notre gamme, réalisables dans nos unités de production. Vous serez chargés d'en définir les spécialités techniques, établirez le cahier de charges, contrôlerez les normes.

2 postes sont proposés. L'un très «interne» à la société, l'autre en revanche impliquera davantage de contacts avec des entreprises extérieures. Dans tous les cas nous souhaitons une bonne formation de base (Grande Ecole ou Université, spécialité électronique), une expérience même courte dans un domaine proche de nos activités.

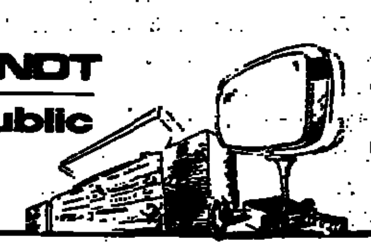
La connaissance de l'anglais est indispensable, les déplacements seront en effet très fréquents. Celle de l'allemand ne peut être qu'un avantage supplémentaire.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 768-M à notre Conseil ALPHA CDI 59, rue Saint Didier - 75116 PARIS.



ALPHA-CDI





Desseln

L'agence de publicité Impact-FCB recherche un Chef du service comptabilité

Le candidat
Le futur chef du service comptabilité devrait avoir une expérience d'environ 10 années, dont au moins 5 à un poste de responsabilité en comptabilité générale, pour organiser ce service et animer une équipe (formation DECS ou équivalent).
Une implantation informatique est en cours et les différentes opérations comptables seront analysées et réorganisées afin de s'adapter au nouveau système.

Cette fonction suppose également des relations de belle qualité, non seulement à l'intérieur de l'agence, mais aussi avec ses partenaires, qu'ils soient clients ou fournisseurs.

Une expansion de 51 % en deux ans
Une telle expansion implique qu'Impact-FCB renforce les connexions entre les services comptables, l'informatique, la direction financière et la direction générale.

Ce développement passe — en partie — par les liens qu'entretient Impact-FCB avec l'ensemble des filiales du groupe : 35 agences internationales, c'est dire que la pratique de l'anglais est souhaitée.

Si ce poste vous intéresse, merci d'écrire, sous référence 459 G à *Marcelline Bisesti*, conseil de direction, 16 bis, rue des Plantes 75014 PARIS.

ENTREPRISE MONDIALEMENT CONNUE
LEADER SUR LES MARCHES DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS
recherche pour son
DEPARTEMENT MARKETING A PARIS

CHEF DE PRODUIT

— Il est responsable d'une gamme internationale de produit grand public sur un marché à potentiel élevé et fortement concurrencé. Il développera et lancera les nouveaux projets actuellement en cours d'études. Il recommandera et mettra en œuvre tous les moyens publi-promotionnels destinés à commercialiser l'ensemble de sa gamme, et en contrôlera les résultats (évolution des ventes et de la rentabilité).
— Rattaché à un Chef de Groupe produit, il travaillera plus particulièrement avec le Département Recherche et Développement.
— Expérience de 2 à 4 ans dans un service marketing structuré, de préférence dans les produits de grande consommation.
— Formation supérieure ESSEC - HEC - ESCP.
— Anglais courant obligatoire.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 54247
Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

ARTHUR D. LITTLE-FRANCE
RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT TÉLÉMATIQUE

UN CONSULTANT SENIOR

- Age 32-35 ans.
- Connaissance approfondie de l'industrie internationale des télécommunications ou de l'informatique.
- Habitude des contacts à haut niveau en France et en Europe.
- Formation : grande école d'ingénieur ou équivalent. Formation complémentaire aux Etats-Unis appréciée.
- Langues : français et anglais parlés et écrits, allemand apprécié.

Les cand. seront examinées avec la plus grande discr. et doivent être adress. à :
ARTHUR D. LITTLE-FRANCE, direction du personnel,
230, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE
ET COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche

DIPLOMÉ H.E.C., ESSEC, E.S.C.P.

EXPÉRIENCE 4 ou 5 ANS DANS UN CABINET INTERNATIONAL POUR DIRECTION de sa section

AUDIT

Ecrire sous no T 037 081 M à
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Formation cadres

Nous sommes une équipe de consultants spécialisés dans les différents domaines de la Gestion des Ressources Humaines.

Pour développer nos activités de formation, nous souhaitons intégrer un

Consultant

ayant une formation supérieure en Gestion et Organisation Humaine des entreprises ou en Psychologie Industrielle et ayant acquis une expérience de plusieurs années en entreprise dans la conception et l'animation de programmes de formation destinés aux Encadrements.

Il mènera ses propres actions en toute autonomie et participera à la vie de l'équipe.

Écrire à M.F. COLUMELLI
11, rue La Boétie - 75008 Paris
Membre de Syntec

Soderhu

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

*annonce parlée**

COFLEXIP

Société Internationale Offshore
800 personnes - 1.3 milliard CA
crée le poste de

Trésorier

Il aura la responsabilité de la gestion de la trésorerie francs et devises et secondera le Directeur Financier pour toutes études et prévisions concernant les crédits et investissements notamment.
Ce poste implique au-delà d'une formation supérieure une sérieuse expérience d'au moins trois ans dans ces domaines, acquise de préférence en milieu bancaire ou service export d'une grande entreprise. Anglais courant apprécié.

** Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, téléphonez au 763.11.15, aux heures de bureau, réf. 1286.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.



7.200 personnes - 20 Usines - C.A. 1,3 Milliard de F. recherche
pour une de ses filiales située en région parisienne
qui occupe une place de leader sur son marché et réalise plus de la moitié de son activité à l'exportation

UN CHEF DU SERVICE METHODES

FORMATION ARTS ET METIERS CNAM - IDN OU EQUIVALENT

Connaissant bien les problèmes de câblage, assemblage et usinage en moyennes séries, il aura une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire. Anglais souhaité.

UN INSPECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

BILINGUE ANGLAIS-FRANCAIS

Technicien supérieur ayant de bonnes notions de mécanique et d'électricité automobile, ayant une expérience dans l'industrie automobile ou dans la gestion et la maintenance d'un parc de matériel automobile.

Déplacements fréquents en Europe ou en Amérique du Nord.

Adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions sous No 53853, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

Très importante Société d'Assurances recherche pour son département des investissements

Analyste financier

Agé d'environ 30 ans, de formation économique et financière supérieure, il a une réelle expérience des marchés financiers et une pratique de l'analyse financière, acquise auprès d'agents de change ou dans le secteur bancaire.

Il assurera la gestion des investissements à l'étranger. La pratique de l'anglais est indispensable celle d'une autre langue souhaitée.

C'est un poste évolutif qui est proposé.

Adresser, CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 8742 (indiquée sur l'enveloppe) à : Média-System 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

Ingénierie nucléaire de pointe

Jeunes Ingénieurs

ECP - MINES - ENSTA - SUPELEC - SUP AERO - ENSAM

Nous pouvons proposer à quelques jeunes ingénieurs intéressés par les domaines suivants :

- hydraulique, - électrotechnique,
- circuits, - métallurgie,
- mécanique, - calculs de structure.

de les intégrer à nos équipes d'étude pour participer à des travaux de recherche et développement et à leurs applications industrielles.

La compétence scientifique de la société, reconnue sur le plan international, lui permet d'offrir de larges possibilités de formation.
Les possibilités d'évolution professionnelle sont nombreuses, elles peuvent se situer géographiquement à Paris, en province ou à l'étranger.

Lieu de travail : Paris proche banlieue Sud-Ouest.

Pour un premier contact, adresser CV et photo, sous réf 6216, à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Vous chercherez un emploi en 1983 ? Nous vous le proposons maintenant.

1983 sera pour vous un grand tournant, car vous rechercherez votre premier emploi. Soit parce que vous accomplissez actuellement votre Service National et que vous serez libéré en cours d'année 83. Soit parce que, dégagé des obligations du Service National, vous terminez vos études l'an prochain.

Grâce à une formule originale d'insertion des jeunes diplômé(e)s, IBM France peut vous offrir, à Paris ou en province, un poste d'

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

à la date de votre disponibilité, si vous êtes alors titulaire du diplôme d'une

GRANDE ECOLE D'INGENIEURS OU DE COMMERCE.

Le travail que nous vous proposerons est varié et enrichissant. Il vous permettra d'acquérir une connaissance irremplaçable des entreprises, auprès de qui vous jouerez un rôle réel de conseil. Ensuite, la taille et les structures de notre Compagnie vous permettront différentes évolutions de carrière.

Dès à présent vous pouvez donc nous contacter - IBM France (référence CHP/M) 2, rue de Marengo - 75001 PARIS. Une réponse rapide vous est garantie.



Organisation et Publicité

POLIFRANCE
Fabricant de produits pour traitements de surfaces des métaux (dégraissage, décapage, phosphatation)

recherche

COLLABORATEUR TECHNIQUE

Le poste consiste en :

- Travail de laboratoire.
- Lancement de produits.
- Assistance technique.

Adressez c.v. + LM à POLIFRANCE, B.P. 12, 94430 Chennevières-sur-Marne.

ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE
à compétence Nationale
recherche

ANIMATEUR DE FORMATION

pour action de formation de Droit privé.
Les candidats (tes) devront avoir :
- 25 ans minimum ;
- être titulaires d'une maîtrise ou licence de l'enseignement supérieur en Droit privé.

Une expérience de la formation des adultes, serait appréciée.
Fréquents déplacements.
Salaire brut annuel : 91.112 à 111.397 F. environ suivant expérience.
Candidatures sous pli fermé avec copie des diplômes, photo d'identité à M. le Directeur. de l'U.C.A.N.S.S. Tour Maine-Montparnasse 33, avenue du Maine B.P. 45-46 75755 PARIS CEDEX 15.

Pour renforcer nos structures dans des perspectives d'avenir nous recherchons

E.S.C.P.-E.D.H.E.C.-E.S.C.A.E.

En début de carrière avec orientation administrative

Anglais indispensable. Lieu de travail Paris-19e. Adresser C.V. et prétent. n° 09.485, AMEP, P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE
à compétence nationale
recherche

ANIMATEUR DE FORMATION

pour action en technique de formation et de communication.
Les candidats(tes) devront avoir :
- 25 ans minimum ;
- Être titulaires d'une licence ou d'une maîtrise soit de gestion de personnel et de relations de travail, soit de sciences sociales appliquées au travail. Option cadre.
- Une exp. de la formation des adultes serait appréciée.

Fréq. déplac... Sal. brut ann. 91.112 à 111.397 env., suiv. exp. Cand. s/pli fermé avec copie des diplômes, photo ident., à M. le Directeur de l'U.C.A.N.S.S., tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, B.P. 45-46, 75755 PARIS CEDEX 15.

Un jeune ingénieur électronicien, tout proche de notre responsable produits vidéo.

Bien décidés à conserver notre place, nous nous sommes toujours fixés comme objectif d'être très en avant des techniques de pointe.

Nouveautés, amélioration des matériels existants... C'est là que votre concours devient efficace.

A partir d'un prototype, vous allez réaliser différents essais. Dès sa fabrication, vous contrôlerez alors s'il correspond bien à la définition que nous lui attribuions, et là vos suggestions seront bien accueillies pour améliorer ses performances.

Ensuite, pré-série et si tout est conforme, vous émettrez un avis favorable à sa fabrication.

Mais rien n'est encore joué car vous savez que dans le domaine de l'électronique, les techniques évoluent très vite. Il vous faudra donc assurer un suivi vigilant des matériels sortis, afin d'en améliorer l'efficacité.

Ce qu'il vous faut pour commencer :
Une formation Grande Ecole, Université ou équivalent - option électronique - ainsi que des connaissances impératives en numérique, éventuellement une première expérience en laboratoire. La volonté de réussir dans un grand groupe, de s'impliquer sur de nouveaux produits.

Anglais indispensable, même si ce poste est à pourvoir à Paris 20 ème. Allemand souhaité.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 769 M à notre Conseil ALPHA CDI 59, rue Saint Didier - 75116 PARIS.





Desseln

GROUPE SG2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

DE GRANDS PROJETS A PARIS - SUD-OUEST - EST

Le Groupe SG2 recherche, dans le cadre de nouveaux projets destinés à l'Industrie et aux grandes entreprises du secteur tertiaire, des

INFORMATICIENS CONFIRMÉS

3 ans d'expérience au minimum

• INGÉNIEURS CONCEPTEURS
connaissant MINI 6 - MOD 400 - DTF — Réf. 75298 A

• ANALYSTES-PROGRAMMEURS
connaissant CICS, DL1, PL1, IMS — Réf. 75298 B

- Ayant pratiqué une des méthodes suivantes : AXIAL, IPT, JACKSON.
- Intégrés aux équipes en place, ils pourront acquérir ou développer des compétences dans des domaines avancés et accéder rapidement à de plus larges responsabilités de conduite de projets.

L'importance et le dynamisme du Groupe garantissent une carrière évolutive et passionnante.

Votre dossier de candidature est à adresser, sous la référence choisie et en précisant la région retenue à SG2, 12/14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS confirmés

dans la commande des petits automatismes par microprocesseurs, de préférence Intel (aspects électromécaniques, électroniques et logiciel temps réel).

INGENIEURS INFORMATICIENS

Pour :
— développement de logiciels d'application sur microprocesseurs
— réalisation de programmes de gestion de périphériques et mise au point en laboratoire.

Lieu de travail : banlieue Ouest.

Merci d'adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
ADMINISTRATION DU PERSONNEL
ELECTRONIQUE Serge DASSAULT
55, Quai Carnot 92214 SAINT-CLOUD.

SOCIETE MULTINATIONALE DE GRAND RENOM,
recherche pour ses Services Financiers
liés à ses activités d'importation

UN JEUNE CHEF DE SECTION

Prix et estimation de coûts commerciaux, contrôle budgétaire, etc...
Formation : M.S.T.F.C. - DECS.

Le candidat devra posséder une connaissance pratique de la langue anglaise (écrite et parlée), le sens de la communication et le désir de progresser.

Le niveau de la rémunération sera de l'ordre de 85 / 90.000 F.

Ecrire en adressant CV détaillé, prétentions et photo sous No 54310 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

TRAVAUX NEUFS

Avec une équipe performante, établir les plans, faire les appels d'offre aux différents corps de métier dans le cadre d'un budget défini, assurer la liaison avec les administrations concernées, établir le planning des travaux et en assurer le suivi, sont les responsabilités que nous allons confier à notre futur

Adjoint au Directeur Technique

Sa formation AM, ETP ou équivalent et une bonne expérience dans la création ou la rénovation de magasins dans le secteur alimentaire seront un atout supplémentaire.

Nous envisageons pour lui, dans quelques années, la Direction Technique (1500 magasins).

Vous avez la trentaine, la Région Parisienne vous plaît et les responsabilités vous stimulent alors téléphonez à notre conseil, Madame MAUCLAIR, au 225 53 74, ou envoyez lui rapidement votre CV en précisant votre rémunération, ainsi que la référence EU/O3 A, au 20 Avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris avant le 15 décembre.

CANEVA

THOMSON-CSF DCH

Département Circuits Hybrides

Premier fabricant français de circuits hybrides, recherche pour ses activités commerciales

CONTROLEUR DE GESTION

BASÉ A PARIS

Directement rattaché au responsable administratif et financier d'un service de 10 personnes :
– il participe à la préparation des budgets
– il est chargé de l'analyse et suivi des écarts
– il supervise la comptabilité analytique (travaux en cours et mouvement des stocks) en liaison avec notre unité de production, à 80 km de Paris.

Connaissances en Informatique souhaitées.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à THOMSON CSF - DCH - 101, Boulevard Murat, 75781 Paris cedex 16.

TERRITOIRE TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Débutant ou quelques années d'expérience

– Pour étude et mise au point nouveaux matériels, destinés à mesures environnement terrestre, dans un Laboratoire de Recherches en région parisienne.

Envoyer C.V. M. PENAZZI
INAG-MESURES
4, avenue de Neptune
94107 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS CEDEX.

STE INTERNATIONALE DE DISTRIBUTION D'OUTILLAGE pour le bâtiment leader dans sa branche recherche pour son SERVICE LOGISTIQUE

CHEF DE GROUPE PLANNING ACHATS ET ORDONNANCEMENT COMMANDES

Pour relations avec fournisseurs profil :
– BAC + 2 ans (IUT techniques commercialisation ou BTS commercialisation ou BTS commerce international).
– Expérience 1 à 2 ans, gestion informatisée.
– Libéré des O.M.
– Permis V.L.
– Libre rapidement.
– Langue allemande ou à la rigueur anglaise indispens.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions nº M 51196 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transm.

Société de documentation technique en pleine expansion recherche

UN RESPONSABLE

de rédaction de notices techniques, électroniques et électromécaniques. Le candidat devra avoir plusieurs années d'expérience dans la rédaction, une réelle aptitude aux négociations commerciales et à l'encadrement.
Ecrire sous réf. 7.217 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Société FIM recherche COMPTABLE niveau DECS avec expérience en cabinet.
Ecrire avec C.V. et prétentions, FIM 22, Place Vendôme, 75001 PARIS.

La ville de Villemonble 93250 recherche un

Ingénieur thermicien

Recrut. au mois de janv. 1983 par cont. à durée déter.
Env. C.V. et prétentions à Monsieur le Maire de Villemonble. Pour tous renseignements complémentaires, s'adr. à la Direction des services techniques.

Importante association de tourisme social recherche pour son siège à Paris un

CADRE COMMERCIAL

Salaire brut annuel : 126.000. Ce collaborateur sera responsable devant la Direction générale :
– Des actions à mener pour cerner l'évolution des besoins ;
– Des moyens d'information sur les possibilités offertes par l'association ;
– Des rencontres et des négociations à mener en vue de réservations.
– Références exigées : langue anglaise lue, parlée, écrite.
Diplôme d'études supérieures commerciales ou équivalent. 5 années d'expérience professionnelles dans le secteur commercial.

Poste à pourvoir en début d'année.

Adreser lettre et C.V. détaillé avec photo à : AREPOS, 34, rue des Martyrs, 75009 PARIS.

COMMERCIAL HORTICULTURE

Sélectionneur très dynamique recherche directeur comm. pour créer poste — 40 % export anglais courant, nombreux voyages pour suivre 120 clients. Ingénieur agro ou simil et exp. hort. souhait. Ste esprit jeune = particip. dir. comm. à défin. Politique générale de société.
Ville universitaire.
Lettre manus. + C.V.
Ecrire sous le nº T037108 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Urgent, établissement privé catholique sous contrat recherche UN PROFESSEUR mi-temps pour enseignement mathématiques. Diplôme exigé : DEUG, licence ou maîtrise. Tél. : 222-83-60.

IMPORTANT ORGANISME de RECHERCHE EN GÉNIE CIVIL Porte de Versailles recrute :

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Possédant DUT scientifique ou équivalent pour assistance technique scientifique sur matériel CII-HB et de suivi du parc de terminaux légers. Pratique du Fortran exigée. Connaissances en télétraitement et pratique d'un système de gestion de fichier dans un environnement scientifique souhaitées.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Possédant BTS ou équivalent et expérience professionnelle pour travaux de métrologie et interprétation de mesures sur Ouvrages d'Art.
Participation aux actions de recherche dans le domaine de l'auscultation et de la réparation des O.A. et aide à l'utilisation de modèles numériques.
Travaux sur échafaudages et déplacements de courte durée à prévoir.

Adr. C.V. et prétent. à nº 54.098 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

VILLE DE MONTREUIL (93)
92.000 HABITANTS
recrute

1 AGENT CHARGÉ D'OPÉRATION

pour son service d'études urbaines

Il aura pour mission le suivi administratif, foncier, financier, et urbanistique des opérations publiques et para-publiques ; devra assurer les relations correspondantes avec les organismes aménageurs et constructeurs concernés.

NIVEAU MINIMUM EXIGÉ : Second cycle.
Exp. dans les domaines précités exigées ainsi qu'une bonne connaissance en matière juridique et financière.

SALAIRE : à discuter selon profil du candidat.

Adresser C.V., copies diplômes et références à M. le Maire, 93105 MONTREUIL.

Entreprise de travaux d'expositions à Vanves 92, proximité métro Malakoff, Plateau de Vanves recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

sur matériel 6.140 CII.
Postes à responsabilités demandant :
– Sens de l'organisation ;
– méthode pour gestion personnel bâtiment.
Envoyer C.V. manuscrit avec réf. et prét. nº M 51.283 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transm.

DOO

116, Champs-Elysées recrute des

INGÉNIEURS LOGICIEL

pour TEMPS RÉEL sur MINIS et MICROS en langages évolués
Activité : PROCESS INDUSTRIEL (connaissances METRA ou INTEL appréciées).
Renseignements : contacter Mlle BLIN au 563-17-27, poste 257.

La Centre d'Informations Financières recherche

FUTURS CADRES COMMERCIAUX

– dynamiques et ambitieux ;
– goût du contact haut niveau ;
– très bonne présentation ;
– sens des responsabilités.
Pour r.-v., 563-91-30, p. 210.

Importante filiale de l'un des leaders mondiaux de l'électronique professionnelle, spécialiste des systèmes de transmission dans les secteurs de pointe -télécommunications, transmissions numériques, vidéo-communication- nous recherchons pour notre Direction Financière un jeune

Cadre comptable et financier

De formation ESCAE ou équivalente, complétée par un DECS, vous avez de préférence une première expérience dans la fonction.

Vous serez amené à traiter particulièrement les problèmes de comptabilité et de fiscalité liés à l'exportation, notre société ayant des établissements stables à l'étranger. Vous vous verrez également confier un certain nombre de missions dans le cadre de la Direction Financière.

Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Notre appartenance à un groupe important peut permettre à un candidat de valeur des perspectives d'évolution intéressantes.

Jacqueline Sigolet vous remercie de lui écrire sous réf. 5701M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.



Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Paris ou Province.

Vous êtes Ingénieur débutant, Informaticien ou non.
Vous souhaitez orienter votre carrière vers l'informatique. Vous cherchez une structure d'accueil à haute technicité prête à guider votre début de carrière.
Nous vous proposons :

SI VOUS N'ETES PAS INFORMATICIEN :
● de suivre d'abord une session de formation interne théorique et pratique pour acquérir les bases indispensables à un début de carrière réussie en informatique.

DANS TOUS LES CAS :
● de participer au développement de projets d'informatique, techniques ou de gestion très variés.
● de vous aider enfin à cerner vos points forts pour transformer ensemble votre volonté en succès professionnel.

Date d'entrée : non-informaticiens : . . . . 1er février 83. - Réf. 01
informaticiens : . . . . . . au choix - Réf. 02.

LOGISTA Envoyez CV, photo, prétentions et référence à Alain Gherson, Logista, 30 Quai de Dion-Bouton 92806 Puteaux.

GFI

Le GFI est aujourd'hui l'une des premières société françaises de Services et de Conseil en Informatique (1200 personnes, CA 1982 : + 300 millions de francs).
Son développement rapide s'est opéré simultanément sur 2 axes : les prestations intellectuelles, les produits et services.
La haute technicité des prestations et la diversité des moyens ouvrent au sein de notre groupe de larges opportunités d'évolution.

INGENIEURS COMMERCIAUX HEC, ESSEC, ESCAE, ESCP...

Vous appréciez les contacts à haut niveau, vous êtes intéressé par les techniques de pointe (informatique répartie, télématique) et par les systèmes de gestion généralisés.
Votre ambition, vos qualités de communication, une première expérience professionnelle seront les atouts de votre évolution vers une fonction d'ingénieur commercial senior et d'ingénieur d'affaires.
Une formation adaptée à vos besoins sera assurée.
Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. 6151, à Marie-Pierre Péruse, GFI Alliance Informatique, Tour Neptune, Cédex 20, 92086 Paris-La Défense 1.

GROUPE FRANCAIS D'INFORMATIQUE



Chef Comptable HF

Nous sommes un Centre Privé de Recherches de l'Ouest parisien; nous recherchons un Chef Comptable HF, pour notre service disposant de moyens informatiques évolués, au travers d'un système temps réel.

Rattaché au Directeur d'Etablissement, il anime, coordonne, et contrôle l'activité des services comptables (4 personnes), prépare les C.E. et tableaux de bord mensuels, participe au bilan et aux déclarations fiscales, a un rôle de conseil auprès des chercheurs, est responsable de l'administration des achats.

De formation supérieure Ecole de Commerce, DECS, ou similaire, il a quelques années d'expérience en entreprise, est ouvert à l'informatique.

Si vous semblez correspondre à ce profil, que vous soyez sensible à un cadre, intéressé par des évolutions possibles,

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV) sous référence 82232 M à Madame Claude FAVEREAU

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

LES LABORATOIRES
SMITH KLINE &FRENCH
DIVISION GEOMETRIC DATA
recrutent

ELECTRONICIENS DE MAINTENANCE

POSTE : Service après-vente d'appareils de technologie avancée dans le domaine médical (microprocesseurs, opto-électronique et micromécanique).

Basés à PARIS, NANTES et BORDEAUX, ces postes impliquent de fréquents déplacements.

PROFIL : Formation INGENIEUR.
Expérience Après-Vente appréciée (mais non indispensable).

Les candidatures de techniciens de haut niveau, titulaires du B.T.S., pourraient être aussi retenues.

Anglais indispensable.

Avantages sociaux : Voiture de Société, 13ème mois, 6 semaines de congés (HIVER - ETE).

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel, Référence JB, 12, Place de la Défense, Cedex 26 — 92090 PARIS LA DEFENSE.

OFFRES D'EMPLOIS

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
(C.A. 400 M.F.)
recherche

UN CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Ce cadre de haut niveau dirigera les services suivants :
- Trésorerie et comptabilité générale ;
- Comptabilité fournisseurs ;
- Facturation, Recouvrement ;
- Comptabilité analytique ;

et animera une équipe de 22 personnes dont 3 cadres.

Outre ses connaissances techniques, le candidat retenu devra avoir quelques années d'expérience dont la direction d'un service comptable ; il devra également faire preuve de qualités d'organisation et d'animation afin d'atteindre les objectifs à court terme qui lui seront fixés.

L'expérience des relations avec un service informatique sera un atout supplémentaire.

La rémunération sera fonction de la compétence du candidat retenu.

Ecrire sous le nº T 037.255 M
à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

COMPTABLE

Ne pas se présenter. Adr. C.V. avec prétent. à S.P.M., 4, rue Lacharrière, 75011 PARIS.

GROUPE DE PRESSE
Centre de Paris
recherche

DOCUMENTALISTE EXPÉRIMENTÉE

Bonne connaissance des problèmes économiques indispensable.
Bonne connaissance anglais-allemand souhaitable.

Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Société de documentation technique en pleine expansion, recherche

UN RESPONSABLE

de rédaction, de notices techniques, électroniques et électromécaniques.
Le candidat devra avoir plusieurs années d'expérience dans la rédaction, une réelle aptitude aux négociations commerciales et à l'encadrement.
Ecr. sous réf. 7.217 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transm.

ÉDITEUR DE GUIDE PRATIQUE DES GRANDES VILLES FRANÇAISES
recherche

SON CORRESPONDANT PERMANENT A MARSEILLE

Env. C.V. + photo à N.E.U., 28, rue des Petites-Écuries, 75010 PARIS. T. : 523-10-63.

GETA ENGINEERING
(Télédétection et téléopération avancées) travaillant en coopération avec le CEA, recherche début 83

INGÉNIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

Pour développement activités en France ou étranger. Véritable manager, formation ingénieur ou équivalente.

Candidature + C.V. + photo et prétentions au GETA
10, r. Falguière, 75015 PARIS.

travaux à façon

ENTREPRISE, sér. références effectue rapid. travx peint. revêt. sol et mur, élect., plomb., décorat. Devis grat. et sinistres. T. 368-47-84 et 893-30-02.

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX
Copies, thèses, rapports, etc.
Téléphoner au 306-08-88.

DACTYLO ARABE, tous travaux rapides et soignés. M. MOUSSA. Tél. 771-61-83.

Secrétaire confirmée, indépendante, inscrite R.M. frappe les manuscrits et travaux pour Sté. (I.B.M. 82C) T. 750-95-00.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre R5 GTL modèle 1980, 80.000 km, mécanique refaite, garantie 6 mois. Prix 24.000 F. Demander Dubreuil Richard. Tél. bur. 9-18 h, 889-56-80, dom. après 20 h, 627-93-39.

PARTICULIER VEND
R-5 GTL MOD. 80
1re main, gris métal. - Autoradio, lecteur cassette Pionner - Pare-brise feuilleté - Traitement DINITROL - 68 000 km.
Prix : 26.000 F à débattre.
Tél. : 886-51-81 avant 9 h 30 et après 21 heures.

de 12 à 16 C.V.

VEND BMW 520, 6 cylindres année 79. Prix : 40.000 F. 68 000 km.
Tél : 460-12-12 - 460-32-24.
Vitres teintées, peinture métal.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
A112 style 83
plus spacieuse
PARIS 14e
539·57·33+

DEMANDES D'EMPLOIS

SALES MANAGERS
Grand Hôtel ★★★★★ Londres

Scandinave, 29 ans, possédant une formation supérieure et une expérience internationale acquise chez des tours operators, agences de voyages et grands hôtels de luxe (promotion hôtelière), pratique courante du français, de l'anglais, de l'allemand et des langues scandinaves.
Je désire me baser à PARIS et étudierai ttes propositions.
Écr. M. SIPILA Lars 28 Kildare Terrace-LONDON W.2.

Vous avez besoin d'une collaboration à Temps Partiel

CADRE POLYVALENT 43 ans

- Formation juridico-commerciale.
- Gestion immobilière.
- Publicité/Marketing.
- Comptabilité, secrétariat, etc.

Libre rapidement.

Ecrire sous nº 54.520 Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra.

Etudierais toutes propositions.

Haut fonctionnaire communal récemment retraité recherche missions technico-commerciales (travaux publics) pays francophones, sud 40e parallèle
Ecrire s/nº 7.397 *le Monde* Pub.
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur en bâtiment
37 ans exp. spécialité béton armé + charpente métallique cherche emploi bureau étude France ou étranger.
Parle l'anglais, l'allemand le russe, le polonais.
Ecr. s/nº 6.418 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 36 ans ing., 11 ans expér. commerciale produits bât. animation réseau responsable marketing missions dir. générale anglais/portugais/espagnol, dynamique, sens organisation contact humain, ch. Paris dir. vente/achat/marketing.
Ecr. s/nº 3.974 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

42 ans niveau secondaire excellente prés., habitué contacts tous niveaux. Expér. réussie vente et information médicale. Italien, arabe, étudie toutes offres opportunes France ou Étrangère. Écr. HAVAS 06072 NICE CEDEX. B.P. 346, référence 0.456.

Étudiante cherche emploi
VENDEUSE
ou
GARDE D'ENFANTS
sur Paris du 22/12 au 4 janvier.
Tél. : 228-59-15 à partir de 13 h.

Cadre cial connaissant, bien achats, gestion stocks, V.P.C., marketing. Notions service compt. Bien introduit secteur Non-Alimentaire. Recherche nouvelles responsabilités toutes régions.
Ecrire sous le nº 328 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.-Fme 28 ans, PUPITREUR 5 ANS D'EXP.
sur N.C.R. 8.250. Philipps 400, langage COBOL rech. poste d'avenir dans Paris.
Tél. 380-65-18, ap. 18 h.
Mme Louis, 17, av. des Ternes, 75017 Paris.

J.F. 22 ans, niveau B.T.S., allemand, anglais rech. tout emploi SECRÉTARIAT avec ou sans langue. Tél. 642-72-54.

J.F., excellente présentation Bac + 4, bil. espagnol cherche emploi aide-documentaliste ou dans secteur trad. rédaction format. complément. acceptée par avance.
Ecrire sous le nº 037.076 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION

CADRE
Gestion du Personnel
Trésorerie fournisseurs
cherche situation stable quartier Saint-Lazare.
Ecr. s/nº 3.999 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JNE DIRECT. EXP., HEC

28 ans, 5 ans expér. animation des ventes à l'étranger, homme de terrain apportant acquis en :
- Recrutement, animation et contrôle agents importateurs.
- Suivi gestion filiales, distribution.
- Études marché, études de prix contrats.
- Contacts achat. chaînes distribution européennes et agence publicité.

Parf. bilingue anglais + allem., esp., célib. dynamique, sens contacts, disp. expatriation.

Etudie toutes propositions ventes export, market. int. ou poste resp., filiale étrangère.
Ecr. s/nº 0.512 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CALIFORNIE

FRANÇAIS s'établissant en CALIFORNIE début année, souhaite contacts avec entreprises désirant être représentées localement.
Ecr. s/nº 7.374 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉN. ARCHITECTE

dipl. univ. all./all. courant + 10 a. exp. (Dir., Coord., Org., étude proj. en France/R.F.A.) + notions Gestion, Com. intern., anglais. lu., cherche poste :
TECHNIQUE et/ou TECHNICO-COMMERCIAL en France/Allemagne.
Ecr. s/nº 7363 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Que proposez vous à Cadre 36 ans secteur social, direction pédagogique administrative et financière.
Diplômes + référ. 1er ordre.
Ecr. s/nº 7.360 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Avocat international newyorkais avec 3 ans d'expérience, ch. situation dans une entreprise en France.
Ecr. à Me Braun
200 east 24 th. street
New-York - 10.010, pour c.v.

J.F. 25 ans, DEA en Sciences éco, licence de Droit, D.E.C.S., recherche emploi stable.
Ecrire sous le nº T 037.254 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire assistante direction, très bonne rédact., lic. lettres, angl., it., esp., 15 an. expérience cherche poste de confiance. Tél. : 878-43-80.

Cadre 40 ans, solide expérience ociale vente achat, rech. situation Paris ou banlieue Ouest. Téléphone : 474-32-14.

J.F., interprète dipl. d'Ealing College of Higher education Londres, angl., esp., it., dact. conf., permis de conduire V.L., cherche emploi plein temps Paris ou province dans sa spécialité ou secrétariat ou réception. Ecr. à Christiane BONNEAU, 19, r. Victor-Hugo, 78230 LE PECQ.
Téléphone : 973-65-61.

JOURNAL. 10 ANS D'EXP. distribution, management, économie française et internationale industrie. Solide exp. des problèmes politique et économique franco-allemand. Bonnes connaissance des problèmes de gestion et de diffusion de la presse d'entreprise, des relations avec les imprimeurs. Recherche direction de publications ou situation dans organe de presse ou métiers de la communication.
Ecrire sous le nº 037.249 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. Japonaise, interprète-traductrice dipl., formation scientifique. Tél. 524-45-89.

Cadre commercial, 59 ans, très bon vendeur, recherche situation R.P. ou S.E.
Ecr. s/nº 7.379 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dame, cadre direction, 20 ans d'expérience secteur social, recherche emploi direction, animat. foyer personnes âgées.
Ecrire sous le nº 10.000
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

secrétaires secrétaires

Cabinet de Consultants spécialisé en Stratégie, en forte expansion (+ 40% en 1982, 20 Consultants), recherche pour l'assister dans son développement une

ASSISTANTE DE DIRECTION

A ce poste de responsabilités, elle aura pour mission, en particulier :
- d'assurer le secrétariat de l'équipe de Direction,
- de participer au développement de la société (dans les domaines du Commercial et du Recrutement).

Pratique de l'anglais indispensable - Allemand souhaitable.

Expérience de 4 ans dans poste similaire et qualités réelles d'organisation et d'initiative nécessaires.

Lieu de travail : BUC.

Envoyer lettre de candidature manuscrite et C.V. détaillé à
M.I.D.
1232 rue Louis Blériot - B.P. 26 - 78530 Buc

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PUBLICITÉ
QUARTIER BOURSE
Recherche
SECRÉTAIRE STÉNO DACTYLO
Jeune, dynamique, bonne culture générale, 2 ans d'expér., dispon., esprit d'init. et d'équipe.
Envoyer C.V., photo et prétent. s/réf. 327 M
RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ENTREPRISE DE PRESSE
CENTRE PARIS
recherche
SECRÉTAIRE A RESPONSABILITÉ
Bonne sténodactylo, ordonnée et méthodique.
Horaire :9 h — 18 h.
Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra — 75001 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée
MIGRATIONS (LM)
3, rue Montyon
75429 PARIS CEDEX 09

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée
FRANCE CARRIÈRES (C16)
Boîte Postale 402.09 PARIS

capitaux propositions commerciales

CHEF D'ENTREPRISE
MÉCANIQUE DE PRÉCISION
ARDÈCHE
Nous recherchons un ingénieur pour devenir le patron de cette entreprise en dépôt (35 salariés).
CAPITAUX NÉCESSAIRES : 300.000 F.
Contactez M. SIGUIER - UCCIMAC,
22, rue Morel-Ladeuil, 63000 Clermont-Ferrand
ou téléphoner au (73) 35-33-00.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt

VEND MARAIS 4e arrond. (près place des Vosges) dans hôtel particulier XVIIe siècle classé : 2 pièces cuisine, salle de bains, w.-c. séparé, entrée. 49 m². 450.000 F. Tél. 272-12-09.

Près PLACE DES VOSGES
TRIPLEX 200 m²
s/rue et cour-jardin. 272-40-19.

5e arrdt

VAL-DE-GRACE
beau studio 2 P., vue sur jardin. 600.000 F.
SPEI - 354-09-71.

NEUF
1 ET 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE 3 - 4 - 5 - P. et DUPLEX
Vis. témoin tous les jours de 14 à 19 heures, sauf dimanche.

JUSSIEU
plein soleil, beau 5 pièces. 370-16-96.

6e arrdt

IDÉAL PLACEMENT
Pptaire vend charmand petit STUDIO, cuis. doches, w.-c. impeccable, soleil, calme. S/place, mercredi, 13 h à 16 h. 34, RUE DAUPHINE ou tél. au 562-20-23.

7e arrdt

TOURVILLE-INVALIDES
Face Dôme, et parc Musée Rodin, emplacement 1er ordre, VUE IMPRENABLE, 4e ÉTAGE APPT 125 m² + asc. + box + serv., à aménager ou refait neuf. Hauteur plafond 3 m. STAND. - PRIX A DÉBATTRE 1, AVENUE DE TOURVILLE 10, BD DES INVALIDES 551-21-06 - 551-31-98.

VANEAU
Immeuble récent, standing gd liv., 1 chbre, loggia, parking. 850.000 F. 562-17-17.

ST GUILLAUME 354-95-10.
210 m² VUE JARD.

8e arrdt

COURCELLES TERNES
Bel immeuble pierre de taille 210 m², balcon, 5e, ascenseur. Profess. poss. 229-52-98.

9e arrdt

31, RUE BALLU
Pptaire vend dans bel immeuble 5 P occupé, 115 m², 5e étage, ascenseur, balcon. 553-00-21.

10e arrdt

EXCEPTIONNEL
à saisir 150 m² 4e étage, asc. Pierre de t., salon, s. à manger (grande réception) soleil, calme, balcon, 3 chambres, s. de bns et douche, 3 w.-c., cuis. amén., ce jour de 14 h 30 à 19 h. 10, r. du 8-Mai 1945. Tél. : 805-37-22.

12e arrdt

NATION, à aménager SURFACES de 34 à 154 m²
+ LOFT 205 m²
2 lots avec jardin privatif
Téléphone : 272-40-19.

13e arrdt

TOLBIAC UNIVERSITÉ
DANS PETIT IMM. RESTAURÉ Stud. 27 m² cuis. équipée, bns. Stud. 16 m² kitch. s. d'eau, w.-c. Rénovation de qual. 293-36-82.

Mº TOLBIAC
DANS PETIT IMM. RESTAURÉ CHARMANT DUPLEX 60 m² Liv., 2 chbres, bns, gde cuis. RÉNOVÉ, CALME, PLEIN SUD DIRECT PPTAIRE. 293-36-82.

14e arrdt

8e et dernier étage, 2 P. transformés en studio 41 m², s. d'eau, w.-c. 370.000 EFIMO 660-45-96.

RUE DAGUERRE
PARTICULIER A PARTICULIER VEND
DUPLEX DE CARACTÈRE
60 m², poutres, chem. terre cuite, esc. chêne + combie aménageable, bonne prestat.
Prix : 800.000 Francs.
Téléphoner après 18 h 30 au 322-07-67.

15e arrdt

RUE BRANCION, petit studio, kitchenette, bns, sud, sur jardin, 129.000 F, 828-90-50.

ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE BEAU 4 P. conf., asc., ravalé, 92 m² environ, 799.000 F + service 13 m². 588-75-61.

CECOGI construit
329, RUE LECOURBE
Immeuble GRAND STANDING
STUDIOS 2-3-4-5 P.
Prix moyen : 12.800 F le m².
Renseignement : 575-62-78.

16e arrdt

MUETTE, ÉTAGE ÉLEVÉ IMMEUBLE RÉCENT. 108 m² JOLIE RÉCEPTION + 2 CHBRES. 354-29-83.

PORTE PASSY 435 m²
3 chambres, service + box A.V.L. 281-07-94.

PASSY-ALBONI
Appt gd stand. ét. élevé, 265 m² parf. état, 2 box + appt. serv. SANTANDREA 280-67-36/66.

18e arrdt

ABBESSES, 3 appts réunis, 120 m² original, duplex, poutres. 950.000 F. Tél. 622-22-56.

Mº Anvers, Montmartre, près jard., 2 p., entr., cuis., w.c., bns. Px et plact. except. 878-41-65.

CECOGI construit
« Résidence Mairie du 18e »
53, rue du Simplon
23 APPTS DE STANDING
STUD., 2, 3 P. Park.
Prix moyen : 11.600 F le m².
Renseignements au 575-62-78.

78-Yvelines

YVELINES
ST-GERMAIN-EN-LAYE : dans hôtel particulier classé XVIe, rén. Beaux-Arts, appt 80 m², tt confort, jardin privé 100 m², 2 pas R.E.R., calme, soleil. 780.000. 451-20-10.

92 Hauts-de-Seine

Part. vend, Asnières, appt neuf, loué 2.000 F. F2, 55 m², terrasse 42 m², park. + cave. 400.000 F. Soir : 799-32-27.

BOURG-LA-REINE rue Albert-Camus imm. récent, 3 p., asc. 390.000. « FAC » 337-69-59.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

MÉNAGE DE HAUTS FONCTIONNAIRES, achèterait 80 m², environs 6e, 7e, ou Montparnasse. (accepterait viager libre). Tél. : 222-77-46 matin ou soir.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES.
Téléphoner au : 296-58-10.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. toutes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPTS, VILLAS, HOTEL PART. et BURX.
LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

châteaux

13 km sud Beauvais
CHATEAU A RESTAURER
1.800 m², sur 2 HA.
Sacrifié : 750.000 F.
776-21-40 (3) 052-53-99.

pavillons

BAGNEUX 350 m Mº
Idéal prof. lib. liv. + 8 P. S. de bains 250 m² habitable gar. 3 voitures jard. 300 m² Px 1.500.000 F — 663-42-45.

villas

VILLA
S Fr. 368.000
15' DE MONTREUX
EXCEPTION
vente autorisée aux étrangers, 5' du lac Léman, magnifique villa 6 pièces, 160 m² habitables + garage, cheminée, vue sur montagne, terrain de *900 m² env., etc.*

P.C. IMMOBILIER SA, TOUR GRISE, 6, Ch-1007. LAUSANNE.
Téléph. : 19-41-21 25-26-11.

MONTFORT-L'AMAURY. Site except., 7 P., s/ 5.500 m² + dépendances, 1.100.000 F. A DÉBATTRE Tél. 451-57-12.

Pyrénées-Orientales. A 22 km au sud de PERPIGNAN, et à 17 km de la MER, belle villa de 5 p., située sur un terrain de 2.600 m² environ, avec cuisine équipée, séjour (41 m²) avec cheminée, salle de bains, salle d'eau, 3 chambres, mezzanine, bibliothèque, grand garage, buanderie. PX 880.000 F. Frais d'acte réduits. AGENCE DE LA COTE VERMEILLE. Téléphone : (68) 81-10-17, 66700 ARGELÈS-SUR-MER, 33, avenue du Grau.

CANNES-LA BOCCA
Part. vd ds domaine avec piscine, villa provençale 95 m², 3 p., tt cft compr. living (avec cheminée), 2 chbres, cuis. éq., s. de bains, cellier, w.-c., garage, grenier, chff. élect. S/terrain de 990 m², 850.000 F. T.16 (6) 909-47-78 le soir.

maisons de campagne

ARDÈCHE, 65 km Montélimar, T.G.V., vend 47.000 F, petite grange, toiture, murs, sols, bon état. Belle vue Sud. Jourdan. T. au (1) 224-15-94.

propriétés

Cause émigration vend très belle maison 162 m² au sol et 132 m² étage.
Aménageable 27 ares. Terrain paysagé, rivière, pêche et chasse. Région Jura 80 km Lyon et Genève. 35 km Bourg, 38 km Lons.
Téléphone : 976-36-73
SANCHEZ le soir.

PROP. VERSAILLES
(Domaine privé près bois) piscine et terrain gde maison 7/8 p. 227 m² gar. jardin 1.200 m² 950.000 F. 267-17-47.

SOLOGNE
A VENDRE
PETITS TERRITOIRES DE CHASSE
dont un constructible possibilité étangs.
Ecrire Havas Orléans Nº 200 506.

HERBLAY, part. de préférence à part., très belle maison Ile-de-France 1978, 350 m² habitables, plein sud, sur 4 000 m² parc paysagé. Gd séj., cheminée, salle à manger, hall, 5 belles chbres, 3 salles de bains, cabinet de toilette, gde cuis. équipée + coin repas, salle jeux + cheminée, 2 lingeries, dressings, kitch., très gd grenier, possib. chbres. pav. gardien 6 P., gar. 2 voitures. Prix 2 500 000 F.
Tél. H.B. 260-66-13.

SAONE-ET-LOIRE
16 P., Ecuries, 7 hectares. A.V.L. 281-07-94.

PARTICULIER ACHÈTE GRANDE FERME ou PROPRIÉTÉ évent. à restaur. Max. 100 ha. Jusqu'à 200 km sud de Paris.
Ecrire sous le nº nº T 037 226 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

viagers

Près Mº Jasmin, libre gd. 2 P. tt cft + belle chbre de serv. 3e ét., asc., calme et verdure, 300 000 + 6 000. Fme 77 ans. Cruz. 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Pensez retraite Côte-d'Azur Achetez un viager. Catalogue gratuit. Etude Lodel. 50, av. J.-Médecin, Nice. (93) 37-25-24.

17e, près Cité des Fleurs, beau 3 P., 72 m², tt cft mod., 4e ét., asc., 130 000 cpt + 2 500. Occupé femme 78 ans. Cruz. 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

EUROPE bel imm. pierre T.
BEAU 4 P. LIBRE.
83 m², SOLEIL, IMPEC.
Compt. + 5.300 F/mois 75 et 85 ans VERNEL 526-01-50.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

CREEZ VOTRE ENTREPRISE
AVEC L' **ASPAC** LE 1ER RESEAU FRANCAIS
- Siège Social et domiciliation (de 150 a 350 Frs par mois).
- Secrétariat, télex, permanence téléphonique.
- Loc. bureaux meublés, recrutements, assist. commerciale.
- Constitutions de sociétés, toutes démarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux-boutiques de gestion :
CAEN, GENEVE, LUXEMBOURG, LYON, MONTPELLIER, NANCY, NANTES, NICE, ORLEANS, RENNES.
VAL DE MARNE, VAL D'OISE, PARIS (8eme - 9ème - 15eme)
Renseignements et réservation centrale : (1) 293.60.50 +

Locations

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS.
1 DOMICILIAT. + SERVICES.
SARL. Artisans 296-36-74.

DOMICILIATION 8e
RM-RC 220/330 F MOIS
AVEC SERVICES COMPLETS
PERMANENCE TEL.
TELEX-SECRETARIAT
CREATION DE SOCIETES
TOUTES DEMARCHES
AGECO 294-95-28
(STATIONNEMENT AISE).

66 CHAMPS-ÉLYSÉES
SECRÉTARIAT-SERVICES
BUREAUX MEUBLÉS
SALLES de RÉUNIONS
Domicile sièges sociaux
B.E.S. Tél. 723-50-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique.
355-17-50.

SAINT-AUGUSTIN
3e ét., 600 m² de burx. entièrement rén. de imm. pierre de t.
Jean THOUARD
504-08-50.

locaux commerciaux

Ventes

Local de 30 m² à concéder dans la gare des Ardoines. Renseignements : S.N.C.F. - Service du Domaine - Concessions Commerciales dans les Bâtiments Voyageurs - 5, rue de Florence, 75008 PARIS. Téléph. : 285-63-54.

locaux industriels

Ventes

Part., vend, ensemble ou séparément, usine libre 1 000 m² + très grande chambre froide + terrain + 4 pavillons, avec terrains, près Longumeau, à 1 km autoroute A 6, intermédiaire s'abstenir. Tél. 775-04-70, poste 20.

fonds de commerce

Ventes

A vendre Marseille ctre ccial BRASSERIE RESTAURANT SALON DE THÉ
C.A. très important
540 m² agencement style jardin 240 places
220 couverts jour
Très important salon de thé
Téléphone : (91) 49-07-11 49-05-50.
MILLOT, 7, bd Ambroise-Robert, 13012 MARSEILLE.

boutiques

Locations

Place St-André-des-Arts, 6, rue Suger, Paris-6e.
1 BOUTIQUE, 45 m² env. + gde cave communiquant par escalier intérieur.
Loyer mensuel 3 000 F.
Tous commerces sauf restauration. Bail 3, 6, 9.
S.G.T.I. 952-93-95.

TERNES murs de boutique, rapport 36.500 F par an. 350.000 F. T. 267-17-47.

CLICHY MAIRIE. Murs d'une belle boutique,45 m² + bureaux loués 18.000 F/an. 170.000 F. T. 267-17-47.

Le Monde

régions

Du 16 au 22 novembre, *le Monde* a passé une semaine avec la Champagne-Ardenne. Nous revenons aujourd'hui dans la région.

RETOUR EN CHAMPAGNE-ARDENNE

FESTIVAL

Charleville ou le cœur en marionnette

Les lampions sont éteints pour trois ans. En baissant le rideau, le Festival mondial des théâtres de marionnettes, sixième du nom, a ramené Charleville-Mézières à ses réalités quotidiennes, après huit journées non-stop à la gloire des quarante-cinq nations représentées dans les Ardennes : 95 troupes, 70 dans le « off », 600 cartes de festivaliers, 200 spectacles, un café-théâtre né pour l'occasion.

Le Festival a fait tache d'huile. « *Plus que jamais, il a joué son rôle de carrefour, en faisant se rencontrer des talents divers, pas toujours de même niveau* », dit Jacques Felix, cheville ouvrière de la manifestation depuis qu'elle a fait ses premiers pas. D'où une inégalité inévitable dans la qualité. Mais c'est à la fois une force et une faiblesse. « *Faiblesse, parce qu'il y a risque de décevoir, force parce qu'il y a là un bouillonnement exceptionnel* », explique Jacques Felix.

Pendant huit jours, Charleville-Mézières devient une cité littéralement chauffée à blanc par le phénomène marionnette qui se reproduit tous les trois ans.

La ville s'anime totalement. Son centre, grâce à la quinzaine de lieux scéniques constamment pris d'assaut. Ses quartiers par le biais de créations collectives qui mobilisent les habitants, et pas seulement les enfants.

Reste le casse-tête, c'est-à-dire l'hébergement. Le Festival attire deux mille personnes et la capacité hôtelière du département n'a rien d'exceptionnel. Alors, on cherche à loger les participants chez l'habitant. Quatre cents cette année. Le circuit s'agrandit. Et pourtant, ce n'est pas rien que de caser une troupe ou un marionnettiste durant huit jours.

Mais le Festival est installé au soleil. La ville chef-lieu, d'abord, l'accepte totalement : spectacles de rues, Festival « off », concours de vitrines, vaste création sur l'éternelle place Ducale.

Les alentours ensuite. Le rassemblement carolomacérien a éclaté par le biais d'une opération de décentralisation qui a joliment réussi. Dans les petites communes des Ardennes, mais aussi dans les départements limitrophes, voire les Vosges, la Belgique et la région parisienne.

A Charleville-Mézières, des voix s'élèvent maintenant pour que ce Festival se passe à dates plus rapprochées. Mais il faut savoir qu'il est, pour l'instant, l'œuvre d'une équipe de bénévoles, les Petits Comédiens de chiffons, que Jacques Felix mobilise durant deux ans. « *Un travail de fourmi*, dit-il, *à partir de relations de plus en plus étroites avec les cinq continents.* » Le cru 1982 a mis en lumière une évidence : le Festival est à un tournant.

Charleville-Mézières est dotée, depuis l'an dernier, d'un Institut international de la marionnette. « *Un lieu efficace lorsqu'il sera opérationnel à 100 %* », dit-on. Une sorte de tremplin qui permettra peut-être de mettre sur pied, entre deux festivals, une manifestation un peu plus modeste, mais capable de maintenir la pression.

Ce Festival, dans une ville moyenne devenue capitale, c'est un phénomène. « *Mais*, estime Jacques Felix toujours prudent, *il faut éviter de lasser le public. La marionnette n'est pas le théâtre. La ville s'enflammerait-elle tous les ans ? Ce n'est pas sûr.* » Alors, on va vraisemblablement vers le statu quo. Rendez-vous en 1985 ? Probable à moins qu'une dimension nouvelle ne soit donnée à ce rendez-vous par le biais de moyens nouveaux, en hommes et en ressources. On n'en est pas là.

CLAUDE LEHEUTRE.

CONCERTS

Les échos du château de Braux-Sainte-Cohière

La dernière fois que nous l'avons rencontré, André Bussinger savourait comme une récompense méritée la douceur d'une matinée d'Argonne. La cour d'honneur du château de Braux-Sainte-Cohière où nous bavardions semblait pleine encore de musique. La veille, on avait applaudi l'orchestre Paul-Kuentz, installé devant le corps de logis, et les chaises des musiciens, le pupitre du chef étaient encore en place.

Lorsqu'en 1969 il avait découvert par hasard ce château aux portes de Sainte-Menehould, les bâtiments se dégradaient, les dépendances servaient de ferme. Il était voué à la démolition. L'idée fait frémir quand on visite ce remarquable édifice vieux de trois siècles et demi, aujourd'hui judicieusement restauré, classé monument historique, où ont passé les chevau-légers de Louis XIII, de Dumouriez quand il mena la bataille de Valmy (dont le fameux moulin — reconstitué — n'est qu'à 6 kilomètres), voire de Guderian et de son état-major en 1940.

Sauver ce château n'était pas pour André Bussinger une fin en soi. Il avait depuis longtemps une idée en tête « *qu'il fallait incarner dans un monument* ». Cette idée, l'Association culturelle Champagne-Argonne, qu'il a fondée et qu'il préside, la met en œuvre depuis douze ans : douze saisons de concerts et d'expositions qui ont déjà drainé 500 000 visiteurs pendant le mois d'août, « *le mois où les Français sont disponibles* ».

Le 31 août dernier, le grand portail s'est refermé sur le XII[e] Festival d'été. Il ne se rouvrira que le 24 décembre. Ce soir-là, dans la grande salle des fêtes à l'admirable charpente ancienne, une veillée-concert précédera, comme les années passées, la Messe de minuit où se retrouveront, dans une atmosphère religieuse particulière, des dizaines de bergers venus de toute la Champagne.

L'Association culturelle Champagne-Argonne, c'est deux mille cinq cents membres cotisants, mais c'est surtout une centaine de bénévoles, venus « par autorecrutement », qui lui consacrent régulièrement quelques heures, quelques week-ends. André Bussinger fait de ce bénévolat un des points essentiels de sa « doctrine ». Un monument historique ne doit pas se contenter de dire : « Regardez comme je suis beau ». En compensation du soin que lui donne la collectivité, il doit être un centre moteur d'animation et de rénovation de son environnement. C'est dans cet esprit qu'il a créé, il y a trois ans, la Fédération nationale des Associations pour l'animation des monuments historiques. Elle est en liaison avec une centaine d'associations, dont une soixantaine sont adhérentes.

Pôle d'attraction touristique, un monument historique contribue à vivifier l'économie de sa petite région. Mais André Bussinger pense qu'il doit mieux faire encore en servant de relais vers d'autres sites. Dans cette intention, il a réalisé dans le pittoresque pigeonnier, légué par les Templiers, qui domine la cour d'honneur, un « musée régional d'orientation », le premier du genre. « *Ce n'est pas*, explique-t-il, *un musée de collection mais un catalogue vivant, imagé, qui renvoie à des sites ou à des musées spécialisés, souvent méconnus, touchant la vie du proche pays comme de la grande région environnante.* »

Il n'y a pas si longtemps certains avaient parlé d'élitisme, de parisianisme à propos de Braux-Sainte-Cohière. La réponse est donnée en chiffres dans une salle : 60 % des visiteurs sont des salariés, des commerçants, des agriculteurs ou des artisans ; 90 % des auditeurs n'avaient jamais assisté à un concert. « *Où est l'élitisme ?* », demande André Bussinger. Sur cent visiteurs, vingt sont des étrangers, cinquante viennent de la Marne ou de la Meuse, trente de départements plus éloignés. « *Où est le parisianisme ?* »

Jusqu'à présent, grâce au concours de divers fonds culturels de l'État et du conseil général, grâce à l'apport des bénévoles et à des contributions privées, l'Association a bouclé sans trop de difficultés son budget, en dépit de la modicité de ses tarifs d'entrée : 20 F pour les concerts, 10 F pour les expositions, gratuité largement accordée. Cette année, cependant, des subventions espérées ont tardé à venir. « *Nous avons quand même bâti notre saison, un peu plus modestement que les années précédentes et à nos risques et périls* », commente philosophiquement André Bussinger, que douze années de batailles de Valmy culturelles ont aguerri.

MICHEL MARTIN.

Le théâtre d'Hossein et celui de Miquel

M. Jacques Mignot, ancien collaborateur de Robert Hossein, ancien directeur adjoint du Centre dramatique national de Reims (Compagnie Jean-Pierre Miquel), nous adresse la lettre suivante :

Je ne peux être d'accord avec l'idée générale selon laquelle Hossein c'était du « super-marché » pour de malheureux consommateurs incultes, et Miquel, de l'orfèvrerie pour initiés élus. (« Le théâtre sans cinéma », *le Monde* du 18 novembre). Les choses théâtrales sont beaucoup plus complexes. L'humour utilisé dans la formulation prêtée aux interlocuteurs : Mme Cuniot : « *Et mon dentiste lui-même, qui fait partie des gens bien de la ville, pense que rien ne vaut Hossein* ». M. J.-L. Vogt : « *Mais moi, j'aime seulement le théâtre depuis que Miquel est là (...) ; d'Hossein, j'ai vu en tout et pour tout* les Bas-Fonds, *sa première pièce.* » M. Dubois : « *J'attire les gens avec une tartine de miel* (Holiday on ice) *pour une autre de pain dur* » (*le Pain dur*, de Claudel) ; l'humour donc prêté à ces intervenants laisse à penser que les Rémois sont vraiment les derniers des abrutis. Ceux qui aimaient Hossein et aiment Holiday on Ice sont de pauvres demeurés ; que si Hossein « faisait le plein », c'est parce qu'était pratiqué jusqu'au fin fond des Ardennes du « ramassage » de « gens » pour voir toujours la même chose (« le style ne variait pas ») (1).

De grâce ! arrêtons maintenant ce jeu qui consiste à trancher de façon définitive : « *Ah ! du temps d'Hossein ! ça, c'était du théâtre ! et au moins, le « popu » venait ! tandis que maintenant, avec Miquel, il n'y a qu'une certaine élite (sauf mon dentiste) qui remplit à 95 % une salle de cent places...* » ou bien : « *Du temps d'Hossein ? pouah ! avec un caddy, à la rigueur... Ah ! Miquel ! ça monsieur, c'est du théâtre... et puis, je vais vous dire, on n'y rencontre pas n'importe qui...* ».

J'ai été au cœur même des équipes théâtrales durant plusieurs années, avec des responsabilités dans les différents secteurs : artistique, administratif, relations avec la population.

Durant les sept années du T.P.R.-Cie R. Hossein, une action culturelle très importante a été menée sur la région Champagne-Ardenne à travers la création théâtrale des centaines d'animations dans les établissements scolaires et universitaires, associations culturelles et socio-culturelles, dans les milieux ruraux, les comités d'entreprise et durant trois années dans une école groupant des dizaines d'élèves-comédiens.

Le C.D.N. Cie J.-P. Miquel a permis, depuis sa création, en janvier 1979, de faire connaître aux Rémois de nombreux auteurs. Il a également permis qu'existe à Reims une activité théâtrale quasi permanente sur huit mois de l'année. Bien sûr, selon moi, tout n'a pas toujours et en tout été positif sur les sept années du T.P.R. Tout comme j'aurais des critiques à formuler sur ce qu'il est convenu d'appeler « la politique théâtrale » menée par le C.D.N.

Ces deux aventures théâtrales sont aussi différentes l'une de l'autre que le sont Victor Hugo et Harold Pinter par exemple.

(1) : Sur sept années d'activités du T.P.R. à Reims, il y a eu, sur une soixantaine de spectacles, quatorze mises en scène d'Hossein. Sont venus, dont beaucoup dans des séries d'abonnement : Planchon, Rosner, Maréchal, Michel Dubois, Pierre Debauche, Jacques Weber, Pierre Meyrand, Pierre-Étienne Heyman et de nombreux autres.

Sont venus : la Comédie française, le T.N.P., les Centres dramatiques nationaux de Strasbourg, Caen, Saint-Étienne, Nord-Pas-de-Calais, Aubervilliers, et de nombreux autres.

Toujours la même chose ?

Tenue bleu horizon et casques plats

Plusieurs lecteurs nous ont fait part de leur surprise pour avoir lu, dans l'article consacré à la bataille de la Marne (*le Monde* du 16 novembre), la phrase : « *Les bleu horizon du général de Lanrezac et les « tommies » à casques plats du maréchal britannique French* ». En effet, comme nous le font observer ces correspondants, la tenue bleu horizon n'a fait son apparition dans le paquetage des soldats français qu'à partir de 1915 et le casque plat n'a coiffé l'armée britannique que vers le mois de février 1916. Lors de la bataille de la Marne, l'infanterie française portait le célèbre pantalon garance, qui, comme le souligne M. Pierre Meyer, « *en faisait une cible idéale pour les tireurs ennemis* ». Enfin, plusieurs lecteurs nous ont fait observer que le général commandant, en août 1914, la V[e] armée française, s'appelait Lanrezac et non de Lanrezac.

● PRÉCISION. — M. G. Charnet, ingénieur divisionnaire chargé de la direction de la Société Métallurgie de Brevilly, nous apporte les précisions suivantes : « *La lecture de votre article sur la sidérurgie ardennaise paru dans* le Monde *du jeudi 18 novembre m'a fort surpris. Certains paragraphes laissent supposer la fermeture de la Société Métallurgie de Brevilly. La Société Métallurgie de Brevilly existe toujours et il n'est actuellement pas question de fermeture, surtout que nous venons de présenter un bilan positif pour les dix premiers mois de 1982.* »

Le Monde

équipement

AÉRONAUTIQUE

TOUCHÉE DE PLEIN FOUET PAR LA CRISE ÉCONOMIQUE

La SNIAS va réduire son potentiel de production

En 1982, la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) aura obtenu seulement 65 % des commandes qu'elle espérait enregistrer de ses clients français et étrangers : exactement 17 milliards de francs, au lieu des 26 milliards escomptés. A la division « avions » de la société, présidée par le frère du chef de l'Etat, le général Jacques Mitterrand, la situation est même jugée *« alarmante »* du fait de la mévente des appareils civils, comme l'Airbus.

Le comité central d'entreprise est convoqué, ce mardi 7 décembre. A l'ordre du jour : comment — par des réductions de la durée du travail — adapter le potentiel de la SNIAS à une charge de travail qui s'est dégradée *(le Monde* du 18 novembre) et qui continuera de le faire à moyen terme, à l'exception, peut-être, des activités de la division « engins tactiques » où les perspectives sont bien meilleures pour au moins trois ans.

Assez paradoxalement, la crise semble avoir surpris la SNIAS : la division « avions », où pourtant des signes de craquement étaient déjà perceptibles, il y a dix-huit mois environ, ne paraît pas avoir aperçu l'orage à temps puisqu'elle embauchait encore du personnel en juillet dernier.

Les deux divisions « avions » et « hélicoptères », dont la situation est le plus « au rouge », auront des effectifs en hausse en 1982, passant probablement et respectivement de 14 288 et 7 620 inscrits en décembre 1981 à 14 550 et 7 988 à la fin de 1982. D'une manière générale, les effectifs de la SNIAS ont augmenté, de 35 390 inscrits en décembre 1981 à 36 388 en octobre 1982 et, probablement, 36 592 à la fin de l'année. En deux ans, la SNIAS aura recruté plus d'un millier de personnes supplémentaires par an alors même que le marché civil des avions et des hélicoptères s'effondrait et que les budgets militaires se réduisaient.

Lors de la réunion, le 17 novembre dernier, de la commission économique et financière du comité central d'entreprise, le directeur général délégué de la SNIAS a, du reste, observé qu'il fallait réduire le potentiel excédentaire de la société dans la mesure où la dégradation, très nette, de la situation ne permettrait plus d'assurer le plein emploi.

A l'exception de la division « engins tactiques », qui a arrêté de bons choix de programmes, seule ou en coopération européenne, à un moment où des clients étrangers exprimaient d'importants besoins spécifiques, les autres divisions de la société semblent, aujourd'hui, s'être leurrées sur un état escompté des carnets de commandes qui ne correspondent pas à la réalité du marché commercial.

De cette imprévoyance, selon les uns, ou de cette appréciation erronée de la situation, selon les autres, on peut donner plusieurs témoignages.

A la mévente conjoncturelle de l'Airbus se sont ajoutées des annulations de commandes de clients anciens et l'obligation de verser, à des banques étrangères, des garanties financières imprudemment accordées à des compagnies en déconfiture, comme ce fut le cas pour Laker Airways en Grande-Bretagne. Résultat : la mévente des airbus A-300 version B-4 a conduit à supprimer de la série dix-huit appareils de ce modèle, à décommander certains achats d'équipements et à devoir « ferrailler » (re-travailler) des pièces primaires déjà fabriquées, pour un coût global de 445 millions de francs. Aux prévisions actuelles, qui se réfèrent à une cadence mensuelle de production de cinq ou six exemplaires, les stocks d'Airbus invendus en fin d'année sont de sept appareils en 1982 et de vingt-neuf en 1983.

Inquiétude

Parce qu'elle a eu tort de ne pas ralentir assez vite son rythme de *production de l'Airbus, la SNIAS* risque de se trouver dans la situation d'avoir à louer, dans des conditions financières discutables, des avions de 50 millions de dollars l'unité ou à consentir des prêts trop avantageux à une clientèle peu solvable. Ne l'envisage-t-on pas, déjà, au bénéfice de la compagnie brésilienne WASP, qui demande à des banques françaises qu'on lui avance l'argent pour les acomptes, pour le principal de son achat portant en théorie sur neuf appareils et jusqu'à un prêt complémentaire pour des infrastructures aéroportuaires dans l'Etat de Sao-Paulo ?

Même le lancement d'une version nouvelle, dite A-320, de l'Airbus pour la mi-1983 est considéré comme optimiste par la SNIAS. Faute d'un moteur offrant de réelles améliorations de performances, le débouché commercial de ce projet d'un avion de cent cinquante places est *« limité »*, selon le directeur général délégué de la société nationale.

2) On assiste à une mévente des avions d'affaires Falcon-50 et Falcon-2O, dont les cadences de fabrication doivent passer, respective*ment, de 4,7 exemplaires par mois* à 1,5 dès novembre 1982 et de 6,5 à 2 en 1984. Quant à l'avion de combat Mirage-2000, sa cadence de production après l'annulation de la commande *française tombera de* 7 à 5 par mois.

Lui-même en sérieuse difficulté, le groupe Dassault-Bréguet a demandé à la SNIAS, qui cofabrique ces différents avions, le retour dans ses propres usines d'une partie des charges sous-traitées à l'entreprise nationale. Il manquera, dans ces conditions, quare cent cinquante mille heures de travail à la division « avions », dont un établissement, celui de Saint-Nazaire, sera particulièrement touché par cette récession.

3) A la division « hélicoptères », on est inquiet sur l'évolution de trois programmes majeurs : le Dauphin, le Super-Puma et l'Ecureuil dans sa version équipée d'une turbine américaine Lycoming.

4) La division « balistique et spatiale » n'est pas mieux lotie. Tous ses programmes sont réduits, incertains, reportés, voire supprimés.

Compte tenu de son excellent plan de charge « études » et « production », la division « engins tactiques » devra venir en aide à deux des autres divisions de la SNIAS. A la division « avions », elle devra transférer dans ses ateliers de Saint-*Nazaire une partie de la fabrication* du missile antiaérien Roland. A la division « balistique et spatiale », elle devra confier les études, puis la maîtrise d'œuvre du programme Hadès si la construction de ce missile nucléaire semi-balistique de 350 kilomètres de portée est attribuée à la SNIAS pour une entrée en service opérationnelle en 1991.

Mais toutes ces mesures n'empêcheront pas que le potentiel de la SNIAS excède actuellement son plan de charge. A une gestion somme toute laxiste et désordonnée, comme le relèvent certains syndicats qui se refusent à faire seuls les frais d'une opération de redressement, devrait succéder une période de rigueur et de « vaches maigres ».

L'ordre du jour du comité central d'entreprise prévoyant en outre un examen des perspectives économiques pour 1983, une discussion sur les moyens d'adapter la durée du travail — actuellement de quarante heures trente par semaine au lieu de quarante et une heure trente il y a un an — à la baisse du plan de charge. Ni les transferts de charge entre établissements, ni le rapatriement des sous-traitances confiées par la SNIAS à des petites et moyennes entreprises extérieures ou à des façonniers locaux ne sont la panacée. La première mesure est d'un effet limité. La seconde risque de condamner à la faillite des sociétés dans des régions économiquement si faibles qu'il faudra, ensuite, en appeler à l'Etat-providence.

EN réalité, la SNIAS est aujourd'hui confrontée à la décision d'avoir à résuire, en catastrophe et sans compensations ou avec des compensations partielles, de deux heures la durée hebdomadaire de travail, à prononcer des mesures de chômage sélectif ou à dénoncer le contrat de solidarité en faisant jouer la clause de sauvegarde.

JACQUES ISNARD.

Faits et projets

Quatrième jour de grève des éboueurs parisiens

Alors que les éboueurs de Paris entament leur quatrième jour de grève, les ordures ménagères commencent à s'entasser sur les trottoirs de la capitale. Le mouvement, déclenché le samedi 4 décembre, et qui avait été suivi à 35 % environ pendant le week-end, semble s'être durci le lundi 6 décembre puisque, ce jour-là, 40 % des éboueurs n'ont pas pris leur travail et qu'une partie des conducteurs de bennes ont suivi leurs camarades. Les personnels C.G.T. se plaignent de ne plus toucher de prime de transport (*le Monde* du 6 décembre). Leurs représentants ont été reçus lundi en fin d'après-midi par M. Jean Tiberi, député de Paris et adjoint au maire, chargé du personnel.

Dans un communiqué, la Ville de Paris indique qu'avant le déclenchement du mouvement elle avait informé les organisations syndicales de son intention de trouver une solution au problème de la prime de transport et que la grève, lancée sans préavis, a *« un caractère purement politique calculé avec précision en fonction des élections prud'homales et dans la perspective des élections municipales »*.

En attendant que le conflit ait trouvé une solution, des sacs en plastique seront à la disposition des Parisiens à partir du mardi 7 décembre, dans toutes les mairies d'arrondissement. Une fois remplis et convenablement fermés, ces sacs pourront être déposés dans les grands conteneurs verts réservés habituellement aux objets encombrants.

Un nouveau parc d'exposition à Villepinte

Le nouveau parc des expostions de Paris-Nord, situé à Villepinte en Seine-Saint-Denis, a été inauguré le *jeudi 2 décembre par* M. Jean Thèves, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Situé à quelques kilomètres de L'aéroport de Roissy, d'un accés facile par l'autoroute du Nord et la ligne S.N.C.F. « Roissy—Rail » (la station « Parc des expostions » sera mise en service le 17 janvier prochain), ce parc, destiné à compléter les installations de la porte de Versailles, a été construit sous les conditions prévues par la Chambre qui en était le commanditaire : premier coup de pioche en 1980, et achèvement des *travaux dans* les delais, devis initial respecté (450 millions de francs) et ensemble architectural parfaitement maîtrisé (*le Monde* du 1er avril 1980».

Au milieu de 15 hectares d'espaces verts, les bâtiments et 7 000 places de stationnement s'organisent autour d'un vaste parvis semi-circulaire. Trois halls d'entrée permettent l'accès à 70 000 mètres carrés de surface d'exposition. C'est le C.N.P.F., qui essuiera les plâtres des salles de conférences très modernes du parc les 13 et 14 décembre prochains suivi du Salon du jouet, qui ouvrira ses portes le 19 janvier 1983.

Arrêts de travail à l'équipement

Les directions départementales de l'équipement ne veulent pas être « démantelées ». Sur les cent vingt-cinq mille agents responsables de la construction et de l'entretien des routes, de l'urbanisme et des permis de construire, des prêts au logement, des ports et des voies navigables, etc., 15 % à 20 % ont fait grève, lundi 6 décembre, dans les trois quarts des départements, à l'appel de la C.F.D.T. et de la C.G.T.

La nouvelle rédaction de l'article 6 de la loi de décentralisation, votée la semaine dernière à l'Assemblée (*le Monde* du 2 décembre) prévoit en effet que les services seront, dans un délai de trois ans, partagés *entre* l'Etat *et* les *collectivités*, alors que le texte initial prévoyait une « mise à disposition », et une nouvelle organisation à définir dans les cinq ans. Malgré certaines réserves, l'amendement parlementaire a été approuvé par le gouvernement, en l'absence du ministre de l'urbanisme et du logement.

D'autre part, M. Quilliot avait obtenu du premier ministre que soit « suspendue » une décision prise à la demande du ministre de l'intérieur, le 25 novembre dernier, et prévoyant le transfert brutal, avant la fin de l'année, de trois cents cadres administratifs mis à la disposition des commissaires du gouvernement, pour former l'embryon des futurs services d'Etat.

Le Monde

économie

SOCIAL

LES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

Un test de la représentativité syndicale

Prudence... telle est l'attitude tacitement adoptée en cette fin de campagne prud'homale, à la veille du 8 décembre, jour d'élections des futurs conseils. L'attente tient du happening. Car, bien au-delà du seul intérêt des salariés ou employeurs vis-à-vis de ces tribunaux paritaires, faits pour défendre leurs droits, les états-majors représentant les partenaires sociaux jouent leur propre pouvoir. Le verdict de leur représentativité spécifique sera connu dans la nuit du 8 au 9 décembre. On évoque les sondages, on rappelle les résultats du dernier scrutin, celui de 1979.

Quatorze millions d'électeurs avaient élu quatorze mille conseillers, M. Boulin – alors ministre du travail – ayant généralisé les conseils de prud'hommes à l'ensemble du territoire. Dans le camp des employeurs, le C.N.P.F., entouré de la C.G.P.M.E. et parfois de la F.N.S.E.A., avait emporté – haut la main – plus de 90 % des suffrages. Dans les rangs salariés, la C.G.T. confirmait sa prépondérance avec 42,2 % des suffrages, suivie de la C.F.D.T. (23,2 %), de F.O. (17,3 %). Un électeur potentiel sur deux s'était abstenu.

Cette fois-ci, à défaut de pouvoir lire dans le marc de café, on suppute. Mais déjà certains faits laissent présager des surprises. Le C.N.P.F. allié à la C.G.P.M.E. a un concurrent « mordant » : le S.N.P.M.I., le syndicat de la petite et moyenne industrie, reconnu au lendemain du 10 mai par le gouvernement socialiste. Ce syndicat a joué la carte de la présence tous azimuts et annonce 2 821 candidats (contre 159 en 1979). Sera-t-il plébiscité, comme son dirigeant, M. Gérard Deuil, semble l'espérer ? Le C.N.P.F. et la C.G.P.M.E. présentent ensemble, il est vrai, trois fois plus de candidats (7 877 pour 7 456 sièges à pourvoir par les employeurs). Leur programme, durant la campagne électorale, s'est nettement affirmé : *« L'autorité du patron ne se partage pas... nul ne conteste le droit de démissionner. Il doit en être de même du droit de licencier. »* Alors que les lois Auroux sont discutées à l'Assemblée nationale, qu'elles sont toujours source de la plus grande inquiétude chez les chefs de petites entreprises, les principales centrales patronales occupent le terrain visé par le S.N.P.M.I.

L'Union nationale des associations de professions libérales présente 576 candidats (au lieu de 163 en 1979), la F.N.S.E.A. 258, les chambres des professions libérales 65 et le CID-UNATI 60. Ces trois dernières organisations n'avaient pas de postulants spécifiques en 1979. Encore un changement...

Dans les cinq grandes confédérations de salariés, dont les dirigeants donnent leur point de vue sur cette nouvelle élection en page 2 de notre édition, la veillée d'armes n'est pas des plus sereines. Nombreux sont les observateurs qui annoncent une redistribution des cartes. Mais sera-t-elle si nette ? Certains concurrents de la C.G.T. prédisent son recul. Plusieurs élections professionnelles, au cours de ces derniers mois, en pleine période d'austérité socialiste, ont confirmé un certain recul de son audience. Mais chez Citroën, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), la semaine passée, le succès cégétiste a été éclatant. En tout état de cause, la centrale présente cette année 10 714 candidats (contre 8 259 en 1979).

La C.F.D.T., qui pratique une collaboration critique avec le gouvernement, arrive au scrutin avec 10 576 candidats (au lieu de 8 620). Aura-t-elle plus de succès qu'en 1979 ? Force ouvrière a fait un effort net de présence (9 743 candidats contre 7 688). Là encore, améliorera-t-elle sa représentativité aux conseils ?

La Confédération française de l'encadrement – C.G.C. – a pour la première fois proposé des candidats dans toutes les sections, triplant leur nombre par rapport à 1979 (6 206 contre 2 267). Et cela pour compenser la définition jugée par elle « trop restrictive » de la section « encadrement » qui lui a été signifiée. Selon plusieurs observateurs, cette confédération, au ton revendicatif devenu très affirmé en matière de pouvoir d'achat, pourrait renforcer sa position au détriment peut-être de F.O. et de la C.F.T.C. Elle avait fait un score de 5,2 %. La C.F.T.C., pour sa part, passe de 5 702 candidats en 1979 à 8 859 en 1982 – forte de l'augmentation de ses adhésions au cours des derniers mois. Son score en 1979 avait été de 7,2 %.

La C.S.L., pour la première fois, a droit à ses propres candidats – 1 268, – et s'en est félicitée en cours de campagne. L'Union française du travail présente 763 personnes, et se déclare décidée à *« faire casser ces élections »*, se jugeant *« désavantagée »* dans l'actuelle campagne. La F.G.S. (salariés agricoles) annonce 459 candidats. Les « divers » sont au nombre de 672.

La grande inconnue de l'élection prud'homale reste celle de la participation. Poussés à remplir leur devoir civique, les quinze millions d'employeurs et de salariés concernés (les fonctionnaires étant par statut exclus du vote) seront-ils présents au rendez-vous pour les 14 912 sièges à pourvoir ? En 1979, leur taux d'abstention avait été de l'ordre de 50 %. Mais, alors, les demandeurs d'emploi étaient loin d'être aussi nombreux qu'aujourd'hui. Ces derniers seront-ils suffisamment motivés pour se rendre aux urnes et élire ceux qui ont pour charge de défendre l'homme au travail ?

La Confédération nationale du travail appelle, pour sa part, à boycotter l'élection, car *« les travailleurs ne s'émanciperont pas en élisant leurs juges »*. Elle maintient son attitude prise en 1979.

Quelle que soit la diversité des positions affichées, ce scrutin prud'homal apparaît à tous comme le test le plus important de représentativité nationale depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir. Et cela à trois mois des municipales.

DANIELLE ROUARD.

COMMENT VOTER ?

● Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures ; dans certains cas, l'ouverture sera avancée ou la fermeture repoussée.

● L'adresse du bureau de vote proche du lieu de travail est inscrite sur la carte d'électeur reçue au domicile. Cette carte doit être signée. Si l'électeur n'a reçu aucune carte, il peut cependant se présenter au bureau de vote proche de son entreprise, où sont convoqués ses collègues. Si l'électeur a reçu plusieurs cartes, seule compte l'entreprise principale (pour l'employeur, c'est celle employant le plus grand nombre de personnes ; pour le salarié, celle lui versant le principal de son revenu).

● Chaque électeur devra se munir d'une pièce d'identité.

● Le temps pour se rendre aux urnes est pris sur le temps de travail et donc rémunéré.

ALSACE : la suppression de l'échevinage

De notre correspondant

Mulhouse. – En Alsace, la réforme des conseils de prud'homme va plus loin que dans le reste du pays avec la suppression de l'échevinage, qui faisait partie du droit local – l'échevin étant un magistrat désigné par les municipalités auprès des conseils de prud'hommes.

La dernière manche, avant les élections du 8 décembre, sera fort disputée s'il faut en croire les prévisions de tournées d'affichage de l'ensemble des syndicats des salariés. Ici, les prud'hommes seront aussi l'occasion de *« compter ses voix »* et d'orienter par la suite l'action syndicale vers les secteurs déficitaires. Ce, d'autant mieux que les inscriptions atteignent, selon la C.G.T., un taux de 90 % sur l'ensemble du Haut-Rhin. Dans ce département, où l'on désignera 254 conseillers pour quatre conseils (Mulhouse, Colmar, Altkirch et Guebwiller), cinq syndicats s'affronteront partout avec des listes variant de 100 à 150 % selon les sections. De son côté, l'Union patronale, seule en lice il y a trois ans, sera opposée cette fois au S.N.P.M.I.

La suppression de l'échevinage ? La décision gouvernementale en la matière semble à présent admise, après une campagne en faveur du maintien de cette particularité, voire de son extension à l'ensemble du territoire, campagne menée par la C.G.C. et F.O. notamment. M. Mitterrand avait pris position en faveur de l'échevinage, rappelle la C.G.C. pour qui l'échevin doit être *« un guide en matière de droit, les jugements revenant aux salariés et aux employeurs »*, à condition toutefois que ce juge soit désigné par ses pairs de la cour et non par les municipalités comme cela était le cas jusqu'ici. C'est une position que F.O. n'est pas loin de faire sienne, au contraire des autres organisations. *« Le problème maintenant est de trouver des présidents de session »*, note, pour sa part, la C.F.D.T. qui organise ces jours-ci sa quatrième session de formation depuis la rentrée (avec à chaque fois une vingtaine de militants). Formation aussi à la C.G.T. comme à la C.F.D.T. qui a tenu un meeting, le 3 décembre, à Colmar en présence de son président national, M. Jean Bornard.

La nouvelle carte prud'homale haut-rhinoise suscite des réactions beaucoup plus vives. La C.G.T. affiche une satisfaction non feinte puisque toutes ses prévisions se trouvent concrétisées, sauf le maintien du conseil de Thann. La suppression de ce même conseil et son rapprochement de celui de Mulhouse fait de ce dernier, aux yeux de la C.F.D.T., *« un phénomène »* avec ses 90 conseillers. Reste aussi le déplacement du prud'homme de Saint-Louis Huningue à Altkirch qui n'est pas toujours accueilli avec satisfaction : *« Deux-tiers des salariés résidant dans le secteur frontalier de Saint-Louis seront obligés de se déplacer à Altkirch, souvent en passant par Mulhouse, pour se rendre au prud'homme »*, constate-t-on à F.O. qui aurait souhaité un meilleur découpage, tenant compte notamment de la géographie du Haut-Rhin caractérisée par des vallées parallèles ouvertes sur la plaine rhénane.

BERNARD LEDERER.

DROME : nombreuses femmes sur les listes C.G.T. et C.F.D.T.

De notre correspondant

Valence. – Quand on lui parle « prud'hommes », Valence ne fait pas grise mine. La préfecture de la Drôme peut en effet se réjouir d'avoir un conseil classé parmi les vingt-cinq premiers de France, au sein duquel les affaires sont rapidement traitées. Selon la C.F.D.T., qui assure jusqu'à présent la présidence du conseil « salariés », la moyenne de traitement des dossiers y est inférieure à trois mois. La C.F.D.T. précise que en 1981, 866 des 1025 litiges soumis à l'appréciation du conseil valentinois ont donné lieu à un jugement. Cette efficacité ne va certes pas sans des conditions de travail nettement améliorées depuis l'arrivée d'un député socialiste, M. Rodolphe Pesse. Ce dernier a fait doter les « prud'hommes » de locaux spacieux et confortables dans un immeuble proche du centre-ville.

La *« capitale du Rhône-moyen »*, ainsi qu'on a coutume de désigner Valence dans la Drôme et dans l'Ardèche, a charge de renouveler soixante-six sièges de son conseil. La campagne s'y déroule sans passion. Chacun campe sur ses positions de « confiance » et de « sérénité » et présente des listes de candidats couvrant tous les secteurs. Seule la C.G.T. a souhaité un report de ces élections. Le secrétaire général de l'Union départementale drômoise cégétiste estime que la situation actuelle provoque encore *« beaucoup d'interrogations »*. Tout le monde, ajoute-t-il en substance, n'est *« pas mûr »* pour aborder correctement l'échéance du 8 décembre.

C.G.T. et C.F.D.T. se regardent en chien de faïence derrière les fenêtres de leurs locaux respectifs dans la nouvelle Maison des syndicats mais offrent une spécificité commune à leurs électeurs : le nombre de femmes canditates a grossi sur les listes. Enfin, F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C. partent au combat en stigmatisant la *« démagogie »* et la *« politisation »* pour lesquelles elles affichent en bloc un cordial mépris.

PIERRE VAVASSEUR.

Dès la fin du treizième siècle...

A la fin du treizième siècle apparaissent les premiers preux (preud'hommes), sages tranchant les conflits intervenant entre fabricants et marchands. Napoléon, en 1806, instaure de véritables institutions professionnelles en la matière, mais le paritarisme n'est introduit qu'en 1848. Dans les années 1905-1907, les conseils voient leur compétence étendue à la grande majorité des salariés de l'industrie et du commerce, les femmes acquièrent le droit de vote.

En 1979, nouvelle réforme, à l'initiative de M. Boulin, alors ministre du travail. Jusqu'à cette date, il n'existait pas de conseils sur tout le territoire, les élections, renouvelant par moitié les conseillers, n'étaient donc pas véritablement nationales, et la participation était très faible : sur 8 000 000 d'inscrits, quelque 300 000 votants (1). Désormais, tout le territoire est couvert : on est électeur dès seize ans (et non plus dix-huit), on vote pendant les heures de travail (et non plus le dimanche). La proportionnelle remplace le scrutin de liste. Les dépenses liées à l'organisation des élections sont payées par l'État (au lieu des communes). Les conseillers prud'homaux bénéficient de la même protection que les délégués syndicaux contre les licenciements.

La loi du 6 mai 1982 introduit de nouvelles améliorations sur le statut et l'indemnisation des conseillers, sur la durée de leurs mandats (qui passe de six à cinq ans). Un conseil supérieur de la prud'homie est créé ; tripartite, il doit favoriser la modernisation du droit du travail. L'échevinage est supprimé dans trois départements de l'Est (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle).

L'activité des conseils progresse : 98 000 affaires en 1979, 120 000 en 1981 et 150 000 en 1982.

Selon une enquête, par sondage auprès de deux cent cinquante-trois conseillers, du ministère du travail publiée le 2 décembre, le délai normal d'une procédure ordinaire (du dépôt au jugement) est d'environ cinq mois et demi dans 80 % des conseils. Dans 9 % d'entre eux, le délai entre la conciliation et le jugement dépasserait six mois (contre trois mois dans 8 % des conseils). Le litige étant porté en conciliation dans un délai de deux à six semaines après le dépôt de la demande, pour 80 % des conseils.

(1) *Les Prud'hommes, mode d'emploi.* Ce livre récent (124 F) de MM. Jean-Paul Antona et Richard Brunois explique les modalités de fonctionnement des prud'hommes. Éditions de l'Usine nouvelle.

« L'état de rigueur » en quête d'un projet social

(Suite de la première page.)

Mais force est de reconnaître que, depuis les mesures contraignantes consécutives à la seconde dévaluation du franc, la rigueur économique a sensiblement tempéré les ardeurs réformatrices. M. Auroux s'est ainsi bien gardé, ce qui était sans doute sage, d'ouvrir la porte à une extension du droit à l'expression politique dans le secteur public. L'objectif des trente-cinq heures en 1985 n'est plus vraiment mis en avant ; le premier ministre annonce seulement son intention d'examiner, en 1983, avec les partenaires sociaux, les nouvelles étapes et les nouveaux moyens d'une diminution du temps de travail en 1984 qui soit vraiment créatrice d'emplois, ce qui suppose une non-compensation salariale intégrale.

Bien sûr, à l'ombre de la rigueur, des changements importants de comportement ont été suscités et ont parfois commencé à se manifester. Il en est ainsi de la courageuse remise en cause de l'échelle mobile qui, en indexant automatiquement et *a posteriori* les salaires sur les prix, rendait difficile toute politique de revalorisation des bas salaires, les augmentations du SMIC impulsées par l'Etat accentuant par ailleurs un phénomène – qui inquiète aujourd'hui tous les syndicats à commencer par F.O. – d'écrasement progressif de la hiérarchie ouvrière.

Les clauses de sauvegarde

Ce n'est qu'au vu des résultats de la politique salariale 1982-1983, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, et surtout de l'éventuelle mise en œuvre de clauses de sauvegarde – qui hypothèque lourdement la mise à mort de l'indexation dans la fonction publique – que l'on jugera de la portée réelle de ce changement. Mais la voie est ouverte. Il en est également ainsi de la Sécurité sociale où, parmi les diverses mesures destinées à venir à bout d'un déficit attendu – si rien n'avait été fait – de 30 milliards à la fin 1983, l'une au moins symbolise cette rigueur nouvelle : celle qui consiste à faire évoluer les prestations sociales sur les salaires en cours d'année, et non plus sur les rémunérations des années antérieures. La modération des revenus directs et indirects, le souci de l'équilibre des comptes sociaux ont donc conduit, dans certains cas, à des innovations courageuses et réalistes.

Il est trop tôt pour juger des résultats de cette politique. Elle gagnerait certes en cohérence si sa définition n'était pas trop souvent fluctuante, si des maladresses ou des imprévoyances n'entamaient pas sa crédibilité. La conjoncture actuelle, et surtout celle de l'an prochain, ne constituent pas une assurance – au contraire – d'un retour effectif à l'équilibre, tant pour l'UNEDIC que pour la Sécurité sociale en 1983. L'incertitude plane encore sur le maintien ou la baisse du pouvoir d'achat du salaire direct en 1982. A l'origine, les orientations gouvernementales, rigoureuses, devaient conduire à une diminuation. Aujourd'hui, malgré la très faible hausse des salaires horaires au troisième trimestre (sans doute moins de 0,3 %), les uns, comme M. Bergeron, prédisent une baisse importante du pouvoir d'achat, les autres annoncent une hausse sensible... L'inconnue demeure pour 1983, ne serait-ce qu'en raison des rattrapages qui pourraient, ici et là, intervenir en fin de course au cas où l'inflation déraperait de nouveau. Pour l'heure, elle marque le pas. Et le chômage enregistre une indéniable décélération. En données corrigées, le nombre de chômeurs s'est accru de 376 400 entre octobre 1980 et octobre 1981 et de 226 000 entre octobre 1981 et octobre 1982 (1). Un mieux relatif, mais qui risque cependant de n'être malheureusement que de courte durée... La « ligne de crête » des deux millions de chômeurs sera bien dure à tenir !

La réussite de la rigueur n'est pas seulement fonction du comportement des agents économiques et sociaux. Elle demeure très dépendante de l'environnement international. Mais, à l'heure où des déceptions se font jour – malgré l'atonie du climat social – où, par exemple, la modification future des taux de préretraites est mal ressentie dans l'opinion, *« l'état de rigueur »* se fragilise sans projet social. Dans nos colonnes, le président de la République a souligné, à juste titre, que *« il n'y a pas d'effort national possible sans le préalable de la justice sociale »*.

Le premier ministre a affirmé pour sa part, devant l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), que la rigueur de la gestion gouvernementale devait être *« au service de la justice sociale et de la solidarité »*. A intervalles réguliers, les dirigeants de l'Etat parlent de contrat, de nouvelle citoyenneté, de libération des forces créatrices, de philosophie de l'effort. Mais la deuxième phase de l'action gouvernementale cherche encore son second souffle social, sous peine de n'être, selon l'expression de M. Mauroy qu'un « moment désagréable ».

Le transfert progressif des cotisations des allocations familiales, encore entouré d'un halo d'incertitudes, est une réforme fondamentale, mais elle a peu de chances de *« mobiliser »* des salariés qui, dans la plupart des cas, y verront surtout une nouvelle aide aux entreprises. Les lois Auroux peuvent certes permettre, dans l'entreprise elle-même, suivant l'usage qui en sera fait, de rénover la pratique du contrat collectif et d'améliorer les conditions de travail. Mais ne se heurteront-elles pas aux inégalités nées des différentes de formation, des écarts de savoir ? La crise économique en s'aggravant risque d'accroître des inégalités que chacun s'accorde, suivant des voies diverses, à vouloir réduire.

Réduire les inégalités

N'est-ce pas M. Delors lui-même qui, lors d'un récent colloque organisé par la revue *« C.F.D.T.-Aujourd'hui »*, a affirmé que, *« sauf à la marge, on assiste à un blocage de tout progrès dans la lutte contre les inégalités »*. Mais qui parle aujourd'hui de réduction des inégalités ? Certes, il ne faut pas tomber dans le piège de l'égalitarisme et il faut se garder de démobiliser des cadres dont le rôle a au contraire besoin d'être renforcé – notamment pour affronter les changements de technologies, – mais la réduction des inégalités les plus injustifiées, les plus criantes n'est-elle pas aujourd'hui, plus encore qu'hier, une ardente obligation ?

Le gouvernement y réfléchit, notamment à travers les travaux de commissions sur les revenus salariaux – suite à la table-ronde des cadres – et sur la réforme du SMIC. A l'heure de la rigueur, n'y a-t-il pas un nouveau projet social à construire, ou selon l'expression de M. Delors *« une dynamique sociale »* à susciter pour *« concilier solidarité, équité et exemplarité »*, quitte à bousculer quelques avantages acquis, devenus inadaptés, et à secouer quelques corporatismes ?

Pour définir ce nouveau projet, réaliste et rigoureux, le gouvernement ne manque pas d'atouts. Les syndicats qui, même en pleine bataille prud'homale, ont su se garder de toute surenchère, auront besoin de davantage de grain à moudre en 1983. Le pouvoir devrait donc rechercher les moyens de répondre à une attente qui dépasse celle de l'opinion syndicale tout en s'efforçant de ne pas franchir le seuil de 44 % des prélèvements obligatoires que le chef de l'Etat s'est de nouveau engagé à stabiliser, puis à faire reculer... Une quête vraiment impossible ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) En applicant la correction des variations saisonnières adoptée en janvier 1982, l'augmentation entre octobre 1980 et octobre 1981 est de + 400 000 et entre octobre 1981 et octobre 1982 de + 168 000.

A E. G. F.

L'introduction d'une clause de sauvegarde garantit quasiment une augmentation des salaires de 18 % pour 1982-1983

A E.G.F., les négociations salariales se sont achevées le 6 décembre. Les fédérations syndicales ont jusqu'au 15 décembre pour faire connaître par écrit leurs positions aux directions. Une « non opposition » équivaudrait *de facto* à un accord et n'entraînerait pas l'application de la procédure dite de la « marche au pas ».

Pour 1982, l'augmentation générale en niveau sera de 8 % (avec + 2,75 % au 1er novembre, une proposition de « retouche » des niveaux 1 à 7 de la grille au 1er décembre, avec le versement d'une prime uniforme de 200 francs et + 1 % au 31 décembre sur le treizième mois). Pour 1983, 8 % sont également proposés : 2 % au 1er février, 1,9 % au 1er mai, 1,9 % au 1er août, 1,1 % au 1er novembre et 1,1 % au 31 décembre (treizième mois). En cours d'année, une prime uniforme de 330 francs sera versée.

Avec la majoration résultant de la révision de la grille au 1er décembre 1982, l'augmentation pour 1982-1983 sera de 16,36 %. Mais la grande nouveauté est l'introduction d'une *« clause de sauvegarde »*. Une réunion est prévue en décembre 1983 : si, entre décembre 1981 et décembre 1983, l'augmentation des prix est égale ou inférieure à 18 %, il y aura un ajustement quasi automatique des salaires à 18 %. Si l'augmentation des prix est supérieure à 18 %, l'augmentation des salaires sera portée à 18 % et un calendrier *« d'un ajustement complémentaire des prix et des salaires »* sera mis au point.

SOCIAL

SÉCURITÉ SOCIALE

Le gouvernement prend des mesures de trésorerie pour équilibrer les comptes en 1982

Des mesures d'urgence ont été prises pour atténuer le déséquilibre financier de la Sécurité sociale en 1982 alors que le plan de redressement de M. Bérégovoy – prévu pour 1982 et 1983 – n'aura des effets que dans le courant de l'année prochaine.

Chaque année, l'évolution de la trésorerie, au mois le *mois*, pose de sérieux problèmes à l'institution, en raison des retards de paiement de certaines cotisations, mais aussi du déséquilibre entre recettes et dépenses lorsque celles-ci augmentent plus vite que les premières. Cette fois-ci, le décalage et les retards sont assez importants puisque le déficit de trésorerie pour fin 1982, qui était estimé, en juillet à 8 milliards de francs, serait en fait d'environ 10 milliards. Pour l'exercice 1982, le solde – après récupération de certaines créances – serait de – 6 à – 7 milliards de francs, mais d'ici à la fin du mois c'est bien 10 milliards de francs qu'il faut trouver. Outre un prêt de la Caisse des dépôts et consignations de 5,9 milliards de francs, il a été décidé de retarder le versement des « compensations » dues par le régime général aux régimes spéciaux, ainsi que celui du forfait postal que la Sécurité sociale doit aux P.T.T.

Autre mesure exceptionnelle qui n'avait pas été appliquée depuis au moins quatorze ans : la caisse maladie va retarder le paiement de ses dettes aux hôpitaux, ce qui risque de gêner profondément certains établissements dont le budget a été bloqué.

Faut-il pour autant dramatiser ? Au ministère des affaires sociales, on rappelle que le plan de M. Bérégovoy du 29 septembre – destiné à combler le « trou » d'ici à fin 1983 de 24 à 30 milliards de francs est un plan étalé sur les deux années 1982 et 1983. On ajoute qu'en raison du caractère aléatoire des évolutions économiques (emploi, salaires, donc rentrées de cotisations) et de celle des prestations (allocations familiales, indemnité maladie, etc.), il est difficile de déterminer exactement les besoins financiers.

On *insiste surtout sur le fait que* le plan gouvernemental a donné des « armes » pour décider, au moment nécessaire, des accroissements de recettes afin d'assurer fin 1983 l'équilibre, comme l'a promis le ministre. C'est ainsi qu'en fontion de ces besoins, la date d'application des taxes sur l'alcool et le tabac et du forfait hospitalier variera, les premières *mesures pouvant intervenir dès le* premier trimestre 1983.

Il n'en demeure pas moins que le flou comptable persiste. Même si les prévisions sont aléatoires, il est toujours possible de calculer plusieurs hypothèses de budget et de besoins de financement, or la commission des comptes de la Sécurité sociale chargée de ces bilans et prévisions ne s'est pas réunie depuis plus de dix-huit mois. La décision vient enfin d'être prise de la convoquer, le 20 décembre, et un rapporteur a été désigné : M. Pierre Leclerc, inspecteur général des affaire sociales.

L'objet de cette commission n'est certes pas de régler les problèmes financiers. Mais pour le gouvernement ainsi que pour les syndicats et les assurés que l'on veut associer à la maîtrise des dépendes, la condition essentielle permettant de choisir et de décider est de disposer d'un bon tableau de bord.

JEAN-PIERRE DUMONT.

APRÈS UNE VISITE DANS UNE ÉCOLE D'ENFANTS SOURDS

M. Mitterrand annonce une série de mesures en faveur des personnes handicapées

Une série de mesures en faveur des handicapés seront soumises au conseil des ministres cette semaine, indique un communiqué de l'Elysée publié, le lundi 6 décembre, à l'issue d'une rencontre entre le président de la République et les représentants de onze associations de handicapés. M. Mitterrand a notamment rappelé à cette occasion l'engagement du gouvernement d'assurer en 1983 un meilleur remboursement des prothèses *auditives et a souligné que les* actions pour les handicapés, coordonnées par le ministre des affaires sociales, concernent tous les ministères parce qu'elles touchent tous les aspects de la vie.

L'après-midi, M. Mitterrand avait fait une visite surprise à l'école intégrée Danièle-Casanova à Argenteuil (Val-d'Oise), un établissement spécialisé accueillant de jeunes enfants atteints de déficience auditive. Rendant hommage au dévouement des enseignants, le chef de l'Etat avait rappelé qu'il y a un peu plus d'un an les allocations pour toutes les formes de handicaps avaient été augmentées de 50 %, et qu'il s'agissait là d'un nécessaire effort de solidarité. « *Même dans une période, disons, de pénurie,* avait ajouté M. Mitterrand, *on ne peut laisser sans moyens de vivre, d'apprendre, de s'insérer dans la société, ceux qui souffrent de ces handicaps.* »

ÉTRANGER

Les milieux d'affaires de Bangkok tentent d'attirer les capitaux de Hongkong

De notre correspondant

Bangkok. – Depuis que la Chine a exprimé son intention d'exercer sa souveraineté sur Hongkong lorsqu'en 1997 ce territoire cessera d'être une colonie de la couronne britannique, les milieux d'affaires de Bangkok s'agitent pour attirer en Thaïlande tous ceux qui, là-bas, s'inquiètent de ce transfert de pouvoirs. Depuis plusieurs semaines, certains résidents de Hongkong ont, par l'intermédiaire de compatriotes chinois installés à Bangkok, commencé de placer ici une partie de leurs avoirs, notamment en achat d'appartements et de terrains, d'où une hausse très sensible des prix sur le marché immobilier.

Ne peut-on imaginer un compromis entre Pékin et Londres qui permette, dans l'intérêt de chacun, de laisser les choses en l'état ? Des membres influents de la communauté chinoise de Thaïlande, très avertis de ce qui se dit et se trame en Chine, écartent cette hypothèse. A leur avis, *« c'est le commencement de la fin pour Hongkong »*. Pékin, selon eux, veut à tout prix, en reprenant en douceur le contrôle de la colonie britannique, prouver aux frères séparés de Taiwan qu'ils n'ont rien à craindre d'une réunification à la mère patrie.

Forts de cette certitude, les milieux d'affaires de Bangkok veulent mettre la pays en situation d'accueillir ces capitaux flottants. « *Pourquoi devrions-nous laisser cet argent s'investir à Singapour, au Canada ou ailleurs* », demandent-ils, faisant valoir que la Thaïlande, outre qu'elle dispose d'importantes ressources naturelles et humaines, est un des rares pays de l'Asie du Sud-Est dans lequel l'assimilation des Chinois d'outre-mer n'a posé aucun problème, à la différence de la Malaisie et de l'Indonésie.

Aussi les milieux d'affaires de Bangkok proposent-ils qu'un permis de résidence soit délivré à quiconque décidera d'investir ici au moins 1 million de dollars, que le gouvernement mette des terrains à la disposition des industriels et leur offre des baux de longue durée, que les taxes sur le chiffre d'affaires soient ajustées sur celles des pays voisins, que les doubles ou triple impositions sur un même revenu soient supprimées.

Les responsables thaïlandais ont créé, il y a un mois, sous la présidence du ministre de l'industrie, un groupe de travail, chargé de répondre aux « signaux » venus de la colonie britannique et d'imaginer, pour ce faire, une nouvelle stratégie économique.

J. de B.

MONNAIES

L'Arabie Saoudite apporte à la France un soutien financier

(Suite de la première page.)

Il n'est pas sûr que cette attitude serve la cause qu'il s'agit de défendre, compte tenu des interprétations que ne peuvent manquer d'engendrer des fuites partielles. La Banque de France n'avait pas fait mystère, en août 1974, du fait qu'elle avait reçu un dépôt de 1 milliard de dollars (complété par un autre dépôt de *400 millions de dollars, en octobre* 1975) de la part de l'Iran.

La Banque de France s'apprêterait à incorporer dans ses réserves le produit de l'emprunt de 4 milliards de dollars, en s'appuyant sur le fait qu'il s'agit de ressources à long terme, puisque le prêt a été consenti pour dix ans. Comme on le sait (lire l'article de Christopher Hughes dans *le Monde* daté 28-29 novembre), 1,3 milliard a déjà été utilisé, et la France a commencé à tirer sur la partie de l'emprunt correspondant à un accord de confirmation *(stand-by)*. Des crédits *(stand-by)* peuvent être remboursés avant terme et tirés à nouveau au gré du débiteur. Outre les ressources que l'Arabie Saoudite vient de mettre à sa disposition, la France peut, grâce à son appartenance au S.M.E. (système monétaire européen), se procurer d'importantes sommes en devises. La Banque de France peut, auprès des autres instituts d'émission européen, faisant partie du système (et donc en premier lieu auprès de la Bundesbank), se faire ouvrir des crédits à très court terme sans limitation de montant, mais le remboursement doit intervenir dans les quarante-cinq jours (avec renouvellement pour une période de trois mois qui peut exceptionnellement être doublée).

Dans le cadre du « soutien monétaire à court terme » (remboursement en six mois avec rallonge possible de trois mois), la Banque de France peut emprunter de façon automatique 1 740 millions d'ECU (1,9 milliard de dollars environ) et beaucoup plus (4,4 milliards d'ECU qui s'ajouteraient éventuellement aux 1 740 millions, soit au total 6 140 millions) si elle accepte de se prêter à une négociation à Bruxelles. Le Trésor pourrait encore emprunter à un an un maximum de 7 milliards d'ECU au titre du « soutien financier à moyen terme ».

Dans les semaines qui avaient suivi l'arrivée au pouvoir de la gauche, on avait assisté à d'importants retraits de fonds de la part de déposants arabes. Le prêt saoudien montre que Ryad entretient aujourd'hui des relations de confiance avec la France de M. Mitterrand.

PAUL FABRA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E-U.	6,8040	6,8160	+ 190	+ 230	+ 360	+ 420	+1010	+1130
$ can.	5,4945	5,4980	+ 55	+ 95	+ 130	+ 190	+ 440	+ 555
Yen (100) ...	2,8105	2,8125	+ 125	+ 150	+ 255	+ 290	+ 800	+ 865
DM	2,8315	2,8335	+ 140	+ 175	+ 280	+ 325	+ 845	+ 920
Florin	2,5705	2,5720	+ 140	+ 160	+ 280	+ 305	+ 810	+ 865
F.B. (100) ...	14,4270	14,4375	– 155	– 5	– 250	– 40	– 460	– 70
F.S.	3,3300	3,3325	+ 250	+ 290	+ 505	+ 550	+1470	+1570
L (1 000) ...	4,8950	4,8985	– 560	– 440	–1035	– 870	–2405	–2190
£	11,0760	11,0840	+ 120	+ 210	+ 280	+ 490	+1385	+1605

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	8 5/8	9 1/8	9	9 3/8	9 1/8	9 1/2	9 7/16	9 13/16
DM	5 7/16	5 13/16	6 3/16	6 9/16	6 3/16	6 9/16	6 1/4	6 5/8
Florin	5 3/8	6 1/8	5 3/4	6 1/4	5 3/4	6 1/4	5 7/8	6 1/2
F.B. (100) ..	12	13	12 7/8	13 3/4	12 7/8	13 5/8	12 5/8	13 3/8
F.S.	1 3/8	1 7/8	3 5/16	3 11/16	3 5/16	3 11/16	3 5/8	4
L (1 000) ...			23	25 5/8	23 1/4	25 1/8	22	23 1/4
£	10 1/2	11 1/4	10 1/4	10 7/8	10 1/16	10 11/16	9 3/4	10 1/4
F. franç. ...	16 1/4	18 1/4	19	20	18 7/8	20 1/8	19 1/2	20 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

Le gouvernement va consacrer 250 millions de francs aux carburants de substitution

Deux cent cinquante millions de francs seront consacrés au cours des trois prochaines années à la mise au point de carburants de substitution, a annoncé, le 7 décembre, M. Hervé, ministre de l'énergie. L'objectif du programme engagé par le gouvernement, qui financera environ la moitié de ces dépenses, est de vérifier les possibilités réelles d'utilisation *et de production de produits « nationaux »*. *D'une part, le méthanol,* produit à partir de matières fossiles (charbon, résidus pétroliers),de gaz, de bois ou de matières ligneuses, d'autre part, des mélanges « acétonobutyliques », solvants, et l'éthanol, tous produits à partir de la biomasse (fermentation de jus de canne, de betteraves ou de topinambours. Selon les normes définies par les pouvoirs publics, la proportion de méthanol dans un carburant ne pourra dépasser 3 % – auxquels il faudra ajouter 2 % de produits solvants, – celle d'éthanol ne dépassant pas 5 %.

Trois expériences pilotes sont lancées ou poursuivies pour vérifier la rentabilité de ces produits en France :

- **A Clamecy, dans la Nièvre, une unité produira du méthanol à partir du bois (avec une capacité de 30 tonnes par jour).**
- **Dans le Pas-de Calais – voir ci-dessous, – on tentera de fabriquer des matières solvantes nécessaires au mélange méthanol-hydrocarbure.**
- **Dans les Landes, enfin, à Soustons, sera poursuivie la production expérimentale d'aceto-butanol à partir de paille et de tiges de maïs.**

Une commission nationale réunissant des représentants des industriels, *des constructeurs automobiles, de l'industrie pétrolière,* des agriculteurs, des parlementaires et des chercheurs, sera chargée de donner son avis sur la poursuite de ces expériences et le développement éventuel de la filière. L'objectif du gouvernement, beaucoup plus modeste que ses prédécesseurs – le plan « carburol » lancé en 1981 prévoyait de couvrir en 1990 de 25 % à 50 % de la consommation française en carburants, – est d'atteindre une production de 1 million de tonnes de méthanol d'ici quelques années.

Une expérience dans le Nord

De notre correspondant

Lille. – Le « *carburol* » obtenu par le mélange à l'essence classique d'un carburant renouvelable, puisque produit à partir de végétaux, est-il pour demain ? Des expériences intéressantes de ce type ont déjà été réalisées dans certains pays tels que le Brésil ou les Etats-Unis (alcool de maïs). On croit donc que la production d'alcools ou de mélanges solvants, par fermentation et distillation du jus de betteraves ou de topinambours, pourrait non seulement être précieuse comme source d'énergie, mais qu'elle aurait pour conséquence de développer considérablement certaines cultures.

Dans le Pas-de-Calais, près de Montreuil-sur-Mer, la coopérative agricole d'Attin oriente surtout ses recherches vers le topinambour, ce tubercule quasiment ignoré et qui ne connut quelque célébrité qu'associé au rutabaga, aux heures noires de l'occupation, lorsqu'il apparut sur les tables des familles.

Le 23 janvier, à Boulogne-sur-Mer, le premier ministre a fait sourire son auditoire en annonçant le programme de recherche prévu : « *Napoléon,* a-t-il dit, *a lancé la betterave... Le premier ministre lance le topinambour !* » Et de fait, quelque 4 000 hectares pourraient être consacrés à la culture du topinambour sur le site d'Attin... si les travaux de laboratoire et sur le terrain sont concluants.

On ne sait, en effet, que peu de chose sur le topinambour, sinon qu'il est fort riche en sucre. Sur des superficies de 1 hectare environ, on suit donc attentivement la levée des plants avant la récolte, qui sera effectuée au mois de janvier. Et puis, à partir de travaux de laboratoire, il s'agira de savoir comment traiter au mieux le topinambour. L'obstacle majeur à l'utilisation de cette source d'énergie végétale tient surtout à son coût de production, qui est de trois fois environ celui de l'essence. Il faut donc obtenir un coût beaucoup moindre, ce qui est l'essentiel de la tâche des chercheurs. Il sera aussi nécessaire de mettre au point le matériel pour l'arrachage et aussi les équipements adéquats pour la distillation.

On en est donc au premier stade des travaux, et ce n'est pas demain que l'on pourra faire le plein de réservoir au carburol. Mais on ne peut pour autant contester l'utilité de cette recherche. L'enjeu est énorme. Actuellement, la France fabrique 2,6 millions d'hectolitres d'éthanol, dont 1,6 à partir de la betterave. Le topinambour se révélera peut-être demain un tubercule très riche en énergie. Certains en sont convaincus. Alors se développerait très vite *une nouvelle* culture intensive dans la région du Nord...

GEORGES SUEUR.

AFFAIRES

LE VOYAGE DE M. CHEVÈNEMENT EN U.R.S.S

La firme Technip pourrait se voir confier la construction d'une usine de traitement de gaz

M. Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, vient de faire un voyage de quatre jours en U.R.S.S. Le renouvellement de l'accord décennal de coopération scientifique et technique, et le rééquilibrage du commerce entre les deux pays ont été au centre de ses conversations (*le Monde* du 4 décembre).

Le renouvellement, pour une période de dix ans, de l'accord-cadre scientifique et technique *« ne pose pas de difficultés majeures »*, et pourrait être signé vers le mois de février prochain, à l'occasion du voyage à Moscou que devrait effectuer à cette date M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Cet accord engloberait une dizaine ou plus de thèmes généraux (espace, atome, océanographie, robotique, automatisme, technique d'économie d'énergie...). Chaque année, des accords plus précis s'appliqueraient à ces différents thèmes.

Un projet précis a été évoqué lors des entretiens de M. Chevènement : la mise en valeur d'un gisement de gaz et la construction d'une usine de désulfurisation à Astrakhan, où l'industrie française est sur les rangs. Le ministre a estimé, lundi devant la presse, que l'on pourrait aboutir rapidement à la signature de ce contrat, mais n'a pas voulu entrer dans les détails de la négociation. Celle-ci porte en fait sur deux projets distincts.

Le premier concerne l'exploitation proprement dite du gisement de gaz. D'une valeur d'environ 1,2 milliard de francs, il met aux prises la société française Technip et la firme canadienne Pertec, cette dernière ayant, semble-t-il, le plus de chances de l'emporter. En revanche, Technip paraît fort bien placée pour le second projet qui porte sur l'installation « clé en main » d'une usine de traitement et de désulfurisation du gaz pour un montant de 4,3 milliards de francs.

Sur le plan technique, les problèmes paraissent réglés, Technip ayant déjà construit une usine similaire en U.R.S.S. à Orenburg. Restent les problèmes financiers. Les Soviétiques demandent des crédits à un taux de 7,8 %. Or la France ne peut descendre en-dessous de 12,8 %, taux plancher retenu par les pays de l'O.C.D.E pour les crédits à l'Union soviétique.

Un compromis pourrait être trouvé, les banques françaises maintenant un taux de 12,8 %, mais Technip faisant en contrepartie un nouvel effort sur ses prix. On espère à Paris que l'accord sera conclu d'ici à la prochaine réunion de la grande commission franco-soviétique dont la date a été repoussée à janvier.

● **Nouveaux licenciements chez Hutchinson.** — Le groupe Hutchinson va réduire un tiers environ des effectifs de son usine de Chalette-sur-Loing (Loiret). 485 postes de travail seront supprimés sur les 1 650 existants. En octobre déjà, Hutchinson avait décidé de fermer l'unité de sa filiale SITEC à Précigné dans la Sarthe (320 personnes).

Ces réductions d'effectifs s'inscrivent dans le cadre d'un plan de restructuration et de rationalisation, qui, selon les syndicats, devrait conduire à la suppression de 1 500 emplois sur 10 500 environ en France.

Hutchinson (2,7 milliards de francs de chiffre d'affaires), dont l'activité s'exerce dans l'industrie du caoutchouc industriel (courroies transporteuses, pneus de vélos, rechappage, joints d'étanchéité, articles pour le sport et la santé, etc.), traverse une passe difficile. En 1981, sa perte s'était élevée à 120 millions de francs. Selon les dernières estimations, les comptes pour 1982 se solderaient par un nouveau déficit de 150 millions.

THOMSON-BRANDT COMMERCIALISERA DES « COMPACT DISC » HITACHI

Le groupe Thomson-Brandt n'arrivera pas en retard sur le marché du « compact disc » (lecteur de disques numériques à lecture laser). Il a signé un accord de commercialisation avec la firme japonaise Hitachi, prévoyant la livraison de dix mille tables de lecture, qui seront écoulées sur le marché sous sa marque au cours du premier semestre 1983, au moment où Philips, Sony et Marantz donneront le coup d'envoi au lancement de ces appareils révolutionnaires. Le coût de cette opération n'a pas été rendue publique, mais il devrait être de l'ordre de 30 à 40 millions de francs environ.

Thomson-Brandt précise que cette commande ne sera pas renouvelée. Les « compact disc » Thomson-Brandt seront, en effet, produits par la suite, sous licence Philips-Sony, par la fabrique allemande de matériels Hifi Dual, récemment tombée en faillite et dont l'entreprise française a pris le contrôle en se promettant d'y investir 30 millions de deutschemarks (84 millions de francs) pour la remettre à flot.

Les premiers « compact disc » ont fait leur apparition au Japon début octobre à des prix oscillant entre 5 700 F et 7 500 F.

Ils offrent la triple particularité de restituer un spectre sonore presque parfait, sans bruit de fonds, de se présenter sous une dimension réduite, d'éviter les tracas de manipulation. En outre, les disques utilisés sont inusables.

● **Limitation des exportations de textiles entre la C.E.E. et Macao.** — La Communauté européenne et Macao viennent de conclure un accord de limitation des exportations de textiles. Il est comparable à celui récemment signé entre la C.E.E. et Hongkong (*le Monde* du 2 décembre). Il couvre la période 1982-1986 et prévoit des réductions de quotas d'importations en provenance de Macao de 6 à 8 %.

LOGEMENT

LE TRENTE-SIXIÈME CONGRÈS DE LA FNAIM

M. Roger Quilliot insiste sur la concertation entre propriétaires et locataires

M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, devait, mardi 7 décembre en fin de matinée, participer à la deuxième journée du trente-sixième congrès de la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers). Dans son discours, le ministre devait tenter d'expliquer l'action menée en matière de construction neuve et de politique des loyers, et a insisté sur le *« travail permanent de concertation »*, qui est « l'esprit même » de la loi, qui porte son nom, sur les relations entre propriétaires et locataires.

Après avoir largement évoqué l'effort budgétaire fait en 1982 comme en 1983 en faveur du logement et souligné que la crise de la construction provient essentiellement du secteur non aidé. M. Quilliot rappelle que le montant des incitations fiscales à l'investissement immobilier *« s'élèvera en 1983 à environ 25 milliards de francs et qu'elles ont régulièrement augmenté depuis plusieurs années, en pourcentage, par rapport à l'ensemble des dépenses logement enregistrées par la comptabilité nationale. »*

En ce qui concerne la loi Quilliot — qui est devenue la bête noire de nombreux agents immobiliers, notamment à Paris — le ministre rappelle deux propositions de loi faites en 1979 par des membres de l'actuelle opposition : l'un de ces textes posait en *« règle de principe »*, le *« maintien dans les lieux »* des locataires, et le second, dénonçant les *« hausses abusives »* de loyers, en proposait la réglementation. M. Quilliot, soulignant que la loi incriminée va beaucoup moins loin, déclare : *« J'ai demandé au garde des sceaux, qui l'a accepté, de bien vouloir rappeler aux magistrats que les Assemblées avaient tenu à marquer que le non-paiement des loyers ou une mauvaise occupation des locaux devaient être sanctionnés sans retard. »*

Le ministre a estimé que les efforts d'explication faits par son ministère commencent à porter leurs fruits, puisque, selon le sondage fait par IPSOS à la demande de Régie-presse-*le Monde* (*le Monde* du 7 décembre), 63 % des propriétaires manifestent aujourd'hui l'intention de relouer un appartement devenu vacant, contre 42 % en mars. *« On s'apercevra un jour que la loi du 21 juin est beaucoup plus souple qu'on ne le dit et qu'elle peut permettre de multiples adaptations, y compris pour les locaux vacants, pour peu que les partenaires ou le gouvernement en retiennent la nécessité »*, déclare M. Quilliot.

« Le gouvernement, en ma personne, conclut le ministre, *est ouvert à tous les dialogues, à toutes les suggestions qui respecteront ses trois préoccupations majeures : lutte contre l'inflation ; instauration à tous les niveaux de rapports contractuels ; priorité à cette industrie utilisatrice de main-d'œuvre et peu importatrice qu'est le bâtiment. Sur ces bases, il n'y a pas de sujet tabou et vous trouverez en moi un interlocuteur attentif. (...) Le logement et la nation se porteront sans doute mieux du respect réciproque que nous nous porterons et des vérités que nous échangerons. »*

● **La Commission nationale des rapports locatifs,** dont le bureau s'est réunie lundi 6 décembre, va bénéficier d'un nouveau délai (jusqu'au 9 décembre) pour tenter de parvenir à un accord sur les hausses de loyer en 1983 dans le secteur H.L.M.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉATION DE SICAV HAUSSMANN OBLIGATIONS

Ouverture au public le 13 décembre 1982

A l'initiative de la Banque WORMS, une nouvelle SICAV a été constituée le 6 décembre 1982, au capital de 50 millions de francs, sous la raison sociale de :

HAUSSMANN OBLIGATIONS.

Cette SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille constitué essentiellement d'obligations françaises, surtout à taux fixe mais également d'obligations indexées, à taux variable, etc.

Les premiers actionnaires sont : la Banque Worms, SOFARIS, la Caisse des dépôts et consignations, la Compagnie générale de participation et d'assistance, la Populaire-Vie, M. et Mme Paul COIRRE, Ingénieurs et Scientifiques de France, la Société anonyme française de réassurance, la banque de Gestion Privée, la Banque de la Mutuelle Industrielle, la Banque de l'Union Occidentale Française et Canadienne, Worms-Gestion.

Le conseil d'administration réuni le 6 décembre a placé HAUSSMANN OBLIGATIONS sous la présidence de M. Jean-François MARIE, directeur central à la Banque WORMS, M. Jean-Marc VERDIER ayant été nommé directeur général.

L'ouverture au public aura lieu le 13 décembre, après publication de l'avis de création de la SICAV au BALO du 6 décembre 1982.

RESILIATION DE CAUTION

L'ASCOBATT, 26, rue Vernet, 75008 Paris, fait savoir que la garantie conférée depuis le 30 avril 1982 par la Compagnie les Assurances du Crédit à Compiègne pour le compte de la société E.L.P., 2, rue Caron, 92240 Malakoff, dans le cadre de l'article L 124-8 du code du travail, a pris fin le 20 juillet 1982.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 décembre

Tendance soutenue

La tendance était soutenue lundi à la Bourse, l'indicateur instantané reflétant une hausse de 0,2 % des valeurs françaises.

Le marché du terme était calme ; par contre celui du comptant a connu de nouveaux « embouteillage » provoqués par les achats des petits épargnants désireux de bénéficier de la déduction fiscale proposée, pour la dernière année, par la « loi Monory ».

Les autorités du marché ont dû retarder d'un quart d'heure le début de la séance pour permettre aux commis de dépouiller tous ces « petits ordres ».

Autour de la corbeille, les professionnels cherchaient à savoir si les gestionnaires de Sicav Monory auront, comme les années précédentes, la faculté d'employer sur le marché les liquidités recueillies en décembre, d'ici à la fin mars. En effet, les établissements financiers n'auraient pas reçu d'instructions sur ce point.

Quelques hausses appréciables ont été relevées à terme, notamment celles de Révillon, qui a regagné 7 % à 472 F. Crouzet a progressé de 6 %, Olida et les Galeries Lafayette de 4 %. Fermeté également de BP (+ 3,8 %), de Damart + 3 %, de Borel et de Moët-Hennessy + 2 %.

Les valeurs de la sidérurgie ont par contre été faibles : Nord-Est a cédé 4 %, Sacilor 3,4 % et la Générale de Fonderie 3 %. Repli de plus de 2 % de SFIM, Institut Mérieux et Penarroya.

La devise-titre a été négociée entre 8,47 et 8,49 F.

Les mines d'or ont été fermes ainsi que les valeurs allemandes. Hausse de 5 % d'Hitachi. Effritement des américaines.

Les cours de l'or se sont légèrement tassés à Paris, la parité de l'once revenant à 440,44 dollars contre 441,05 vendredi. Le lingot a cédé 1 000 F à 97 000 F, tandis que le napoléon, se singularisant une fois de plus, progressait de 4 F à 660 F.

NEW-YORK

Forte hausse

En repli aux premières heures de la matinée, le marché new-yorkais a procédé ensuite à une vigoureuse reprise dans le sillage d'I.B.M., l'une des valeurs-clés de Wall Street. Celle-ci a figuré en seconde position sur la liste des valeurs les plus actives de cette séance de lundi avec un million de titres échangés, largement devancée, toutefois, par Exxon (1,97 million d'actions).

A l'issue d'une séance relativement animée puisque quelque 84 millions d'actions ont finalement changé de mains (contre 71,5 millions le vendredi précédent), l'indice Dow Jones des industriels a mis 24,20 points à son actif pour s'établir à 1 055,56 points.

Depuis plusieurs jours, déjà, les valeurs-vedettes du Big Board ont repris leur place dans le portefeuille des boursiers, et les investisseurs sont de plus en plus nombreux à se dirent persuadés d'une prochaine et nouvelle décélération des taux d'intérêt aux États-Unis, rejoignant en cela le diagnostic de M. Henry Kaufman. Le « gourou » de Salomon Brothers, qui « planchait » devant les clients de la charge de courtage qui l'emploie, a effectivement abondé dans ce sens, allant jusqu'à prévoir une baisse de 0,50 à 1,25 point des taux d'intérêt à court terme l'année prochaine.

Pour le Conference Board, le redressement économique doit intervenir au cours des prochains mois, mais il sera faible et sélectif, s'empresse-t-il d'ajouter, précisant qu'une croissance réelle ne dépassant pas un taux annuel de 2,7 % était prévisible.

VALEURS	Cours du 3 déc.	Cours du 6 déc.
Alcoa	28 3/8	29 1/4
A.T.T.	60	61
Boeing	32 5/8	33 1/2
Chase Manhattan Bank	51 7/8	54
Du Pont de Nemours	37 1/2	38 1/4
Eastman Kodak	92 1/2	96 1/4
Exxon	27 7/8	27 7/8
Ford	33 3/8	34 5/8
General Electric	91 5/8	95 1/2
General Foods	44 1/4	44 3/4
General Motors	57 1/2	59 3/4
Goodyear	34	34 3/8
I.B.M.	88 3/8	92 7/8
I.T.T.	31 7/8	31 7/8
Mobil Oil	24	24 1/2
Pfizer	73 1/4	75
Schlumberger	38 5/8	41 1/4
Texaco	29 3/4	30
U.A.L. Inc.	32 7/8	35 5/8
Union Carbide	53 1/4	53 1/2
U.S. Steel	18 3/4	40 1/4
Westinghouse	38 7/8	39 1/2
Xerox Corp.	38 5/8	

LA VIE DES SOCIÉTÉS

B.S.N. GERVAIS-DANONE. – Le groupe va procéder, au début de l'année prochaine, à une augmentation de capital en numéraire, dont le montant n'a pas encore été arrêté. Les modalités de cette opération, destinée à financer l'important programme d'investissements industriels que les différentes sociétés du groupe envisagent de réaliser en France, ne seront définies que dans les premiers jours de janvier, se borne à préciser la société.

Par ailleurs, ajoute-t-elle, en raison de cette prochaine augmentation de capital, la conversion en actions de l'emprunt obligataire convertible 10,50 %-10,75 % 1977 sera suspendue du 22 décembre 1982 au 23 février 1983. En ce qui concerne les porteurs d'obligations convertibles de la série B tirées en remboursement, le délai de conversion sera définitivement clos le 31 mars prochain, et, passé cette date, les obligations non converties seront remboursables au prix contractuel de 850 F, ajoute B.S.N. Gervais-Danone.

MERLIN IMMOBILIER. – Le capital de cette société, dont les actions sont cotées sur le marché « hors cote spécial » de la Bourse de Paris depuis le 6 septembre dernier, sera progressivement ouvert à l'actionnariat public, a affirmé son président, M. Guy Merlin. Actuellement, le capital de cette entreprise de résidences de loisirs est réparti entre son fondateur, M. Merlin (42,7 %), M. Bernard Merlin, vice-président (33 %), la banque La Hénin (10 %) et Cogéfimo (également 10 %).

M. Merlin a indiqué que sa société allait se lancer dans la construction de maisons individuelles *« à des prix défiant toute concurrence »*, à raison de mille à deux mille unités par an. Il a également présenté les comptes prévisionnels de l'entreprise pour 1982, à savoir un bénéfice net de 15 à 18 millions de francs (contre 25 millions en 1981), un redressement *étant escompté pour 1983 lorsque le chiffre* d'affaires devrait atteindre aux alentours de 320 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	2 déc.	3 déc.
Valeurs françaises	106,6	107
Valeurs étrangères	133,6	133,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 déc.	6 déc.
Indice général	102,9	103,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 7 décembre .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 déc.	7 déc.
1 dollar (en yens)	246,70	244,30

BOURSE DE PARIS Comptant 6 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

Étrangères – SICAV – HORS-COTE – Compartiment spécial – Autres valeurs hors cote: [illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/12	Achat (cours des billets aux guichets)	Vente (cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	6 911	6 841	6 610	6 960
Allemagne (100 DM)	283 450	283 130	276	289
Belgique (100 F)	14 464	14 421	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	257 850	256 850	250	262
Danemark (100 krd)	80 540	80 470	78	82
Norvège (100 k)	99 500	99 050	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 343	11 145	10 800	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 845	9 777	8	10
Italie (1 000 lires)	4 906	4 892	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	331	332 350	321	339
Suède (100 krs)	94 310	93 570	90	95
Autriche (100 sch)	40 360	40 260	39 200	40 900
Espagne (100 pes.)	5 880	5 395	5 200	5 200
Portugal (100 esc.)	7 640	7 450	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 585	5 520	5 370	5 630
Japon (100 yens)	2 793	2 798	2 650	2 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/12
Or fin (kilo en barre)	98300	96800
Or fin (en lingot)	98000	97000
Pièce française (20 fr)	656	660
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	621	621
Pièce latine (20 fr)	620	612
Souverain	755	750
Pièce de 20 dollars	3325	3460
Pièce de 10 dollars	1650	1650
Pièce de 5 dollars	920	.....
Pièce de 50 pesos	3900	3895
Pièce de 10 florins	616	623

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 décembre 1982 a été tiré à 558 517 exemplaires.

A B C D F G H

M. Donald Regan demande une réunion des pays industrialisés pour prévenir toute aggravation de la situation financière internationale

Washington, *(A.F.P.)*. — M. Donald Regan, secrétaire au Trésor américain, a demandé lundi 6 décembre la préparation d'une réunion entre les pays industrialisés pour « *prévenir toute aggravation* » de la situation financière internationale.

« *Jusqu'à présent nous avons réglé les problèmes au coup par coup* », a déclaré M. Regan à un groupe de journalistes, en regrettant que le système monétaire international ne prévoie pas de procédure formelle en cas de crise financière due aux dettes d'un pays en développement ou de fluctuation importante des monnaies.

« *La situation continue de s'aggraver, et les possibilités de nouveaux problèmes existent* », a dit M. Regan. « *Je n'ai pas prédit que de nouveaux problèmes allaient se poser, mais la possibilité existe. Aussi il faut que nous en parlions* », a-t-il ajouté en précisant : « *Nous ne sommes pas encore prêts pour un nouveau Bretton Woods* » (lieu où s'est tenue en 1944 la conférence qui devait jeter les bases du système monétaire des taux de change fixe rattaché à l'or de l'après-guerre).

M. Regan s'est prononcé en faveur d'une plus grande « *stabilité des changes* », tout en estimant qu'il n'était pas question d'abandonner le régime des taux flottants.

Dores et déjà, la réunion à Francfort des représentants de cinq pays (États-Unis, Japon, R.F.A., Grande-Bretagne, France) le 9 décembre servira notamment a rechercher la possibilité d'un accord entre les ministres des finances sur un accroissement (si la thèse européenne est finalement admise par les États-Unis) de 50 % des capacités de prêt du F.M.I., actuellement fixées à 66 milliards de dollars.

Il s'agit semble-t-il, de partir de 6,5 à une vingtaine de milliards de dollars le montant maximal des ressources que le F.M.I. peut se procurer auprès des pays signataires des accords généraux d'emprunts : les « dix » (États-Unis, R.F.A., France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Suède, Canada, Japon) plus la Suisse. A cela s'ajouterait sous une forme à définir une nouvelle contribution de l'Arabie Saoudite.

LA BAISSE DU DOLLAR CONTINUE : 6,81 F

Jour après jour, les cours du dollar fléchissent sur les marchés des changes, la monnaie américaine revenant, mardi 7 décembre 1982) à 6,81 F environ sur la place de Paris, contre 6,84 F la veille, à 2,4060 DM sur celle de Francfort, contre 2,4175 DM et à 243 yens contre 247 yens sur celle de Tokyo.

Le repli s'effectue alors même qu'aucune réduction de taux d'intérêt n'a été observée aux États-Unis, notamment sur le taux d'escompte officiel. Une telle réduction est, certes, attendue, mais nul ne sait à quel moment elle se produira : assez tôt, pense M. Kaufman, célèbre expert américain, pour qui le marasme de l'économie outre-Atlantique et l'accroissement du chômage devraient conduire les autorités monétaires (la Réserve fédérale) à annoncer prochainement une nouvelle diminution des taux d'escompte.

Le fait significatif, tout de même, est que le maintien à l'écart des taux au profit des placements en dollars, à nouveau creusé par l'abaissement du loyer de l'argent en Europe la semaine dernière (1 % pour l'Allemagne fédérale) ne joue plus en faveur du « *billet vert* ».

En Europe, la baisse de la livre, très sensible lundi (à Paris, le cours de la monnaie britannique était revenu de 11,34 à 11,14) s'est arrêtée, les cours restant inchangés.

Quant au franc français, son comportement a été meilleur, notamment après l'annonce, officieuse (voir page 1), du soutien financier accordé par l'Arabie Saoudite à la France. Le cours du mark, qui, à la veille du week-end, avait franchi, à 2,8345 F le niveau médian de sa marge de fluctuation (2,8339 F), est revenu aux environs de 2,83 F sans que la Banque de France ait eu à intervenir, comme lundi 6 décembre.

(voir page 1)

MARDI MATIN A PARIS

Le projet de fusion Thomson-Grundig a été discuté par MM. Mitterrand et Kohl

M. Kohl, qui séjourne à Paris à l'occasion du quatrième congrès du parti populaire européen (qui regroupe les formations démocrates-chrétiennes de la Communauté européenne), a rencontré M. Mitterrand ce mardi matin 7 décembre à l'Élysée à l'occasion d'un petit déjeuner de travail. Le président et le chancelier « *ont exprimé une volonté de coopération très claire et une volonté de convergence de leurs politiques très importantes* », a déclaré M. Vauzelle, porte-parole de l'Élysée, à l'issue de la rencontre.

M. Kohl a estimé que le problème du déficit français des échanges commerciaux avec la R.F.A. était « *difficile à résoudre* », mais qu'il fallait « *essayer de se comprendre* ». Il a d'autre part confirmé que le projet de fusion entre Thomson-Brandt et Grundig avait également été abordé au cours de la conversation, mais a refusé de révéler ou de commenter les propos échangés sur ce point. M. Mitterrand avait insisté, lors du sommet européen de Copenhague, sur l'importance de ce regroupement franco-allemand pour l'industrie européenne.

Le déficit commercial de la France avec la R.F.A. a presque doublé en un an

N'en déplaise à M. Jobert, le déficit de la balance commerciale ne trahit pas une ouverture particulière de la France aux produits venus d'ailleurs, mais reflète les faiblesses d'une économie et sanctionne les imprudences d'une politique. Le cas de l'Allemagne fédérale, où le degré de protection — quels que soient les dires de ce côté ou de l'autre du Rhin — est comparable, est exemplaire à cet égard.

Le solde négatif enregistré par Paris vis-à-vis de Bonn a presque doublé (+ 89 % en un an), passant de 14,4 milliards de francs de janvier à septembre 1981 à 27,2 milliards durant la même période de 1982. Les importations ont augmenté d'un quart et les exportations d'un dixième seulement, le taux de couverture des achats par les ventes se situant à 71 % cette année, contre 81 % l'an dernier (60 % contre 70 % pour les produits industriels).

A ce rythme, le commerce extérieur avec la R.F.A. pourrait donner naissance au plus fort déficit bilatéral de la France (il serait de 38 milliards pour toute l'année), avant même celui enregistré à l'égard de l'Arabie Saoudite (— 35 milliards prévus). La détérioration des échanges franco-allemands, brutale et rapide, traduit une différence d'état des deux économies, comme le montre une analyse des secteurs qui sont à l'origine de cette dégradation.

Traditionnellement, selon les experts, le commerce entre les deux pays reposait, vu du côté français, sur trois « *piliers* » : l'automobile, les biens de consommation et l'agro-alimentaire, qui compensaient, dans une certaine mesure, le déficit enregistré dans le domaine des biens d'équipement professionnel (— 14,5 milliards pour les neuf premiers mois de 1982). Or les deux premiers piliers se sont progressivement, depuis 1979, effondrés ; seul, le dernier a résisté et s'est même renforcé.

Pour le secteur automobile (y compris les véhicules utilitaires), le déficit est passé de 4,3 milliards en 1980 à 7,7 milliards en 1981 et à 8,1 milliards pour les neuf premiers mois de 1982. Le signe a même changé de sens pour le commerce des biens de consommation qui, positif en 1980 (+ 1,5 milliard) et encore en 1981 (+ 0,3 milliard), est devenu négatif de janvier à septembre 1982 (— 1,1 milliard). Ces « contre-performances » n'ont pas été compensées par le secteur agro-alimentaire, qui a toutefois enregistré durant cette période un excédent de 6,8 milliards (+ 7,8 milliards en 1981 ; + 6,6 milliards en 1980).

Une analyse plus fine par postes permet de constater que les excédents sont peu nombreux et de faible ampleur (pneumatiques, parfumerie, spécialités pharmaceutiques) alors qu'aucun secteur n'est épargné par les déficits, même celui de l'agro-alimentaire (viandes fraîches) — les voitures particulières pèsent particulièrement lourd (— 5,2 milliards).

De même, d'une année à l'autre, les améliorations ont été très ponctuelles et limitées à l'agro-alimentaire, alors que quatorze secteurs, ceux qui sont traditionnellement faibles et ceux qui le sont devenus, expliquent les deux tiers de la détérioration globale.

Cette radioscopie replace à son juste niveau la querelle du protectionnisme, à la fois alibi et tentation. La R.F.A. ne s'est pas hérissée en un an de barrières non tarifaires, alors même que la frontière française devenait poreuse. En fait, il s'agit de ne pas faire plus de bêtises que ses voisins, l'autre solution étant le repliement avec tous les risques de régression qu'une telle attitude peut entraîner.

L'enjeu ne se situe pas au niveau de coups de canif au libre-échange, qui se pratiquent d'ailleurs de part et d'autre, même s'il est possible de prouver que de nombreux produits textiles portant étiquette « *fabriqué en R.F.A.* » proviennent de pays de l'Est ou d'Asie. Il ne se situe pas au niveau des normes de discipline industrielle qui, même si elles sont fixées en Allemagne fédérale par des instituts privés, traduisent aussi le caractère avancé de l'économie d'outre-Rhin. Il se situe au niveau de la cohérence des fins et des moyens, ce qui est de la responsabilité du pouvoir. Dans ces conditions, demander à Bonn de réduire son excédent est à la fois irréaliste et mortifiant. Solidarité n'est pas suzeraineté.

MICHEL BOYER.

Dans un hôpital de Marseille

Questions sur la mort d'un bébé

Le 12 février on admet à l'hôpital nord de Marseille Sébastien Toubol, un bébé âgé de deux mois. Sébastien tousse de manière persistante depuis quarante-huit heures. Les médicaments prescrits par le médecin traitant se sont révélés inefficaces, aussi l'hospitalisation a-t-elle été jugée indispensable.

Une prise de sang et une radiographie pulmonaire ne montrent rien d'alarmant. On abandonne donc l'idée d'une surveillance particulière et d'un traitement intensif. Sébastien est alors admis dans le service du professeur Louchet. Son état s'améliore.

Le 14 février au matin il prend une bonne tétée. Il mourra pourtant le même jour, en début d'après-midi. Que s'est-il passé ? Les parents de Sébastien ne se contentent pas des réponses que leur fournissent les membres du corps médical ou les représentants de l'administration.

Ils refusent la fatalité, veulent comprendre, suspectent une erreur médicale, des négligences, une carence en personnel. Le 15 février, ils portent plainte contre X pour « *non-assistance à personne en danger* ».

Avec le temps l'affaire suit son chemin. M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et maire de Marseille, est alerté. Il attire l'attention de M. Jack Ralite, ministre de la santé, à deux reprises, le 30 avril puis le 5 août. M. Ralite fait procéder à une enquête administrative par le commissaire de la République de la région Provence-Côte-d'Azur. Celle-ci « *conclut à l'absence d'erreurs ou de négligences commises dans le fonctionnement du service* », « *ce qui infirme,* ajoute M. Ralite dans une lettre du 19 octobre, *les conclusions de l'enquête de police qui mettaient l'accent sur une insuffisance de personnel* ».

Examinant minutieusement les circonstances du décès, une enquête de police aurait en effet établi que le service de pédiatrie souffrait d'une insuffisance en personnel paramédical. Le matin du 14 février, pour quinze enfants âgés de zéro à trois ans, aucune infirmière, aucune puéricultrice diplômée n'était présente. L'après-midi l'encadrement fut réduit à une personne — une infirmière — qui devait remplacer les deux auxiliaires de puériculture du matin.

Sébastien aurait pris sa dernière tétée vers 11 h 30. L'infirmière le découvre inanimé à 13 h 50, en faisant un tour de surveillance. Il n'arrive qu'à 14 h 10 dans le service de réanimation de l'hôpital, sans respiration et sans pouls. Tous les efforts resteront vains. L'autopsie révélera la présence d'un foyer de « *pneumopathie aiguë* » « *à laquelle il apparaît logique en l'absence de tout autre cause décelable d'attribuer le décès* ».

Pour M. Pierre Toubol, le père de Sébastien, la mention portée sur le certificat de décès de l'hôpital fait état d'une « *inhalation bronchique* ». Le remplaçant du chef de service avait pour sa part parlé le jour du décès d'une « *mort subite du nourrisson* ». « *Nous avons de fortes raisons de penser,* accuse M. Toubol, *que l'enfant est resté sans surveillance entre 11 h 45, heure de la fin de la tétée, et 13 h 50. C'est pendant ce laps de temps qu'il est mort étouffé par le lait qu'il avait préalablement vomi.* »

Qui croire, qui accuser ? Erreur médicale ? Insuffisance en personnel ? Simple fatalité ? Une enquête plus approfondie et détaillée a été ordonnée par M. Ralite à la demande de M. Defferre.

JEAN-YVES NAU.

Aux Philippines

ARRESTATION DE SEIZE JOURNALISTES

Manille *(A.F.P.)*. — Seize responsables et collaborateurs de renom du journal d'opposition philippin *We Forum* ont été arrêtés ce mardi 7 décembre, à Manille, sur ordre du président Marcos. Cette opération est la première de cet ordre lancée contre la presse depuis la levée de la loi martiale en 1981.

We Forum, qui paraît trois fois par semaine, a un tirage de 22 000 exemplaires et s'est montré depuis sa fondation, le 1er mai 1977, très critique à l'égard du régime du président Marcos.

● *A l'Est républicain.* — Le tribunal de grande instance de Nancy a renvoyé au mardi 11 janvier 1983 l'audience prévue initialement le 7 décembre, où il doit juger, sur le fond, l'affaire de la propriété des 21 % d'actions litigieuses du quotidien nancéen, *l'Est Républicain.*